LAZARE HOCHE.

Cambridge:
PRINTED BY C. J. CLAY, M.A.
AT THE UNIVERSITY PRESS.

Pitt Press Series.

LAZARE HOCHE

GÉNÉRAL EN CHEF
DES ARMÉES DE LA MOSELLE, D'ITALIE, DES CÔTES DE CHERBOURG, DE BREST, ET DE L'OCÉAN, DE SAMBRE-ET-MEUSE ET DU RHIN, SOUS LA CONVENTION ET LE DIRECTOIRE
1793—1797.

PAR

ÉMILE DE BONNECHOSE.

WITH INTRODUCTION AND COMMENTARY

BY

C. COLBECK, M.A.
LATE FELLOW OF TRINITY COLLEGE, CAMBRIDGE,
ASSISTANT MASTER AT HARROW SCHOOL.

EDITED FOR THE SYNDICS OF THE UNIVERSITY PRESS.

Cambridge:
AT THE UNIVERSITY PRESS.

London: CAMBRIDGE WAREHOUSE, 17, PATERNOSTER ROW.
Cambridge: DEIGHTON, BELL AND CO.
Leipzig: F. A. BROCKHAUS
1881

[All Rights reserved.]

A
gran
rega
tous
à l'é
s'être

I
vrai
a véc
où il
lorsq
se re

Q
les ca
à la f
objet
plus
leur e
histoi

Je
des t
partic
fait,

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Ayant esquissé, dans la biographie de du Guesclin, une grande figure héroïque du moyen âge, j'ai désiré mettre en regard un guerrier des temps modernes, et j'ai choisi entre tous le général Hoche, qui fut l'honneur des armées françaises à l'époque où toutes les gloires de la France semblaient s'être réfugiées et comme concentrées dans ses armées.

Pour peindre un grand homme, pour le mettre dans son vrai jour, il n'est pas possible de l'isoler du milieu où il a vécu; il faut faire connaître et bien comprendre l'époque où il s'est produit ; tâche toujours laborieuse, difficile surtout lorsque cette époque est la *Révolution française*, et qu'il faut se restreindre pour en parler

Quoi qu'il en soit, je me suis attaché à rappeler brièvement les caractères généraux de cette grande époque; j'ai cherché à la faire comprendre en considérant la Révolution dans son objet et dans ses causes, et j'ai renvoyé le lecteur, pour de plus amples informations, au livre où j'ai présenté, dans leur ensemble, la série des événements principaux de notre histoire nationale.[1]

Je me suis aidé, pour le travail que je publie aujourd'hui, des travaux antérieurs qui ont eu Hoche pour objet, et particulièrement du livre de M. Bergounioux, auquel j'ai fait, en le citant, quelques emprunts et dont j'ai con-

[1] *Histoire de France.* Depuis l'origine jusqu'à nos jours.

stamment apprécié la sincérité sans adopter toujours les conclusions. Ce livre m'a fourni de nombreux documents et l'indication des meilleures sources. J'ai consulté aussi avec fruit l'estimable ouvrage de M. Claude Desprez, extrait en partie du précédent, mais beaucoup plus méthodique, et je lui dois quelques intéressants détails.

J'ai indiqué mes principales sources dans le cours de l'ouvrage: la plus considérable est la correspondance de Hoche publiée en 1798, avec ses proclamations et ses ordres du jour, par Rousselin; mais la plus précieuse pour moi, sans contredit, est la collection des lettres intimes de Hoche, religieusement collationnées par son petit-fils, M. le vicomte des Roys, à qui j'en dois la communication. Je me plais à lui exprimer ici ma vive reconnaissance pour l'obligeant empressement avec lequel il a mis ce recueil à ma disposition. J'ai trouvé à y moissonner encore après M. Bergounioux et j'y ai puisé tout ce qui m'a paru propre à remplir mon objet, qui est de retracer aux yeux du lecteur la courte et glorieuse carrière du général Hoche dans des proportions modestes, mais suffisantes pour faire apprécier son caractère, ses talents et ses vertus.

ÉMILE DE BONNECHOSE.

CONTENTS.

	PAGE
Preface	ix
Introduction	xi
Table of Events	xxx
Text	1
Notes	115

Plan of Campaign of Wissembourg.
Map of Brittany and Vendée. } At end of Volume.
Plan of Campaign of 1797.

that
man
and
As
free
Fre
plet

to t
in th

stud
to c
perh
Tho
the
larg
tere
wro
pend
Seri
bad.

PREFACE.

THERE is so much History in this interesting work that I have found it necessary to leave unnoticed many points of grammar and philology which occur, and to confine my notes chiefly to historical details. As in my edition of *Le Verre d'Eau*, I have referred freely to Eve and Baudiss' Wellington College French Grammar, the Syntax of which is very complete.

I have tried in the Introduction, however briefly, to tell as a whole the story of the events alluded to in the Book.

I shall here mention some books which the student who wishes for fuller information will do well to consult. Von Sybel's *History of the Revolution* is perhaps the best among large works on the Period. Though dull and ponderous it is very full and gives the Continental History better than any other. Of larger French Histories, Thiers' is ample and interesting but one-sided, and Michelet's like all he wrote, eloquent and highly coloured. The best compendious History is Mignet's, translated in Bohn's Series, but it is not interesting and the translation is bad. Duruy in his admirable *Histoire de France* gives

a summary which is wonderfully full for the space it occupies, and is illustrated by some charming woodcuts. No one who has read the history in any one of these books should omit to read Carlyle's wonderful Prose Epic *The French Revolution*, but it is not to be recommended without this previous reading. Some few may have the good fortune to have access to a copy of the Folio *Tableaux de la Révolution Française*, a work suppressed in 1816 by the Restoration, but of which a few copies still exist. Kingsley's *Ancien Régime and the Revolution* gives a graphic picture of the state of France in a popular form. De Tocqueville's *Ancien Régime* and Taine's more recent work with the same title are most valuable. Among lighter works of Fiction which are useful may be mentioned Dickens' *Tale of Two Cities*, Victor Hugo's *Quatre-Vingt-Treize*, Balzac's *Les Chouans* (the best part of the last is given in Mr Van Laun's Selections from Balzac), *L'Atelier du Lys* by the authoress of *Mademoiselle Mori*, and last but not least the well-known *Madame Thérèse* of MM. Erckmann-Chatrian, the hero of which can surely be no other than Hoche himself.

INTRODUCTION.

Emile de Bonnechose.

THE writer of this Biography, Francois-Paul-Émile Boisnormand de Bonnechose, is the well known author of Bonnechose's History of France, a school book which has been translated into English, and has the considerable merit of being compendious and readable.

He was born in 1801, and between 1815 and 1829 became an officer in the army. He then retired to occupation more congenial as Librarian first at St Cloud and afterwards at Versailles, and devoted himself to Literature. As early as 1826 he had published a tragedy, 'Rosemonde', which was acted at the Théâtre Français, and in 1833 a poem of his, 'La Mort de Bailly', obtained the prize given by the French Academy. His 'Histoire de France' appeared in the following year and by 1855 had reached its 10th Edition.

A History of England by him has been translated into our own language. He has also written a biography of Du Guesclin on the same scale as the Life of Lazare Hoche, and like the latter distinguished by its extreme moderation and by fairness towards England. In Hoche he found a hero such as he loves to depict, a great general of real genius, intrepid, frank, generous, and above all things upright and pure. His life was well worth writing in a popular form and M. de Bonnechose has done it worthily. There are passages in it of great beauty, and the features of his hero's character and of the time are well brought out without assigning too much space to mere disquisition, or overburdening the work with detail. For

an English reader however there is much to be explained. The author refers his countrymen to his own History for a continuous account of a period more crowded with events than any other, and the book can hardly be read with interest, much less profit, without considerable historical reading. We shall endeavour in the following pages to give succinctly, as a whole, the story of the events from 1789 to 1797, the year of Hoche's death. The readers will find in the Preface a list of some works which those who have the leisure, as all must have the desire, really to study the period, will find indispensable.

The French Revolution. Its origin. State of France in 1789.

In the year 1789, and indeed long before, no reasonable observer doubted that nothing but thorough Reform could save France.

Aggrandizement of the Royal Authority during two centuries, 'Glory' and 'Privilege' had brought France to the brink of ruin. The old order, the Ancien Régime, founded on the Feudal System, but retaining only the abuses of it, and in fact a despotism tempered by such faint resistance as the 'Parlements' and public opinion could supply, was manifestly unable to make France contented or prosperous. Reform was demanded by disordered Finance as a matter of imperative necessity, by Public Opinion as a matter of Justice and Right.

It is not easy to over-state the extent to which Liberty and Self-government were unknown blessings under the Ancien Régime. The 'Parlements' were the Members of the Magistracy of France, the most important being the Parlement of Paris. The King's Edicts before becoming Law had to be registered by the Parlements. They might not discuss them. If they refused to register the King could hold 'a bed of Justice' and compel them. In 1787 the Parlements ventured to resist, even to protest. At the suggestion of the Minister, Lomenie Brienne, they were overridden and a scheme formed for suppressing them.

The États Généraux, the Parliament of France in our sense of the term, with its three Estates or Houses, of the Nobles, of the Clergy and of the Commons or Tiers Etat, had not been summoned at all since 1614. That is to say that in 1789 for 175

years no single act of legislation had been proposed, or even ratified, by the Representatives of the Nation, no single tax could be said to have been levied by the Nation's consent. Louis XIV.'s L'État c'est moi was literally and disastrously true.

The Nobles were exempt from Taxation altogether; so were the Church Lands, but the Clergy taxed themselves to a certain amount as a free will offering. The Nobles and the Clergy were the *privilégiés*. The burden of taxation fell on the peasants. What their condition was, may be read in the pages of Arthur Young. John Locke in 1680 noted, as a not unfavourable instance, a family with a gross income of 80*s*, of which 30*s*. went in rent and 3*s*. 4*d*. in *taille*. Long wars under Louis XIV., extravagance and luxury and wars besides under the Regency and Louis XV., had brought France to bankruptcy under Louis XVI. Turgot tried manfully to grapple with the evil, but the nobles traduced and overthrew him. Calonne tried to pay old debts by contracting new ones; Necker tried to palliate the evil; Brienne tried to make the Privilégiés reform themselves,—but all in vain. In 1787 the loans were admitted to be 1,640,000,000 of francs and the annual deficit to be 115,000,000 (£4,600,000). An assembly of 'Notables,' convened in that year by Calonne, had declined to adopt a fair system of taxation. There was no help in the *privilégiés*, and the people were loud in their outcries against the suppression of the Parlements. To summon the States General and reform the Constitution seemed alone to promise a remedy. The King was not averse to Reform, he was young, unambitious, sincere, and kindly, with no gift for rule or administration, but with no vices and no favourites. It was hard that on such a King should fall the burden of the abuses of centuries, but retribution, in the history of nations, visits the innocent as well as the guilty, and has more punctuality than discrimination. Louis XIII., Louis XIV., Louis XV. sowed the wind, and Louis XVI. reaped the whirlwind.

Nor was it in Finance alone that Reform loomed inevitable. Two other movements had profoundly affected France and were ripening into action. During the 18th century the Philo-

sophers had brought the day-light of reason to bear upon the fabric of society and government. It was not in vain that Montesquieu had written his 'Esprit des Lois,' and Voltaire ridiculed the Priests, and Rousseau published his eloquent dreams of ideal societies, and Diderot devoted a life to make knowledge popular. Men talked of England and her struggle for liberty with open eyes for their own want of it, of Rome and Greece and of the virtues of Republics with a bitter consciousness of their own enthralling monarchy. Secondly, Civil Liberty in one quarter of the globe at least was no philosopher's dream. In America Liberty and the Rights of man were triumphant, and it was the generous aid of France which had largely helped to make them so. "When a French army," says M. de Bonnechose, "went to succour a Republic, the constitution of which was founded on the principles of equality, an ordinance was issued that none were to be admitted to the rank of officer who could not make proof of four degrees of nobility." Such an anomaly impressed even the officers of four degrees of nobility themselves, and not a few of them followed Lafayette[1] in his manly adherence to the fortunes of the third Estate. "Qu'est ce que le tiers État?" Siéyès had asked in a celebrated pamphlet of the day, "Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent? Rien. Que demande-t-il? A devenir quelque chose." The fulfilment of that desire is the History of the first stage of the French Revolution, where the people combat and triumph over the throne and the nobility.

Assembly of the States General. May 5, 1789.

Under such circumstances as these, on the advice of Necker, a skilful Swiss financier, now once more in power, King Louis XVI. at last summoned the States General, and on May 5, 1789, solemnly received them in a royal sitting at the Palace of Versailles. When the King covered at the end of his speech of welcome and following his example the clergy and noblesse covered too according to ancient custom, the commons for the first time in history put on their hats, and persisted, in spite of royal ushers, until the King solved the difficulty by himself uncovering again.

Two all important questions had arisen before the meeting of

[1] See note on p. 11, l. 15.

the States. Should the Tiers Etat be represented by a number equal to that of the Nobles and Clergy together? This after much discussion had been granted. Twenty-four millions of Frenchmen were allowed to have a right to as many representatives as four or five thousand of their fellow citizens. The other equally important question was left undecided, and it was this. Should the Orders sit as one House or as three? If they sat as three, the Privilégiés, that is the Nobles and Clergy, could on all questions out-vote the Tiers État, and the Commons therefore claimed that voting should be not by orders in three Houses, but by heads in one[1].

Their first acts were to verify their powers, to declare themselves a National Assembly and to invite the other orders to join them. The King and the Court adopted a policy of delay and cunning. The Commons one morning found the doors of their meeting hall closed on a trivial pretext. Without hesitation they adjourned to the neighbouring Tennis Court, the historical Jeu de Paume, on the walls of which a tablet now bears witness to their patriotic resolution, and there, gathering round their president Bailly, they swore, all but one of them, not to separate until they had given France a constitution. Two days afterwards a majority of the clergy joined them. The Court then tried threats, and the king sent de Brézé, the Grand Master of the Ceremonies, to bid the Tiers État dissolve. "Go and tell your master," thundered Mirabeau, "that we are here by command of the people, and that we will not go hence unless forced by bayonets:" and de Brézé went. Then Siéyès rose and said simply "Vous êtes aujourd-hui ce que vous étiez hier—délibérez." Of these two men nothing is said in the Life of Hoche, and very little can be said here, yet no name in the period is greater than that of Mirabeau, and if he was the fiery soul of the Constituent Assembly, Siéyès was its calm brain. Though Mirabeau was a noble and Siéyès an abbé, both sat on deputies for the Commons. Soon forty-seven

The Jeu de Paume, June 20, 1789.

[1] The exact numbers were Clergy 291, of whom 204 were parish priests and to a great degree at one with the Commons, Nobles 270, Commons 584, giving a majority on the whole of 23 to the Commons.

members of the Noblesse, with the Duke of Orleans (Philippe Égalité) the king's cousin at their head, joined the Tiers État. The king gave way, and thenceforward the authority of the single Assembly, called indifferently National or Constituent, was unquestioned. But though the Court permitted the fusion of the three Orders (June 27), they had no intention of allowing Reform to proceed unimpeded, and from threats to the Commons, they advanced to a demonstration of military force. Necker was dismissed and exiled, and 30,000 troops summoned to Versailles. In Paris, the military authorities, attempting to arrest processions carrying busts of Necker and the Duke of Orleans, brought on a riot, and the Gardes Françaises, in which Hoche was a sergeant, sided with the people. Necker was exiled on the 11th of July. Between that day and July 14 fifty thousand pikes were forged, arms seized from the arsenal of the Invalides, a Committee of citizens sat at the Hôtel de Ville and organized a National Guard. On the 14th the excitement became extreme, and the cry was raised "A la Bastille" (see p. 6, l. 19). The Bastille, a fit emblem of the Ancien Régime, fell, and the news struck the Court at Versailles with terror. "Mais c'est donc une révolte?" said the king. "Non, Sire," replied the nobleman who brought the news, "c'est une révolution." The king reassured the Assembly, recalled Necker, promised to visit Paris in person, and fulfilled his promise the next day. He was received with acclamations, and confirmed the appointment of Bailly as Mayor of Paris and Lafayette as Commander of the National Guard (see p. 7, l. 6), with which were now incorporated the Gardes Françaises, forming in all a body of 40,000 men. It seemed that all might yet be well. The Comte d'Artois, brother of the King, the Prince de Condé and some others, emigrated, forming the first body of the *Émigrés* or "refugees" as they were called in England, of whom we shall hear much in the Life of Hoche. The fatal mistake of meeting a just cry for Reform by force had been made but, as it seemed, repented of just in time, and though the glimpse of Mob-Rule was ominous, and fear and suspicion, henceforward growing more intense, soon produced their inevitable fruit of cruelty and wild action, there

Dismissal of Necker.

Fall of the Bastille, July 14, 1789.

was hope yet in the patriotism of the Assembly and of those who then ruled the citizens of Paris.

The Assembly continued its work, and on the night of the 4th of August abolished all privileges, exemptions, signorial rights and tithes, swept away the Ancien Régime, established equality, and threw open to all the Nation the rights and privileges of citizens. To this also the King assented and was saluted as Restorer of the Liberties of France. Following the example of America, the Assembly also passed on Lafayette's motion a declaration of the Rights of man under three heads, as follows: 1. All men are free and equal. 2. All men have a right to resist oppression. 3. All sovereignty has its origin in the people. They then proceeded to discuss constitutional questions. Should there be two Houses as in England? Should the King have an absolute Veto? Both proposals were refused, and once more the Court persuaded the King to call the regiments to Versailles. An ill-advised banquet was given to the officers at Versailles in the theatre of the Palace, where the Queen appeared with the dauphin in her arms, and white cockades were distributed. The news of this reached Paris, where want and distress were severe from an exceptionally hard winter coming on the already half-starving country. The women of Paris and a mob of men marched to Versailles, made their way into the apartments of the queen, and forced the royal family to move to Paris to the Palace of the Tuileries. From that time not only was the Court in the hands of the populace of Paris, but from various circumstances the Revolution, for it tended to become nothing less, centred in Paris, and was looked on with increasing dislike or suspicion by many large towns and districts in the Provinces. Siéyès' division of France into 83 Departments, subdivided again into Cantons and Communes, swept away the old magistracies and municipalities and offended many interests, though the reform was a salutary one. The Church lands were declared National property, and state notes, the *assignats*, issued upon their security. This

End of the Ancien Régime, Aug. 4, 1789.

Versailles Banquet and March of the Women to Versailles.

The King comes to the Tuileries, Oct. 7th, 1789.

The Church Lands nationalized, Assignats, Dec. 1789.

and the decree compelling all priests to take the oath of allegiance to the nation and to the civil constitution of the clergy, estranged the bishops and most of the clergy. Reforms in the law courts and a simple and equitable system of taxation were established, and on the anniversary of the Fall of the Bastille on July 14, 1790, a great National Fête, called La Fédération, was held in the Champ de Mars, which the King and Court attended, while Talleyrand, Bishop of Autun, celebrated mass at the Autel de la Patrie. What the real feelings of the King were may be gathered from the fact that a few weeks afterwards he thought of flying the country. Mirabeau dissuaded him on this occasion from the fatal mistake, and threw all the weight of his genius into an effort to maintain the Constitutional Monarchy. But in April Mirabeau was dead, and the Revolution drifted on its way. Had he lived, or had the King been as capable as he was weak, and the Court as honest as it was false and intriguing, had the Kings of Europe abstained from interference, the Monarchy might yet have been saved and Revolution arrested at the point of sore-needed Reform. But it was not to be. The Clubs, Jacobins and Cordeliers, rose into importance and began to domineer over the Assembly, Necker resigned in terror, the Civil Constitution of the Clergy enforced against the Papal Authority and therefore against men's consciences, added the parish priests to the enemies of Reform, and made civil war an inevitable necessity. The King, after in vain placing his veto on this decree, the first which can really be called an unnecessarily radical and ill-advised reform, lent an ear to the intriguing *émigrés* and the Courts of Europe, and on the 20th of June, 1791, attempted to escape into the Austrian Netherlands. (See p. 9. l. 15.) He was stopped at Varennes, brought back to Paris, suspended for a time from his functions by decree of the Assembly, and finally restored to them in September, on his taking the oath to observe the new Constitution. During the commotion caused by these events Bailly and Lafayette lost their popularity, never to regain it, by the repression

Fête of La Fédération, July 14, 1790.

Death of Mirabeau, April 2, 1791.

Flight of the King, June 20, 1791.

of a riot in the Champ de Mars. On the 29th of September the Constituent Assembly was dissolved, having achieved its mission and given France a Constitution. It had attempted much, and accomplished not a little, it had set an example, rare in France, of courage and patriotism in political matters. Perhaps the words of Mirabeau are its most fitting epitaph, 'Le droit est le souverain du monde.'

The Legislative Assembly, Oct. 1, 1791.

The New Constitution was as follows:—One permanent Legislative Assembly, of 745 members, which the King could not dissolve, elected by electoral bodies, which in their turn were elected by all citizens over 25 years of age who paid in taxes the value of three days' wages, (See note on p. 97, l. 13.) The executive power was vested in the King, who had the power to veto financial measures only, and for a space of not more than four years. By a fatal but generous mistake, the Members of the Constituent Assembly excluded themselves from the right to sit in the Legislative.

The New Assembly met on October 1, 1791. It soon appeared that there were three parties in it. 1. The Constitutional or the Right. 2. The Moderate Republicans or the Left, called the Girondins from the department which many of its chief members represented. 3. The extreme or Red Republicans, the friends of the Clubs, afterwards from the top benches in the Theatre which they occupied, called Les Montagnards. The Clubs and the Montagnards at first supported the Gironde and the King found himself obliged to appoint his ministers from it. Severe laws were passed against non-juring priests (non-assermentés) and *émigrés* who refused to return. At the same time the nation found itself beset with danger from without. The other sovereigns of Europe, despots for the most part themselves, viewed with extreme alarm the progress of events in France, nor were their fears allayed by the accounts brought to them and their ministers by the Royal Princes and the refugee Nobility who, establishing themselves at Cologne, Coblentz and Verona, intrigued incessantly with the sole object of crushing the Tiers État and securing their own restoration. By the Declaration of Pilnitz, signed by the King of Prussia

Declaration of Pilnitz, Aug. 27, 1791.

and the Emperor Leopold in Aug, 1791, these sovereigns proclaimed openly their intention to restore their brother the King of France to his rights. In England there was a considerable party, headed by Fox and as yet supported by Burke, which sympathized with the Revolution, but Pitt and the government, though abstaining from hostile acts, were avowedly in accord with the ministers of Austria and Prussia, and it was not long before English gold was lavishly spent in their cause. France answered this unwarrantable interference with a declaration of her own desire for peace, and a warning that if provoked she would bear into the territories of German Princes, not fire and sword, but what they feared more—Liberty. The foreign troops, however, were not withdrawn, and the Girondist ministry, Servan, Dumouriez, Roland, and Vergniaud, prepared for war. They had but too good reason to distrust the king, and he perhaps had little cause to trust them. The Clubs menaced him, Marat's paper, L'Ami du Peuple, sowed suspicion and discord, the mob violated the Tuileries, and forced the King to address them wearing the red cap of Liberty on his head. Lafayette, in command on the frontier, protested and was dismissed. Meantime the Prussians under Brunswick advanced on the N. E. and took Longwy and Verdun, while the Austrians under Cobourg operated in the Netherlands. It was then that to the astonishment of Europe, France, led by Danton, faced the Coalition, organized armies of volunteers, who flocked to the cry of "La Patrie est en danger," and with inexperienced enthusiasm encountered the veterans of Germany. Brunswick had threatened to treat all who resisted him as rebels. Paris answered with a demand for the deposition of the King. The people attacked the Tuileries, massacred the Swiss Guard and forced the King and Royal Family to take refuge in the Assembly. The Assembly consigned them, nominally for protection really to imprisonment, in the Temple. Worse still remained. When the news arrived of the fall of Longwy and Verdun, Danton declared it necessary to strike terror into the Royalists (faire peur aux royalistes). Many hundreds of them were imprisoned in Paris. On the

France attacked by Austria and Prussia.

The 10th of August, 1792.

days of the 2nd to the 6th of September, 1792, they were massacred by an organized mob by order of a committee of which Marat was a member, and which Danton, who was Minister of Justice, did not prevent. Similar massacres followed at Rheims, Orléans and other towns. The Legislative Assembly, at the dictates of the mob, ordered the election of a National Assembly chosen by the people at large, which took the name of the Convention. It entered upon its functions on September 21, 1792. One of its first acts was to depose the King and proclaim the Republic. Meantime the raw levies of France under Dumouriez and Kellermann had beaten the Prussians at Valmy, September 30, 1792. Custine assumed the offensive on the Rhine and took Spiers, Worms, and even Mayence, and on Nov. 6 Dumouriez beat the Austrians at Jemmapes and entered Brussels.

The September Massacre.

The Convention, Sep. 21, 1792.

It is with the name of the Convention that the horrors of the French Revolution are indissolubly connected. Upon it falls the responsibility of the Execution of the King and of the Reign of Terror. Yet a numerical majority of its Members belonged to the moderate Republican party. The Girondins outnumbered the Mountain, and the body of irresolute waverers called sometimes the Plain, sometimes the Marsh, were at one with them at heart and at first voted with them. But the Montagnards had on their side the strength of real enthusiasm. They dreamed of a regenerated world—of Liberty, Equality and Fraternity—and thought any sacrifice and any bloodshed slight if it furthered their ends. They had too not only the daring of a Danton, whose noble nature was already recoiling from bloodshed, but the narrow bigotry of a Robespierre and the fury of a Marat, to guide them. And the political forces outside were all for them. The Commune, that is, the New Municipality of Paris, had since May 21, 1791, divided Paris into 48 Sections and organised its influence and operations. Headed by Pétion, who succeeded Bailly as Mayor, it was in the hands of Robespierre, and did not scruple to arm the Sections and the mob against the Convention itself. The influence of the Clubs has been already mentioned. Then the exigencies

of war demanded a dictatorship, or something of its nature, and the Committee of Public Safety, which did practically form a Dictatorship for two years, was entirely formed of Montagnards. The Gironde fought bravely and sealed their efforts with their blood, but they lost their one chance of crushing Marat and Robespierre by prompt action, and from that moment were doomed. To take the events in chronological order.

Trial and Execution of the King, Jan. 21, 1793.

In January Louis XVI. was accused, tried and condemned by the Convention by 387 votes to 338. On the 21st of January he was guillotined on the Place de la Révolution[1]. By March the Republic was at war with the Empire, England, Holland and Spain. These powers formed what is known as the first Coalition. The execution of the King caused a violent outbreak of feeling against France, above all in England. It also made many enemies in France itself. In April, Dumouriez the best French general, had gone over to the Austrian Camp, after a vain attempt to lead his army against the Convention.

The Committee of Public Safety, 6th April, 1793.

Thus assailed, the Convention formed on the 6th of April, 1793, the Committee of Public Safety, charged with the duty of defending the Nation, and aided by the Comité de Sûreté Générale and the Revolutionary Tribunals, which were now established in France and the Provinces with orders to arrest all *suspects* and everywhere to strike terror into the enemies of the Republic.

The Reign of Terror.

The Gironde still fought a losing battle within the Convention itself, but the inviolability of the Members of the Assembly was swept away in May, and on the 2nd June, 1793, 31 members of the Gironde were arrested and sent to await their trial. Some few, Pétion among them, escaped and raised the Provinces against the Capital. The Royalists seized the opportunity and the White Flag of the Bourbons was raised in Vendée, in the Cevennes, and at Bordeaux, Lyons, Marseilles, and Toulon. The Committee of Public Safety proclaimed the whole country in a state of siege, passed the decree of the *maximum*, by which the prices of commodi-

[1] Originally called Place de Louis XV., now Place de la Concorde.

ties were fixed at a low rate by law, raised a levy of all men between the ages of 17 and 25, passed a terribly severe and summary law against the *suspects*, by means of which 300,000 men were imprisoned, and lastly established the guillotine *en permanence* not only in Paris but in the provinces.

Charlotte Corday murdered Marat on the 14th of July, 1793, sacrificing herself to stop such monstrous crimes, but the Revolutionary Tribunal only became the fiercer. In quick succession they beheaded the Queen, the King's sister Madame Elizabeth, Bailly, the Girondins, Mme. Roland, Lavoisier the great chemist, Malesherbes, even Philippe Égalité, who had voted for his cousin's death 'on his conscience.' In the field the prospect was less gloomy. On the northern frontier Jourdan made head against the Coalition in Belgium, and won the battle of Wattignies Oct. 15, 16. Custine, on the Rhine, lost his conquests of the year before, but Hoche and Pichegru, as our story will tell, repelled the victorious enemy and gained a signal victory at Wissembourg, Dec. 27. Vendée was subdued for a time by the victory of Savenay Dec. 25.

Execution of the Queen and of the Girondins.

Campaigns of 1793.

The guidance of affairs in Paris from July, 1793, to his fall centred upon Robespierre. Danton and his friends were discredited as *indulgents*, and Danton and Camille Desmoulins went to the guillotine in April. The extreme Atheist section, the followers of Hébert, who set up the Altar of 'Reason' in Notre-Dame, offended Robespierre's sincere belief in Deism, and they too disappeared. The Montagnards were grasping each other's throats and men felt that the tension was too strained to last. Carrier returned from drowning *suspects* wholesale in the *noyades* of Nantes to urge on the executions in the Capital. Couthon, at Robespierre's suggestion, shortened the process of trial by an infamous law known as the Loi de Prairial, and the Members of the Convention felt that not a life was safe for a day. Between the 10th June and the 27th July 1,400 persons perished in Paris. Reaction set in. Fear brought resolution to some at least of the Members of the Assembly, and after some concert together Tallien and others ventured

The Beginning of the End

to strike their blow at Robespierre, Couthon and Saint Just, on the 9th of Thermidor[1], 1794, by accusing them in the Convention. The Commune of Paris supported Robespierre, arms were resorted to, and a fierce struggle raged round the Hôtel de Ville. For an afternoon the issue trembled in the balance. Then Tallien carried the day, and on the 10th Robespierre, already half-dead, and those of his friends who survived, were guillotined amid universal execrations. Moderate counsels from that time prevailed, the worst of the Revolutionary laws were rescinded, the powers of the Commune taken from it, and the Jacobin Club closed. The *Maximum* also was abolished and bread rose to its natural price. The consequent distress occasioned one final attempt on the part of the *sansculottes* (1 Prairial, 1795), which failed, and upon which followed the disarming of the Faubourg St Antoine.

The 9th, 10th Thermidor, 1794.

Meantime the war proceeded. Hoche, unjustly accused, had been imprisoned from April, 1794, to the 10th of Thermidor, and was now sent to complete the pacification of Vendée and Brittany. He found that he had really to conduct a new war, the events of which are given fully in our story. The central event was the descent on Quiberon of the Royalists and the English Fleet, and its complete discomfiture by Hoche, 21 July, 1795. Just before the reaction of Thermidor, Jourdan, by the brilliant victory of Fleurus, June 28, 1794, conquered Belgium for the Republic. Spain was defeated and invaded by Dugommier, Italy by Dumerbion, and as a result of its various campaigns France reaped the thorough suppression of the Royalist revolt in the West, and the Treaty of Bâle, 1795, by which Prussia and Spain became neutral, and Austria with the rest of the Empire and England were left alone in the struggle.

Campaigns of 1794 and 1795 in Belgium, on the Rhine, in Brittany and Vendée.

After the 9th of Thermidor nothing was left but for the Remnant of the Convention to frame a new Government. They produced what was called the Constitution of the year III. and is generally known as the Directory. It consisted of 2 Chambers or Councils, one of 500 which

The Directory.

[1] For the names of the Republican months see p. 156.

proposed Laws (*Conseil des Cinq-Cents*), one called *Conseil des Anciens* of 250 members of more than 40 years of age, which could reject but not propose laws. These two formed the Legislature. The Executive was entrusted to 5 Directors nominated by the 500 and approved by the 250. The Directors appointed six ministers and were responsible for their acts. The Chambers were to be renewed by one-third and the Directory by one-fifth, yearly. A chariot with 6 horses, said some wit, whose reins were held by 5 coachmen, while 750 superintendents administered the whip. The reaction in favour not only of moderate Republicanism but even of a Restoration was at this time at its height; some sections of the national guard were won over, Hoche was tempted (see p. 84) and Pichegru secured by a bribe. The Convention, aware of the danger, passed a decree (15 Fructidor 1795) that two-thirds of their number must be re-elected in the new Chambers. On the 13 Vendémiaire the Sections rose against the Convention, and were not suppressed until Barras suggested setting General Bonaparte at the head of the troops. Bonaparte with "a whiff of grape shot" from the Church of St Roch scattered the insurrection to the winds. The youthful General was rewarded with the command of the Army of Italy. The New Constitution was now carried out and the Five Directors were La Réveillère-Lepeaux, Siéyès, Rewbel, le Tourneur, and Barras. Siéyès refused to serve and Carnot took his place.

The Directors, a respectable but, with the exception of Carnot, by no means able body of men, did their best and faced with courage the problem of an empty treasury, damaged credit, ill-paid ill-fed and ill-clad armies, famine in the provinces, sedition and reaction at home, and war upon the frontier. Their success abroad was marked. Carnot formed a plan of marching upon Vienna by means of 3 armies advancing in échelons, and Bonaparte's brilliant Campaign of '96 raised their hopes to the utmost. The rest of the plan however failed: Jourdan and Moreau were driven back upon the Rhine. In '97 Hoche, who had spent some months in Paris on his return from Vendée, and won golden opinions from all, replaced Jourdan, and he and Moreau were prosecuting the Campaign on the Rhine vigorously, when the

preliminaries of the Peace of Campo Formio ended hostilities. France was now at peace with all Europe except England alone, and had covered her frontiers with young Republics which were recognised by the Powers.

At home all was not so well. The Directory had been seated by the 'whiff of grape shot.' The power of the sword, the inevitable danger after civil strife, when parties are tired, conciliation exhausted, Law in abeyance, generals worth more than statesmen, and soldiers than voters, had been invoked once, and the Directory were driven to invoke it again to crush first a wild Jacobin plot, and then an attempt of the Royalists to gain a majority in the Councils and the Directory by perfectly legitimate means through the successive elections. On the 18 Fructidor, year V (4 Sept. 1797), aided by Augereau with 12,000 men, they arrested and sent to Cayenne, Pichegru and other members of the Councils, and Carnot and Barthélemy from among their own body. Our hero, who had himself concerted but not carried out some such Coup d'État with the Directors a few months before, received the news when already struck down by the internal disease which a few weeks afterwards carried him off in the prime of life, 19 September 1797 He had judged a Coup d'État necessary to maintain the principles of the Revolution. His premature death leaves unsolved a question which naturally arises, what would he have thought, and what would he have done in the presence of the Coup d'État of the 18 Brumaire, year VIII (9 Nov. 1799), which established the Consulate and preluded the Empire? Would he, like Barras, have succumbed to the rising genius of Napoleon, or would the Republic have found in him one who could check even that imperious nature. We can not say, but M. de Bonnechose will have told us his eloquent story in vain if we do not feel that, while Hoche might possibly have played the part of a Cromwell, he could never have stooped to the selfish aggrandizement of a Napoleon.

Coup d'État of the 18th Fructidor.

The Descent upon Ireland. 1796.

In 1789 not only Ireland, but Great Britain, contained some elements of a possible Revolution. Pitt's Government persistently repressed all popular

movements. There was considerable distress and discontent, and there was no prospect of immediate redress of grievances nor of gradual Reform, while at least one branch of the Service, the Navy, could not be trusted. Events in France naturally had their influence on England as well as upon the rest of Europe. Pitt and the Tories honestly feared the French on account of their propagandism of the New Gospel, which was to regenerate the world and abolish kings. Trees of Liberty were actually planted in Dundee, Sheffield, and other large towns; Societies were formed which sent congratulations to the Convention upon various occasions; a Convention was even started in England itself. If Pitt and his party exaggerated the importance of these turbulent elements in the nation and made them the excuse for refusing all Reform, it is no wonder that the French also believed that they had only to land an army in England for the population to rise and join them. They did not know how small a proportion of the nation really sympathized with them, nor how strong the wealthy middle classes and the landed interests were, rendering a revolution which should touch property, or seriously affect the land, an impossibility. The story of the landing of the Legion of the Franks reads like a burlesque. Lord Cawdor with a body of militia, and it is said a few old Welsh women in red cloaks, made it prisoner, and the rabble of which it was composed was ignominiously shot back into France, as being more dangerous to its friends than its foes. But in Ireland the state of affairs was very different, and strange as it may seem, had the storm not scattered Hoche's expedition, or had he afterwards effected his landing in Bantry Bay, England would have had to deal with an insurrection which would have tried all her resources before it was extinguished. There was in Ireland, first of all, an oppressed nationality ever ready to seek to regain by force the lands which the invading English had occupied; next there was the proscribed and oppressed creed of the Roman Catholics; thirdly, there were the discontented Presbyterians of Ulster, bitter foes of the domineering Church of the small minority, the Established Church of Ireland; fourthly, there was a political party of Whigs who desired a separation from England.

It was not possible that all these Elements should unite, or at any rate that they should unite for long, but in 1796 there was a temporary coalition of three of them, and it was in this year that Hoche made his attempt. Wolfe Tone, a free thinker of Dublin, managed to combine the White Boys of Munster, a body of peasants whose chief aims were agrarian, and the Defenders, a Catholic Society, with the discontented Orangemen of Ulster, who were Presbyterians. Their other leader was Lord Edward Fitzgerald, who is said to have visited Hoche, and suggested the expedition of which M. Bonnechose has recounted the failure. The result of Wolfe Tone's conspiracy, which was organized in 1794, was two years and a half of smouldering rebellion, just kept in abeyance by Lord Camden's judicious moderation, during the course of which, as was to be expected, the Orangemen fell out with the Defenders and rallied to the Government, but still left a most formidable body of insurrectionists. In 1796 the good fortune of England frustrated the intended assistance of the French, and in the next year General Lake successfully disarmed Ulster. He was ordered to perform the same duty in the South. Then, on the 23rd of May, 1798, came the actual outbreak. The English Government was well informed, and Fitzgerald was arrested, after being mortally wounded, on the 21st. On the 21st of June Lake utterly routed the rebels and took their camp on Vinegar Hill in Wexford. French help had failed the Irish in 1796. In 1798 it came, but too late. General Humbert (see p. 68) landed 800 men on the 22nd of August at Killala in Mayo, and scattered in an engagement, often called the Castlebar Races, a body of 3000 militia under Lake. He soon after, however, had to surrender to Lord Cornwallis, who had succeeded Lord Camden as Viceroy. Admiral Warren defeated and destroyed the ships which were bringing reinforcements to Humbert, and captured Wolfe Tone, who committed suicide during his trial. The rebellion was at an end, and in 1800 the Bill for the complete Union of Ireland with Great Britain was bribed through the venal Parliament at Dublin at a cost of £1,260,000.

TABLE OF EVENTS.

TABLE OF EVENTS.

		Dates in Republican Calendar.
June 24, 1768.	*Birth of Hoche.*	
May 6, 1789.	Meeting of the States General which proclaims itself the National Assembly.	
June 20, ,,	The Sitting in the Jeu de Paume.	
July 14, ,,	Fall of the Bastille.	
Aug. 4, ,,	Abolition of the Ancien Régime.	
Oct. 5, ,,	March of the Women to Versailles.	
	The Court go to Paris.	
July 14, 1790.	Fête of the Federation in the Champ de Mars.	
April 2, 1791.	Death of Mirabeau.	
June 20, ,,	Flight of the King.	
Oct. 1, ,,	Legislative Assembly.	
Aug. 27, ,,	Declaration of Filnitz.	
March, 1792.	The Girondins in power.	
	War with Austria, Prussia and the Empire.	
Aug. 10, ,,	The Mob attack the Tuileries. Massacre of the Swiss Guards.	
Aug., ,,	Prussia and Austria invade France. Longwy and Verdun are captured.	
Sep. 2—6 ,,	Murder of the Royalists in the Prisons of Paris.	
Sept. 22, ,,	The Convention. The Republic proclaimed.	1 Vendémiaire, An I.
Sept. 30, ,,	Victory of Valmy.	
Nov. 8, ,,	Victory of Jemmapes.	
Jan. 21, 1793.	Execution of the king.	
	The Coalition. Austria, Prussia, the Empire, England, Spain, Holland, the Pope.	
March 8, ,,	Defeat of Dumouriez at Neerwinden. He turns traitor.	
May 31 and June 2, 1793.	Fall of the Girondins. The Terror begins.	

			Dates in Republican Calendar.
July 14,	1793.	Assassination of Marat by Charlotte Corday.	
Oct. 16,	,,	Execution of Marie Antoinette.	
Oct. 23,	,,	*Hoche made General for his defence of Dunkirk.*	
Dec.	,,	'Guillotine en permanence' in Paris and the Provinces.	
Nov.–Dec.	,,	Campaign on the Rhine.	
		Hoche's Victory of Wissembourg, Dec. 26.	
Dec. 19,	,,	Defeat of the Vendéens at Savenay.	
Feb.	1794.	*Marriage of Hoche. He is arrested and imprisoned until 10th Thermidor.*	
April,	,,	Fall of Danton.	
June 28,	,,	Victory of Fleurus.	
July 27,	,,	Fall of Robespierre. End of the Terror.	9, 10 Thermidor, An III.
	1795.	Spain and Prussia make Peace.	
July 21,	,,	Quiberon.	
Sep.	,,	Constitution of the year III.	
Oct. 25,	,,	The Sections rise against the Convention. "The Whiff of Grapeshot".	13 Vendémiaire, An IV.
Oct. 28,	,,	The Directory.	
	1796.	Campaigns of Bonaparte in Italy, of Jourdan and Moreau in Germany.	
		Pacification of Vendée by Hoche.	
Dec.	,,	Hoche's Expedition to Ireland.	
Jan.	1797.	*Hoche in command of the army of the Sambre-et-Meuse.*	
April, 18,	,,	Preliminaries of the Peace of Campo Formio (1798).	
Sep. 4,	,,	Coup d'État.	18 Fructidor, An V.
Sep. 19,	,,	*Death of Hoche.*	
	1798.	Bonaparte's Expedition to Egypt.	
Nov. 9,	1799.	Coup d'État of Bonaparte leading to the Consulate.	18 Brumaire, An VIII.

PR

LAZAR
1768.
foncti
mour
de lég
en aff
Le je
exerci
et ga
oncle
Laye.
notio
acqui
L
méra
solda
livre
entre
les t
recru
dans
incor

BIOGRAPHIE

DE

LAZARE HOCHE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

PREMIÈRE JEUNESSE. — HOCHE AUX GARDES FRANÇAISES.

LAZARE HOCHE naquit à Versailles, le 24 juin de l'année 1768. Son père, ancien soldat, remplissait les humbles fonctions de gardechenil dans la vénerie du roi; sa mère mourut deux ans après sa naissance. Une tante, marchande de légumes à Versailles, faubourg de Montreuil, prit l'enfant en affection et donna des soins à son éducation première. Le jeune Hoche se fit remarquer de bonne heure dans les exercices et les jeux de l'école, entre les enfants de son âge et gagna, par sa gentillesse et sa vivacité, le cœur de son oncle maternel, l'abbé Merlière, curé à Saint-Germain en Laye. Celui-ci lui donna quelques leçons; il ajouta des notions élémentaires de latin aux premières connaissances acquises à l'école, et le fit enfant de chœur dans son église.

Lazare Hoche avait quinze ans lorsqu'il obtint un surnumérariat dans le service des écuries royales: mais il était soldat d'instinct, il avait l'esprit actif et entreprenant; un livre de voyages éveilla en lui le goût des aventures et des entreprises lointaines, il voulut s'engager, à seize ans, dans les troupes coloniales, mais il fut trompé par un sergent recruteur; et lorsqu'il pensait avoir contracté un engagement dans un régiment destiné aux Grandes-Indes, il se trouva incorporé, sans le savoir, dans les gardes françaises.

Intelligent et adroit, il suffit d'un mois au jeune Hoche pour passer du maniement de l'arme à l'exercice des manœuvres. Il fit des progrès aussi rapides dans l'estime de ses chefs et de ses camarades, il captivait déjà les cœurs par
5 son caractère bienveillant, droit et généreux, en même temps qu'il attirait les regards par sa taille élégante et haute, par la beauté de ses traits que relevait encore un air noble et martial, et à peine comptait-il une année de service quand les grenadiers de son corps, caserné à Paris, exprimèrent
10 le désir de l'avoir pour camarade. Leur demande fut accueillie et Hoche prit rang parmi eux.

On était en l'année 1785, et déjà l'on sentait de toutes parts les approches du grand mouvement politique et social qui devint la Révolution française, et dont le premier, le
15 meilleur et le plus durable résultat peut-être, fut de détruire partout les priviléges, de renverser les obstacles qu'opposait au mérite personnel l'obscurité de la naissance ou le défaut de fortune. Sorti des derniers rangs, mais digne de s'élever au premier par son intelligence et son grand cœur, Hoche
20 salua avec enthousiasme les approches d'une révolution qui promettait de donner libre carrière pour se produire au talent et au génie. Il déplorait son défaut d'instruction, il savait tout ce que celle-ci apporte de secours et de force aux qualités personnelles, et il était en état de comprendre com-
25 bien la culture de l'intelligence facilite à l'homme ses progrès dans l'ordre moral et répand de charme dans toute son existence: il brûlait donc de s'instruire, mais il manquait de livres, sa paye modique fournissait à peine à ses besoins matériels le strict nécessaire. Les ressources que ne lui
30 fournissait point son pécule de soldat, il les trouva dans un usage toléré au sein du corps d'élite auquel il appartenait: le régiment des gardes françaises, créé en 1563 et formant depuis deux siècles la garde du roi, était considéré comme le premier régiment de France. Il jouissait de divers privilé-
35 ges, ne recevait dans ses rangs que des Français, et tenait garnison à Paris. Les soldats avaient la permission d'ajouter à leur paye en exerçant dans la ville divers métiers, et les rapports intimes et journaliers qu'ils entretenaient ainsi avec les habitants contribuèrent puissamment à les gagner,
40 dès le début de la Révolution, à la cause populaire. Hoche,

plus que tout autre, se montra ingénieux à multiplier les moyens d'employer utilement ses loisirs : en hiver il brodait des bonnets de police et des vestes ; en été il parcourait la campagne autour de Paris, demandant de l'emploi aux jardiniers, puisant de l'eau, arrosant et bêchant pour eux. Avec ses profits, il achetait des livres; mais il lui était difficile de mettre beaucoup de choix dans ses acquisitions. Les histoires des républiques de la Grèce et de Rome ; les paroles et les actes de leurs grands hommes, cités alors à tout propos dans les écrits du jour, et beaucoup d'ouvrages de polémique courante empreints de l'exaltation du moment lui tombèrent dans les mains : ils ajoutèrent à ses connaissances d'une façon quelquefois plus indigeste que profitable et excitèrent encore davantage son enthousiasme pour les théories nouvelles et pour la cause révolutionnaire.

Cependant une louable ambition, secondée par une volonté ferme, par l'esprit d'ordre et de travail, et par un sens profond du devoir, stimulait son ardeur; mais il n'avait point acquis encore un suffisant empire sur lui-même : violent et emporté, sa fougue du moins prenait le plus souvent racine dans des sentiments honnêtes et généreux qui plus tard mieux réglés devinrent des vertus, et c'était surtout en croyant défendre l'intérêt de la justice et de l'humanité qu'il se laissait entraîner au delà des bornes. Hoche avait en horreur la délation et la perfidie : pour ces causes, un caporal de son régiment s'était rendu odieux à ses camarades, et il était en même temps redouté de tous pour sa grande habileté à l'escrime. Hoche le provoqua en duel, reçut de lui un coup de sabre qui lui partagea le front, et lui enfonça son arme dans le corps jusqu'à la garde.

Une autre fois, un de ses plus braves camarades et son ami ayant été tué dans une rixe populaire, Hoche, brûlant de le venger, courut au logis du meurtrier, et ne le trouvant pas, il saccagea sa maison. L'affaire fut envenimée : Hoche, traduit en jugement et condamné à une détention rigoureuse, fut tenu au cachot trois mois, privé d'air et de jour, nourri au pain et à l'eau, sans habits de rechange. Il en sortit, les vêtements en lambeaux, rongé de vermine, exténué, demi-mort. Il dédaigna, un peu plus tard, de tirer une facile vengeance de celui dont le rapport exagéré avait provoqué

un châtiment si cruel, et il se montra aussi prompt à oublier ses propres injures qu'à venger celles d'autrui.

Ces infractions à la discipline contribuèrent sans doute autant que sa grande jeunesse à rendre, au début, son avancement lent et difficile. Il comptait cinq ans de services lorsque s'ouvrit la célèbre année 1789, et il était encore simple grenadier aux gardes françaises. Quelques mois plus tard, il fut fait caporal. Déjà il était remarqué de tous par sa tenue parfaite, par sa haute stature, par sa démarche militaire et son air martial que relevait encore la cicatrice qui partageait son front. Comme il défilait dans une revue, en tête de son escouade, une femme de haut rang, arrêtant sur lui ses regards, s'écria: Quel beau général on ferait de cet homme! Les événements allaient faire, d'une exclamation irréfléchie, une parole prophétique, et ce qui eût paru tout à fait improbable et même impossible lorsqu'elle fut prononcée, devint bientôt une réalité, un témoignage éclatant, entre tant d'autres signes extraordinaires, d'une révolution profonde accomplie dans les mœurs et d'une complète rénovation sociale.

II.

Causes et préludes de la Révolution française. — Bastille. Journées d'octobre.

Pour bien apprécier, à cette époque et dans la suite, le caractère et la conduite de Hoche au début de la Révolution, il est indispensable d'exposer brièvement, mais avec précision, le principal objet de cette grande crise qui transforma si profondément la société française, et dont les résultats se firent sentir dans les contrées les plus reculées de l'Europe.

Ses auteurs voulaient la réforme d'innombrables abus nés du régime féodal, du pouvoir absolu de la couronne et de l'inégale répartition des charges publiques: ils demandaient l'égalité civile et la participation du pays à l'établissement des impôts et à la confection des actes législatifs. Ces résultats étaient désirés de la portion la plus éclairée de

la noblesse, de la majorité du clergé, et surtout de la bourgeoisie et des classes ouvrières : ils ne pouvaient cependant être obtenus sans heurter de nombreux préjugés, sans blesser une foule d'intérêts, ni sans déraciner violemment des habitudes invétérées et des usages séculaires dans lesquels le roi, sa famille, sa cour et une très-grande partie des privilégiés voyaient des droits acquis et les seules garanties possibles d'un gouvernement sage et régulier.

D'autre part, une multitude d'écrits célèbres avidement lus avaient fait pénétrer les nouveaux principes de régénération politique et sociale fort avant au sein des masses. Ces publications, tout en s'adressant à la raison publique et aux sentiments généreux, avaient éveillé aussi de dangereux instincts, des passions aveugles et violentes, surexcitées par le souvenir de longues souffrances, et que les lumières de l'expérience ne pouvaient encore ni diriger ni contenir. À force d'entendre chaque jour déclamer contre les lois en vigueur, contre les priviléges et les autorités établies, et revendiquer pour tous, des libertés, des droits, des pouvoirs, il était impossible qu'une multitude d'hommes ne fussent bientôt portés à confondre leurs droits avec leurs désirs, la liberté avec la licence, l'horreur de l'oppression avec la haine de toute discipline, et il était à prévoir qu'il naîtrait d'une situation si complexe de grands périls et des difficultés sans nombre. Ces prévisions furent de beaucoup dépassées par les faits.

Des prétentions exagérées, des actes imprudents et des excès coupables provoquèrent de la part de la cour une réaction violente. L'Assemblée nationale et constituante, formée des députés de tous les ordres et convoquée en mai 1789, avait été graduellement conduite à s'emparer de presque tous les pouvoirs; après avoir beaucoup fait pour répondre aux vœux du pays et aux nécessités de la situation, elle prit plusieurs résolutions téméraires et funestes et voulut que tous ses actes fussent indistinctement acceptés et sanctionnés par la couronne. Le roi Louis XVI avait le premier donné l'exemple des sages réformes; ses aspirations étaient pures, son cœur honnête et bon, mais il manquait de lumières, il était faible, irrésolu, et cédait facilement à des impulsions contraires. Après avoir fait beaucoup de con-

cessions qu'il jugeait opportunes et compatibles avec sa dignité, il s'effraya d'exigences nouvelles qui lui parurent en opposition avec son devoir de roi et essaya de lutter contre la violence du torrent révolutionnaire : il ouvrit l'oreille aux ressentiments et aux plaintes des membres de sa famille, des courtisans et des privilégiés violemment dépossédés ; et croyant voir la France en péril avec son trône, il eut recours à la force militaire pour défendre les restes d'un pouvoir sapé déjà dans ses fondements : des régiments furent appelés à Paris et à Versailles.

La bourgeoisie et les meneurs de l'Assemblée nationale firent appel aux passions populaires et opposèrent à la menace des baïonnettes l'insurrection de la multitude. Les grandes questions qui agitaient les esprits sortirent alors des débats pacifiques pour être livrées à l'arbitraire, à la force aveugle et brutale : de là surgirent de grands excès, des crimes odieux, la guerre civile et toutes ses fureurs.

Le premier essai que la multitude fit de ses forces fut l'attaque de la Bastille, forteresse redoutable, située à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine : c'était là qu'étaient renfermés, depuis des siècles, sur un simple ordre royal, ou lettre de cachet, la plupart de ceux que le roi ou ses ministres jugeaient opportun d'arrêter et de retenir captifs en les dérobant à la justice des tribunaux ordinaires légalement institués. La Bastille, pour cette cause, était regardée, non sans raison, comme le monument d'un âge barbare, comme la citadelle du despotisme. Paris, dans les premiers jours de juillet 1789, avait été le théâtre de rixes sanglantes entre le peuple et la troupe ; le peuple demanda des armes, pilla l'arsenal des Invalides, forgea des piques et, dans la matinée du 14, au cri de : *À la Bastille ! à la Bastille !* une immense colonne populaire courut attaquer cette forteresse occupée par une faible garnison de Suisses et d'invalides.

L'attaque aurait échoué si trois cents gardes françaises ne l'eussent secondée. Ils accoururent avec des canons et marchèrent à la tête des colonnes. La Bastille fut prise et des assassinats souillèrent la victoire populaire.

Une partie seulement des gardes françaises avait été entraînée dans l'insurrection de la multitude : Hoche fut de ceux qui demeurèrent fidèles au drapeau. Caserné dans la

rue Verte avec quelques conscrits formant le dépôt de son bataillon, il ferma la grille de son quartier, fit de grands efforts pour empêcher qu'elle ne fût forcée et défendit contre les assauts de la populace déchaînée, les canons confiés à sa garde.

Les gardes françaises furent licenciés après la chute de la Bastille et répartis dans les compagnies soldées de la garde nationale pour servir sous les ordres du général La Fayette. Hoche y entra, et il était sergent-major d'une de ces compagnies à l'époque des sinistres événements provoqués par l'arrivée de nouveaux régiments appelés à Versailles dans les premiers jours d'octobre 1789. Une fête avait été donnée aux officiers de ces corps par leurs camarades dans la grande salle de spectacle du Château: le roi et la reine tenant le jeune dauphin dans ses bras, parurent dans cette réunion bruyante; leur vue excita des cris d'enthousiasme: des cocardes blanches furent distribuées et l'on prétendit que les emblèmes tricolores et populaires avaient été foulés aux pieds. Le bruit de ce banquet se répandit dans Paris et y produisit une fermentation extrême; l'arrivée des régiments, leurs dispositions hostiles, la crainte des complots de la cour et surtout la disette firent éclater un soulèvement redoutable. Une fille sans mœurs, Théroigne de Méricourt, donne le signal, le 5 octobre, en parcourant les rues avec un tambour; une horde de femmes la suit en demandant du pain et en poussant d'affreuses vociférations. Autour d'elles accourt de toutes parts une multitude furieuse; c'est sur Versailles que veut marcher cette foule désordonnée et un nommé Maillard, ancien huissier, offre de l'y conduire. Retenue pendant sept heures par La Fayette, elle part enfin et jette l'épouvante dans Versailles. Un premier engagement avait eu lieu entre les gardes du corps et cette foule désordonnée, quand La Fayette arrive pour la contenir, à la tête de la garde nationale parisienne; sa présence ramène la sécurité et aux approches de la nuit le calme se rétablit. Tandis que chacun se livre au sommeil, quelques hommes du peuple trouvent une des grilles du Château ouverte; ils entrent en appelant leurs camarades; l'alerte est donnée et un combat s'engage entre eux et les gardes du corps de service dont plusieurs se font tuer héroïquement à leur

poste en criant : *Sauvez la reine !* Marie-Antoinette, avertie du péril, s'élance de son lit et se réfugie auprès du roi. La Fayette vole à leur secours ; il pénètre avec ses officiers et quelques grenadiers de la garde nationale soldée dans la royale résidence envahie : le sergent-major Hoche était parmi eux, il contribua à repousser les envahisseurs : sa conduite fut remarquée, et le général lui donna des louanges[1].

Hoche cependant, nous l'avons vu, avait embrassé avec ardeur les principes d'une révolution qui supprimait les priviléges et abaissait les obstacles devant le mérite : mais son bon sens, ami de l'ordre et de la discipline, répugnait à l'anarchie et aux fureurs démagogiques : ses vives sympathies pour la cause de l'égalité civile et de la liberté ne l'avaient dépouillé ni de sa droiture, ni de son respect, ni de sa pitié, et il avait vu un abominable attentat dans la violation de la royale demeure par la populace. Hoche d'ailleurs avait un sentiment profond de l'honneur et du devoir : il se souvint, le 6 octobre comme au 14 juillet, que la vraie place du soldat est en face de l'émeute et non au milieu d'elle, que son honneur consiste à garder sa consigne et son drapeau, et que si, en des cas extrêmes, il peut briser son épée, il lui est toujours interdit de la tourner contre ceux qui la lui ont confiée pour les défendre. Il se sentait la force de grandir par ses services, d'acquérir tous les grades par des voies légitimes ; il eût rougi de s'élever par la révolte ou par la trahison.

III.

Progrès de la Révolution.—Premières défaites et victoires. — Hoche à l'armée des Ardennes.

Louis XVI et sa famille avaient été conduits à Paris entre les piques de la multitude qui avait envahi leur palais à Versailles dans les journeés du 5 et du 6 octobre : il vivait au palais des Tuileries, plus prisonnier que roi, sous l'étroite surveillance de la garde nationale parisienne, contraint à sanctionner une série de mesures en opposition

[1] *Mémoires de La Fayette*, tome II., second récit des événements d'octobre.

avec sa conscience, et la Révolution suivait son cours. Révolution sociale autant que politique, elle menaçait en Europe comme en France tous les intérêts liés à l'ancienne constitution féodale de la société. Les princes français et les émigrés répandus dans les cours étrangères, les remplissaient de leurs plaintes et aussi de leurs terreurs et de leurs espérances. Ils montraient tous les rois atteints ou menacés en la personne de Louis XVI et la France gémissant sous la tyrannie de quelques démagogues, et ils promettaient témérairement un soulèvement général de la nation en faveur du roi si les armées étrangères franchissaient les frontières du royaume.

Ainsi fut préparée en 1791 la première coalition entre les souverains allemands qui compromirent Louis XVI en proclamant la solidarité de leur propre cause avec la sienne et rendirent sa situation plus périlleuse et plus cruelle.

Après une malheureuse tentative de la famille royale pour gagner la frontière et son arrestation à Varennes, la déchéance du roi fut proposée: mais l'Assemblée constituante repoussa la motion comme inconstitutionnelle: elle força le roi à garder sa couronne, elle le scella sur son trône, et, en même temps, elle lui enleva tout pouvoir, tout moyen de régner.

Déjà les Prussiens avançaient, nos armées reculaient devant eux et la France était entamée. À chaque progrès de l'ennemi répondait, au sein de la multitude dans Paris, un surcroît de fureur contre le roi et la reine, trop malheureux et trop menacés pour n'être pas soupçonnés de complicité secrète avec ceux qui s'annonçaient comme marchant à leur délivrance, et accusés, non sans fondement, d'entretenir des relations avec les princes de leur famille armés pour leur cause. Déjà la populace dont d'ardents démagogues entretenaient la fureur, faisait la loi à la Commune ou municipalité de Paris, et dominait l'Assemblée: au 20 juin 1792, elle fit irruption aux Tuileries et abreuva le roi d'outrages; au 10 août, elle renversa le trône en égorgeant ses défenseurs: Louis XVI et sa famille furent incarcérés au Temple. Cependant l'ennemi avançait toujours: Longwy fut pris et Verdun investi. Le courroux populaire ne connut plus de bornes; il s'enflamma contre

les nobles et les prêtres suspects de former des vœux pour le succès des armées étrangères. Plusieurs milliers d'infortunés, appartenant aux anciens ordres privilégiés, furent arrachés de leur domicile et entassés pêle-mêle dans les
5 prisons de Paris. Le 2 septembre enfin, jour d'exécrable mémoire, la plus vile populace, encouragée par le concours des autorités municipales et par la complicité tacite du ministre de la justice Danton, se rua sur les prisons et massacra presque tous les prisonniers avec une épouvantable
10 barbarie.

Mon but n'est pas de raconter ici les scènes sanglantes de nos troubles civils auxquels Hoche, à cette époque, demeura complétement étranger; il m'a fallu cependant rappeler en peu de mots ce qui était indispensable à dire pour
15 faire comprendre la situation générale du pays au moment où son héroïque figure commence à paraître dans la grande lutte entre l'Europe et la France envahie.

Les armées étaient alors l'asile de toutes les gloires de la patrie. Dans aucune autre classe de la nation le senti-
20 ment de l'égalité ne fut plus pur, parce qu'il n'y en avait aucune où il s'unît mieux à la plus stricte équité, et qu'il était naturel et juste que la patrie se montrât reconnaissante et généreuse envers ceux qui donnaient leur sang pour elle. Là, le pur enthousiasme de la liberté était entretenu dans
25 les cœurs comme aux premiers jours, parce qu'aux armees l'idée de la liberté s'alliait heureusement avec celle de l'affranchissement du sol national: cette idée, réveillant les sentiments les plus généreux, n'avait encore rien perdu de son prestige, et elle fit sur nos frontières ce qu'elle a fait
30 partout, elle enfanta des prodiges d'héroïsme et de dévouement. L'amour de la liberté ainsi confondu avec le patriotisme, fut exalté encore davantage dans l'âme des soldats par l'abolition des servitudes féodales qui avaient pesé d'un poids si lourd sur leurs familles, et, lorsqu'au chant terrible
35 de *la Marseillaise*, ils se ruaient sur les armées de l'Europe soudoyées par les rois, ils croyaient bien véritablement courir, non-seulement au secours de la patrie menacée, mais aussi à la délivrance des peuples encore soumis au joug féodal et qu'ils nommaient leurs frères. Voilà pour-
40 quoi la Révolution, malgré tant de violences et de crimes,

demeura toujours populaire dans nos armées rajeunies composées de volontaires; et c'est ainsi, qu'après de premiers échecs, elles devinrent invincibles.

Ces échecs étaient inévitables au début de la Révolution. Les officiers, appartenant alors, la plupart, à l'ancienne noblesse, ils formaient une classe distincte de celle des soldats, et il y avait dans l'armée deux castes divisées d'intérêts et d'opinions: le chef se défiait des soldats, le soldat n'avait aucune confiance dans ses chefs, de là une complète désorganisation en face de l'ennemi et de nombreux revers. Beaucoup d'officiers avaient déjà quitté leurs régiments pour suivre les princes dans l'émigration: une foule d'autres les imitèrent dans la suite ou furent expulsés par leurs soldats: ils furent remplacés dans tous les grades, depuis le sous-lieutenant jusqu'au général, par des hommes sortis des rangs, et ceux des anciens officiers généraux, nobles la plupart, qui conservèrent leurs commandements, La Fayette, Beurnonville, Custine, Biron, Dumouriez, Kellermann, avaient tous adopté les principes de 1789, et continuèrent à servir avec ardeur et dévouement la cause révolutionnaire. L'harmonie commença donc à se rétablir entre les chefs et les soldats, et nos armées remportèrent alors leurs premières victoires.

Elles avaient vaincu sous Kellermann à Valmy, sous Custine à la frontière du Rhin, sous Dumouriez à Jemmapes; la Belgique était conquise et l'ennemi repoussé sur tous les points, lorsque le supplice de Louis XVI, l'un des princes les plus vertueux qui aient honoré le trône, et que la constitution déclarait inviolable, excita au plus haut degré l'horreur publique, enleva à la Révolution une foule de cœurs qui lui étaient jusque-là demeurés dévoués, et décupla le nombre de ses ennemis en Europe et en France. Ce funeste résultat de l'attentat du 21 janvier est selon moi le plus irrécusable argument contre une doctrine perverse qui pose en principe que les actes violents et criminels des terroristes étaient indispensables pour assurer le triomphe de la Révolution française: on n'a jamais fait à celle-ci un tort plus grave, une plus cruelle insulte qu'en supposant que les grandes idées et les nobles sentiments dont s'inspirait à son début l'Assemblée constituante aient été, quatre ans

plus tard, sans cause sérieuse, complétement éteints dans les âmes, et à ce point oubliés, qu'il fût nécessaire de suppléer en 1793 par la Terreur à l'élan et à l'enthousiasme généreux de 1789. S'il est vrai cependant, s'il est im-
5 possible de nier qu'on obtint par elle des ressources que le dévouement n'aurait plus données, il n'est pas moins vrai et il importe de dire que la cause de la Révolution avait été déjà compromise et perdue aux yeux de la masse des honnêtes gens par beaucoup d'excès et de crimes commis
10 en son nom et entre lesquels le supplice de Louis XVI fut le plus odieux. L'indignation qu'il inspira multiplia les dangers autour de la Convention nationale, et elle fut ainsi entraînée dans une voie nouvelle de violences et de fureurs où il lui devint chaque jour plus difficile de s'arrêter. La
15 coalition précédente n'avait rallié contre nous que deux ou trois puissances; mais, après l'attentat du 21 janvier, l'Europe indignée prit les armes d'un accord unanime. La Révolution compta pour ennemis déclarés l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, toute la Confédération germanique, Naples, le
20 Saint-Siége, puis la Russie, et presque en même temps la Vendée se leva menaçante et terrible : il fallut combattre, outre l'ennemi intérieur, trois cent cinquante mille hommes des meilleures troupes de l'Europe qui s'avançaient sur toutes les frontières de la France.

25 Le premier effort de cette coalition formidable tomba sur l'armée des Ardennes dont le général en chef, Dumouriez, était alors en Hollande: elle était, en son absence, commandée ainsi que l'armée du Nord, par le général Miranda, et elle occupait des cantonnements d'hiver sur la rive droite
30 de la Meuse au-dessus de Liége. Les Autrichiens avaient repris l'offensive : ils surprirent et attaquèrent en mars 1793, à Altenhowen, les divisions françaises qui, sous les ordres du général Le Veneur, investissaient Maëstricht, les mirent en déroute et les forcèrent à lever le siége de cette place :
35 c'est alors que Hoche apparaît pour la première fois dans l'histoire. Nommé lieutenant, puis bientôt après capitaine au 58e régiment d'infanterie, il s'était déjà fait remarquer par le général Le Veneur, qui avait su apprécier son activité, son intelligence et son courage, et il fut chargé de protéger
40 dans cette journée désastreuse, l'évacuation des magasins et

de l'artillerie sous le feu de l'ennemi. Hoche exécuta cette opération avec audace et bonheur. Grâce à lui, tout le matériel fut sauvé et les Autrichiens ne purent s'emparer d'un seul canon. Le général Le Veneur donna les plus grands éloges au jeune capitaine qui avait si vaillamment et si heureusement exécuté ses ordres : il le prit pour aide de camp et se l'attacha pour la vie.

Dumouriez cependant était accouru de Hollande et avait arrêté la retraite de son armée: reprenant à son tour l'offensive, il marcha aux Autrichiens, livra bataille et fut battu, le 18 mars, à Nerwinde. Hoche se distingua entre tous dans cette journée et dans les suivantes, à Vertrich et à Blangen. Couvrant la retraite au passage de la Dyle en avant de Louvain, il lutta sans relâche avec une obstination indomptable. Il eut deux chevaux tués sous lui et continua de combattre, ralliant à pied les troupes et les ramenant sans cesse à l'ennemi. Il rejoignit ensuite son général, qui s'établit sur la frontière, au camp de Maulde. En récompense de sa glorieuse conduite, Hoche fut nommé adjudant général, chef de bataillon, avancement bien mérité, mais que sa modestie refusa pour rester aide de camp du général Le Veneur, qui lui témoignait autant d'estime que d'amitié.

Le général comte Le Veneur était du nombre de ces hommes d'élite qui, appartenant à l'aristocratie française, avaient adopté, par conscience et avec conviction, les principes fondamentaux de la Révolution. L'état politique de la France aux approches de 1789 ne lui avait paru en rapport ni avec sa civilisation ni avec ses lumières: l'autorité royale, durant plusieurs siècles, avait renversé ou considérablement affaibli toutes les barrières que lui opposaient les États généraux et provinciaux, les parlements et les libertés communales : le pouvoir du monarque, limité en principe, était de fait devenu absolu, et le gouvernement de la France, contenu seulement par les mœurs, était devenu presque semblable à celui des sultans.

Après le règne déplorable de Louis XV, durant lequel le pays fut humilié devant l'Europe et ruiné à l'intérieur, le comte Le Veneur crut, avec les hommes les plus éclairés de son temps, que l'heure était venue pour la nation d'intervenir dans la conduite de ses affaires; il reconnaissait d'autre

part qu'il y avait de grands abus à réformer; il trouvait peu équitables les obstacles opposés par les institutions traditionnelles et par les priviléges à la libre concurrence, à l'essor des forces individuelles, et son cœur fut d'accord avec son intelligence pour adhérer au grand principe de l'égalité de tous devant la loi. Le privilége de la naissance et la voix de l'intérêt personnel n'étouffaient pas dans son âme le cri de l'équité naturelle et du patriotisme: il applaudit au mouvement généreux qui entraîna les députés d'une partie de la noblesse et du clergé à faire, le 4 août 1789, dans l'Assemblée constituante, le sacrifice de leurs priviléges et de leurs droits féodaux, et les crimes commis plus tard au nom de la liberté, les forfaits qui déshonorèrent la cause de la Révolution, tout en pénétrant son âme de la plus vive douleur, n'altérèrent jamais son inébranlable conviction dans l'équité des grands principes proclamés au début de cette crise redoutable. Après la déchéance du roi, au 10 août, après son supplice même en janvier 1793, le comte Le Veneur ne déserta point son poste sur la frontière, en face des Autrichiens, et il crut de son devoir, aussi longtemps que l'épée ne serait pas arrachée de ses mains, de la conserver pour la tourner contre les envahisseurs de son pays.

Tels étaient aussi les sentiments de son jeune aide de camp; mais, dans l'âme ardente et toute républicaine de Hoche, ils existaient avec l'effervescence de la jeunesse, avec l'exaltation et l'emportement de la passion. Hoche aimait avec transport une cause au triomphe de laquelle tout son avenir semblait attaché, et une transformation sociale qui lui permettrait d'atteindre aussi haut qu'il se sentait appelé par ses talents. Le comte Le Veneur avait noblement et courageusement fait le sacrifice de ses priviléges sur l'autel du patriotisme et de la liberté, et le même feu qui avait consumé tous ses titres avait allumé toutes les espérances de Hoche et donné des ailes de flamme à son génie. De là, dans ses manières comme dans son langage, une fougue, un emportement de républicanisme dont aurait pu quelquefois s'offenser un chef appartenant à l'ancien ordre de la noblesse, s'il eût été moins bienveillant ou moins sage; mais le comte Le Veneur, à travers toute cette effervescence de jeune homme, avait reconnu le héros: la loyauté de Hoche,

sa probité, son désintéressement et son ardent patriotisme avaient captivé son général et touché son cœur: l'ambition lui vint d'aider la nature à former un grand homme pour la patrie, d'achever l'éducation de son jeune aide de camp, de lui donner tout ce qui lui manquait en expérience, en usage du monde et dans l'art difficile de gouverner les hommes en se possédant soi-même. C'est ainsi qu'il l'initia aux délicatesses d'une société choisie que Hoche n'avait jamais connue, il polit ses manières, épura son langage, dirigea ses lectures, et fit naître pour lui-même dans le cœur du jeune homme une affection reconnaissante et filiale qui ne s'éteignit qu'avec sa vie. Deux ans plus tard, au milieu de ses premiers succès et lorsque l'aide de camp eut été élevé au-dessus de son ancien général et commanda nos armées, les mêmes relations subsistèrent entre eux: Hoche continua de prêter une oreille docile à celui qu'il nommait son second père, qui blâmait le ton soldatesque de sa correspondance, de ses ordres du jour et de ses rapports, et l'exhortait à donner à son langage ce caractère de dignité simple et naturelle empreint dans son attitude et dans toute sa personne. Ainsi s'établit entre ces deux hommes un commerce touchant qui ne fait pas moins honneur à l'élève qu'au maître: celui-ci avait l'âme trop haute pour donner accès à la jalousie; une déférence tendre et respectueuse ne coûtait rien à l'autre, et la reconnaissance n'était pas un fardeau pour son cœur magnanime.

Ils étaient ensemble au camp de Maulde, lorsqu'on y apprit la défection de Dumouriez (mars 1793). Celui-ci imputait aux jacobins ses derniers revers; il avait en horreur les violences de la Convention et la tyrannie de la Commune de Paris, et parlait hautement de se rendre dans la capitale et d'y rétablir le gouvernement monarchique. La Convention cita Dumouriez à sa barre, et envoya dans son camp quatre députés pour le sommer d'obéir et de se rendre à Paris. Dumouriez refusa; il les livra tous les quatre aux Autrichiens, et prit des dispositions pour marcher sur Paris à la tête de son armée, avec les Impériaux pour auxiliaires. Mais les soldats virent une trahison dans la conduite de leur général; ils l'abandonnèrent, et Dumouriez passa dans le camp des Autrichiens. L'exemple de sa défection jeta le

désordre dans son armée et la désorganisa devant l'ennemi. Hoche fut alors choisi par son général pour aller rendre compte à Paris, au gouvernement exécutif, du véritable état des choses, et pour indiquer les remèdes les plus propres à conjurer les dangers de la situation. L'état affreux où il trouva la capitale le remplit de tristesse. Le Comité de salut public inaugurait son règne; toutes les têtes étaient menacées; les suspects remplissaient les prisons; le tribunal révolutionnaire, composé d'éléments exécrables, jugeait sans appel. La lutte enfin, une lutte mortelle, était engagée entre les *montagnards*, tout-puissants à la Commune et aux jacobins, et les *girondins*, encore en majorité dans la Convention.

Hoche fut accueilli avec empressement par les montagnards qui l'exhortaient à désigner, entre les girondins, ceux qui avaient récemment correspondu avec Dumouriez; ils espéraient trouver ainsi une arme pour les frapper et pouvoir les dénoncer comme complices de sa trahison. Hoche s'y refusa; il n'était pas venu, dit-il, pour remplir l'office de délateur, mais pour éclairer le gouvernement sur la situation critique où se trouvait l'armée. Son cœur fut navré du spectacle qu'offrait Paris à la veille du 31 mai, jour néfaste où succombèrent les girondins; il exhala son indignation et sa douleur dans sa correspondance avec son général: "Le véritable champ de bataille, disait-il, n'est pas sur la Meuse et le Rhin entre les Autrichiens et nous, il est ici dans la Convention entre les hommes de la Gironde et ceux de la Montagne." Il se hâta de quitter Paris où la liberté, la fraternité, l'égalité n'étaient plus que de vains sons, des paroles vides de sens et complétement dérisoires, où les meilleurs citoyens tremblaient devant une populace féroce, et où la terreur se substituait aux lois. Il revint à l'armée, au milieu de ses braves compagnons d'armes, à qui n'arrivait qu'un faible écho des crimes commis au loin, et dans le cœur desquels le pur enthousiasme de 1789 et l'amour de la liberté se confondaient encore avec le saint amour de la patrie et de l'indépendance nationale.

Le général Le Veneur commandait alors, par intérim et en l'absence de Custine, l'armée du Nord; il chargea son aide de camp de reconnaître la ligne de défense que l'armée

avait à garder. Hoche parcourut le pays, et quelques jours suffirent à l'investigation de son coup d'œil rapide. Il rapporta de son excursion sur la frontière des informations lumineuses. Quelle fut sa douleur lorsque, de retour au camp, il vit son chef et son ami, le général Le Veneur, entouré de gendarmes, dénoncé comme suspect et sous le coup d'un mandat d'amener qui presque toujours, à cette époque, était l'équivalent d'un arrêt de mort. Emporté à ce triste spectacle, par l'indignation et la colère, Hoche s'écria: "Est-ce donc Pitt et Cobourg qui gouvernent la France, puisqu'on enlève à la République ses plus braves défenseurs?" Paroles imprudentes, et qui faillirent coûter la vie à celui qui les avait prononcées. Oubliant l'orage qu'il avait ainsi attiré sur sa tête, Hoche mit par écrit les observations qu'il avait faites, et rédigea plusieurs mémoires militaires justement considérés comme des chefs-d'œuvre.

Son attention ne s'était pas uniquement portée sur la frontière qu'il avait parcourue, mais sur tous les points où la République lui paraissait vulnérable. La Vendée, qui se soulevait alors, attira aussi ses regards. Déjà toute cette contrée était en armes: elle avait livré ses premiers combats, et les généraux républicains reculaient devant les La Rochejaquelein, les Bonchamp, les d'Elbée, les Lescure. Hoche reconnut les fautes qu'ils avaient faites: il devina la tactique toute particulière que réclamait la guerre dans ce pays qu'il n'avait jamais vu, mais qu'il étudiait dans les relations militaires et sur la carte. Il démontra la nécessité d'y établir des camps retranchés, d'y former des colonnes mobiles, d'imiter, dans sa manière de combattre, un ennemi presque insaisissable; et dans le jeune capitaine de vingt-quatre ans s'annonça déjà le général en chef des armées de l'Ouest et de l'Océan.

Dans un autre mémoire qu'il écrit sur la conduite de la guerre dans le Nord, Hoche révèle d'instinct le génie de l'art militaire des temps modernes, et les conseils qu'il donne sont les préludes de la révolution opérée plus tard par Bonaparte dans la tactique et dans la stratégie. "La routine nous perd, disait-il: l'art de la guerre est à régénérer... Rasons les places fortes que nous ne pouvons défendre sans nous disséminer, et plaçons-nous hardiment au

centre des armées ennemies: plus forts réunis que chacune d'elles séparées, marchons de l'armée que nous aurons vaincue à celle qui est à vaincre." Il indique ensuite les noms des places qu'il faut raser, celles dont la garnison doit être réduite, les positions qu'il faut faire occuper par les armées des Ardennes et de la Moselle; il donne enfin, dit son biographe déjà cité, tous les détails du plan qui fut suivi dans la campagne de 1794, sur laquelle repose la réputation de Carnot, et dont la conclusion fut la victoire de Fleurus.

Hoche achevait la rédaction de ce mémoire lorsqu'on vint l'arrêter: l'ordre était donné de le traduire devant le tribunal révolutionnaire de Douai comme suspect pour son dévouement au général Le Veneur, et accusé d'avoir dit que Pitt et Cobourg gouvernaient la France. Hoche, sans s'émouvoir, adressa son dernier mémoire à Couthon, membre du Comité de salut public, et qu'il avait eu l'occasion de voir à Paris, et lui écrivit cette noble lettre où il se peint tout entier: "Ainsi que je vous l'ai promis, citoyen, je vous fais passer mon travail sur la défense de la frontière du Nord: ce travail est sans doute le fruit d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé, mais pourriez-vous croire qu'il est d'un jeune homme traduit devant le tribunal révolutionnaire? Quel que soit mon sort, que la patrie soit sauvée, et je demeure content. Mais à chaque instant le danger augmente... Vos généraux n'ont aucun plan: il n'y a point aujourd'hui parmi eux un homme capable de sauver la frontière. Je vous demande donc d'être entendu, soit au Comité, soit par les représentants près des armées. Qu'on me laisse travailler dans une chambre, les fers aux pieds, jusqu'à ce que les ennemis soient hors de France. Je suis sûr d'indiquer les moyens de les chasser avant six semaines. Ensuite, qu'on fasse de moi ce qu'on voudra".

Couthon lut cette lettre au Comité, devant lequel il plaida la cause de Hoche avec succés, et l'ordre fut donné de l'élargir sur-le-champ. Hoche fut nommé adjudant général, chef de bataillon, dans l'armée du Nord (15 mai 1793): trois mois plus tard, il fut mis en cette qualité sous les ordres du général Souham (23 août 1793), à Dunkerque, et particulièrement chargé de la défense de cette place.

IV.

Dunkerque.—Wissembourg.

Deux armées ennemies cernaient Dunkerque, l'une de vingt et un mille Anglais et Hanovriens sous le duc d'York, assiégeait la ville du côté de l'Océan; l'autre armée, d'environ seize mille hommes, sous le maréchal Freytag, couvrait le siége du côté de Lille en avant des marais de manière à empêcher la place d'être secourue. Dunkerque semblait hors d'état de soutenir un long siége; l'enceinte très-étendue et les forts détachés auraient demandé, pour leur défense quinze mille soldats: la garnison en comptait à peine la moitié; elle était abattue et démoralisée par une série presque non interrompue de revers. Hoche trouva les fortifications dans un état déplorable, les fossés en partie comblés et sans revêtements; aucun secours enfin n'était à attendre des habitants que la Convention s'était aliénés: une flottille avait été chargée de couvrir Dunkerque; les équipages s'insurgèrent à la vue de l'ennemi et les bâtiments rentrèrent dans le port.

Une résistance sèrieuse paraissait donc tout à fait impossible: Hoche seul ose espérer le succès: il n'a que vingt-quatre ans, n'occupe encore dans l'armée par son grade, qu'un rang subordonné, et déjà il parle, il agit en maître, en homme sûr de lui-même et qui commande à la fois la confiance avec l'obéissance. Il correspond avec le Comité de salut public et avec l'adjoint du ministre. Il écrit au premier: "La place sera brûlée avant d'être rendue." Il écrit au second: "Si la garde citoyenne entreprend de nous forcer, elle doit s'attendre à voir tourner contre elle les armes destinées à combattre les tyrans et les traîtres." Cette résolution, dit un de ses derniers biographes, il la fait passer dans le cœur des soldats et les ranime, il rétablit la discipline dans leurs rangs et les mène au travail avant de les mener à l'ennemi. En même temps il fait chasser de la ville les étrangers et les gens suspects, casser et emprisonner le commandant temporaire de la place qui commandait avec mollesse, rétablit la Société populaire qui s'etait dissoute, parle, écrit, excite, échauffe, électrise les âmes, ramène par

ses exhortations autant que par la menace les matelots à leur devoir et les fait retourner à la station qu'ils ont abandonnée. Enfin, au bout de quelques jours, il peut écrire à Audouin : "On nous promet des secours prompts
5 et puissants, mais tarderaient-ils quinze jours à arriver, dans l'état où, à force de travail, la place se trouve actuellement, on peut les attendre."

Les secours attendus approchaient : une partie de l'armée du Nord accourait guidée par les généraux Houchard
10 et Jourdan : elle attaque, le 5 septembre, les positions du maréchal Freytag, force celui-ci à se replier sur Furnes, et le 8 septembre 1793, Houchard force Freytag à s'arrêter et lui livre bataille à Hondschotte, à quelques lieues de Dunkerque. Au bruit du canon, Hoche fait une sortie vigoureuse,
15 attaque sous les murs de la place les lignes anglaises et hanovriennes ; il empêche le duc d'York de venir en aide d'une manière efficace au maréchal Freytag et il contribue puissamment à la victoire de Houchard. Freytag est rejeté sur Furnes : le duc d'York voit l'armée française victorieuse
20 à Hondschotte prête à fondre sur lui ; il se hâte de sortir de la position dangereuse où il se trouve, en face de Dunkerque, entre les marais de la Longmoor et l'Océan, il abandonne artillerie et bagages et lève le siége. C'est à Hoche surtout qu'appartient l'honneur de ce résultat glorieux, à
25 lui qui se montrant tout à la fois chef et soldat, administrateur et tribun populaire, a fait passer le feu électrique de son âme au cœur d'une garnison divisée et découragée, a mis, en quinze jours, une place délabrée en état de résister à un ennemi formidable et a su le contraindre à la retraite.

30 La belle défense de Dunkerque avait attiré sur le jeune Hoche l'attention du Comité de salut public et fait concevoir de grandes espérances de ses talents : dans l'espace de six semaines, il fut l'objet de trois nominations successives et promu, du grade de chef de bataillon, au rang de général de
35 brigade, de général de division, et enfin le 23 octobre 1793 (2 brumaire an II), il fut nommé général en chef de l'armée de la Moselle.

Pour cette armée aussi bien que pour l'armée du Nord et l'armée du Rhin, de premiers succès avaient été suivis de
40 grands revers. Les Français, après s'être avancés jusqu'à

Liége sous Dumouriez, et avoir pris Mayence et Francfort sous Custine, avaient reculé du cœur de la Belgique jusqu'à Valenciennes et des bords du Rhin jusque dans les Vosges, derrière les lignes de la Lauter. "Grâce aux talents et à l'énergie de Hoche, Dunkerque avait résisté, dit un de ses biographes, mais les deux autres barrières de la France étaient tombées: Mayence était au pouvoir des Prussiens, Valenciennes et le Quesnoy voyaient flotter les étendards impériaux; l'armée du Nord s'était retirée derrière la ligne de la Scarpe, entre Arras et Douai, et Hoche avait trouvé l'armée de la Moselle sans consistance et sans force, répandue sur une lisière d'environ vingt-cinq lieues. En face de cette armée dont Hoche venait de prendre le commandement, cent mille soldats sous les ordres des meilleurs généraux de la Prusse et de l'Autriche, occupaient les lignes de Wissembourg, tenaient Landau bloqué; et, retranchés au poste de Kayserslautern, avançaient leurs colonnes sur la Sarre et au delà de la Blise. Ils étaient aguerris, disciplinés, bien vêtus, bien payés, bien nourris. Encouragées par nos revers, ces armées avaient l'audace que donne la victoire, et en face de nos troupes sans pain, sans habits, pieds nus, elles nous étaient à la fois supérieures par l'organisation et par le moral."

A peine Hoche est-il nommé que, rappelant les récentes victoires de Houchard à Hondschotte, et de Jourdan à Wattignies, il dit aux soldats: "Français, de toutes parts nos armées sont triomphantes: nous sommes les derniers à vaincre, mais nous vaincrons. Des patriotes tels que vous, s'ils sont disciplinés, n'ont qu'à entreprendre. Nous allons propager la liberté, mais ce n'est point assez; il faut la faire aimer. Cette fois, vos conquêtes ne seront pas vaines; combattre et profiter du triomphe est votre partage...Nous allons entrer dans la terre promise pour ne la plus quitter."

Bientôt la discipline se rétablit, la confiance renaît; la fière attitude de Hoche, l'énergie de son langage et de ses actes réchauffent l'enthousiasme; il veille avec une sollicitude toute paternelle aux plus pressants besoins du soldat, et dans l'extrémité où il se trouve en face d'ennemis très-supérieurs en nombre, il a recours à des moyens extrêmes, très-dangereux sans doute en des temps ordinaires, et que

pouvait seule rendre légitimes l'impérieuse nécessité de vaincre sous peine de mort. Hoche donna une organisation nouvelle à son armée, sans tenir compte ni de la hiérarchie, ni des droits de l'ancienneté; l'ardeur guerrière et patrio-
5 tique, le talent, le courage tiennent lieu des années ou des grades; il forme de nouvelles divisions, tire des rangs des officiers subalternes et leur subordonne leurs supérieurs; des sergents deviennent capitaines, des lieutenants sont faits colonels. Une commotion électrique passe ainsi dans tous
10 les rangs, et une fièvre d'ambition que rien ne modère s'empare des chefs et des soldats; l'exaltation est à son comble. Hoche, qui l'a excitée, la partage: son langage s'en ressent, et elle communique à ses paroles fortement accentuées une certaine enflure imitée du jargon des clubs,
15 qui est le cachet du style officiel de cette époque. C'est ainsi que le 12 novembre 1793 (21 brumaire), après avoir réorganisé son armée prête à agir dans les Vosges, de concert avec l'armée du Rhin, commandée par Pichegru, Hoche écrit à l'adjoint du ministre de la guerre: "Veuille le
20 génie de la liberté être propice à nos armes! Les mesures sont prises, et, si j'en crois mes pressentiments, la meilleure cause triomphera. Je survivrais avec peine à un revers. Si j'avais ce malheur, j'enverrais à Paris nos dépouilles sanglantes. Patriotes, montrez-les au peuple; qu'il batte
25 son arrière-ban, et que son dernier effort soit le coup de grâce des tyrans."

Le grand objet de Hoche et de son armée était la délivrance de Landau et la reprise des lignes de Wissembourg qui sont, sur son extrême frontière au nord-est, le
30 principal boulevard de la France. Ces lignes fameuses sont formées par la Lauter et la Sarre, qui descendent des deux versants des Vosges pour couler, la première à droite dans le Rhin, la seconde à gauche vers la Moselle: Wissembourg est derrière la Lauter; Landau, plus au nord, est derrière la
35 Queich, autre affluent du Rhin. Les Vosges, couvertes d'épaisses forêts, ne sont practicables que sur un petit nombre de points: leur chaîne rocheuse ne peut être pénétrée et traversée qu'à Saverne, Bitche, Pirmasens et Kayserslautern: Wurmser, sur leur versant oriental, bloquait
40 Landau et occupait Wissembourg, faisant face, avec cin-

quante mille hommes, à l'armée du Rhin, commandée par Pichegru. Brunswick et l'armée prussienne étaient sur l'autre versant, vis-à-vis de Hoche et de son armée de la Moselle : la Sarre séparait les Prussiens des Français.

Le plan d'opérations imposé à Hoche par le Comité de salut public était de franchir la Sarre, de pousser vivement devant lui l'armée prussienne, retranchée sur la droite de cette rivière, de longer les Vosges jusqu'à Kayserslautern, d'emporter cette position pour aller prendre à revers les Autrichiens sur le versant opposé. Hoche devait combiner ses opérations avec celles de l'armée de Pichegru, de telle sorte que Wurmser, pris entre le feu des deux armées françaises, serait forcé d'évacuer Wissembourg et de débloquer Landau.

Le 17 novembre 1793 (27 brumaire an II), l'armée s'ébranle en trois colonnes et fond sur les Prussiens. Ceux-ci abandonnent la Sarre et se replient derrière la Blise, sur les hauteurs de Blise-Castel. Hoche les y force ; après un combat acharné, l'ennemi fuit vers Deux-Ponts, puis sur Kayserslautern, où Brunswick rassemble ses divisions et concentre de formidables moyens de défense. Si cette position est forcée, Hoche tournera les Vosges et débloquera Landau. Des deux parts, quarante mille hommes et cent bouches à feu sont en présence. L'ennemi, fortement retranché, occupe une position supérieure ; mais l'élan des soldats républicains semble irrésistible : Hoche donne le signal en jetant son chapeau en l'air au cri tonnant, mille fois répété, de : *Vive la République !* et la bataille s'engage avec fureur. Hoche est au centre ; ses lieutenants, Ambert et Taponnier, attaquent l'ennemi sur les flancs. Les Prussiens, adossés aux Vosges et à couvert dans leurs retranchements, ouvrent un feu épouvantable sur les Français qui, décimés et arrêtés par la mitraille, reviennent à la charge, livrent plusieurs assauts et sont repoussés. Enfin, après une lutte sanglante de deux jours, leurs munitions s'épuisent et l'ennemi reçoit du renfort. Hoche voit la victoire lui échapper : il donne l'ordre de sonner *la marche rétrograde*, déguisant sous ce mot la retraite, et il se replie derrière la Blise dans une attitude si fière et en si bon ordre, que l'ennemi n'ose l'inquiéter.

L'audace et la vigueur dont Hoche avait fait preuve dans

l'exécution d'un plan d'attaque qui était l'œuvre du Comité de salut public, et qu'il avait moins accepté que subi, lui firent trouver grâce auprès des membres de ce Comité redoutable qui imposait la victoire aux généraux sous peine de mort et dont il reçut, après son échec, des paroles d'encouragement et des éloges.

Hoche cependant, pour prendre une éclatante revanche, avait d'autres obstacles à surmonter, d'autres adversaires à vaincre que ceux que lui opposaient les difficultés du sol et les armées étrangères. Pichegru était jaloux de la gloire naissante et de la popularité de son jeune rival; il le secondait avec répugnance, et ne lui avait prêté son concours qu'avec lenteur et d'une façon incomplète. Hoche se répandit à ce sujet contre Pichegru en récriminations amères: il se plaignit également de n'avoir pas eu pour ses mouvements une liberté d'action suffisante, il se montra résolu à ne prendre à l'avenir conseil que de lui-même, et refusa de mettre dans le secret de ses opérations prochaines les représentants Saint-Just et Le Bas, envoyés à l'armée du Rhin par le Comité avec des pouvoirs extraordinaires et l'un et l'autre ardents protecteurs de Pichegru. Il s'appuya contre eux de l'assentiment qu'il trouva en deux de leurs collègues, Lacoste et Baudot, envoyés par la Convention à l'armée de la Moselle et investis de pouvoirs illimités. Ceux-ci transmettent à Hoche toute l'autorité; ils provoquent ainsi l'inimitié de Le Bas et de Saint-Just qui, prenant aussitôt parti pour Pichegru contre Hoche, entretiennent le premier dans ses dispositions malveillantes et jalouses, et cherchent, dans les rapports qu'ils adressent au Comité de salut public, à lui faire partager leurs préventions et leurs ressentiments. Au sein même de ce Comité, Hoche s'était fait un non moins redoutable adversaire en la personne de Carnot, chargé des opérations militaires, et qui en les dirigeant d'ensemble et à distance avec les lumières de l'expérience et l'instinct du génie, obtint de grands résultats, mais qui eut souvent le tort de substituer, pour l'exécution de ses plans, sa propre initiative à celle des généraux. Voyant Hoche résolu, après l'échec de Kayserslautern, à n'écouter que son inspiration personnelle et à dérober ses plans au Comité, il n'osa point le destituer en face de l'ennemi, et il ajourna l'explosion.

C'est maintenant, par les défilés de Pirmasens, entre les lignes de la Queich et de la Lauter que Hoche a résolu de percer la chaîne des Vosges et d'opérer sa jonction avec l'armée du Rhin, qui doit agir de concert avec lui, et il ordonne, avec autant d'énergie que de prudence, toutes les mesures nécessaires pour frapper un coup décisif. Il veille à tout lui-même, ne prend aucun repos et n'en donne aucun à ses soldats: "Le repos, dit-il, est la rouille du courage." Il soutient par sa confiance dans le succès, par le patriotisme, par le sentiment de l'honneur, par l'enthousiasme républicain, le moral de ses soldats: on est en hiver, le froid est rigoureux, et il supprime les tentes comme un bagage inutile dans une armée républicaine; les régiments bivouaquent en plein air, les forêts des Vosges les abritent et alimentent leurs feux. Un régiment murmure et demande des quartiers d'hiver; Hoche fait mettre à l'ordre du jour que ce régiment n'aura point l'honneur de participer à l'action dans le premier combat. Les soldats de ce corps le conjurent de révoquer un ordre où ils voient un intolérable affront: ils font serment d'expier leur faute par leur bravoure, et ils tiendront parole. Hoche trompe l'ennemi sur ses projets, il coupe les chemins et brise les ponts dans les endroits où il médite de passer, et il fait préparer, à la dérobée, des ponts de bois pour les substituer à ceux qu'il a détruits. Il garde, avec les siens mêmes, un secret impénétrable: "Si je pensais, disait-il, que mon bonnet connût mes plans, je le jetterais au feu." Enfin, quand il a tout préparé et qu'il s'est assuré du concours de l'armée du Rhin, il ordonne la marche à travers les Vosges à la hauteur de Pirmasens, pour tomber sur le flanc droit des Autrichiens, tandis qu'ils sont déjà aux prises avec l'armée de Pichegru sur le versant oriental.

Deux redoutes formidables établies à Reischoffen et à Freischwiller défendent le passage, et leurs batteries vomissent la mort sur l'armée républicaine: Hoche, sous le feu de leurs canons, imagine de mettre ceux-ci à l'encan: "Camarades, s'écrie-t-il gaiement, à six cents livres la pièce!—Adjugez!" répondent ses braves, et ils fondent sur les redoutes au pas de charge, y pénètrent, tuent les canonniers et s'emparent de leurs pièces. Le défilé est franchi: les Autrichiens reculent sur Wert, où ils se rallient: Hoche

accourt, livre un nouveau combat, les chasse devant lui, et s'établit à Wert dans la position que l'ennemi abandonne. Wurmser se voit débordé, il quitte la ligne de la Molter et attend les Français sur le plateau de Sultz. Hoche le suit de près et se rencontre de nouveau en face de lui le 23 décembre. Un marais séparait les deux armées: Hoche le traverse, fait attaquer par le canon et à la baïonnette, culbute les Autrichiens, les refoule sur la Lauter et dans Wissembourg, et opère sa jonction avec l'armée du Rhin.

L'unité dans le commandement et dans l'action était maintenant devenue indispensable; Hoche, étouffant son ressentiment contre Pichegru qui a mis beaucoup de lenteur à le seconder, exprime le vœu que les deux armées soient réunies sous un même chef et que ce chef soit Pichegru. Sa demande est appuyée par les représentants Saint-Just et Le Bas. Mais leurs collègues Lacoste et Baudot ont reconnu dans Hoche des talents très-supérieurs: en vertu des pouvoirs illimités qu'ils ont reçu de la Convention, c'est à lui qu'ils décernèrent le commandement en chef des armées de la Moselle et du Rhin, et Pichegru, son ancien et son égal en grade, descend au second rang, et devient son inférieur et son lieutenant.

Hoche disposa tout sur-le-champ pour reprendre Wissembourg et ses lignes fameuses gardés par les Autrichiens sous Wurmser et par l'armée des émigrés français sous le prince de Condé: celle-ci est à Lauterbourg, les Autrichiens se portent en avant de Wissembourg et occupent dans un camp retranché les hauteurs de Geitsberg, défendues sur le front de la position par un château-fort, hérissées de batteries, et protégées par des haies, des abatis d'arbres et des ravins profonds. L'armée prussienne, sous Brunswick, a tourné les Vosges et seconde les efforts de Wurmser. Hoche détache sur sa gauche trois divisions pour contenir les Prussiens; il ordonne à l'armée du Rhin de fondre sur la gauche de l'ennemi et d'enlever Lauterbourg: lui-même dirigera en personne l'attaque du centre sur le Geitsberg, et il montre à ses soldats la délivrance de Landau comme l'infaillible résultat de la victoire du lendemain. Ses lettres au ministre de la guerre, comme les ordres qu'il transmet à ses généraux, respirent, dans un style bref et plein d'énergie,

la confiance, l'enthousiasme, un républicanisme exalté, le mépris des ennemis, qu'il traite de vils esclaves des tyrans. On sent une force entraînante, un je ne sais quoi d'irrésistible dans l'impulsion qu'il donne à ses lieutenants, et parmi ceux-ci nous voyons Le Fèvre, Championnet, Andreossy, Desaix, Soult, Moreau, la plupart obscurs encore, tous appelés à une haute illustration, et qui font sous lui l'apprentissage de la gloire.

Cependant, sous le poids d'une immense responsabilité, au milieu des préoccupations d'un vaste commandement en face de l'ennemi, et en proie à la double fièvre d'une exaltation militaire et républicaine, il se souvient de son ancien chef le général Le Veneur; il sent le besoin d'épancher dans un cœur digne de la comprendre les divers sentiments qui l'agitent, de s'affermir enfin, et de s'élever davantage à ses propres yeux, en prenant pour témoin de ses pensées et de ses actes devant la postérité, un homme de bien et un ami. La veille de la bataille décisive, et dans le silence de la nuit, il se recueille et il écrit ces-lignes:

"Les voilà revenus, ces transports que nous avons vus éclater autrefois en présence de l'ennemi. Le découragement et l'épouvante ont fui loin de nous; je ne suis entouré que de braves gens marchant à l'ennemi sans rompre d'une semelle. Auprès des feux allumés sur toute la ligne, j'ai surpris, dans tous les groupes, la témérité et l'audace qui annoncent la victoire. Pas un murmure contre ce vent si froid qui souffle avec violence, pas un regret pour ces tentes qu'un des premiers j'ai fait supprimer. Il en est peu qui se piquent d'imiter le vainqueur de Rocroi et qu'il faudra réveiller pour la bataille; mais l'air est glacial, et j'aime mieux les conduire à l'ennemi, irrités par l'insomnie, que reposés par un sommeil toujours fatal à l'entraînement avec cette température. Reconnu par le plus grand nombre, j'ai partout été salué de ce cri: "Landau sera libre!" Oui, mon général, Landau sera libre... Les jours de douleur et de honte sont passés. Avec des soldats si bien préparés, une autorité aujourd'hui sans entraves, et l'appui des représentants, je dois vaincre ou mourir. C'est une alternative que j'ai acceptée; oui, mon général, si cette lettre n'est que l'annonce trop présomptueuse d'un succés que je crois

infaillible, elle doit vous porter mes derniers adieux : je suis à la veille du plus beau ou du dernier de mes jours"....

Le lendemain, 26 décembre 1793 (nivôse an II), toute l'armée est debout avant l'aurore, et s'ébranle au cri mille fois répété de : *Landau ou la mort* ! Elle rencontre sur le Geitsberg l'armée ennemie, qui se préparait elle-même à une attaque générale, protégée par le château de ce nom, occupé, par plusieurs bataillons. Rien ne peut arrêter l'impétuosité des Français. Le château est emporté après une lutte acharnée, et les Autrichiens se retirent dans leur camp retranché du Geitsberg. Les Français s'avancent au pas de charge à travers le feu le plus meurtrier ; tous les obstacles sont surmontés et forcés ; le combat n'est bientôt plus qu'une déroute. Brunswick et l'armée prussienne couvrirent la retraite de l'ennemi. Wurmser fut refoulé dans Wissembourg, qu'il évacua durant la nuit. Les Français entrent dans la place : les alliés se replient sur le Rhin en s'accusant mutuellement de leurs défaites, et Landau est délivré aux acclamations de l'armée et de la France entière.

V.

Mariage de Hoche.—Son départ pour l'armée d'Italie.

En annonçant au Comité de salut public la prise des lignes de Wissembourg et le déblocus de Landau, Hoche termina son rapport par ces simples lignes : "Maintenant que le but est atteint, je désire n'avoir plus charge que du commandement de l'armée de la Moselle. Les deux ensemble sont un trop pesant fardeau pour une tête de vingt-six ans." Ce vœu qu'il exprimait fut exaucé ; mais la modestie de Hoche ne le mit à couvert ni des ombrageux soupçons de Robespierre et de la majorité du Comité, ni du ressentiment particulier des ennemis redoutables qu'il s'y était faits, de Carnot et de Saint-Just, à l'avis desquels il avait refusé de subordonner ses plans et ses actes. Saint-Just et Le Bas, toujours en mission auprès de l'armée du Rhin, ne pouvaient d'ailleurs pardonner à Hoche d'avoir été préféré à Pichegru pour le commandement général des deux armées réunies, et

dans leurs rapports au Comité, ils revendiquèrent pour Pichegru l'honneur principal des opérations militaires dans les Vosges, et entre autres la victoire de Wert et la délivrance de Landau.

En apprenant ce déni de justice, Hoche ne peut contenir ni son indignation ni sa colère qui éclatent dans un langage violent et dédaigneux pour son collègue. Le Comité ne lui répondit point, et songeait déjà à le frapper. On était arrivé au paroxysme de la Terreur: Robespierre et ses collègues du Comité avaient immolé à leur ombrageuse jalousie et à leur haine tout ce qui était le plus éminent par le rang, par la vertu, par le talent et la science, par l'éclat des services, par la grâce et la beauté: la reine, Mme Roland, Bailly, Barnave, Malesherbes, les plus célèbres constituants, et avec eux les girondins, avaient suivi Louis XVI sur l'échafaud: les persécuteurs de la Gironde, les plus redoutables montagnards, Danton lui-même avaient été frappés à leur tour, lorsqu'ils montrèrent une tardive horreur pour tant de meurtres et de sang: les premiers chefs des armées republicaines, Biron, Custine, Luckner, Houchard, le vainqueur de Hondschoote, étaient tombés sous la hache inexorable du Comité, qui ne pardonnait pas plus à l'orgueil de la victoire qu'à la honte des défaites. La popularité de Hoche dans les armées de l'Est faisait ombrage au Comité; il s'irritait de la fierté, de la rudesse même de son langage, et il résolut de punir ce jeune et superbe vainqueur: mais il n'osa le frapper au milieu de l'armée dont il était l'idole, et avant de l'abattre, il l'abreuva de dégoûts, sans jamais lasser ni sa fidélité, ni sa constance. Il le laissa, sans instructions, sans direction, à la tête de l'armée de la Moselle, et quelquefois il lui imposait des ordres rigoureux dont l'exécution était impossible. Hoche réclamait, ne recevait point de réponse, et s'il prenait l'initiative, ses actes les plus simples étaient interprétés contre lui. Ayant un jour secouru un bataillon dans la détresse, privé d'habits et de chaussures, il fut averti qu'il empiétait sur l'administration militaire et que sa responsabilité était gravement compromise. Le Comité lui cachait avec soin ses vues à son égard; mais Hoche se sentait menacé par un pouvoir muet et invisible: l'épée de Damoclès était sur sa tête. Il reconnaissait le

danger de sa situation; il en souffrait cruellement et s'en indignait: parfois le découragement entrait dans son cœur avec de tristes pressentiments: il ne s'en cachait pas, et les lignes suivantes, adressées à son ami Dulac, peignent bien l'état de son âme: "Les cartes que tu m'annonces me serviront-elles? Je l'ignore, mon ami. Abreuvé de dégoûts, ce n'est plus l'homme que tu as connu qui t'écrit: c'est un malheureux qui se fuit lui-même et qui ne peut trouver nulle part le repos ..Je désire qu'une démission, que je vais présenter incessamment, soit acceptée sans aigreur, comme elle sera donnée. Ardent ami de la Révolution, j'ai cru qu'elle changerait les mœurs. Hélas! l'intrigue est toujours l'intrigue, et malheur à qui n'a pas de protecteurs! Tiré des rangs par je ne sais qui, ni pourquoi, j'y rentrerai comme j'en suis sorti, sans plaisir ni peine...C'est assez t'entretenir de mes misères...J'envie ton sort."

Fatigué du commandement et paralysé ou contrarié sans cesse par le Comité, rebuté par tant d'obstacles que la malveillance semait sur ses pas, Hoche demanda au foyer domestique le calme et le contentement qui le fuyaient dans la vie publique et dans les camps. Il avait remarqué à Thionville, dans une fête, une jeune fille aussi distinguée par la décence de son maintien que par sa beauté. Son père, nommé Dechaux, était directeur des vivres: mais Hoche ne cherchait, dans celle qu'il voulait faire la compagne de sa vie, ni le rang ni la fortune. Son choix est fait: il écrit à son ami Privat, il le charge de demander pour lui cette jeune jeune fille en mariage: "Je demande le cœur, dit-il, et point la richesse; ne l'oublie pas," et il termine par ces mots, où se peignent l'amour, la ferme confiance et le dévouement sérieux d'une grande âme: "La femme que j'aime peut être assurée qu'il ne lui manquera que ce qu'elle ne demandera point."

Cette alliance dépassait de beaucoup les plus ambitieuses espérances des parents de la jeune fille; mais Hoche voulait surtout l'obtenir d'elle-même, et, pour s'assurer de son cœur, il lui écrivit ces lignes, inspirées par le sentiment le plus délicat et le plus tendre: "Ma chère Adélaïde, le nœud qui va vous unir à moi est saint et sacré: ce n'est pas pour un moment que nous serons liés l'un à l'autre, c'est pour tou-

jours; pour toujours, songez-y bien. Peut-être n'avez-vous point assez réfléchi à cet engagement. Ne voyez en moi qu'un simple citoyen: qu'un nom trop prôné par les gazettes ne vous fasse point désirer de devenir l'épouse d'un homme dont l'unique ambition est de vous rendre heureuse. Il est encore temps: si quelque objet avait pu vous frapper, dites un mot, je retire ma parole; je me borne à rester votre ami et ne désire plus que votre estime. Faites librement cette confidence à un homme assez généreux et juste pour ne se plaindre que du sort. Si, au contraire, votre cœur n'a pas encore été touché, accordez-le à mon amour: en devenant mon épouse, devenez mon amie. Ne jurons point; promettons à la face de l'Être créateur de ne jamais nous séparer. Je ne mentis jamais; votre cœur me répondra de votre sincérité."

Hoche savourait à peine depuis quelques jours les joies de son heureuse union, lorsque le Comité, sous l'impulsion de Robespierre, de Saint-Just, et il faut le dire aussi, de Carnot, jugea le moment venu d'abattre dans ce jeune héros un des plus grands hommes de guerre de la République. Toutefois il dissimula encore, et, avant de le frapper, il voulut l'arracher à son armée. Il écrivit à Hoche qu'en reconnaissance des éminents services qu'il avait rendus, il lui donnait, à titre de récompense, un commandement plus important et le chargeait de continuer à l'armée d'Italie l'œuvre de régénération qu'il avait si bien accomplie à l'armée de la Moselle: c'est a lui qu'il confiait de préférence cette mission difficile comme au plus capable, étant seul en état de la bien remplir. Hoche fut ainsi enlevé à l'amour de ses soldats: il obéit, fit à son armée de touchants adieux et annonça son départ (en mars 1794), dans un ordre du jour remarquable par sa simplicité: "Citoyens, le service de la République, notre mère commune, m'appelle ailleurs. Continuez à bien mériter d'elle: le nom du nouveau chef que vous avez (Jourdan) a déjà frappé votre oreille. Avec lui, vous ne pouvez qu'anéantir les tyrans coalisés contre notre sainte liberté. Vive à jamais la République une et indivisible! Lazare Hoche."

Il ne s'abusait pas cependant sur les intentions véritables du Comité: il confia ses pressentiments au représentant La-

coste, et, prêt à partir pour Italie, il lui envoya ses adieux avec une copie de sa correspondance. "Je désire, dit-il, qu'elle serve à faire luire la vérité et à retracer à nos neveux ce qu'il en a coûté à leurs pères pour conquérir la liberté."

VI.

Disgrâce et captivité.

Le vainqueur de Wissembourg avait été devancé par sa brillante renommée à l'armée d'Italie: elle apprit avec joie qu'il lui avait été donné pour chef, et elle se préparait à lui faire un accueil enthousiaste.

Le quartier général était à Nice. A peine arrivé, Hoche, avant de prendre un instant de repos, fit déployer la carte de la Haute-Italie, l'étudia longtemps; puis il dit, montrant les Alpes, ce mot fameux, répété plus tard par son heureux rival de gloire: "C'est de l'autre côté de ces montagnes qu'est le véritable champ de bataille oú la victoire décidera entre nous et l'Autriche."

Sobre, selon son habitude, il s'etait fait servir du pain, des olives et de l'eau, et il commençait à peine son frugal repas lorsque entra le vieux général Dumerbion, émissaire du Comité de salut public et porteur de ses instructions. Hoche, sans défiance, se leva devant ses cheveux blancs, lui offrit une chaise et l'invita à partager un souper dont le seul mérite, dit-il en riant, était de rappeler les repas de Pythagore avec ses disciples. Dumerbion, après avoir montré quelque embarras, tira de sa poche un papier et lut d'une voix rude un arrêté du Comité conçu en ces termes: "Le Comité de salut public arrête que l'expédition d'Oneille, qui devait être faite par le général Hoche, sera confiée au citoyen Petit Guillaume, général à l'armée des Alpes, auquel il a donné des ordres à cet effet. Les représentants du peuple près l'armée d'Italie feront mettre sans délai le général Hoche en état d'arrestation et l'enverront à Paris sous bonne et sûre garde.—Carnot, Collot d'Herbois."

Après avoir entendu cette lecture, Hoche dit froidement, avec une indignation contenue. "Pardon, général, j'ignorais que vous fussiez un gendarme; j'allais me mettre au lit, j'ai besoin de repos, et ma conscience me permet de dormir: demain matin je serai à vos ordres."

Dumerbion lui demanda son épée et posta des gendarmes à la porte de son appartement, où entrèrent aussitôt plusieurs officiers supérieurs qui, voyant prisonnier celui qu'ils venaient saluer comme leur général, firent éclater, au péril de leur vie, une indignation chaleureuse: plusieurs même exhortèrent Hoche à se soustraire par la fuite à l'exécrable tribunal devant lequel tout prévenu était d'avance un condamné. Hoche s'y refusa. "Il répondit qu'il se devait à lui-même de paraître devant ses accusateurs et qu'il ne voulait point donner un exemple qui pût servir d'excuse aux traîtres, dans l'avenir ou dans le passé. Il leur parla longtemps avec un sang-froid et une tranquillité qui ne se démentirent pas. Après avoir exposé de quelle manière il croyait que la guerre allait être conduite en Italie, il les pria, s'ils étaient de nouveau témoins de quelques grandes injustices sans doute inévitables, de ne pas suivre les conseils d'une irritation toujours funeste. Tous ceux qui étaient présents, ses aides de camp surtout, fondaient en larmes; mais lui, le front serein, le regard toujours fier et doux, s'efforçait de les rassurer. On eût dit Socrate au milieu de ses disciples avant de boire la ciguë."

Hoche demanda qu'il lui fût permis d'écrire. Sa première lettre fut pour sa femme, sa chère Adélaïde, à laquelle il avoua qu'il allait à Paris, mandé par ordre du Comité de salut public, tout en lui cachant qu'il était arrêté. Il écrivit, le lendemain, à M. Dechaux, son beau-père, et lui apprit la triste vérité. "Quels que soient les motifs de mon arrestation, lui dit-il, sans reproche je suis sans crainte, quoiqu'il y ait sans doute tout à craindre... Je ne me plains pas. C'est toi, c'est Adélaïde, c'est vous que je plains. Je ne souffre que de ce que par moi vous allez avoir à souffrir... Cache-lui longtemps, s'il est possible, que je suis devenu suspect et privé de ma liberté... Dans les Républiques, je le sais, le général trop aimé des soldats qu'il commande, inquiète les citoyens ombrageux; mais moi,

devait-on me soupçonner? Je ne vois cependant pas d'autres griefs contre moi que le dévouement et l'affection de l'armée. Eh bien! que l'on me fasse rentrer dans la classe des autres citoyens; je serai heureux, si mon exemple peut servir à la chose publique. Après avoir sauvé Rome, Cincinnatus alla labourer son champ; je suis loin de prétendre égaler ce grand homme; mais, comme lui, j'aime ma patrie, et si mon abaissement peut être utile, je ne demande qu'à rentrer dans les rangs d'où le hasard et mon travail m'ont fait sortir trop tôt pour ma tranquillité."

La fierté d'un cœur patriotique et d'une conscience sans tache respire à chaque ligne dans cette lettre qu'on dirait écrite par un héros des plus beaux temps de la Grèce ou de Rome: on s'étonne d'y trouver aussi la confiance, ou du moins un vague espoir, qu'en allant paraître devant le tribunal révolutionnaire, il ne marchait pas à la mort, et l'on pourrait conclure de ce fait et de beaucoup d'autres semblables qu'il n'arrivait alors aux armées qu'un faible bruit des horreurs commises dans la capitale depuis la chute des girondins.

Hoche partit pour Paris, prisonnier, escorté par des gendarmes. A peine arrivé (12 avril 1794), il se fait conduire au Comité de salut public qui avait signé l'ordre de l'arrêter. Il rencontre Saint-Just dans l'antichambre, s'adresse à lui et demande justice. "On vous fera tout à l'heure, répond sèchement Saint-Just, la justice que vous méritez." Et il ordonne aux gendarmes de conduire le prisonnier aux Carmes, où il languit cinq semaines dans un cachot fétide. Hoche fut transféré le 16 mai à la Conciergerie, d'où on ne sortait que pour monter au tribunal et du tribunal à l'échafaud.

La Conciergerie et les autres prisons de la capitale, Paris tout entier et les principales villes de France, présentaient alors le plus affreux spectacle: l'anarchie, la terreur et le meurtre étaient partout. "De tous les coins de la France on charriait des victimes à la Conciergerie, dit un écrivain, ami des girondins et longtemps prisonnier avec eux, la progression des assassinats était effrayante..." D'abord on avait mis quinze personnes dans les charrettes meurtrières (appelées aussi bières roulantes), bientôt on en

mit trente, ensuite quatre-vingt-quatre, et tout fut disposé pour en envoyer cent cinquante à la fois à la place du supplice. Un aqueduc, destiné à contenir le sang, fut creusé à la place Saint-Antoine, où la guillotine avait été transportée. C'était vers les trois heures de l'après-midi que les longues processions de victimes descendaient du tribunal, passant lentement sous de longues voûtes entre les prisonniers... "J'ai vu, dit Riouffe, quarante-cinq magistrats du parlement de Paris, trente-trois du parlement de Toulouse, allant à la mort du même air qu'ils marchaient autrefois dans les cérémonies publiques. J'ai vu trente fermiers généraux passer d'un pas calme et ferme; les vingt-cinq premiers négociants de Sedan, plaignant, en allant à la mort, dix mille ouvriers qu'ils laissaient sans pain... J'ai vu tous ces généraux que la victoire venait de couvrir de lauriers qu'on changeait soudain en cyprès: aucune plainte ne sortait de leur bouche; ils marchaient en silence comme frappés de stupeur, et ne savaient que mourir... Dans ces boucheries d'hommes qu'on appelait fournées, plusieurs fois des générations entières ont été absolument détruites en un jour: le respectable Malesherbes, âgé de plus de quatre-vingts ans, fut traîné à la mort, à la tête de sa famille entière; il périt avec sa sœur, sa fille et son gendre, et la fille et le gendre de sa fille. Quatre Brienne furent tués à la fois. Dans d'autres fournées, on voyait réuni ce que la nature avait de plus aimable: quatorze jeunes filles de Verdun, d'une candeur sans exemple, et qui avaient l'air de jeunes vierges parées pour une fête publique, furent menées ensemble à l'échafaud. Elles disparurent tout à coup et furent moissonnées dans leur printemps: la cour des femmes avait l'air, le lendemain de leur mort, d'un parterre dégarni de fleurs par un orage..... Vingt femmes du Poitou, pauvres paysannes, furent également assassinées ensemble..... Il y avait, dans les prisons de Paris, une foule d'artisans, d'ouvriers agricoles, d'hommes insignifiants et nuls, arrêtés dans les départements et confondus à la Conciergerie avec ce qu'il y avait de plus illustre: l'obscurité de leur vie, leur misère ne les protégeaient pas; pour un aristocrate, on comptait dix pa-

triotes[1]." L'affreuse loi des suspects enveloppait comme d'un réseau toute la population de la France; les amis des suspects, leurs parents, leurs serviteurs étaient eux-mêmes suspects; on bénissait alors les maladies les plus cruelles et les blessures qui donnaient au moins une chance d'échapper, fût-ce par la mort, à l'échafaud; le beau-père de Hoche fut arrêté et jeté en prison comme coupable de lui avoir donné sa fille; son beau-frère, le général Debelle, déclaré suspect pour lui appartenir de trop près, se lança au milieu des ennemis à Fleurus, et tomba dans son sang, atteint de sept blessures: "Dieu soit béni! s'écria Hoche en l'apprenant, ces blessures sont un bienfait du ciel!"

Il cherchait à la Conciergerie un adoucissement à ses peines et l'oubli de ses maux personnels dans le commerce d'une société choisie, dans les entretiens d'hommes et de femmes distingués à divers titres, attendant comme lui leur arrêt de mort, et qui, divisés d'opinion, étaient unis par le sentiment de leur commune misère. C'est là que Hoche connut l'aimable duchesse d'Aiguillon, Mme de Fontenay, qui bientôt après fut Mme Tallien, et Joséphine de Beauharnais, appelée à de si grandes destinées, et avec laquelle il s'était déjà rencontré à la prison des Carmes. Hoche demandait aussi au travail des distractions forcées; il rédigeait des mémoires, et avait trouvé le moyen de correspondre avec sa femme, à laquelle il ne cessa de prodiguer les témoignages de l'amour le plus délicat et le plus tendre. C'est pour elle qu'il souffre et qu'il s'inquiète. Apprenant l'arrestation de son beau-père, il lui écrit: "Pourquoi un hasard funeste m'a-t-il placé sur ton chemin? Si je ne t'avais pas rencontrée, tu serais heureuse au sein d'une famille honorable. Pardonne-moi: je ne prévoyais pas ce que je t'apportais de tourments et d'ennuis." Il ne tremble pas pour lui-même, et jamais peut-être il ne montra plus de véritable grandeur qu'à l'époque où il se voyait ainsi dans tout l'éclat de sa gloire, précipité jusqu'au fond de l'abîme. Il conserva dans les fers et dans l'attente du supplice toute la liberté de son esprit, une parfaite sérénité d'âme, et

[1] Voyez aux pièces justificatives, note A, le tableau du régime de la Terreur tracé par M. de Lamartine dans son *Histoire des Girondins*, t. VIII. n. 121—123.

toujours le même dévouement à son pays et à la cause qu'il avait si bien servie. Il s'était fait une religion des grands principes au nom desquels la Révolution avait été faite, et dont elle s'était si prodigieusement écartée; il leur avait voué un culte au plus profond de son cœur; et de même que les vrais fidèles ne rendent pas leur Église responsable des crimes souvent commis en son nom par des prêtres égarés ou barbares, de même Hoche refusa toujours d'imputer aux principes immortels de 1789, aux grandes idées d'où la Révolution était sortie, les forfaits des monstres qui les avaient si indignement travestis, et qui les déshonoraient en les invoquant. La Révolution l'avait porté tout jeune dans ses bras puissants; elle avait tout fait pour lui, elle était sa mère, et toujours il fut pour elle un fils reconnaissant: il ne voulut se souvenir que de ses bienfaits, et, victime résignée, il refusa de la maudire lorsqu'elle allait l'immoler.

Il essayait de faire passer, dans le cœur de sa jeune femme, la fermeté du sien: "Ne te laisse pas abattre, lui disait-il, sois ma digne épouse par le courage: tu le dois à mon amour, à tes parents, à ta patrie: ce n'est pas elle qui est ingrate." La perspective d'une mort prochaine n'altère ni son patriotisme ni sa vertu républicaine, et réveille les plus tendres affections de son cœur; il écrit à sa femme: "Témoigne à ceux de mes amis qui me sont restés combien leur affection m'est précieuse; dis-leur surtout que, dans le malheur, mon amour pour ma République ne se dément pas, et que si ma mort est utile, je suis tout prêt pour le sacrifice."

Dans le mémoire qu'il rédigeait, et où il rendait compte de ses opérations militaires sur le Rhin, Hoche descend au fond de sa conscience; il s'examine, il recherche en quoi il a pu être coupable, et les motifs de son arrestation: "Sauf le bon plaisir du Comité, écrivait-il, ma mémoire ne peut m'en fournir d'autres que mon refus de conférer avec les représentants quand j'ai cru qu'il était urgent d'agir. Est-ce là de l'insubordination? Quoi qu'il puisse m'en coûter, je resterai convaincu du mot d'Eugène: que tout général qui tient conseil de guerre n'a point envie d'entreprendre. En présence de l'occasion qu'il fallait saisir, je n'ai jamais craint d'engager ma responsabilité. J'ai toujours

pensé que la plus terrible, c'est d'avoir à rendre compte un jour à l'Être suprême du sang humain qu'on aurait répandu sans nécessité et, je dois le dire, celle-là, mais celle-là seule, m'a toujours fait trembler."

La pensée d'un Dieu juste et rémunérateur le soutient: il espère en sa providence, en sa bonté; il écrit à son beau-frère: "Le juste Ciel m'a protégé jusqu'à présent: je compte beaucoup sur lui; la pensée d'une crime n'entra jamais dans mon cœur." Et à sa femme: "Celui qui préside à tout soutiendra mon courage... Tous nos maux seront bientôt terminés. C'est dans le sein de l'Éternel que nous nous reverrons: puisse du moins sa justice nous y réunir."

Une nouvelle et poignante douleur lui était encore réservée.

Un jeune homme d'environ vingt ans, appelé Thoiras, adjudant au régiment de son beau-frère, et ami de sa famille, avait été arrêté à Thionville où Adélaïde était restée près de son père captif, lui prodiguant ses soins et tremblant pour ses jours et pour ceux de son mari. Thoiras, aux yeux du gouvernement, était suspect à cause de son dévouement pour cette famille infortunée, et coupable d'une admiration enthousiaste et non déguisée pour son général. Il fut envoyé prisonnier à Paris et enfermé avec lui dans la même prison, à la Conciergerie. Hoche trouvait un plaisir amer et doux à s'entretenir avec ce jeune homme des objets si chers à son cœur; il écrivit à sa femme: "Thoiras m'a donné de tes nouvelles: chacune de ses paroles a pénétré mon âme d'attendrissement." Et il espérait que son jeune ami trouverait une protection contre la fureur des tyrans dans son âge et dans son obscurité. Vaine espérance! Le quatrième jour au matin, le guichetier pourvoyeur quotidien de l'échafaud entra dans la prison et lut à haute voix, selon sa coûtume, la liste des prisonniers traduits ce jour-là au tribunal révolutionnaire. Hoche entendit nommer plusieurs de ceux dont il faisait sa société intime et il attendait son tour qui ne vint pas: le dernier nom inscrit sur la liste funèbre était celui de Thoiras. Hoche pâlit à ce nom plus qu'il n'eût fait sans doute s'il eût entendu le sien: et il demeura muet, partagé entre un sombre courroux et une pitié sans espérance. Thoiras ne changea point de visage;

il tira sa montre et, la donnant à Hoche, il le pria de la garder toujours, et lui demanda en échange une fleur d'un bouquet de roses que Hoche tenait à la main et qu'il avait reçu le matin même d'une personne demeurée inconnue. Tous les autres prisonniers appelés au tribunal avec Thoiras en demandèrent aussi: tous furent condamnés et montèrent les degrés de l'échafaud portant une rose à la boutonnière. On mourait ainsi alors, avec une fermeté insouciante et un dédain de la vie énergiquement exprimé par Hoche lorsque, dans une lettre d'adieu adressée à sa femme, il disait: "La mort n'est plus un mal quand la vie a cessé d'être un bien."

On dit cependant qu'après la mort de Thoiras, un changement notable apparut dans les manières de Hoche à la Conciergerie et dans son langage à l'égard de ses geôliers et de ses juges, et qu'à une froide indifférence succéda une colère, un emportement hautain dont il ne pouvait plus contenir l'expression méprisante et irritée. Qu'aurait-il pensé, s'il eût pu savoir qu'un jour viendrait où ce régime affreux qui avait dévoré tant d'illustres défenseurs de la Révolution et de la patrie, qui allait le frapper lui-même, et qui avait implanté, pour un siècle peut-être, au sein d'innombrables familles, la haine et l'horreur de la République, serait préconnisé comme l'ayant sauvée! De quelle stupéfaction, de quelle douleur indignée sa grande âme eût été saisie, si on lui eût dit qu'une telle doctrine ferait école en France et deviendrait populaire! Ah! semblable à une noble et touchante victime qui l'avait précédé dans son cachot, à cette femme héroïque (Mme Rolland) qui, durant le jour, ramassait ses dernières forces pour exhorter ses compagnons d'infortune, et qui, la nuit, pleurait de longues heures en silence[1], lui aussi il eût versé d'intarissables larmes, il eût pleuré sa République, il eût désespéré d'une génération capable d'ouvrir à de si monstrueux sophismes ses oreilles et son cœur[2].

L'heure de la délivrance approchait enfin: la discorde

[1] La femme qui la servait me dit un jour: Devant vous elle rassemble toutes ses forces; mais, dans sa chambre, elle reste quelquefois trois heures appuyée sur sa fenêtre à pleurer. (*Mémoires de Riouffe.*)

[2] Un patriote, l'illustre Daunou, prisonnier lui-même à cette époque,

régnait parmi les terroristes. Robespierre, peu de jours après avoir, à l'apogée de sa puissance, présidé la fête consacrée à l'Être suprême, avait fait décréter par la Convention épouvantée la loi de prairial plus sanguinaire que
5 toutes les autres et qui, dans la plupart des cas, supprimait comme inutiles, devant le tribunal révolutionnaire, les témoins et les défenseurs, tenait le couteau suspendu sur la Convention tout entière, et enlevait à celle-ci le droit de livrer comme de protéger ses propres membres dont la vie
10 demeurait à la discrétion des implacables Comités de salut public et de sûreté générale. Tous alors se sentirent en péril: la plupart des membres des comités tremblèrent eux-mêmes devant le redoutable triumvirat de Robespierre, Couthon et Saint-Just: ils comprirent que ceux-ci, après

15 a tracé un tableau horrible et vrai des prisons sous le régime de la Terreur et du sort affreux où furent réduits en France les deux cent mille prisonniers du Comité de salut public: "Ce Comité, dit-il en terminant, une fois investi du pouvoir suprême, fit égorger, dans Paris consterné, plus de deux mille victimes en quatre mois. Un supplice
20 inventé pour abréger les souffrances, devint, entre ses mains dictatoriales, un moyen d'extermination rapide; on était tenté de regretter les anciennes tortures, parce qu'il semblait qu'elles eussent été moins dévorantes. Dans l'immensité de leurs fureurs, les décemvirs ont promené leur glaive homicide sur tous les sexes, sur toutes les fortunes,
25 sur toutes les opinions; ils l'ont dirigé de préférence sur les talents distingués, sur les caractères énergiques; ils ont moissonné, autant qu'ils l'ont pu, la fleur et l'espérance de la nation...J'ai vu arracher d'auprès de moi des infortunés que l'on traduisait soudainement au tribunal, que l'on entraînait trois heures après à la mort avec
30 QUARANTE COMPLICES QU'ILS N'AVAIENT JAMAIS VUS. On taxait à l'avance chaque prison à un nombre déterminé de victimes: le sang était mis en réquisition, et il suffisait aux juges d'avoir le temps non d'interroger, mais d'insulter chacun des proscrits...Disons toutefois qu'en ce déchirant spectacle, une chose au moins consolait l'humanité
35 en l'honorant, c'était le courage des victimes. Tant d'injustices et d'atrocités faisaient jaillir avec éclat la fierté naturelle à l'homme; un dévouement magnanime s'y revêtait de formes assorties aux âges, aux sexes, aux caractères: l'innocence périssait avec une sensibilité douce ou avec une calme sérénité, et la vertu s'abîmait avec orgueil dans ce
40 gouffre de carnage." M. Daunou n'a jamais pensé qu'un si effroyable régime ait eu pour résultat la conservation du territoire ou ait rendu à la patrie un service quelconque. Il était au contraire profondément convaincu que, si ce régime de sang se fût prolongé, la nation courait à sa ruine la plus complète (Taillandier, *Documents biographiques sur*
45 *Daunou*, pp. 58—61).

avoir assouvi leur fureur sur leurs ennemis, au sein de la Convention, les immoleraient à leur tour s'ils n'étaient devancés, et qu'il fallait ou les tuer ou périr. Collot d'Herbois, Billaud-Varennes, Barrère, Cambon, membres du Comité de salut public, se liguèrent avec leurs collègues de la Convention les plus compromis, Tallien, Amar, Bourdon de l'Oise, Lecointre et beaucoup d'autres: Tallien fut l'âme et le bras de cette conjuration, qui se termina par la défaite des triumvirs et de leurs plus sanguinaires acolytes, dans la mémorable journée du 9 thermidor.

Mais avant ce premier jour d'affranchissement, la veille encore, l'échafaud était en permanence, et le couteau fonctionnait: on vit marcher à la mort plusieurs membres des plus illustres familles de France, avec eux les deux Trudaine, modèles d'amitié fraternelle, et André Chénier, le chantre immortel de *la jeune Captive*, moissonné dans tout l'éclat du génie, et son ami Roucher, auteur du poëme des *Mois* et qui, près de mourir, envoya à ses enfants son portrait et ces vers:

> Ne vous étonnez pas, objets charmants et doux,
> Si quelque air de tristesse obscurcit mon visage;
> Lorsqu'un crayon savant dessinait mon image,
> On dressait l'échafaud, et je pensais à vous.

Hoche les vit monter dans la charrette funèbre: déjà l'orage de la réaction thermidorienne grondait avec fureur; quelques heures plus tard ils eussent été sauvés; mais ils ne revinrent pas; ils furent, dans Paris, les dernières et trop regrettables victimes de ce régime de sang.

Le lendemain, une immense rumeur mêlée d'imprécations et de cris de joie retentit autour de la Conciergerie: ces cris annonçaient la victoire des conjurés et la chute des tyrans. Bientôt s'ouvrirent les portes de la Conciergerie: on y vit entrer garrottés Robespierre et avec lui Couthon, Saint-Just et leurs principaux affidés. Tous allaient occuper ces mêmes cachots qu'ils avaient peuplés d'innocents. Saint-Just se rencontra, dans la prison, face à face avec Hoche, qui ne se vengea que par son silence d'un ennemi vaincu.

Les montagnards, [illegible] sauvoir leur propre tête, avaient

UNIVERSITY LIBRARY MANITOBA

abattu Robespierre; ils avaient enrayé un moment, mais non renversé le régime de la Terreur, et ils tentèrent d'abord de la maintenir contre le flot soulevé de l'horreur publique. Ils n'y purent réussir: cependant les prisons ne
5 rendirent d'abord que ceux des prisonniers dont la Convention ordonna la mise en liberté à la requête et en quelque sorte sous la caution des représentants. Hoche fut du nombre; le représentant [illegible], témoin de ses exploits à Wissembourg, le fit relâcher. Hoche sortit de prison le 17
10 thermidor, an II, pauvre, dénué de tout, à ce point qu'il lui fut impossible de payer sa place et de monter en voiture pour rejoindre sa femme à Thionville. Son premier soin avait été d'écrire à son ami Lacoste et à sa femme deux lettres où se peint son caractère reconnaissant, chaleureux
15 et austère.

Il dit au premier: "Je ne puis me plaindre de mes malheurs, puisqu'ils m'ont appris à connaître quel ami j'avais en toi, toi mon libérateur!" Il écrit à sa femme: "Je suis libre, rendons grâces au Ciel! Je vais te rejoindre à
20 pied, comme il convient à un républicain."

Douze jours plus tard (29 thermidor), Hoche obtint un commandement: il fut chargé d'étouffer, dans l'Ouest, la rébellion des chouans; et ce même Comité de salut public qui, trois mois auparavant, avait déclaré Hoche, à l'unanim-
25 ité, traître à la patrie, lui donnait maintenant mission de la défendre et le nommait général en chef de l'armée des côtes de Cherbourg.

SECONDE PARTIE.

I.

Guerre de la Vendée.—Chouannerie.

L'insurrection de la Vendée avait gagné l'Anjou, le Maine et une grande partie de la Bretagne. Ces contrées, très-boisées, privées de routes, étrangères à l'industrie et au grand commerce, avaient conservé leurs anciennes mœurs. Dans les campagnes que la noblesse n'avait point abandonnées pour les villes, les populations demeuraient soumises à leurs seigneurs et à leurs prêtres. L'antique loyauté s'y était perpétuée avec la foi religieuse, et lorsqu'elles eurent vu leurs prêtres frappés dans leur conscience et dans leurs biens par les décrets de la Convention, l'ancien ordre social et politique renversé, les massacres de septembre, le roi détrôné et martyrisé, le clergé proscrit, l'échafaud en permanence dans Paris, l'horreur commune unit plus étroitement encore l'aristocratie et le peuple. La Vendée se souleva la première et enfanta des héros. Parmi ses chefs, on vit confondus les roturiers et les nobles. Les principaux furent le voiturier Cathelineau, le garde-chasse Stofflet, l'officier de marine Charette, Bonchamps, Lescure, d'Elbée, le prince de Talmont et Henri de Larochejaquelein, justement nommé l'Achille de la Vendée. Ils battirent fréquem-

ment les troupes de ligne et les bataillons de la garde nationale qui marchèrent contre eux. Tout pliait devant la fougue intrépide des paysans vendéens : sans armes, ils s'emparaient de l'artillerie en se précipitant sur les canons
5 qui les foudroyaient. C'est ainsi que plusieurs généraux républicains furent vaincus tour à tour. Maîtres de nombreuses places, les Vendéens formèrent trois corps de dix à douze mille hommes chacun : le premier, sous Bonchamp, occupa les bords de la Loire et reçut le nom d'*armée*
10 *d'Anjou ;* le second, sous d'Elbée, au centre, fut appelé la *grande armée ;* le troisième forma l'armée dite *des marais*, sous le redoutable Charette, qui, par son audace, son énergie, son activité prodigieuse, sa persévérance indomptable, et par l'étonnante fécondité de ses ressources et de ses strata-
15 gèmes de guerre, fut le plus grand chef de partisans qu'ait jamais eu la France.

Un conseil d'opérations fut établi, et l'on donna le commandement général à Cathelineau, qui périt à l'attaque de Nantes, après laquelle les Vendéens, repliés derrière la
20 Loire, battirent successivement les généraux républicains Biron, Rossignol et Canclaux. Enfin dix-sept mille hommes de l'ancienne garnison de Mayence, réputés l'élite de l'armée, furent transportés en Vendée : Kléber les commandait. Ils furent d'abord vaincus par les Vendéens ; mais ceux-ci
25 éprouvèrent plusieurs défaites à Châtillon et à Chollet, et leurs principaux chefs, Lescure, Bonchamp, d'Elbée reçurent, dans ces sanglantes journées, des blessures mortelles.

Les insurgés se mirent alors en communication avec l'Angleterre : pour obtenir d'en être secourus, ils voulurent
30 s'emparer d'un port de la Manche, et la grande armée vendéenne, forte de quatre-vingt mille hommes, marcha sur Granville. Repoussée devant cette place, faute d'artillerie, mise en déroute au Mans, elle fut presque détruite en essayant de passer la Loire à Savenay. La Vendée fut
35 ainsi une première fois vaincue en décembre 1793. Sa population accablée, décimée et privée de presque tous ses chefs tués dans les combats, semblait disposée à se soumettre, lorsqu'un effroyable système d'extermination fut mis en œuvre contre elle et lui fit trouver de nouvelles forces
40 dans le désespoir. Ce système eut pour auteur le général

républicain Thurreau, qui entoura la Vendée de seize camps retranchés. Par ses ordres, douze colonnes mobiles, connues sous le nom de *colonnes infernales*, parcoururent le pays en tous sens, portant de tous côtés impitoyablement le fer et la flamme, semant partout la dévastation et la mort. Ils ranimèrent ainsi l'insurrection prête à s'éteindre : les habitants exaspérés reprirent les armes en 1794, et formèrent encore deux armées redoutables sous leurs derniers chefs survivants, Charette et Stofflet.

L'insurrection gagna la Bretagne, qui à son tour se souleva. Mais la guerre dans ce pays n'eut pas le même caractère que dans la Vendée, où les partis avaient combattu en grandes masses et où s'étaient livrées de formidables batailles. En Bretagne, les insurgés firent aux républicains une guerre de partisans, guerre de surprises et d'embuscades, enlevant leurs postes, fondant à l'improviste sur leurs détachements et tirant sur eux de derrière les haies, du fond des taillis et du creux des ravins où ils se tenaient cachés. Cette guerre, généralement appelée *chouannerie*, tira son nom d'une famille de contrebandiers pour le sel ou *faux sauniers*, dont le chef se nommait Jean Cottereau. Celui-ci, habituellement triste et taciturne comme la *chouette* ou l'oiseau des nuits, avait reçu des siens, pour cette cause, le nom de *chouan*. Il était d'une rare intrépidité, rusé, actif, infatigable. Il avait couru les bois en armes avec ses trois fils, dès l'époque de la grande réquisition de 1792, et il donna le premier signal de la guerre qui prit, deux ans plus tard, des proportions redoutables, et désola la Bretagne, l'Anjou, le Maine et une partie de la basse Normandie.

Un homme doué d'une grande énergie et aussi intelligent qu'habile, le comte Joseph de Puisaye, avait dès l'origine fomenté l'insurrection en Bretagne. Ancien député de la noblesse du Perche à la Constituante, il embrassa d'abord avec ardeur les principes de la Révolution, et il avait plus tard, comme tant d'autres, été ramené à la cause royale par l'horreur du régicide et du régime de la Terreur. Peu d'hommes ont fait preuve d'une activité plus infatigable, d'autant de souplesse dans l'esprit, d'une volonté aussi persévérante, aussi ferme, aussi propre à triompher de tous les obstacles : il réussit à se mettre en étroite relation avec

les paysans bretons et à exercer un grand ascendant sur les chefs insurgés dont les principaux survivants, après le grand désastre des Vendéens au Mans et à Savenay, étaient, nous l'avons dit, Stofflet et Charette.

Puisaye, présent partout, veillant à tout, fut le véritable organisateur de la chouannerie; exhortant à attaquer les postes isolés, à enlever les détachements républicains et les convois de vivres et de munitions, à s'emparer des caisses publiques; créant sur une foule de points, avec le secours des prêtres, des moyens de résistance et nouant habilement toutes les trames de l'insurrection. Les armes et les munitions faisant défaut, Puisaye se rendit à Londres dans l'automne de 1794, pour obtenir l'assistance et la coopération du gouvernement anglais, et il reçut à la même époque des pouvoirs très-étendus de *Monsieur*, comte de Provence qui, depuis la mort de son frère, prenait le titre de régent du royaume. Puisaye entretint de Londres une correspondance active avec les chefs insurgés de la Vendée, de la Bretagne et de l'Anjou, et il eut, dans les pays insurgés, pour principal instrument Desotteux, baron de Cormatin, qui prit le titre de major général des armées cathòliques dans l'Ouest.

Trois armées républicaines, aprés la révolution de thermidor, occupaient les départements où l'insurrection s'était propagée, l'armée de l'Ouest en Vendée, sous le général Canclaux, celle de Brest en Bretagne et l'armée des côtes de Cherbourg disséminée dans le Maine et la basse Normandie. C'était celle-ci dont, en septembre 1794, le général Hoche avait reçu le commandement, auquel le Comité de salut public ajouta plus tard celui de l'armée de Brest: ces armées réunies ne dépassaient pas quarante mille hommes, forces tout à fait insuffisantes pour occuper cent cinquante lieues de côtes le long d'un pays accidenté, coupé de ravins, privé de routes, hérissé de forêts, et dont la population, tout entière hostile, était exaltée tout à la fois par la passion religieuse et par une haine inextinguible pour la cause révolutionnaire, celle-ci étant inséparable à ses yeux d'un exécrable système de spoliation, de tyrannie sanglante et de terreur.

II.

Hoche dans les départements de l'Ouest.—Amnistie et première pacification.

Hoche trouva son armée des côtes de Cherbourg dans un état de désorganisation complète : les soldats, disséminés par détachements dans les villes et les gros bourgs, avaient perdu l'habitude de la discipline et des exercices militaires : ils se croyaient tout permis, vivaient de pillage et se répandaient dans les campagnes insurgées, beaucoup moins pour rallier leurs habitants au gouvernement républicain que pour s'y livrer à tous les désordres et y commettre les plus odieuses exactions. Hoche comprit que son premier devoir sur les côtes de l'Océan, comme l'année précédente dans les Vosges, était de réorganiser l'armée, d'y réveiller le sentiment de l'honneur et du devoir, et pour cela de tenir les soldats réunis autour du drapeau, sous les yeux et sous la main de leurs chefs. Il les retira, dans ce but, des villes et des bourgades où ils étaient cantonnés, obligeant celles-ci de veiller à leur propre sûreté, et il forma, dans les campagnes, un grand nombre de camps retranchés renfermant chacun deux ou trois cents hommes qu'il tint constamment en haleine. Il les occupa, durant le jour, aux travaux de leurs retranchements, et la nuit à de fréquentes excursions pour dissoudre tout rassemblement armé, prévenir les surprises de l'ennemi et pacifier les campagnes. Lui-même donnait l'exemple, ne prenant aucun repos, veillant à tout, marchant souvent à pied, le fusil sur l'épaule, à travers les forêts et les champs, comme un simple grenadier à la tête des colonnes. Il faisait observer, dans ces excursions comme dans les camps, la plus rigoureuse discipline, punissant la maraude sans merci, ordonnant de bien traiter les habitants inoffensifs ou soumis, compatissant à leurs misères et cherchant, par tous les moyens, à faire passer les nobles sentiments de son âme dans celle de ses officiers et de ses soldats : ces sentiments se retrouvent tous dans l'ordre du

jour qu'il publia, le 9 novembre 1794: on croit y entendre un écho du langage des hommes de l'antiquité: "A la voix de la patrie, disait Hoche, l'homme libre s'arme et court défendre ses foyers, sans chercher à imiter l'esclave de la tyrannie qu'un vil intérêt ou la crainte du châtiment fait mouvoir... Le républicain qui ne connaît pas de maître, mais qui chérit ses devoirs, et dont la discipline sévère consiste dans l'ardent amour de son pays, les observe partout; il protége les faibles contre l'oppression des forts, fait respecter rigidement les propriétés, console les malheureux et les aime tous. Il fuit la volupté et l'ivresse; elles dégradent l'âme: il ne connaît pas d'autre parure que l'entretien de ses armes et de son vêtement: il n'affiche pas les vertus, mais elles lui sont chères, il les pratique: il est vainqueur, ou il périt honorablement."

On sent, dans ce langage mâle et fier, l'accent de la vérité: ce ne sont pas là des phrases de convention, bonnes pour la circonstance et dont on ne se souvient plus après les avoir dites; on y entend la voix du chef de guerre, du citoyen et de l'honnête homme; Hoche est là tout entier. Il exhortait mieux encore par l'exemple que par les paroles et pratiquait, en toute occasion, ce précepte dont il avait fait sa devise: *Res non verba.* (Il faut agir et non discourir.) En se montrant à propos indulgent et sévère, toujours soigneux de la discipline, attentif à pourvoir aux besoins matériels des armées et plus encore à soutenir et à relever leur sens moral, toujours simple et toujours digne, il sut conquérir plus rapidement peut-être qu'aucun général le respect enthousiaste et l'amour de ses soldats, dont il était le père, et il disait vrai lorsqu'il écrivait avec enjouement, à cette époque de sa vie: "L'armée de la Moselle était une grande fille que j'aimais comme une maîtresse: celle-ci est une enfant chérie que j'élève pour en faire hommage à la patrie."

Hoche se trouvait, dans l'Ouest, au milieu de la chouannerie, dans cette guerre de haies, de chemins creux et de surprises nocturnes, faite par un ennemi le plus souvent invisible: il étouffait sur ce théâtre si triste et si étroit pour un homme d'un si grand cœur et d'un si beau génie. Il se faisait violence au dehors, mais il s'épanchait dans sa correspondance intime: on l'y voit tressaillir d'allégresse au

bruit des succès de son ancienne armée de la Moselle, devenue armée de Sambre-et-Meuse. "Je désire, écrivait-il, qu'on s'y souvienne qu'autrefois j'y servais aussi." En apprenant la grande victoire de Jourdan à Fleurus, il écrit avec une modestie charmante: "Si je ne craignais d'être importun, j'adresserais quelques lignes à Jourdan: mais l'écolier a-t-il en ce moment le droit de distraire le maître? Continuez, braves et anciens amis, à soutenir votre nom: lorsque la postérité fouillera votre correspondance, peut-être une lettre de moi, qui se trouvera là par hasard, témoignera de votre amitié et me fera échapper au naufrage de l'oubli."

Cependant il ne néglige aucun de ses devoirs dans le champ épineux et restreint où il est condamné à agir: il s'y voue tout entier et il déploie, dans les instructions qu'il donne à ses officiers, les qualités du vigilant capitaine et les talents de l'homme politique. "Ne mettez, dit-il, à la tête des colonnes que des hommes parfaitement disciplinés, en état de se montrer aussi vaillants que modérés et d'être médiateurs autant que soldats; il leur recommandait d'acquérir une parfaite connaissance des lieux, de s'aboucher et de se lier avec les paysans pacifiques, de les rassurer, de gagner leur affection par des procédés bienveillants et sincères, tout en luttant de stratagèmes et de finesse avec les chouans. "Mettons en œuvre, dit-il l'humanité, la vertu, la probité, la force, la ruse même au besoin, et toujours la dignité qui convient aux républicains." Il prêchait la tolérance à ses soldats, et il applaudit au décret de la Convention sur la liberté des cultes. Quoique très-indécis lui-même dans ses principes religieux, il respectait la religion, il ne partageait point à ce sujet l'indifférence ou l'incrédulité de ses contemporains; il sentait profondément les heureux effets des convictions chrétiennes pour la conduite dans la vie, pour la consolation dans les souffrances, et l'on voit, dans ses lettres intimes, combien à cet égard il s'élevait au-dessus des tristes préjugés de son époque[1]: non-seulement il ordonnait par

[1] Hoche se peint ainsi lui-même dans une de ses lettres: "J'estimerai toujours un homme pieux. La morale de l'Évangile est pure et douce et quiconque la pratique ne peut être un méchant. Loin de

politique que les prêtres fussent tolérés dans les contrées malheureuses soumises à son commandement, il voulait encore que la République s'en fît des amis, et il ne voyait aucune force en état d'être substitutée á l'action du clergé, s'il se bornait à l'employer pour la paix et pour le bien des âmes. Il ordonnait donc qu'on laissât les prêtres en repos, qu'on ne troublât point les paysans dans leurs croyances et qu'on vînt en aide à leur misère. "Beaucoup ont souffert, écrivait-il, beaucoup soupirent après le retour à la vie agricole: il faut donner à ceux-là quelques secours pour réparer leurs fermes." C'est ainsi qu'il savait mêler à propos l'indulgence à la sévérité et se montrer humain et juste sans rien relâcher de sa vigilance et de sa fermeté.

Tant d'efforts et de persévérance produisirent d'heureux effets. Un nouvel esprit anima l'armée: les populations cessèrent d'avoir à se plaindre des soldats de la République: une portion considérable des habitants de ces pays désolés aspiraient au repos: les chefs insurgés eux-mêmes ordonnèrent à leurs subordonnés de s'abstenir de toute violence et, d'autre part, la Convention nationale, dont cette guerre fratricide était devenue la plus vive préoccupation, jugea le moment arrivé d'accorder un pardon général aux Vendéens et aux chouans qui s'étaient armés contre le gouvernement de la République: elle promulgua en conséquence un décret d'amnistie dans le dernier mois de l'année 1794, et une quinzaine de représentants furent envoyés par elle en mission dans les départements de l'Ouest, avec des pouvoirs très-étendus pour assurer l'exécution de ce décret et pour pacifier le pays.

Le succès sembla d'abord répondre aux espérances de la Convention: les insurgés, obéissant au mot d'ordre de leurs chefs, parurent accepter l'amnistie de bonne foi, et beaucoup sans doute étaient sincères en l'acceptant. Hoche lui-même se fia d'abord aux apparences et crut l'insurrection apaisée. Il se résigna au repos et, profitant de ses

moi le fanatisme, mais respect à la religion; elle console des maux de la vie. Je tolère toutes les croyances, la mienne n'est pas fixée: depuis longtemps je cherche la vérité: un jour viendra sans doute où ma raison plus éclairée me fera adopter les inspirations de ma conscience."

Lettre de Hoche, communiquée par sa famille.

loisirs pour étendre ses connaissances, il fit venir des livres, s'appliqua à la lecture des anciens et reprit avec ardeur l'étude du latin dont un vieux prêtre lui avait enseigné les premiers éléments dans son enfance. Une âme trempée comme l'était la sienne, nourrie dans le culte de la République et dans l'horreur de la tyrannie, ne pouvait manquer de se passionner pour Tacite, et il s'estimait heureux d'être parvenu, après beaucoup d'efforts, à entendre cet auteur sans le secours de la traduction.

Ses loisirs furent de courte durée. Le calme apparent qui se faisait autour de lui était dû surtout à la lassitude des partis: les haines étaient encore trop vives, les plaies trop récentes, et les souffrances trop grandes: le souvenir enfin des forfaits du gouvernement révolutionnaire soulevait encore trop d'indignation et d'horreur pour qu'une pacification sérieuse fût possible. Le plus grand nombre des chefs vendéens et chouans ne cherchaient qu'à gagner du temps, guettant l'occasion favorable et la prochaine arrivée des secours promis par le gouvernement britannique.

III.

Traités de la Jaunaye et de la Mabilais.—Reprise des hostilités.

Parmi les chefs qui préparaient activement et sous main un soulèvement nouveau avec la coopération de l'Angleterre, le plus autorisé comme le plus habile était le comte Joseph de Puisaye, qui de Londres, où il s'était rendu depuis six mois, tenait dans ses mains tous les fils de la trame ourdie par lui avec la plus infatigable persévérance en Bretagne, en Anjou, dans le Maine et la basse Normandie. Il avait réussi à organiser dans ces provinces cinquante divisions de mille hommes chacune; toutes recevaient de lui le mot d'ordre et n'attendaient qu'un signal pour recommencer la guerre à outrance.

Puisaye se bornait alors à interdire toute prise d'armes, toute manifestation intempestive qui pût faire soupçonner

avant l'heure aux républicains un soulèvement prochain, et plus loyal que d'autres chefs, il refusait de prêter son concours aux négociations d'un traité dont il ne se sentirait pas disposé à observer les clauses, et d'une paix illusoire, propre seulement à exciter la défiance du gouvernement anglais ou à rendre son assistance moins efficace. Cormatin était moins scrupuleux: cet homme, à force d'intrigues, était parvenu à acquérir de l'importance; tous les moyens lui étaient bons pour endormir la vigilance des républicains, et il croyait ne pouvoir mieux les abuser qu'en traitant avec eux. Subordonné d'abord en toute chose à Puisaye, et accrédité par lui auprès des principaux chefs vendéens et chouans, il parvint à s'emparer de l'esprit de *Monsieur*, comte de Provence, qui tenait, en qualité de régent du royaume, une petite cour à Vérone et correspondait à Paris avec une agence royaliste composée de quelques affidés. Cormatin réussit à fasciner les personnes de l'entourage du prince et les membres les plus influents de l'agence royaliste; il se fit reconnaître par elle comme major général des armées catholiques et en obtint des pouvoirs très-étendus et indépendants de l'autorité de Puisaye. Il se dit dès lors hautement autorisé à négocier une paix sérieuse avec le gouvernement républicain. Il vit les généraux Canclaux et Hoche, et leur demanda l'autorisation de conférer librement avec les chefs insurgés pour les disposer à se soumettre. Mais Hoche, dont le caractère droit et ouvert présentait tant de contrastes avec celui de Cormatin, ne l'écouta point sans méfiance; il apporta une réserve digne et hautaine dans ses rapports avec lui, et exigea que Cormatin fût accompagné d'un des principaux officiers de l'armée républicaine dans ses relations avec les insurgés; il désigna pour cette mission Humbert, jeune général plein d'avenir, qui devait comme lui tout ce qu'il était à la Révolution, et qui joignait un cœur droit à un esprit fin et pénétrant.

Humbert conçut bientôt des soupçons sur la sincérité de Cormatin et les fit partager à Hoche, qui insista pour qu'en traitant avec les insurgés vendéens on obtînt leur désarmement en des gages d'une soumission durable. Mais la Convention et ses nombreux commissaires dans l'Ouest avaient hâte de voir finir cette guerre dévorante: ils ajoutèrent

aveuglément confiance aux assurances de Cormatin et, sans céder à toutes les exigences des chefs insurgés, ils négligèrent de prendre conseil de la prudence en traitant avec eux. Ils accordèrent, avec la liberté des cultes, des indemnités pour les dévastations commises, l'exemption de service militaire pour les jeunes gens de la présente réquisition, afin de repeupler les campagnes, et l'acquittement des bons signés par les chefs jusqu'à concurrence de deux millions. A ces conditions équitables les représentants en ajoutèrent quelques autres que Hoche jugea, non sans raison, très-dangereuses. Non-seulement ils laissèrent aux insurgés leurs armes, mais ils consentirent à ce qu'ils formassent une garde territoriale, peu nombreuse il est vrai, mais répartie dans les campagnes, au foyer même de l'insurrection, sous les ordres des autorités locales.

Telles furent les principales bases d'un premier traité qui fut signé le 17 février 1795 au château de la Jaunaye, près de Nantes, par les représentants en mission dans l'Ouest, pour le gouvernement républicain d'une part, avec Cormatin, Charette, Sapinaud et leurs officiers agissant au nom de l'armée vendéenne. Ils se soumirent, reconnurent les lois de la République, et, peu de jours après, Charette fit à côté du général Canclaux une entrée solennelle dans la ville de Nantes, où il lui fut fait une réception magnifique en signe d'espérance et de joie pour la fin d'une guerre si désastreuse.

Deux mois plus tard, en avril, une seconde paix, une paix simulée, fut signée, par les soins de Cormatin, avec les principaux chefs chouans de la Bretagne, à La Mabilais, entre Rennes et La Prévalaye quartier général de l'armée royaliste: elle le fut aux mêmes conditions à peu près que le traité précédent conclu pour la Vendée à La Jaunaye. Stofflet, dirigé par l'abbé Bernier, luttait encore en Anjou: se voyant abandonné à lui-même, battu par les républicains, presque seul et sans ressources, il se soumit à son tour à Saint-Florent, et l'on put croire complète alors la première pacification de la Bretagne et de la Vendée.

Elle avait été faite sans la participation de Hoche, qui ne la crut pas durable. Cormatin et les chefs chouans connaissaient trop ses justes méfiances, et, redoutant le perçant

regard du jeune général de l'armée de Brest, ils avaient exigé qu'il fût exclu des conférences dans lesquelles cette paix trempeuse avait été préparée. Les représentants ne tinrent aucun compte de ses avis et apportèrent, nous l'avons vu, une précipitation aveugle dans leurs transactions avec les chefs chouans. Hoche avait prévu les fâcheuses conséquences de leur conduite imprudente: on a traité, dit-il, avec les individus et point avec l'insurrection, et l'on trouve écrites, dans ses notes, le jour même de la signature du traité de La Mabilais, les lignes suivantes, expression remarquable de ses pressentiments: "Pendant la conférence d'aujourd'hui, j'ai fait remarquer à Chérin deux bandes de corbeaux qui voltigeaient dans les airs au-dessus de La Mabilais. Bientôt elles se séparèrent; l'une d'elles resta unie, l'autre se divisa. Bons anciens, n'eussiez-vous pas vu là un présage significatif de ce qui doit arriver après la pacification?"

La situation de Hoche devint alors très-pénible. La paix, dictée en quelque sorte par les insurgés et par Cormatin, représentant de l'agence royaliste en Bretagne et en Vendée, donna au parti qui voulait continuer l'insurrection et la guerre une confiance exagérée en ses forces... "Il n'y eut pas, écrivait alors l'adjudant général Savary, un seul insurgé des deux côtés de la Loire, qui ne s'imaginât avoir fait grâce à la République." Une telle présomption engendra le mépris pour les autorités républicaines et pour les forces du gouvernement, et de graves excès furent commis en beaucoup d'endroits avec l'audace que donne la certitude de l'impunité.

Les nombreux représentants en mission dans l'Ouest, la plupart gens médiocres, faibles et vaniteux, n'étaient d'accord que pour s'attribuer le mérite d'avoir délivré la République d'un fléau exterminateur et pour se donner comme les principaux auteurs de la pacification; ils étaient divisés sur les moyens de la consolider: les uns voyaient ces moyens dans des mesures rigoureuses, les autres dans des concessions nouvelles. Ils agissaient en conséquence, et chacun à son point de vue particulier, donnant des ordres contraires et substituant partout leur autorité à celle des généraux, disposant des troupes à leur fantaisie, incapables d'organiser rien de durable, également impuissants à combattre l'anarchie

et à contenir la rébellion. Déjà de toutes parts s'élevaient des plaintes contre les généraux et les fonctionnaires hors d'état de réprimer les désordres et de prévenir les actes violents et audacieux d'une foule d'insurgés qui, au mépris de la pacification, parcouraient en armes les campagnes, et souvent même pénétraient jusque dans les bourgs et dans les villes pour s'y porter à d'odieuses cruautés, soit sur les officiers municipaux, soit sur les hommes connus pour leur attachement à la République. Hoche, dont l'énergie était paralysée par les représentants qui enchaînaient ses mains et disposaient de ses soldats, était cependant rendu partout responsable des maux qu'il ne pouvait prévenir : il se voyait ainsi de tous côtés en butte à d'injustes attaques et dénoncé au Comité de salut public comme coupable par les représentants dont il avait lui-même tant à se plaindre.

Le Comité, jugeant de la situation sur les rapports erronés de la plupart des représentants en mission dans l'Ouest, et entretenu par eux dans une dangereuse illusion sur les dispositions des esprits en Bretagne et en Vendée, accueillit leurs plaintes contre Hoche et lui adressa plusieurs dépêches remplies de remontrances et de reproches amers. Profondément blessé et consumé de chagrin, Hoche répondit cependant au Comité d'un ton calme et digne : "La position d'un général dont l'armée est divisée en pelotons de soixante, quatre-vingts ou cent hommes sur une surface de quatre mille lieues carrées, n'est assurément pas brillante : elle est bien malheureuse si, en redoublant tous les jours d'efforts pour bien servir son pays, il est accusé de faiblesse et de négligence par le gouvernement auquel il est dévoué, tandis que ses ennemis l'accusent hautement de mettre trop de rigueur dans sa conduite... Je n'ai pas craint jusqu'à ce jour de dire la vérité ; vous avez pu vous en convaincre par les ennemis que je me suis faits : je pourrais répondre à ceux-ci ; mais je ne donnerai pas aux ennemis de ma patrie le spectacle d'une lutte avantageuse pour moi, il est vrai, mais scandaleuse pour la République."

Cette lettre, à laquelle le Comité ne répondit pas, fut suivie pour Hoche de quelques jours d'une anxiété douloureuse et qui se révèle dans sa correspondance intime avec le général Le Veneur, son ancien chef et son ami. "...Je

suis las, écrit Hoche, d'être ainsi ballotté...Je ne puis rester plus longtemps soumis au caprice des événements. Sachez quels reproches on me fait. Est-ce d'avoir dit la vérité? Je la dirai toujours. Hélas! il y a un an, j'étais au fond d'un cachot bien humide pour l'avoir dite: cela ne m'a pas corrigé...Que m'importe, après tout, que les hommes me rendent justice, si ma conscience ne me reproche rien. Heureux habitant du Morbihan, qui ne vis que pour adorer Dieu, j'envie ton sort; que ne suis-je à ta place!..." Hoche apprend alors que le général Jourdan, le vainqueur de Fleurus, est comme lui menacé d'une disgrâce; il en frémit d'indignation et de douleur. "Eh quoi! dit-il, l'intrigue l'emportera toujours! Jourdan, le plus pur de nos généraux, Jourdan est méconnu!" A cette nouvelle, le découragement s'empare de son âme, il songe à résigner son commandement. Il aspire à vivre loin des intrigants, loin des hommes, dans la retraite, auprès de sa compagne. Mais bientôt il se relève, il songe à sa patrie et redevient lui-même: "Je me dois à elle tout entier, écrit-il à son beau-frère; ah! puissé-je la servir autant que je l'aime!...Va, quoi que fasse l'envie, elle ne nous abattra point. Nous avons pour défense le souvenir de ces belles journées dans lesquelles nos armes fixèrent la victoire. Nos juges sont les soldats de Fleurus et de Wissembourg. La gloire ne met pas à l'abri de la proscription, mais elle immortalise le proscrit, et monter les degrés de l'échafaud, c'est parfois gravir ceux du Panthéon!"

Hoche ne fut pas destitué: mais il perdit le commandement des côtes de Cherbourg, qui fut donné au général Aubert du Bayet. Il ne commandait plus alors en titre que l'armée de Brest, mais ses collègues du Bayet et Canclaux s'accordèrent pour témoigner à ses avis une déférence puisée dans le sentiment intime qu'ils avaient tous deux du mérite de Hoche et de la supériorité de ses talents.

La situation des armées républicaines en Bretagne devenait très-critique: tandis que, d'une part, les chouans, dans la prévision d'une insurrection nouvelle, s'entendaient pour accaparer les subsistances et pour rendre fort difficiles les approvisionnements des troupes du gouvernement; d'autre part, les ordres les plus sévères interdisaient à

celles-ci les réquisitions forcées et le maraudage : la disette se fit sentir, les chouans en profitèrent pour embaucher les soldats, qui désertèrent en grand nombre.

Hoche redoubla d'efforts et de vigilance, tout en se renfermant strictement dans ses instructions : il sut, à l'aide des prêtres qu'il traitait avec beaucoup d'égards et de bienveillance, organiser sur tous les points une police très-active, et prévenir ainsi par la rapidité de son action beaucoup de désordres. Il acquérait en même temps chaque jour davantage la certitude d'un soulèvement prochain et général. Il se contenait cependant, résolu à ne donner aucune prise à ses adversaires et à s'abstenir à l'égard des chouans de tout acte hostile jusqu'à ce qu'il eût en main des preuves irrécusables de leurs projets agressifs. Il ne perdait jamais de vue Cormatin, l'infatigable instrument de l'agence royaliste : il le croyait aussi faux que présomptueux et il avait, en plus d'une occasion, répondu par le mépris à son insupportable jactance. Cormatin humilié se vengea en dénonçant Hoche aux représentants qu'il intimidait, et se posa comme arbitre de la paix et de la guerre : "Je n'ai qu'à faire un signe, disait-il, et toute la Bretagne est à moi et debout."

Hoche enfin obtint la preuve écrite et ardemment désirée du danger qu'il avait pressenti et de la conspiration flagrante de plusieurs chefs insurgés contre la République. Une lettre adressée au baron de Solilhac et à deux autres officiers chouans, fut interceptée, elle portait pour signature le nom de Cormatin et celui de Bois-Hardi, qui s'était acquis dans la guerre civile une grande réputation de vaillance et d'audace. Elle révélait leurs projets ultérieurs et annonçait la prochaine reprise de la guerre contre la République : aucun doute n'était plus possible. Hoche envoya cette lettre au Comité de salut public, et obtint, de quelques-uns des représentants en mission, l'ordre d'arrêter Cormatin et Bois-Hardi, signataires de la lettre, ainsi que les trois chefs à qui elle était adressée.

Instruit par Hoche, le Comité prescrivit de ramener les hommes égarés, de protéger les hommes paisibles et d'exécuter la pacification à l'égard des chefs royalistes soumis de bonne foi, mais il ordonna aussi de poursuivre sans relâche

les chefs qui l'auraient violée et de désarmer les communes. Le Comité donna en même temps à Hoche les pouvoirs nécessaires pour agir et pour disposer seul des troupes placées sous ses ordres.

Cormatin et Solilhac furent arrêtés, Bois-Hardi et les deux autres chefs compromis résistèrent et périrent bravement les armes à la main. Les chouans comprirent que la République ne se contenterait plus d'une paix simulée. Ainsi avertis, ils reprirent leurs armes et se tinrent prêts à combattre : on annonçait la prochaine apparition d'une escadre anglaise portant le secours depuis si longtemps attendu, et déjà sur plusieurs points, dans le Morbihan surtout, les partis en étaient venus aux mains et s'étaient livré de sanglants combats.

Libre enfin d'agir et maître de ses mouvements, Hoche annonça la reprise de la guerre dans son ordre du jour à l'armée. "Braves camarades, dit-il, votre courage n'est plus enchaîné. Vous pouvez désormais combattre ceux de vos ennemis qui ont insulté à votre longue patience et repoussé le bienfait de la clémence nationale....Marchez avec votre valeur accoutumée sur les rassemblements des rebelles : dissipez-les, désarmez-les ; mais épargnez le sang, il a déjà trop coulé....Scrupuleux observateur de l'acte de pacification, j'accueillerai avec humanité et fraternité ceux qui se soumettront de bonne foi...je poursuivrai les parjures sans relâche jusqu'à ce qu'ils aient mis bas les armes : c'est aux chefs des révoltés que je m'en prendrai particulièrement : ceux-là seront frappés sans pitié."

Ce fut le signal d'une nouvelle guerre : des colonnes mobiles parcoururent la contrée en tous sens et fondirent sur les rassemblements armés qu'elles dispersèrent ; mais il s'en formait partout ; en peu de jours la Bretagne fut en feu ; les chouans accouraient se ranger autour de leurs chefs : ils se dirigeaient en masse vers les côtes du Morbihan, et bientôt l'escadre anglaise, portant plusieurs régiments d'émigrés et de grands secours d'armes et de munitions, vint mouiller en face de la côte bretonne, dans la baie de Quiberon.

IV.

Quiberon.

Le comte de Puisaye avait enfin décidé le gouvernement britannique à armer une expédition formidable pour tenter un débarquement et pour seconder les efforts des chouans sur les côtes de Bretagne. Plusieurs régiments émigrés de l'armée de Condé, après les défaites consécutives de la coalition sur le continent, étaient déjà passés, depuis la campagne précédente, à la solde de l'Angleterre: le gouvernement anglais en forma cinq corps réguliers et plusieurs cadres d'autres régiments appelés à se compléter en Bretagne à l'aide des chouans. Les cinq corps enrégimentés étaient: 1° le régiment d'Hervilly ou Royal-Louis, qui avait pour colonel le comte d'Hervilly, appelé à un commandement supérieur; 2° la légion de la marine, commandée par le comte d'Hector, ancien chef d'escadre, et presque toute composée d'officiers émigrés de l'ancienne marine royale; 3° la légion du Drenay, sous les ordres du marquis de ce nom; 4° le régiment de Loyal-Emigrant ou de la Châtre; 5° enfin un régiment d'artillerie commandé par M. de la Rotalie, et formé presque en entier des officiers et sous-officiers de cette arme qui avaient défendu Toulon contre la Convention. Les principaux chefs de cette petite armée, d'environ cinq mille hommes, étaient les comtes de Puisaye, d'Hervilly, de Vauban, Dubois, Berthelot et le chevalier de Tinténiac: l'évêque de Dol, avec une suite de prêtres missionnaires, accompagnait l'expédition. Cette première division d'émigrés portait la cocarde blanche afin de conserver à leur entreprise un caractère national. Ces régiments et ces cadres furent seuls embarqués d'abord, avec un matériel assez considérable en armes et en munitions.

Ce premier convoi devait être promptement suivi d'un second, porteur des débris de plusieurs autres régiments d'émigrés réunis en Hanovre pour être transportés en

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

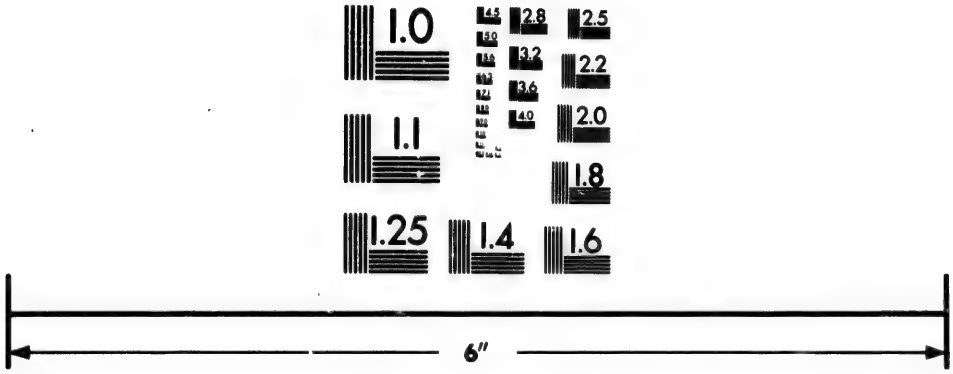

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

Bretagne. Ces corps, cruellement éprouvés et décimés, étaient les restes des corps de Béon, de Rohan, de Périgord et de Salm: ils formaient, sous le commandement du jeune comte de Sombreuil, un total de quinze cents hommes: ils descendirent l'Elbe, furent transportés sur une escadre anglaise à Portsmouth, et de là dirigés sur Quiberon. Enfin, lorsque les deux premières expéditions auraient réussi à opérer un débarquement, si la Bretagne se soulevait, comme l'avait annoncé Puisaye, et s'il pouvait prendre possession d'un point important sur la côte, une nouvelle expédition, portant une armée anglaise, un matériel considérable et un prince français, le comte d'Artois, devait sur-le-champ mettre à la voile.

Ce fut une première faute d'avoir partagé l'entreprise en trois expéditions sans les destiner à agir simultanément; c'en fut une autre de ne pas avoir mis le prince à la tête de la première; une troisième faute, et qui eut des conséquences très-funestes, fut d'avoir divisé le commandement entre le comte de Puisaye dont le gouvernement britannique redoutait l'esprit d'aventure et d'audace, et le comte d'Hervilly, chef du premier régiment d'émigrés, homme méthodique, strict observateur des règles de l'art, beaucoup plus propre à commander une armée régulière en rase campagne qu'un corps de volontaires dans une guerre d'invasion où le succès dépend de la rapidité des mouvements et de l'audace de l'attaque.

Puisaye exigeait avec raison qu'on débarquât tandis que la côte était encore faiblement gardée, et qu'on se portât rapidement en avant, appelant à soi toutes les bandes armées des chouans qui parcouraient le pays, et en se hâtant de les enrégimenter: il voulait enfin qu'on s'emparât, sur-le-champ, d'une ville importante du littoral et qu'on y proclamât Louis XVII, en annonçant la prochaine arrivée d'un prince français. Ainsi conduite, l'entreprise avait des chances réelles de succès, dans l'état où étaient en France les esprits et au plus fort de la réaction thermidorienne contre les terroristes et la Convention. Mais le prince qui aurait pu rallier toutes les fractions du parti royaliste ne parut pas; les démêlés entre les chefs, leurs longues hésitations pour le débarquement firent perdre un temps précieux.

Enfin l'avis de Puisaye l'emporta: le commodore Warren décida la descente: elle eut lieu le 27 juin 1795 dans la baie de Quiberon, formée d'un côté par la côte de Bretagne, de l'autre par une presqu'île longue d'environ deux lieues et dont la largeur varie sans dépasser trois kilomètres. C'est la fameuse presqu'île de Quiberon, jointe à la côte bretonne par une bande de sable étroite et d'une lieue de longueur, nommée la Falaise. Le fort Penthièvre, occupé par sept cents républicains et construit au centre de la presqu'île, défendait les approches de celle-ci du côté du continent.

L'expédition débarqua au fond de la baie au village de Carnac. Au même moment, des bandes de chouans accoururent, conduits par leurs principaux chefs, Dubois, d'Allègre, Mercier, George Cadoudal; ils dispersèrent sur la côte quelques détachements républicains et se rendirent au rivage au nombre de quatre ou cinq mille hommes; les paysans du voisinage se réunirent à eux au cri de: *Vive le roi*! et Puisaye crut à l'insurrection prochaine de toute la Bretagne. Mais bientôt de fâcheuses querelles éclatèrent entre les chouans et les émigrés. Ceux-ci, qui avaient servi dans les armées régulières du continent, n'ouvraient leurs rangs qu'avec inquiétude et répugnance à des hommes indisciplinés, déguenillés, dépourvus de toute instruction militaire, beaucoup plus aptes au métier de guérillas qu'au service dans des corps d'élite. L'antipathie devint promptement réciproque; il en résulta des rixes, il fallut les tenir séparés et perdre à s'organiser un temps qui aurait dû être employé à marcher en avant.

Des ordres arrivèrent enfin de Londres pour conférer à Puisaye seul la direction suprême de l'expédition. Puisaye prit sur-le-champ d'habiles dispositions, ordonna une impétueuse attaque contre le fort Penthièvre, qui se rendit presque sans combat. Puisaye s'y établit fortement, et, par un ouvrage solidement construit en pierre, il relia la forteresse avec un rocher de soixante pieds de hauteur qui flanquait la presqu'île à l'ouest du côté de la pleine mer, de telle sorte qu'elle était entièrement coupée et que tout passage était fermé d'un rivage à l'autre. Il fit en même temps débarquer dans la presqu'île tout le matériel apporté par l'escadre anglaise et distribua aux chouans des habits et

des armes. Dix mille d'entre eux occupaient déjà la ligne importante de Lorient à Auray. L'intention de Puisaye était de s'emparer de Brest, de Lorient ou de Saint-Malo, où il avait des intelligences, et de marcher ensuite sur Rennes; ses émissaires parcoururent toute la Bretagne avec la rapidité de l'éclair, réveillant les populations, stimulant leurs principaux chefs, Charette, Stofflet, Scépeaux, etc., et leur annonçant la prochaine arrivée d'un prince du sang royal de France et d'une armée anglaise.

Quinze jours s'étaient écoulés depuis la première apparition de l'escadre à Quiberon. Hoche accourut de Rennes avec toutes ses forces disponibles et se montra supérieur aux périls de sa situation. Il était arrivé à Auray avec cinq mille hommes seulement, et les généraux des armées de Brest et de Cherbourg s'empressant de répondre à son appel, de toutes parts des détachements républicains étaient en marche pour le rejoindre. Vers le 6 juillet, dix ou douze mille hommes ayant rejoint son quartier général, il se crut assez fort pour attaquer les chouans qui, sous le commandement de Vauban et de George Cadoudal, au nombre d'environ dix mille, occupaient, en avant de la presqu'île, toute la ligne entre Saint-Michel, Carnac et Sainte-Barbe. Hoche et Vauban avaient compris tous deux l'importance du poste de Sainte-Barbe, qui maintenait ouvertes les communications de la presqu'île avec le littoral. C'est sur ce point que tous les efforts de Hoche furent dirigés. Vauban de son côté mit tout en œuvre pour le défendre, appelant à son aide les émigrés du régiment d'Hervilly; ceux-ci firent une charge malheureuse, après laquelle d'Hervilly ordonna la retraite. Une plus longue résistance devenant impossible, Vauban, pour éviter de voir son armée coupée en deux et rejetée dans les flots, fit rapidement replier son centre et sa droite derrière la gauche toujours en possession de Sainte-Barbe, qu'il abandonna ensuite pour couvrir la retraite des chouans dans la presqu'île. Ils y rentrèrent avec une multitude de femmes et d'enfants et dans le plus effroyable désordre, serrés de près par les baïonnettes républicaines. Ils étaient tous en danger de périr et furent sauvés cette fois par les chaloupes canonnières de l'escadre anglaise qui, embossées des deux côtés de la Falaise, firent

pleuvoir une grêle de boulets sur les républicains et arrêtèrent la poursuite. Mais déjà les émigrés et les chouans se trouvaient tous enfermés dans la presqu'île, Hoche les considéra comme ses prisonniers et il établit son quartier général à Sainte-Barbe. 5

Hoche cependant était lui-même dans une situation très-critique: derrière lui et autour de lui tout le pays était hostile à son armée et à sa cause: il fallait faire venir des vivres de loin sous escorte; les arrivages étaient lents, et plus ses troupes grossissaient en nombre, plus les difficultés 10 de les nourrir étaient grandes. Les soldats se répandirent de nouveau dans les compagnes pour y vivre à discrétion et s'abandonnèrent au pillage et à toute sorte de crimes. Hoche exaspéré les consigna dans le camp dont il leur interdit de franchir l'enceinte. Poussés alors par les priva- 15 tions au murmure et à la révolte, les soldats se mutinèrent: Hoche accourut, et marchant rapidement à l'un des plus mutins, il le frappa de son sabre et comprima la sédition.

Il était revenu pensif à Sainte-Barbe dans la grange où il avait établi son quartier général et d'où il observait avec 20 une longue-vue les mouvements de ses propres troupes dans le camp, lorsqu'il reçut la visite de deux représentants, Blad et Tallien, que la Convention nationale envoyait sur les lieux avec des pouvoirs étendus; ils étaient accompagnés de Rouget de l'Isle, l'auteur du chant célèbre de *la Marseillaise*, 25 et qui a laissé du sanglant épisode de Quiberon une relation détaillée et fidèle. Il y raconte cette première entrevue dans laquelle Hoche, loin d'accuser ses soldats, dépeignit vivement leurs souffrances, et lui inspira tout d'abord la plus vive sympathie fondée sur le respect et sur l'admiration. 30 "Pendant qu'il parlait, dit Rouget de l'Isle, je ne me lassai pas d'admirer son imposante stature, son air guerrier, quoique gracieux et sans forfanterie, ses traits doux et fiers, embellis par une superbe cicatrice qui, sans les altérer, lui traversait le front dans toute sa hauteur et venait expirer à 35 la naissance du sourcil droit. J'admirai son héroïque simplicité, l'heureux accord de ses paroles et de ses manières, du son de sa voix avec ses expressions: tout en lui me révélait un homme supérieur."

Les deux représentants employèrent pour approvisionner 40

l'armée les procédés révolutionnaires par lesquels la Convention pourvoyait, avec succès, il est vrai, aux besoins du moment; mais en semant au cœur des populations spoliées et terrifiées d'impérissables germes de haine et de fureur. Le danger de la petite armée républicaine isolée au milieu de populations exaspérées s'en accrut et, d'autre part, Hoche voyait en face de lui un ennemi nombreux et très-redoutable, occupant, dans l'étroite presqu'île où il était enfermé, sous la protection du fort Penthièvre et de l'escadre anglaise, une position très-forte et en apparence inexpugnable.

Puisaye conçut un plan d'attaque qui, bien exécuté, aurait eu pour l'armée républicaine de désastreuses conséquences. Il résolut d'envoyer sept mille chouans divisés en deux corps hors de la presqu'île, avec l'ordre de se joindre aux chefs et aux populations soulevées de l'intérieur du pays, pour fondre ensemble sur les derrières du camp de Sainte-Barbe tandis qu'il l'attaquerait de front. Quatre mille chouans, commandés par le comte de Tinténiac et sous lui par Mercier et d'Allègre, furent débarqués le 11 juillet sur des chasse-marée anglais à Sarzeau, près de l'embouchure de la Vilaine. Une seconde division de trois mille hommes, sous deux chefs éprouvés, Jean-Jean et Lantivy, débarqua un peu au dessus de Quimper. Ces deux divisions avaient ordre de se réunir, le 14 juillet, à Bard, en arrière des républicains, pour attaquer ensemble, le 16, et prendre à revers le camp de Sainte-Barbe.

L'agence royaliste de Paris, toujours hostile à Puisaye, fit échouer ce plan savamment combiné. Cette agence, qui aurait voulu agir indépendamment des Anglais, et s'assurer, sans leur concours, d'une place du littoral, après avoir échoué dans une tentative pour enlever Saint-Malo, projetait maintenant de s'emparer de Saint-Brieuc, et lorsqu'elle eut appris que Tinténiac et Lantivy étaient heureusement débarqués, avec leurs divisions, ces deux chefs furent sommés par elle, au nom du roi, de marcher sur cette place et de s'en rendre maîtres. Ils cédèrent à regret à cette injonction royale et, deux jours plus tard, Tinténiac fut tué à l'attaque du château de Coëtlogon. Puisaye, ignorant son sort et confiant dans l'éxecution des ordres qu'il avait donnés, fit embarquer Vauban avec douze cents chouans, et

lui prescrivit de faire une fausse attaque par la gauche des républicains à Carnac en essayant de se lier sur les derrières de leur camp à Tinténiac. Une première fusée devait être tirée par Vauban s'il réussissait à débarquer, et une seconde dans le cas où il serait repoussé et ne pourrait tenir sur le rivage. Vauban débarqua et tira sa première fusée; mais bientôt l'ennemi accourut en force supérieure: Vauban, contraint à se rembarquer, tira sa seconde fusée, mais celle-ci ne fut pas aperçue.

Puisaye demeura persuadé qu'il était parvenu à prendre position et à rejoindre Tinténiac: il eut le tort de ne pas s'en assurer d'une manière précise, et il sortit de la presqu'île avant le jour avec toutes ses troupes régulières, marchant fièrement en colonnes d'attaque au nombre d'environ cinq mille hommes. Le régiment de Loyal-Émigrant était en tête; à droite s'avançaient les régiments de Royal-Marine et de du Drenay, soutenus par six cents chouans sous les ordres du duc de Lévis. Le régiment d'Hervilly, avec mille chouans formait la gauche; l'artillerie enfin, dans laquelle étaient incorporés les canonniers toulonnais, marchait sous les ordres du colonel Rotalie. L'armée royale s'avança ainsi par la Falaise sur le camp de Sainte-Barbe.

Puisaye, entendant au loin un feu de mousqueterie, s'écria: "C'est Tinténiac!" et il fondit sur les avant-postes républicains commandés par le général Humbert: celui-ci ne soutint pas ce choc impétueux et se replia dans le camp.

Hoche, impassible, attendit les royalistes dans ses retranchements qu'ils attaquèrent avec fureur. Faisant alors démasquer sur leur flanc de redoutables batteries, il les accable sous une pluie de mitraille, d'obus et de boulets. Le massacre est épouvantable: les plus héroïques efforts des royalistes sont impuissants contre une armée trois fois plus nombreuse, commandée par un général aussi habile qu'infatigable. Des files entières tombent fauchées par la mitraille; la plupart des chefs sont tués ou blessés: mais personne ne recule, et les survivants combattent avec un acharnement sans pareil. Cependant le feu de la mousqueterie a cessé sur les derrières du camp républicain: il devient évident que Tinténiac et Lantivy ne se sont point trouvés au rendez-vous assigné, et que la petite armée

royaliste est seule engagée dans l'attaque. Il faut dès lors renoncer à vaincre: Puisaye ordonne la retraite. Celle-ci s'exécute avec une extrême confusion sous un feu terrible. Hoche poursuit les royalistes, et sa cavalerie se déploie dans la plaine pour les rejeter dans la mer avant qu'ils n'aient atteint le fort Penthièvre. Pour comble de malheur, d'Hervilly qui luttait avec le plus grand courage, reçoit en pleine poitrine un biscaïen qui le met hors de combat, et l'armée aurait encore une fois péri tout entière si l'amiral Warren n'eût fait avancer ses chaloupes. Celles-ci avaient recueilli Vauban et ses douze cents hommes rejetés du rivage où ils avaient d'abord débarqué. Ils s'élancent sur la Falaise dont ils protégent l'entrée: ils couvrent ainsi la désastreuse retraite de l'armée royale, et tiennent en échec les républicains, tandis que les chaloupes ouvrent sur eux un feu épouvantable: ils s'arrêtent, reculent à leur tour et rentrent au camp.

Les pertes des émigrés étaient énormes, et, dans le seul régiment de Royal-Marine, sur soixante-quatorze officiers, cinquante trois avaient été tués ou mis hors de combat: mais en même temps il leur arrivait du renfort. La seconde division, celle d'Allemagne, formée de régiments au service de l'Angleterre, était entrée le 16 juillet dans la rade de Quiberon, au moment même du combat, mais trop tard pour prendre part à l'action: l'ardent Sombreuil qui la commandait avait seul obtenu de l'amiral la permission de descendre à terre: il avait combattu en volontaire, et c'est lui que d'Hervilly, blessé à mort, désigna pour lui succéder dans le commandement, sous la direction supérieure de Puisaye: c'est lui Sombreuil qui disputera le dernier à Hoche ce lambeau sanglant de terre, tombeau de tant de braves.

Sombreuil unissait aux dons extérieurs, à toutes les grâces de la personne, des sentiments chevaleresques et un bouillant courage, exalté encore par le souvenir d'un père et d'un frère morts sur l'échafaud, et d'une famille entière fatalement entraînée dans la misère, dans l'exil ou dans la tombe. Il avait tout dernièrement épousé, à Londres, une jeune personne éperdument aimée et, le jour même de ses noces, il s'était arraché à sa jeune fiancée pour rejoindre l'escadre anglaise et cingler vers Quiberon.

Sombreuil avait reconnu toute l'importance du fort Penthièvre qui, flanqué de retranchements construits par les émigrés du côté de la pleine mer, coupait entièrement la presqu'île d'un rivage à l'autre: de la conservation de ce fort dépendait le salut de l'armée royale. Sombreuil insista pour que la garde en fût exclusivement confiée à sa division: Puisaye refusa, craignant d'offenser les émigrés des autres divisions. Mais dans toutes se trouvaient incorporés beaucoup de prisonniers républicains, qui, pour échapper aux souffrances qu'ils avaient endurées ou qui les attendaient sur les pontons anglais, avaient consenti à s'engager parmi les royalistes, acceptant leurs offres jusqu'à l'heure où ils pourraient s'échapper et trahir leurs nouveaux compagnons. Déjà un grand nombre, profitant de la marée basse le long des murs, s'étaient jetés dans l'eau qui recouvrait les sables de la Falaise et avaient rejoint l'armée républicaine, en remarquant, à droite et à gauche du fort Penthièvre, les passages guéables qui conduisaient au camp. Chaque nuit y amenait ainsi de nouveaux déserteurs: l'un d'eux, David Goujon, offrit à Hoche de conduire une colonne par la pleine mer jusqu'au fort: Hoche accepta et résolut d'attaquer la presqu'île sans délai.

Dès le lendemain, 19 juillet, il rédigea un ordre du jour rémarquable entre tous par sa précision et sa terrible énergie. Le fort Penthièvre sera attaqué de trois côtés à la fois dans la nuit suivante à la basse mer, à gauche par le général Humbert, à l'extrême droite par le général Valletan, et par l'adjudant général Ménage qui, avec trois cents hommes d'élite, tentera d'escalader le rocher relié au fort par le retranchement des émigrés: Hoche lui-même dirigera l'attaque au centre.

Dans la nuit du 20 juillet, par un temps sombre, Hoche mit en mouvement ses colonnes, marchant à leur tête, avec les représentants Blad et Tallien. Sa marche est suspendue par un orage épouvantable mêlé de grêle et d'une pluie glacée qui tombe à torrents, tandis que les vents déchaînés avec fureur soulèvent le sable en épais tourbillons: les soldats ne distinguent plus ni leur direction ni la voix des chefs, et s'arrêtent dans un désordre affreux. Enfin ils reprennent leur marche et parviennent, après beaucoup

d'efforts et sans être aperçus, au pied des remparts, au centre de la position; là ils s'arrêtent et attendent des nouvelles de l'attaque de gauche. Celle-ci échoua; Humbert, arrêté par la fureur des éléments, ne put atteindre la forteresse qu'aux premières lueurs du jour, au moment même où la division centrale était découverte par les assiégés. Les canonniers toulonnais firent feu sur elle et donnèrent l'éveil à une chaloupe anglaise qui accabla la division d'Humbert, sous les boulets et les obus. Il fallut se retirer: et Hoche rallia les républicains et commença la retraite. La journée semblait perdue: l'unique chance de succès dépendait maintenant de l'attaque de droite, commandée par Ménage et enterprise sous la direction du transfuge David. Elle présentait d'immenses difficultés. La mer en fureur battait le roc bastionné au pied duquel David amena la colonne républicaine, protégée par le bruit des flots furieux et par les ténèbres. "Ménage et sa troupe escaladent le roc, s'accrochant aux ronces, aux arbrisseaux, se faisant des échelons de leurs baïonnettes qu'ils enfoncent dans les crevasses, et s'aidant, se poussant les uns les autres, il parviennent au sommet. Le parapet restait à gravir et, au cri d'une sentinelle, ils pouvaient tous être précipités dans la mer. Mais ils entendent des paroles amies: David avait des complices dans le fort, et ceux-ci tendent la main aux républicains qui s'élancent sur la plate-forme. Les royalistes, qui s'étaient crus vainqueurs, sont surpris et massacrés, les canonniers toulonnais pris à revers sont tués sur leurs pièces: tout ce qui résiste est égorgé, et Ménage plante sur la muraille le drapeau tricolore. Hoche l'aperçoit et rebrousse aussitôt chemin; il entre sans résistance dans la forteresse, embrasse Ménage, le nomme général de brigade et dispose tout pour compléter sa victoire.

Au premier bruit de la prise du fort, Puisaye comprit que tout était perdu. Il ne s'agissait plus de défendre la presqu'île ouverte au flot toujours grossissant des troupes républicaines, mais d'arrêter celles-ci assez longtemps pour permettre aux débris de l'armée royaliste de se rembarquer. Sombreuil et lui prirent à la hâte, dans ce but, au milieu d'une confusion épouvantable, d'urgentes et vaines dispositions. Toute l'artillerie était prise ou détruite; aucun

retranchement n'était élevé dans l'intérieur de la presqu'île, encombrée par la foule des blessés et par une multitude de paysans, vieillards, femmes, enfants, courant tous en désespérés vers le rivage, rompant et entraînant avec eux les valeureux bataillons qui essayaient de se former et qui n'avaient que leur poitrine à opposer aux feux violents de la mousqueterie et des canons. Sur divers points, ralliés par Sombreuil, ils parvinrent à se former et, se précipitant sur les républicains avec toute la furie du désespoir, ils les firent reculer : vains efforts ! que pouvait l'héroïque valeur de trois ou quatre mille hommes contre un ennemi quatre fois plus nombreux et enivré par la victoire ! A chaque moment les royalistes perdaient du terrain et se rapprochaient de la mer ; mais la marée était basse, la flotte anglaise était à l'ancre à une lieue du rivage, et la tourmente soulevait encore les vagues et rendait très difficile l'approche des embarcations. Le ciel était fort sombre, et l'amiral n'aperçut pas le drapeau tricolore flottant sur la forteresse ; il ignorait qu'elle fût prise. Puisaye envoya successivement à bord un pilote intrépide et un aide de camp, le marquis de la Jaille : puis voyant tout désespéré, il s'embarqua lui-même, au fort Haliguen, sur un frêle esquif, pour hâter l'arrivée des secours et aussi, dit-il, pour mettre en sûreté sa correspondance, qui eût compromis toute la Bretagne. L'honneur militaire exigeait qu'il restât pour mourir avec ceux qu'il avait entraînés dans le péril, mais sa fuite fut à tort considérée comme une trahison.

Averti du désastre, l'amiral Warren fit faire force voiles vers le rivage et ouvrit un feu terrible sur les républicains : quelques coups mal dirigés portèrent sur la foule des fuyards et sur leurs défenseurs. Le plus affreux spectacle s'offrait alors aux regards. La mer agitée sous un ciel toujours sombre écartait les embarcations vers lesquelles une multitude de malheureux de tout sexe et de tout âge tendait les mains en poussant des cris. Beaucoup s'avançaient jusque dans la mer pour ne plus reparaître, ou retombaient, roulés et brisés, sur le rivage, au bruit de la fusillade et des canons de l'escadre, qui vomissaient une pluie de fer autour d'eux et sur eux.

Un petit fort tout démantelé, le fort Neuf, autrement

appelé fort Saint-Pierre, était à l'extrémité sud de la presqu'île et à un quart de lieue du fort Haliguen: là fut le dernier refuge des légions royalistes. Ce fort n'avait aucune défense du côté de la terre; huit cents émigrés environ s'y trouvaient réunis, tournant le dos à la mer: le rivage, à droite et à gauche, était désert à cause du feu continuel des chaloupes qui rendaient de chaque côté les approches très-dangereuses: mais en face des émigrés, les grenadiers républicains, Hoche à leur tête, avançaient toujours, criant: "Bas les armes, à nous les patriotes;" plusieurs voix criaient aussi: "Rendez-vous, on ne vous fera rien." A trois cents pas environ ils s'arrêtèrent, et Hoche se porta en avant des siens. Sombreuil sortit du fort à sa rencontre pour capituler: il dit à Hoche qu'il offrait sa vie en sacrifice pour celle de ses malheureux compagnons, et demanda que ceux-ci fussent traités en prisonniers de guerre. Mais les lois étaient précises et, dans l'état désespéré où étaient les émigrés, Hoche ne crut pas pouvoir accéder à la demande de Sombreuil. Il admira son noble dévouement, et répondit que les vaincus devaient s'en remettre à la clémence de la Convention. Cependant il tira sa montre et accorda une demi-heure pour le rembarquement. Sombreuil revint au fort et, selon quelques versions, il fit espérer à ses compagnons qu'ils seraient traités comme prisonniers de guerre. Mais, selon le récit d'un écrivain royaliste, présent à cette scène, et qui entendit les paroles de Sombreuil, celui-ci dit aux émigrés: "Une demi-heure vous est accordée pour vous embarquer." Et il ordonna de déposer les armes. Un murmure s'éleva: on obéit en frémissant, et chacun coucha son arme devant soi. Deux fois alors le comte de Sombreuil lança son cheval sur la pointe des rocs en se dirigeant vers la flotte anglaise, et deux fois il fut rejeté par les vagues furieuses sur la côte: l'égarement du désespoir était dans ses yeux, dit l'auteur de la relation déjà citée; il cherchait la mort, et comme il s'élançait une troisième fois, un officier arrêta son cheval: Sombreuil alors mit pied à terre et parut résigné.

L'escadre anglaise, arrêtée par des signaux répétés, avait cessé son feu; mais avant qu'elle eût mis ses embarcations à la mer, la demi-heure accordée par Hoche était écoulée.

Hoche se retira; son armée marcha en avant, enveloppa les royalistes et les fit prisonniers: on dit que plusieurs émigrés se percèrent de leurs épées; d'autres se précipitèrent dans les flots pour échapper au sort fatal qui les attendait.

Après les combats acharnés vinrent les massacres juridiques. Les huit cents prisonniers faits au fort Neuf, réunis à ceux du fort Penthièvre, formaient environ trois mille hommes qu'on envoya à Auray, sous la conduite du général Humbert et du représentant Blad. Tallien se rendit à Paris, où il exalta la récente victoire des armées de la République, en se glorifiant lui-même, et il se montra impitoyable envers les vaincus. Hoche avait intercédé pour eux et pensait avoir ému Tallien en leur faveur: mais Tallien appela sur leur tête la vengeance nationale; il fit plus, il les calomnia, et avant d'immoler ses victimes, il essaya de les flétrir, les accusant de porter des armes empoisonnées. Les malheureux prisonniers, conduits à Auray, furent entassés dans les églises et dans les prisons de cette petite ville: avec eux était l'évêque de Dol et tous les prêtres qui avaient, comme lui, fait partie de l'expédition de Quiberon. Les chouans furent ensuite séparés des émigrés. Ceux-ci furent livrés à une commission militaire devant laquelle ils invoquèrent une capitulation dont il leur fut cependant impossible de démontrer l'existence, ayant pris pour une convention régulière les paroles de clémence sorties, dans le feu de l'action, des rangs républicains[1].

Le sentiment public se prononçait avec énergie en faveur de cette multitude d'infortunés, les uns dans la fleur de l'âge, les autres blanchis dans les combats, criblés de blessures, mornes et fiers, égarés sans doute, mais tous victimes de leur loyauté chevaleresque, de leur dévouement héroïque à leur cause, sous le régime précédent, l'honneur de la marine française. Le représentant Blad ne vit pas la tache indélébile que le sang de tant de braves, froidement versé par le gouvernement républicain, allait imprimer sur la République tout entière: les soldats eux-mêmes préposés à leur garde étaient émus et attendris: deux fois la commission parut faiblir et fut renouvelée: Blad fut inexorable, et la

[1] Voyez aux pièces justificatives la note B.

Convention nationale, avant de se dissoudre, offrit encore au démon des guerres civiles cet immense holocauste.

Les émigrés appartenant aux divers régiments furent conduits successivement et par corps au lieu du supplice. Ceux du régiment de Béon furent appelés les premiers: "Je les vis défiler devant moi, allant à la mort, dit un émigré échappé au massacre; un tambour les devançait, battant l'air de route: venait ensuite un peloton d'infanterie; une troupe de paysans, la bêche sur l'épaule, fermait cette marche funèbre... Les officiers marchaient deux à deux: le calme et la résignation se peignaient dans leurs traits, la fierté dans leur maintien." Ils furent tous conduits dans un champ attenant à la ville d'Auray. Là on les fusilla: plus de sept cents de leurs compagnons eurent le même sort, et les exécutions durèrent plusieurs jours.

Le comte de Sombreuil avait été transféré, quelques jours auparavant, d'Auray à Vannes, avec l'évêque de Dol, et le lendemain ils furent conduits au supplice. Un général républicain s'approcha de Sombreuil et le pria de permettre qu'on lui bandât les yeux. —"Non, répondit Sombreuil, je veux voir mon ennemi en face jusqu'au dernier moment." Invité à se mettre à genoux, il dit: "J'y consens; mais je fais observer que je mets un genou en terre pour mon Dieu, et l'autre pour mon roi." Il mourut en soldat et en chrétien: l'évêque de Dol périt après lui, fusillé avec ses prêtres.

Vingt ans plus tard, les restes des braves morts à Auray furent précieusement recueillis, et un monument funèbre leur fut élevé dans le champ même où ils avaient péri et qui, aujourd'hui encore, est consacré par le sentiment populaire sous le nom de *champ des martyrs*.

On frémit au souvenir de tant de cruautés commises de sang-froid. Hoche eut lui-même à souffrir de l'horreur générale soulevée par cet épouvantable sacrifice qu'il eut le désir, mais non le pouvoir d'empêcher, et dont la responsabilité tout entière appartient à Tallien, à Blad, au Comité de salut public et à la Convention.

La cause royale reçut, à Quiberon, un échec irréparable, mais la France y reçut aussi, par l'immolation de tant de victimes, une incurable blessure: elle donna plus tard un

douloureux souvenir aux valeureux compagnons des d'Estaing, des de Grasse et des Suffren, si cruellement immolés à Auray, lorsqu'elle voulut, après ces guerres fratricides, disputer l'empire des mers aux Anglais, et plus d'une fois depuis cette époque, dans ses désastres maritimes, elle entendit sortir du fond de l'abîme qui engloutissait ses flottes, ce cri vengeur : QUIBERON ! QUIBERON !

V.

SUITE ET FIN DES OPÉRATIONS DE HOCHE DANS L'OUEST. PACIFICATION DE LA BRETAGNE ET DE LA VENDÉE.

Charette avait repris les armes et occupait une grande partie de la basse Vendée et tout le littoral, lorsqu'il apprit le désastre des émigrés à Quiberon et le supplice des survivants. A cette dernière nouvelle, la fureur s'empara de son âme, et comme représailles, il fit sans pitié fusiller, sous ses yeux, trois cents républicains qu'il tenait prisonniers. Il obtint, vers le même temps, des témoignages de la plus haute faveur du prince qui résidait à Vérone et que les royalistes et les puissances étrangères avaient reconnu pour roi sous le nom de Louis XVIII. Charette reçut le cordon rouge, le titre de lieutenant général et le commandement en chef des armées catholiques et royales. Tant de faveurs accumulées sur sa personne stimulèrent encore davantage son zèle infatigable, et il redoubla d'énergie pour soulever le pays et tenir tête aux trois armées républicaines de l'Ouest, de Brest et de Cherbourg, dont les généraux se rendirent à Nantes pour y concerter un plan d'opérations.

Cette conférence n'eut aucun résultat sérieux : Hoche en gémit, et, dans son rapport au Comité de salut public, il annonça la descente prochaine d'une nouvelle expédition anglaise sur les côtes et déplora la lenteur avec laquelle la guerre était conduite. "Verrai-je donc toujours, dit-il, à la honte de nos armes, moisir nos troupes dans nos cantonnements? Prétend-on attendre la saison des pluies pour agir

en Vendée? Ne voit-on pas que les rebelles cherchent à gagner du temps et attendent les secours qui leur sont promis pour agir? Dieux de mon pays, enflammez tous les cœurs. Fais, ô liberté, qui tous nos soldats deviennent des héros! et la patrie sera conservée indépendante."

Peu de jours après l'envoi de ce rapport, Hoche fut nommé au commandement de l'armée de l'Ouest, en remplacement du général Canclaux, et, dans son premier ordre du jour, il mit de nouveau en évidence les grands principes qui avaient, en toute circonstance, dirigé sa conduite: obéissance au gouvernement, observation rigoureuse de la discipline, respect inviolable des lois de l'honneur, compassion pour les malheureux, égards et protection aux habitants paisibles des campagnes, guerre sans trêve aux coupables et aux ennemis de la patrie. Hoche obtint que son armée, qui occupait le foyer même de l'insurrection royaliste, fût portée à quarante-quatre mille hommes, et il fit sur-le-champ les plus habiles dispositions pour prévenir le débarquement de l'expédition de toute part annoncée.

Le danger en effet était imminent. Le désastre de Quiberon n'avait point découragé le gouvernement anglais. Une nouvelle escadre cingla vers la côte de France dans les derniers jours de septembre: elle portait deux mille hommes d'infanterie, cinq cents cavaliers tout équipés, des cadres de régiments d'émigrés, des armes, des munitions, des vivres pour une armée nombreuse, et enfin le prince depuis si longtemps attendu, le comte d'Artois, frère de Louis XVI, et qui devint le roi Charles X.

Le prince descendit, au commencement du mois d'octobre, avec une partie des troupes de l'expédition, dans l'île Dieu, et il se proposait d'aborder en face sur la côte de la basse Vendée où Charette, en possession du littoral, devait protéger son débarquement. Mais Hoche déjoua tous les plans de ce chef redoutable: il le battit en plusieurs rencontres, l'obligea de se retirer dans l'intérieur du pays et se rendit maître de toute la côte. Le débarquement n'était plus praticable et la haute marée rendait impossible une plus longue station de la flotte dans ces parages dangereux. Elle fut rappelée. Après un séjour de six semaines sur le stérile rocher de l'île Dieu, le comte d'Artois revint en

Angleterre, et tout le fruit de cette grande expédition fut perdu.

Le départ de l'escadre jeta les royalistes dans la consternation: Charette en conçut une irritation profonde. Il voyait toutes les forces républicaines attirées maintenant en Vendée: il lui fallait désormais lutter presque seul et sans espérance, et il résolut de vendre chèrement à ses adversaires la victoire et sa vie.

Hoche, malgré ses succès, se trouvait encore une fois dans une situation très-difficile: toute la basse Vendée, comprenant le pays entre la Sèvre Nantaise et l'Océan, était acquise moralement à la cause royale: la population avait gardé ses armes, et, quoique paisible en apparence, il eût suffi d'une victoire pour la soulever de nouveau tout entière. Un chef habile, Sapinaud, avait repris l'épée et emporté la ville de Mortagne; Stofflet, jaloux des faveurs accordées à Charette, avait refusé de se rendre à son appel, mais il n'attendait qu'une occasion favorable, et toujours dirigé par l'abbé Bernier, il exerçait une influence absolue en Anjou et dans la haute Vendée, où, entouré d'une cour d'officiers et d'émigrés, il était le maître du pays. Puisaye, d'autre part, avait reparu en Bretagne et attirait à lui tous les chefs chouans, organisait l'insurrection, et servait, avec la plus indomptable énergie, la cause des princes qui n'avaient su apprécier ni son dévouement ni ses talents: l'Ouest tout entier, au premier signal pouvait être de nouveau en feu.

En face de tant de périls, Hoche conçut un nouveau plan: il vit bien que ce n'était plus par les armes qu'il fallait vaincre un ennemi que l'on ne pouvait atteindre nulle part. "L'habitant de la Vendée, dit l'historien de la Révolution, était paysan et soldat tout à la fois. Au milieu des horreurs de la guerre civile, il n'avait pas cessé de cultiver ses champs et de soigner ses bestiaux. Son fusil était à ses côtés, caché sous la terre ou sous la paille. Au premier signal de ses chefs il accourait, attaquait les républicains, puis disparaissait à travers les bois, retournait à ses champs, cachait de nouveau son fusil, et les républicains ne trouvaient qu'un paysan sans armes dans lequel ils ne pouvaient reconnaître un ennemi. Tandis que les Vendéens avaient toujours les moyens de vivre et de se recruter, les armées républi-

caines qu'une administration ruinée ne pouvait plus nourrir, manquaient de tout et se trouvaient dans le plus horrible dénûment."

Hoche, sans détruire le pays, imagina un moyen ingéni-
5 eux de le réduire en lui enlevant ses armes, et en prenant une partie de ses subsistances pour l'usage de l'armée républicaine. "Il forma une ligne circulaire qui s'appuyait à la Sèvre et à la Loire, et qui tendait à envelopper progressivement tout le pays. Cette ligne était composée de postes
10 assez forts, liés entre eux par des patrouilles, de manière qu'il ne restait pas un intervalle libre à travers lequel pût passer un ennemi assez nombreux. Ces postes étaient chargés d'occuper chaque bourg et chaque village et de désarmer tous les habitants : ils devaient s'emparer des bestiaux et des
15 grains entassés dans les granges : ils devaient aussi arrêter les habitants les plus notables et ne restituer les bestiaux, les grains, ni élargir les habitants pris en ôtage que lorsque les paysans auraient volontairement déposé leurs armes...Il leur était recommandé d'exiger un nombre de fusils égal au
20 moins au quart de la population mâle. Après avoir reçu les armes, on devait rendre fidèlement les ôtages, les bestiaux et les grains, sauf une partie prélevée à titre d'impôt et déposée dans les magasins de l'armée. Hoche avait recommandé aux officiers de traiter les habitants avec une extrême
25 douceur, de s'entretenir avec eux, de les bien traiter, de les envoyer même quelquefois à son quartier général, et de leur faire quelques présents. Il avait prescrit aussi les plus grands égards pour les curés. "Les Vendéens, disait-il, n'ont qu'un sentiment véritable, c'est l'attachement pour
30 leurs prêtres. Ces derniers ne veulent que protection et repos ; qu'on leur assure ces deux choses, qu'on y ajoute même quelques bienfaits, et les affections du pays nous seront rendues." La ligne que Hoche appelait ligne de *désarmement* devait envelopper la basse Vendée circulaire-
35 ment, s'avancer peu à peu et finir par l'embrasser tout entière. En s'avançant elle laissait derrière elle le pays désarmé, réconcilié, et le protégeait contre le retour des chefs insurgés qui ordinairement punissaient par des dévastations la soumission à la République et la remise des armes. Deux
40 colonnes mobiles la précédaient pour combattre ces chefs et

les saisir s'il était possible, et bientôt en les resserrant toujours davantage, elle devait les enfermer et les prendre inévitablement."

Hoche soumit son plan de pacification au Directoire, qui l'approuva. On nommait ainsi le nouveau pouvoir exécutif qui avait succédé en France au règne sanglant de la Convention et du Comité de salut public. Les directeurs appelèrent Hoche à Paris pour se concerter avec lui et lui conférer de nouveaux pouvoirs.

La réaction thermidorienne était alors dans toute sa violence à Paris, ainsi que dans les principales villes: partout l'autorité, soutenue par le sentiment public, fermait les clubs des jacobins et des sociétés révolutionnaires, et voyait se rouvrir les salons où, à côté de généraux illustres, de publicistes distingués et des hommes politiques qui avaient contribué ou applaudi à la révolution de thermidor, se rencontraient déjà quelques hommes appartenant à l'ancienne aristocratie et qui, proscrits sous la Terreur avec leurs familles, ne se montraient cependant pas hostiles au régime nouveau. Le salon de la belle Mme Tallien (née Cabarus) était le plus célèbre comme le plus fréquenté. Hoche y parut et y fut l'objet de l'attention générale: ses grands services, son génie, sa jeunesse (il avait à peine vingt-huit ans), étaient autant de titres à l'admiration, et il y ajoutait encore par son grand air, par la dignité naturelle empreinte dans toute sa personne, et par la noble simplicité de ses manières. "La loyauté de Hoche, dit son biographe déjà cité, la sincérité de son dévouement à la République, ne permettaient à personne de redouter pour elle ce bras glorieux, quelque puissant qu'il fût. On ne surprenait, dans ses discours, aucune de ces paroles auxquelles se devine le général qui sera porté à la tyrannie par la popularité. Ce n'était pas un de ces hommes qui éblouissent, dont la domination s'exerce par l'entraînement, et qu'on suit comme pris de vertige, dans l'arène où Dieu leur a permis d'étonner le monde." Il inspirait surtout et au plus haut degré la confiance: on reconnaissait, dans toute sa conduite, un sentiment profond d'honneur et de moralité, exception rare à toutes les époques et plus particulièrement dans celle qui suivit le règne de la Terreur: chacun sentait

que la cause de la République était en sûreté dans ses mains. Le Directoire s'honora en sachant le comprendre, et ne se montra point jaloux de sa gloire: il approuva toutes les mesures proposées par Hoche pour pacifier la Bretagne et la Vendée; il lui confia les trois armées des côtes de Brest, de Cherbourg et de l'Ouest, qui n'en formèrent qu'une sous le nom d'*armée des côtes de l'Océan*, et à ce grand commandement militaire il unit les pouvoirs civils les plus étendus. Jamais homme, depuis 1789, n'avait eu dans sa main une autorité plus grande: Hoche reçut avec modestie ce témoignage d'une confiance si absolue, et ne s'en montra point enivré. Sa renommée était sans tache: elle était la plus haute et en même temps la plus pure de l'époque; "Hoche enfin était considéré comme le plus glorieux représentant de la République et son plus ferme soutien."

Après un séjour d'un mois à Paris, Hoche retourna dans l'Ouest pour achever d'exécuter ses nouveaux projets d'après lesquels une armée tout entière devait envelopper graduellement les provinces insurgées pour les désarmer. Son vaste plan d'opération devait être suivi d'abord en Vendée, puis en Bretagne, et il appartiendrait à Hoche de déterminer le moment où la soumission des pays insurgés permettrait d'y substituer, au régime militaire, le régime constitutionnel et légal.

Hoche se rendit d'abord à Angers et reconnut qu'il avait été fort mal suppléé par le général Willot, qui avait tout compromis en l'absence de son chef. L'indiscipline était rentrée dans l'armée; Charette avait franchi la ligne de désarmement et se montrait de nouveau redoutable: d'autres chefs avaient repris les armes ou menaçaient de les ressaisir.

Tout changea de face à l'arrivée de Hoche et, pour assurer l'exécution de son plan de désarmement et de pacification, il comprit qu'il lui fallait d'abord abattre les chefs survivants et surtout Charette et Stofflet. Celui-ci, surveillé de près en Anjou et sur le point d'être réduit à l'impuissance, avait recommencé la guerre. Hoche ne lui laissa pas le temps de rallier ses forces: les colonnes républicaines, partant de divers points, l'enveloppèrent de toutes parts,

lui firent éprouver coup sur coup deux défaites et le traquèrent dans les bois. Stofflet trahi, dit-on, par quelques-uns des siens, fut livré aux républicains et conduit à Angers, où il fut jugé militairement et fusillé.

Hoche poursuivait cependant avec constance son plan de pacification générale et s'attachait à prevenir ou à punir indistinctement tous les excès commis soit par les royalistes, soit par son armée ou par les patriotes. Il provoqua ainsi les plaintes de tous ceux dont il contenait les fureurs, il s'attira leur haine et se vit de nouveau, en Vendée comme en Bretagne, dénoncé, accusé par tous les mécontents. Plusieurs fois, accablé d'une responsabilité immense, poussé au désespoir et se sentant faiblir: "Je puis braver les boulets, disait-il, mais non l'intrigue," et il offrit de résigner ses pouvoirs. Il montrait en toute occasion, par son exemple, que le véritable amour de la liberté est inséparable d'une haute moralité, de la parfaite estime de soi-même. Pauvre, il poussait le scrupule jusqu'au point où le désintéressement devient une vertu rare. L'historien de la Révolution a dit de lui: "Ce jeune général qui aimait les plaisirs, qui était à la tête d'une armée de cent mille hommes et qui disposait du revenu de plusieurs provinces, manquait cependant quelquefois du nécessaire. Ses appointements, payés en papier, se réduisaient à rien: il manquait de chevaux, de selles et de brides, et il demandait l'autorisation de prendre, en les payant, six selles, six brides, des fers de cheval, quelques bouteilles de rhum et quelques pains de sucre, dans les magasins laissés par les Anglais à Quiberon: exemple admirable de délicatesse, que nos généraux républicains donnèrent souvent, et qui allait devenir tous les jours plus rare."

Hoche ne connaissait du pouvoir que le fardeau, que la responsabilité qu'il impose: il soupirait après les douceurs de la vie de la famille. Les lettres qu'il écrivait à cette époque, peu de mois après les sanglantes scènes de Quiberon, peignent ses inquiétudes, ses tendres préoccupations pour sa femme et pour l'enfant qu'elle porte en son sein. En les lisant, on voit comme il savait se dérober aux graves soucis de son vaste commandement pour entrer avec sollicitude dans les détails intimes et dans les soins les plus minutieux

de la paternité qui s'annonce. Cette noble indépendance, cette liberté d'action qu'il aime, cette dignité de caractère, tous ces biens précieux qu'il estime à si haut prix, il les veut aussi pour son enfant. Dès le berceau, tout doit tendre à ce but. "J'exige, dit-il à sa femme, que mon enfant n'ait point de maillot: il ne faut pas qu'il soit serré dans des langes comme dans un étau... ni lisière, ni bourrelet: laisse-le marcher sur les pieds et sur les mains, sur une couverture, en hiver dans la chambre, en été dans le jardin... Parle-lui raison en naissant; qu'il te respecte et t'obéisse sans te craindre; qu'il t'aime parce que tu es sa mère et non pour des bonbons: que jamais surtout il ne sache qu'il y a des êtres qui battent leurs enfants; le mien ne doit pas être avili."

Peu de jours après, c'est à sa femme qu'il donne d'intelligents conseils pour elle-même: il s'occupe de compléter son éducation comme il s'occupera plus tard de celle de son enfant à naître. Il dirige ses lectures, il lui enseigne à arrêter son attention et sa réflexion sur ce qu'elle lit, et la familiarité du langage ajoute à sa précision: "Tu ne dois pas, dit-il, être un perroquet qui n'entend rien à ce qu'il répète: lis peu et analyse beaucoup... dis beaucoup de choses en peu de mots: tu le vois, je te traite en ami: je crois en avoir le droit, certain que je suis l'auteur dont tu retiens le plus volontiers les préceptes." Sa tendresse s'épanche plus loin avec effusion, et l'enjouement se mêle sous sa plume à la gravité plus que sérieuse d'un homme qui a trouvé des mécomptes dans la gloire, et des épines sous les lauriers. "Tu vas bientôt être mère, écrit-il, qu'il me sera doux d'embrasser la mère et l'enfant! que de caresses je prodiguerai à l'un et à l'autre! qui plus que moi sait aimer? Pour avoir l'air et le ton mélancoliques, est-il un cœur plus sensible que le mien? Non sans doute: de longs malheurs, de grandes pertes ont pu donner à ma figure, à ma conversation un ton morne et pensif, mais je retrouverai le bonheur dans tes bras! J'y retrouverai également ma gaieté, perdue depuis bien des années."

Sa tâche en effet était triste: il tressaillait au bruit des combats livrés sur de lointaines frontières par ses compagnons d'armes, ses glorieux émules; il leur enviait leurs

victoires remportées contre des étrangers, sur le Rhin ou sur les Alpes, tandis qu'il luttait, lui, contre des Français sur le sol sanglant de la patrie. Il compatissait doublement au malheur des vaincus, mais il n'en poursuivait pas moins sa tâche ingrate avec autant de constance que de vigueur. 5

De tous les chefs fameux qui s'étaient fait un grand nom dans la Vendée, il n'en restait qu'un, le plus habile comme le plus indomptable. Charette luttait encore et, quoique suivi seulement de quelques centaines d'hommes, le prestige qu'il exerçait sur les esprits était immense, et Hoche comprit 10 que le pays ne serait jamais pacifié aussi longtemps que Charette serait debout sur son sol. Il le fit relancer sans relâche par toutes ses colonnes, et confia principalement le soin de sa poursuite à l'adjudant général Travot. Celui-ci ne donna ni repos ni trêve à ses troupes, traquant Charette 15 comme une bête fauve: chaque fois qu'il croyait le saisir, Charette lui échappait, refusant toutes les conditions qui eussent sauvé sa vie, préférant la mort à l'exil, dur à lui-même, terrible à ses ennemis, cruel aux traîtres, impitoyable aussi pour ceux des siens qui parlaient de paix et de soumis- 20 sion. Il fut enfin attiré dans une embuscade: la lutte suprême dura plusieurs heures, et Charette tomba épuisé. Un Allemand fit alors une action admirable; il prit le chapeau de son général et se fit tuer à sa place, tandis qu'un des siens emportait Charette sur son dos à travers le bois et 25 le cachait sous des ronces à l'entrée du taillis de la Chabotterie. Un déserteur le trahit pour obtenir sa grâce et le livra aux républicains: Travot accourait, et ce fut à lui que Charette rendit son épée.

Travot traita son prisonnier avec les égards dus au 30 courage et au malheur. Ils entrèrent, dans la ville d'Angers, côte à côte, s'entretenant familièrement à travers le flot des populations accourues à leur rencontre: un mouchoir taché de sang entourait le front de Charette: jamais sa contenance n'avait été plus fière ni son regard plus assuré. Transféré à 35 Nantes, il y fut jugé et condamné à mort. L'autorité militaire, au mépris des ordres formels de Hoche, souffrit que Charette fût impunément outragé dans cette même ville où, l'année précédente, il avait fait une entrée presque triomphante. L'officier de l'escorte chargée de le conduire au 40

supplice le fit passer à dessein sous les fenêtres de la maison où s'était réfugiée sa famille. Sa sœur parut à la fenêtre: Charette s'arrêta, leva les yeux et l'encouragea du regard et du geste. Parvenu au lieu fatal, intrépide et calme devant la mort, il resta debout, commanda le feu; puis s'affaissa doucement sur lui-même.

Sa perte consterna les royalistes et remplit de joie les républicains. Le gouvernement ordonna des réjouissances publiques: Hoche fit davantage et rendit l'hommage le plus éclatant à la valeur de ce chef fameux, en ordonnant, le jour même ou il apprit son supplice, que l'état de siége serait levé dans toute la Vendée.

Hoche passa ensuite avec son armée en Bretagne et enveloppa cette province d'un large cordon de troupes, depuis la Loire jusqu'à Granville. Les chouans étaient hors d'état de lutter contre une si puissante étreinte: ils lui opposèrent néanmoins une résistance opiniâtre, et se laissèrent acculer à la mer avant de se soumettre. Le Morbihan enfin rendit ses armes: déjà Sapinaud avait remis les siennes: toutes les divisions royalistes suivirent successivement cet exemple: Frotté négocia en basse Normandie et fut transporté avec les siens en Angleterre: Puisaye se voyant seul et sur le point d'être pris, s'embarqua pour Jersey. Hoche, maître du pays, y distribua ses cent mille hommes dans une multitude de petits cantonnements pour le surveiller et l'enlacer d'un réseau de fer, et il acheva ainsi de le soumettre.

Il lui restait à l'administrer et à le maintenir en paix. Il donna à ces soins quelques mois d'un gouvernement doux, habile, équitable, exempt de faiblesse comme de violence et, tandis que les hommes exaltés de tous les partis dénonçaient son administration comme provoquante et oppressive, il levait partout l'état de siége, abdiquait les pouvoirs extraordinaires dont il était investi et renonçait volontairement à la dictature. Il plia au joug de l'ordre légal les royalistes comme les républicains, et rétablit l'autorité des lois dans les contrées malheureuses où la force seule avait été souveraine durant quatre années. Il ne put y réussir sans rencontrer d'abord, des deux parts, une vive résistance dont il eut cruellement à souffrir, et pour la cinquième fois il offrit

sa démission, que le Directoire refusa en lui accordant de nouveaux témoignages de sa confiance et de son estime. Hoche reprit courage et continua son œuvre sans cesser de tourner ses regards vers le toit domestique, de soupirer après les joies de la famille. Un enfant lui était né: Hoche était père d'une fille qu'il nomma Jenny, et sur laquelle il veillait à distance avec une sollicitude passionnée: il exigea qu'elle fût nourrie par le sein maternel, et au plus fort de sa dernière lutte en Vendée, la veille même de la prise de Charette, il écrivait à sa femme: "Qu'il doit être touchant le tableau de mon Adélaïde caressant, allaitant ma Jenny! Il manque à mon bonheur: n'en jouirai-je pas bientôt?" D'autres lettres écrites durant son administration pacifique, nous le montrent si profondément convaincu de la nécessité de faire respecter la loi, qu'il veut que sa femme en soit pénétrée autant que lui: "Sois toujours bien républicaine, lui écrit-il, non en parlant politique, mais en ne souffrant pas qu'on avilisse, chez toi ou en ta présence, les lois constitutionnelles, et en pratiquant les vertus." Il ne comprend pas la liberté sans une haute moralité, une république sans des âmes fortes et viriles. "La tienne doit s'agrandir, dit-il à sa femme, et ton époux doit t'avoir donné la portion d'énergie qui te convient."

Hoche agissait comme il parlait: toujours ferme et digne, juste avant tout, aimant mieux conquérir les cœurs par des bienfaits que par la violence. Il imposait, sous les peines les plus rigoureuses, le respect des propriétés et des personnes, et en même temps il rétablissait le culte dans tous les lieux soumis à son autorité. Avant Bonaparte, il proclama la tolérance religieuse et rouvrit les églises. Tant de soins intelligents, tant d'activité, de prudence et de probité portèrent leurs fruits et réussirent à gagner au général Hoche l'estime et la confiance des populations de l'Ouest; sa parole loyale était respectée comme la loi vivante et les habitants préféraient une simple promesse de lui à tout engagement contracté avec le gouvernement; les prêtres surtout se montraient reconnaissants et lui étaient dévoués: "Dieu lui-même, écrivait l'un d'eux, satisfait de ce que vous avez fait pour le soutien de sa religion, pour la conservation de ses ministres, qui sont vos frères, écoutera favorablement

les prières que nous ne cessons de lui adresser pour vous, et vous comblera de ses bénédictions."

Hoche réconcilia ainsi les départements de l'Ouest avec la République: il pacifia la Bretagne et la Vendée, et c'est sa plus grande gloire. N'ayant pu le vaincre par les armes, le parti royaliste essaya de le gagner: avant de s'adresser à Bonaparte, il rappela à Hoche le rôle de Monck en Angleterre et fit briller à ses yeux l'épée connétable, que Hoche repoussa noblement, sans dédain comme sans jactance. Fidèle à la République et rejetant les avances de ses plus ardents adversaires, il éclairait d'autre part le Directoire sur leurs intrigues, d'un style persuasif et respectueux, bien différent du ton menaçant dont parlera plus tard à ce même gouvernement le héros de brumaire. Plaidant pour quelques patriotes et signalant les dangers de la réaction thermidorienne, Hoche écrivait au ministre: "Pourquoi violer les lois et faire juger militairement quelques malheurex exaltés? Ils m'ont proscrit: je ne puis être taxé de partialité en leur faveur, mais je parle pour les principes:...il est temps. Défiez-vous de ceux qui, avec des formes élégantes et polies, vous donnent le change sur la situation de la République, et qui désignent les patriotes aux poignards des assassins en les peignant comme des terroristes..... Si l'Hôpital et Sully, animés du bien public, osèrent dire la vérité à leur roi, à leur maître, sans doute vous pardonnerez à un soldat républicain d'avoir imité ces grands hommes dans leur simplicité."

Hoche était alors à l'apogée de sa gloire et de sa fortune: le Directoire reconnut les services qu'il avait rendus et lui donna la récompense la plus enviée à cette époque où le luxe, inséparable des invasions et des conquêtes, n'avait point altéré les mœurs de nos armées, et où les généraux conservaient encore quelque chose de la simplicité antique: il décréta qu'il serait fait don à Hoche, comme récompense nationale, de deux magnifiques chevaux et d'une paire de pistolets d'honneur[1], et proclama que l'armée de l'Océan et son chef avaient bien mérité de la patrie.

[1] Voyez aux pièces justificatives la note C.

VI.

Expédition d'Irlande.

La pacification de la Bretagne et de la Vendée enlevait à l'Angleterre l'espérance de triompher de la République en s'appuyant sur les provinces de l'Ouest. Cette puissance voyait au contraire cinquante mille hommes disponibles désormais pour quelque redoutable entreprise contre elle-même, et Hoche avait, depuis l'époque de sa brillante défense de Dunkerque, conçu la pensée d'une descente sur les côtes d'Angleterre ou d'Irlande. Le moment d'exécuter ce grand projet semblait venu, et c'était en Irlande qu'il voulait porter le premier coup à la puissance britannique.

L'Irlande alors opprimée était un foyer permanent d'insurrection, et l'association de *defenders* ou *Irlandais unis* préparait un soulèvement général contre l'Angleterre. Cette association, appuyée d'une part sur la sympathie de toute la population catholique et d'autre part sur une armée française, pouvait atteindre son but, qui était de séparer l'Irlande de l'Angleterre: elle appelait les Français à son aide et promettait à l'expédition projetée par Hoche de grandes chances de succès.

La France couvrait alors ses frontières de jeunes républiques, et Bonaparte saisissait les imaginations par ses merveilleux exploits en Italie. Hoche, retenu par les pénibles soins de la pacification de l'Ouest, avait suivi de son ardente pensée le vainqueur d'Arcole à travers tous ses champs de victoire: "Glorieux jeune homme, s'écriait-il en se frappant le front, que je te porte envie!" Il brûlait de faire d'aussi grandes choses, et de trouver un champ de gloire digne de son génie: il projetait donc de révolutionner l'Irlande, de la transformer en république; puis de passer en Angleterre et de la frapper au cœur. Il fit adopter son projet par le gouvernement qui, après s'être concerté avec les chefs des révolutionnaires irlandais, prépara à Brest une grande expédition dont Hoche eut le commandement.

Par suite du traité de Saint-Ildephonse, qui établissait avec l'Espagne une alliance offensive et défensive, la marine espagnole unie à la marine française permettait de disputer l'empire de l'Océan aux Anglais: mais les forces maritimes de la France et de l'Espagne étaient dispersées dans toutes les mers: leur réunion demandait un temps considérable, et l'ardeur impatiente de Hoche n'admettait point de longs délais. Il redoubla d'activité, et puissamment secondé par le ministre de la marine Truguet, il se hâta de combler les grands vides faits dans le corps d'officiers de l'escadre de Brest par l'émigration et les désastres de Quiberon, et il réussit à mettre promptement la flotte sur un pied formidable.

Le corps expéditionnaire devait être formé de plusieurs divisions de l'armée de l'Océan, que rendait disponibles la pacification de la Bretagne et de la Vendée, et qui furent dirigées sur Brest: Hoche y joignit deux légions, qu'il nomma légions des Francs: il composa la première des officiers et des soldats les plus résolus, audacieux jusqu'à la témérité; il forma la seconde, il faut le dire, d'éléments indignes, et c'est un reproche pour sa mémoire. Détestant l'Angleterre, partageant de tristes préjugés et regardant, en haine du gouvernement britannique, le peuple anglais comme le suppôt de ministres perfides et d'une odieuse aristocratie, tous les moyens lui semblaient permis pour abaisser et pour désoler cette fière nation: il agit en conséquence et fit entrer dans cette seconde légion tout ce qu'il put ramasser de gens perdus, de bandits et de massacreurs, et il la mit sous le commandement d'un chef étranger connu par sa sauvage énergie. Cette légion devait aborder en Angleterre pour abuser l'ennemi sur la véritable destination de l'escadre portant le corps expéditionnaire: elle eut l'ordre de débarquer à l'embouchure de la Saverne, de se porter de nuit sur Bristol, d'incendier cette ville et de semer la dévastation dans les campagnes environnantes; puis de se rembarquer pour jeter plusieurs détachements sur différents points du littoral en portant partout la mort, le ravage et l'incendie, attirant ainsi sur elle et retenant en Angleterre une partie considérable des forces britanniques, tandis que l'expédition cinglerait vers la côte irlandaise.

Le Directoire avait envoyé à Hoche de pleins pouvoirs pour diriger à sa volonté l'expédition qu'il préparait avec tant d'ardeur et déjà vingt mille hommes de troupes étaient réunis à Brest, prêts à s'embarquer en novembre 1796. Mais l'état de la marine laissait beaucoup à désirer: le dévouement et l'activité du nouveau chef donné à la flotte de Brest n'avaient pu suppléer à tout ce qui lui manquait encore. Les approvisionnements n'étaient pas faits: les vides énormes que l'émigration et ses suites désastreuses avaient ouverts dans les rangs des officiers, étaient mal comblés; beaucoup d'officiers nouveaux manquaient d'expérience et avaient à combattre, à leur bord, l'indiscipline et l'insubordination, et cet état de choses créait sans cesse de nouveaux obstacles.

Hoche, irrité de tant de délais, apprend que l'Irlande est en pleine révolution, il entend dire que les insurgés ont expulsé de l'île dix mille Anglais envoyés pour les soumettre. Son sang bouillonne, il ne mesure pas le danger: il a promis de secourir les *defenders irlandais;* il n'attendra pas la flotte; il partira seul, et il écrit au Directoire: "J'ai donné ma parole que j'irais trouver ce brave peuple, je dois la tenir. Permettez-moi de partir avec une frégate, vous m'enverrez, cet hiver, tel secours que vous jugerez convenable. Je demande une frégate, parce que l'escadre n'est pas prête à sortir et que, tandis qu'un peuple généreux et confiant brise ses fers, on nous fait ici les scènes les plus désagréables...Les généraux Villaret et Morard de Galles ont bien voulu promettre de me seconder: je compte sur leur parole..."

Le Directoire n'accorda point la permission demandée par le jeune et ardent général. Un mois s'écoula encore après lequel Hoche, perdant tout à fait patience, céda au découragement, et écrivit au ministre de la guerre: "Après bien des travaux, je me vois contraint de renoncer à mon entreprise, notre détestable marine ne peut et ne veut rien faire, J'offre au gouvernement les seize mille hommes que j'ai réservés pour l'expédition; attendre plus longtemps serait les exposer à perir de faim et de misère. Obtenez, je vous en supplie, que je ne les quitte pas: je les conduirai où l'on voudra en qualité de général divisionnaire, et quel

que soit l'homme sous lequel on me place, soyez convaincu que je remplirai mon devoir."

Les directeurs à qui cette lettre fut soumise l'accueillirent mieux que la précédente. Ils avaient peu de confiance dans le succès de l'expédition, quoiqu'ils eussent donné à Hoche tout pouvoir pour agir: en lutte avec les conseils législatifs, ils méditaient un coup d'État pour affermir leur autorité chancelante, et déjà ils avaient jeté les yeux sur Hoche comme sur l'homme le plus propre à seconder leurs vues, osant compter sur son dévouement absolu à la cause républicaine et sur l'attachement de l'armée pour sa personne. Ils le virent donc avec une secrète satisfaction renoncer de lui-même à une entreprise difficile qui, selon toute apparence, le tiendrait éloigné au moment où ils prévoyaient qu'ils auraient besoin de lui, et après avoir hésité dix jours, ils décidèrent que l'expédition n'aurait pas lieu et appelèrent Hoche à Paris. Il était trop tard: lorsque l'ordre du Directoire parvint à Brest, déjà Hoche s'était ravisé; la confiance lui était revenue; son cœur de flamme avait tout entraîné: la flotte avait appareillé depuis deux jours et faisait voile pour l'Irlande.

L'armée expéditionnaire était forte d'environ quinze mille hommes. L'avant-garde était sous les ordres du général Lemoine: Grouchy, le plus ancien des généraux divisionnaires, commandait le corps de bataille, et le général Hurty l'arrière-garde ou la réserve. La flotte comptait dix-sept vaisseaux, treize frégates, treize bâtiments inférieurs, en tout quarante-trois voiles: Morard de Galles la commandait en chef, ayant sous ses ordres le major général Brueix et les trois contre-amiraux Richery, Bouvet et Nielly.

La baie de Bantry, en Irlande, fut le point de ralliement marqué à tous les capitaines dans des ordres cachetés qui ne devaient être ouverts qu'en pleine mer, et l'ordre du jour du général en chef contint des instructions détaillées et précises pour opérer un débarquement immédiat. Hoche et l'amiral Morard de Galles montaient ensemble une frégate très-légère, la *Fraternité*, afin d'être en mesure de se porter rapidement sur tous les points où leur présence serait nécessaire.

L'ordre d'appareiller fut donné dans la nuit du 15 au 16

décembre, par un temps sombre et favorable. A la sortie du port, quatre vaisseaux se heurtèrent et eurent des avaries: l'escadre en fut retardée et contrainte de mouiller, cette nuit même, dans la rade extérieure, dite *de Camaret.* La nuit suivante, elle appareilla de nouveau, et son départ fut marqué par un premier et terrible sinistre: le vaisseau *le Séduisant*, de soixante-quatorze canons, donna sur une roche, dans les ténèbres, au passage *du Raz*, et s'abîma sous les eaux. De treize cents hommes qui le montaient, quarante-cinq seulement furent sauvés et recueillis sur la côte. Les autres bâtiments réussirent à gagner le large, sans rencontrer les croisières anglaises. Les ordres furent décachetés, et toute l'escadre se dirigea sur la baie de Bantry, en Irlande.

Mais alors, comme toutes les fois que, depuis l'époque de la conquête normande une invasion de l'étranger avait menacé l'Angleterre, son heureux destin détourna d'elle le péril. Jamais ce fait n'a été plus saisissant que sous la Révolution et l'Empire; et, pour peu qu'on veuille réfléchir, la raison demeure confondue devant les obstacles sans nombre et tout à fait indépendants de la volonté et du génie de l'homme, qui, à diverses époques et durant huit siècles, se sont interposés entre l'Angleterre et ses ennemis. Peut-être alors est-il permis de demander s'il n'entrait pas dans les mystérieux desseins de cette Providence qui régit les destinées humaines, que la liberté fondée sur le respect des droits et de l'ordre légal, eût quelque part en Europe un inviolable asile.

A peine cette flotte formidable fut-elle arrivée à la hauteur de l'île d'Ouessant qu'une tempête souleva les flots et dispersa tous les navires. Le troisième jour, le vent tomba, et la plus grande partie de la flotte fut ralliée par le contre-amiral Bouvet et dirigée au point désigné pour le débarquement, en face de la côte d'Irlande (comté de Cork) et à l'entrée de la baie de Bantry. Neuf navires manquaient, et parmi eux était la frégate qui portait les deux chefs de l'expédition, Hoche et l'amiral de Galles.

Cependant les circonstances étaient propices: les chefs de l'association irlandaise accouraient et promettaient leur puissant concours; aucune force anglaise n'était proche et

n'avait encore l'éveil: le temps était calme, tout enfin favorisait un débarquement pour lequel Hoche avait laissé par écrit des ordres formels.

En l'absence de Hoche, le commandement appartenait au général de Grouchy, le plus ancien des généraux divisionnaires. Celui-ci ordonna au contre-amiral Bouvet, chef de la division navale, de mander à son bord ses deux collègues, Richery et Nielly: il leur dit qu'il était dépourvu d'instructions spéciales, pour le cas d'absence du général en chef; mais il ajouta qu'il se conformerait aux ordres reçus et qu'il ferait son devoir. Il commanda donc aux trois amiraux de pénétrer au fond de la baie de Bantry avec leurs divisions, et d'y opérer sans retard le débarquement prescrit par le général Hoche.

Bouvet seul obéit: il entra dans cette baie, profonde de vingt-huit kilomètres, avec dix sept bâtiments, portant sept mille hommes d'excellentes troupes, et prit les premières dispositions nécessaires pour débarquer.

Le vent s'éleva de nouveau, le 23 décembre, et fit craindre à la flotte une tempête dans un mouillage peu sûr. L'amiral Bouvet crut ses bâtiments en danger et jugea le débarquement difficile, avec des troupes trop peu nombreuses d'ailleurs pour obtenir dans l'île aucun résultat sérieux: voyant en outre les amiraux Richery et Nielly se tenir, avec leurs dix-neuf voiles, en dehors de la baie et plus disposés à les ramener en France qu'à les débarquer en Irlande, présumant enfin que la frégate qui portait Hoche et l'amiral en chef avait été capturée ou engloutie, Bouvet changea de résolution et suivit l'exemple de ses collègues. Bravant les commandements, les menaces mêmes du général Grouchy qui, dans son ordre du jour du 24 décembre, prescrivait un débarquement immédiat, l'amiral Bouvet donna l'ordre de couper les câbles, sortit de la baie et mit, avec ses collègues, le cap sur la France. La flotte fut de nouveau dispersée par les vents, et le 1er janvier enfin, quinze jours après avoir quitté le port de Brest, remplie d'audace et d'espérance, elle y rentra, battue de la tempête et désemparée.

Ce jour-là même, Hoche et l'amiral, après avoir couru les plus grands dangers pour échapper aux croisières enne-

mies, entraient enfin eux-mêmes dans la baie de Bantry. Hoche n'y trouva ni la flotte, ni son armée, et lorsqu'il apprit qu'elles étaient venues, que l'armée n'avait point débarqué, et que la flotte l'avait ramenée en France, il fut saisi d'un affreux désespoir et voulut la suivre pour revenir avec elle en Irlande : mais son bâtiment fut de nouveau assailli par de furieuses tempêtes durant trois semaines, et ne rentra à Brest qu'après une absence de plus d'un mois : il trouva la flotte hors d'état de reprendre immédiatement la mer et ajourna à d'autres temps sa grande entreprise d'outre-Manche.

Ainsi furent détruites par la destinée toutes les espérances que Hoche avait conçues d'une expédition préparée avec tant de soin et à si grands frais. Il en conçut la plus amère douleur; mais bientôt il obtint du Directoire un commandement sur le Rhin, à la hauteur de son ambition et de son génie, et fut nommé, en janvier 1797, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse.

VII.

Hoche général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse. Campagne de 1797 sur le Rhin.

Sambre-et-Meuse! nom glorieux et cher aux cœurs français! que de souvenirs il rappelle! combien d'exploits fameux, combien de victoires!! Wattignies, Wissembourg, Fleurus! la Belgique conquise, le Rhin soumis, le Danube menacé! L'armée de Sambre-et-Meuse, dans laquelle l'armée de la Moselle avait été fondue, avait fait toutes ces grandes choses : elle était composée d'hommes héroïques, endurcis aux fatigues, aguerris à tous les périls, en état de défier l'Europe. L'enthousiasme ne s'était pas éteint dans leurs cœurs, l'amour désintéressé de la liberté enflammait encore l'âme des soldats et de leurs chefs, et ces chefs étaient Le Fèvre, Grenier, Richepanse, Ney, Championnet, et beaucoup d'autres, prédestinés comme ceux-ci à une glorieuse renom-

mée. Cette armée avait été conduite l'année précédente (1796) par Jourdan au cœur de l'Allemagne jusqu'aux frontières de la Bohême; puis elle avait été refoulée en arrière, avec celle de Moreau, par les habiles manœuvres de l'archiduc Charles, et, après avoir perdu deux batailles, elle s'était repliée sur le Rhin. Jourdan, à qui ses revers n'enlevaient rien de sa gloire, mais pour qui l'heure du repos était venue, avait demandé sa retraite et avait été remplacé par Beurnonville: c'est à celui-ci que Hoche fut donné pour successeur.

L'armée de Sambre-et-Meuse occupait alors, sur le Rhin, les positions avancées de Dusseldorf et de Neuwied et s'appuyait à droite sur l'armée du Rhin commandée par Moreau, tandis que Bonaparte ayant en face Alvinzi, se préparait à détruire, à Rivoli, la dernière armée qu'eût l'Autriche en Italie. Telle était, en janvier 1797, la situation des armées françaises à la veille de tenter un effort décisif pour dicter la paix à l'Autriche.

Le nom de Hoche, du brillant vainqueur de Wissembourg, avait été reçu par l'armée de Sambre-et-Meuse comme le présage de nouvelles victoires, et elle accueillit avec transport son nouveau général. Un grand changement s'était opéré en lui depuis trois années. Il avait encore le même dévouement à la révolution et à la République, et son cœur de flamme brûlait toujours pour la gloire et pour la patrie: mais mûri avant l'âge par l'habitude du commandement, à la fougue impétueuse, à la brillante parole du général de l'ancienne armée de la Moselle avait succédé une dignité froide et un langage laconique: il avait senti le besoin d'imposer davantage le respect à des chefs plus anciens que lui et déjà illustres, devenus ses subordonnés, avec lesquels il se montrait digne, froid, réservé, et ne s'épanchait plus que dans l'intimité.

Une disposition nouvelle et dangereuse, trop habituelle aux chefs militaires, le mépris de l'autorité civile et de la bourgeoisie, trouvait momentanément accès dans son cœur; d'autre part, pour établir en France un gouvernement libre et stable, il avait peu de confiance dans l'intervention de la multitude par le suffrage universel: en perdant beaucoup d'illusions il sentait aussi parfois s'affaiblir son respect pour

le régime légal, et les faits qu'il avait alors sous les yeux étaient peu propres à lui inspirer d'autres pensées. Son armée manquait du nécessaire dans un pays conquis où des commissaires nommés par les conseils législatifs se gorgeaient de la substance des populations administrées par eux. Hoche obtint que le Directoire se mît au-dessus de la loi pour destituer, sans le secours des deux conseils, ces commissaires prévaricateurs. Il prit en main de sa propre autorité, la direction suprême sur tout le territoire occupé par son armée, et il en rendit l'administration directe à ceux qui l'avaient avant la conquête, aux baillis et même aux chapitres diocésains: Hoche institua, pour les surveiller, une commission supérieure composée d'hommes d'une grande probité, qu'il déclara inamovibles et il afferma les impôts dont elle était chargée d'assurer le recouvrement. Les services publics furent dès lors assurés: le soldat fut nourri, habillé, chaussé aux dépens des provinces conquises. Hoche remonta sa cavalerie et son artillerie: il offrit même des vivres à son collègue Moreau dont l'armée en manquait et il mit la sienne en état de remporter de nouvelles victoires.

Renforcée par trente mille hommes de l'armée de l'Océan, elle présentait un effectif magnifique de quatre-vingt mille soldats. Hoche divisa son infanterie en trois corps: il confia la droite à Le Fèvre, la gauche à Championnet, le centre à Grenier. Il rassembla sa cavalerie en grandes masses groupées selon les armes. Il mit à l'aile droite les chasseurs sous Richepanse: Klein commanda les dragons à l'aile gauche; Ney les hussards au centre, et d'Hautpoul la grosse cavalerie formant la réserve.

Hoche voulait franchir le fleuve à la fin de mars en combinant ses mouvements avec ceux de l'armée du Rhin commandée à sa droite par Moreau. Cette armée n'était pas prête encore. Moreau, fidèle à ses habitudes, ne voulait agir que lorsque ses troupes seraient parfaitement approvisionnées et pourvues de tout le matériel de guerre indispensable en campagne. Elles ne l'étaient pas et manquaient aussi de bateaux pour passer le Rhin. Hoche, impatient et brûlant de combattre, envoya à Moreau un équipage de pont, et le fit avertir que, le 17 avril, il

opérerait le passage du fleuve, avec ou sans son concours, et qu'il attaquerait les Autrichiens.

Ceux-ci, sous les ordres des feld-maréchaux Warneck et Kray, avaient accumulé de formidables moyens de défense entre Mayence et Dusseldorf: la tête du pont devant Neuwied était hérissée de batteries et d'obstacles: dans les environs, toutes les maisons étaient crénelées et de distance en distance, des redoutes armées de pièces de gros calibre défendaient la position que Hoche se disposait à enlever.

Le 17 avril, Championnet reçoit l'ordre de sortir de Dusseldorf, de passer la Sieg et de prendre à revers les Autrichiens. Il obéit: Warneck instruit de ses manœuvres, concentre ses forces à Dierdorf, pour l'écraser; mais il affaiblit ainsi, en face de Hoche, le corps du maréchal de Kray, qui défendait Neuwied. Le gros des forces françaises, dans la nuit du 17 au 18, se masse à Andernach, et avant le jour, l'armée franchit le fleuve à Neuwied et se forme dans la plaine. Sur le point d'être attaqué, Kray parlemente et demande une amnistie. Hoche exige que la célèbre forteresse d'Ehrenbreitstein lui soit rendue, et que l'armée autrichienne se retire derrière la Lahn, conditions qu'une armée vaincue pouvait seule accepter. Kray les rejette, ordonne le feu et couvre la plaine de boulets et d'obus. L'armée française s'ébranle alors; rien ne résiste à son choc: les lignes de l'ennemi sont forcées, sa cavalerie culbutée, ses formidables redoutes sont tournées et enlevées à la baïonnette, Hoche poursuit vivement les Autrichiens jusque dans les montagnes: puis il marche sur Dierdorf pour porter secours à Championnet: celui-ci avait passé la Sieg la nuit précédente et enlevé les hauteurs d'Ukerath et d'Altenkirchen. Hoche rencontre sur son chemin, près Dierdorf, un corps autrichien de réserve d'environ huit mille hommes: il l'attaque et le met en fuite, tandis que, sur la droite, Le Fèvre enfonçait aussi l'ennemi et le poursuivait l'épée dans les reins jusqu'à Montabauer.

Telle fut la journée du 18 avril (29 germinal), dans laquelle les Autrichiens, forcés dans leurs retranchements, furent refoulés au delà de la Lahn et sur le Mein, après avoir perdu huit mille hommes, sept drapeaux, vingt-sept bouches à feu et soixante canons. Les Français prirent aussitôt position à Dierdorf, Altenkirchen et Montabauer.

La victoire n'était pour Hoche qu'un stimulant, elle l'excitait à courir à de nouveaux triomphes: vainqueur à Neuwied à la tête d'une armée de 86,000 hommes, il se sentait de force à repousser les Autrichiens jusqu'au Danube. Déjà, refoulant Werneck devant lui, il lui avait livré plusieurs glorieux combats et prenait les dispositions nécessaires pour lui couper la retraite et le séparer de l'Autriche. Son avant-garde, commandée par Le Fèvre, marchait rapidement sur Francfort: elle avait franchi la Nidda et se préparait à attaquer la place et à charger, l'ennemi quand un courrier arriva, porteur des préliminaires de paix signés par Bonaparte à Leoben.

Hoche suspendit sur-le-champ sa marche victorieuse, renonçant à la gloire presque assurée de contraindre une armée autrichienne à déposer les armes: il ne laissa percer que la satisfaction de voir arrêtée l'effusion du sang, et il écrivit au Directoire pour la lui témoigner: "Après avoir fait, dit-il, trente cinq lieues en quatre jours et triomphé dans trois batailles et cinq combats, l'armée de Sambre-et-Meuse a accueilli la nouvelle de la paix avec la plus vive émotion."

Hoche adressa en même temps à sa femme ces simples lignes, pure expression d'un cœur affectueux et dans lesquelles, avec le héros, se rencontre l'époux et le père: "La paix est faite, ma bonne amie; ton mari vainqueur se porte bien et t'embrasse: prends bien soin de notre petit enfant."

Les hostilités étant suspendues entre la France et l'Autriche, Hoche reporta sur l'Irlande son ardente pensée: c'est là qu'il veut atteindre et frapper le gouvernement anglais dans lequel il voit toujours le plus redoutable ennemi de la France. D'accord avec l'amiral Truguet, il prend toutes les dispositions nécessaires pour créer un nouvel armement plus formidable encore que le précédent. Les travaux du port de Brest sont activés, les vieux vaisseaux sont réparés, de nouveaux sont construits. Hoche, quoique à distance remplit toutes les âmes du feu de la sienne: il envoie au ministre de la marine les épargnes qu'il a pu faire sur les contributions des pays conquis; puis il court en Hollande pour s'entendre avec le gouvernement de la république batave, alors alliée de la république française, et se concerte avec les principaux officiers de terre et de mer pour

une descente simultanée des troupes françaises et hollandaises sur les côtes d'Irlande. De retour dans son cantonnement du Rhin, Hoche dirige sur Brest un nombreux détachement de l'armée de Sambre-et-Meuse et se rend enfin à Paris pour hâter les préparatifs de l'expédition nouvelle, et aussi, il faut le dire, pour seconder la conspiration de la majorité du Directoire contre les conseils législatifs et préparer avec eux le coup d'État du 18 fructidor.

VIII.

Coup d'État de fructidor.—Maladie et mort du général Hoche.

Il était impossible qu'un régime aussi affreux que celui de *la Terreur* ne provoquât point une violente réaction d'une longue durée, et que les hommes qui l'avaient établi ne fussent bientôt en butte à la haine publique et à l'horreur générale. Cette réaction, commencée le 9 thermidor 1794, continua durant les années suivantes avec une violence toujours croissante, entretenue par une cause dont les historiens n'ont pas tenu suffisamment compte. Le régime de la Terreur était tombé, mais la plupart de ceux qui l'avaient intronisé ne tombèrent pas avec lui: quelques scélérats avaient péri, mais le plus grand nombre des conventionnels qui les avaient soutenus de leurs votes restèrent debout et maîtres de la situation. La Convention survécut une année à Robespierre, et lorsque enfin elle se retira de la scène, elle réussit à vivre de nouveau sous d'autres noms. Elle dit et parvint à faire croire à une foule de républicains ardents et honnêtes, au général Hoche entre autres, que la Révolution était incarnée dans les conventionnels, et elle fit violence à l'opinion publique en déclarant, par les décrets de fructidor an III, que les deux tiers de ses membres feraient partie des nouveaux conseils législatifs dont ils formeraient ainsi la majorité.

Après la promulgation de ces décrets et la journée du 13

vendémiaire, où la Convention mitrailla la bourgeoisie parisienne qui les avait rejetés et qui protestait contre eux à force ouverte, les deux conseils législatifs, celui des *Anciens* et celui des *Cinq-Cents*, formés pour les deux tiers d'anciens conventionnels, cherchèrent une garantie contre la réaction en choisissant les cinq membres du Directoire chargé du pouvoir exécutif parmi les hommes les plus compromis aux yeux des royalistes, parmi les régicides.

L'opposition, vaincue en vendémiaire, attendit son succès des élections nouvelles et de la marche légale des événements: elle dominait dans le corps électoral, mieux composé alors qu'il ne l'a été peut-être à aucune époque de notre histoire. Les élections étaient à deux degrés, et les électeurs unissaient à l'autorité du nombre l'autorité non moins nécessaire de la capacité présumée. Leurs choix furent, en l'an IV, comme l'année précédente, l'expression fidèle de l'opinion dominante, celle de l'esprit de réaction contre les terroristes et les montagnards, et du parti constitutionnel et modéré, ami des principes de 1789 et qui voyait avec effroi le pouvoir exécutif toujours entre les mains des conventionnels et des révolutionnaires.

Les deux conseils législatifs, après l'élection du second tiers de leurs membres, furent donc composés, en grande majorité, d'hommes qui, sans vouloir une contre-révolution, voulaient cependant, avec la paix, l'abolition des lois révolutionnaires encore en vigueur, une liberté réelle et l'épuration successive et légale d'un Directoire héritier de la Convention.

Les noms de quelques ardents royalistes étaient sortis, il est vrai, des dernières élections. Ceux-ci, fidèles à la tactique constante des minorités, faisaient cause commune dans l'opposition avec la majorité constitutionnelle et modérée, et cherchaient, par toutes sortes de moyens, à faire du bruit et à grossir leur importance. Ils n'étaient en cela que trop bien secondés par trois directeurs, Barras, Rewbel et La Reveillère-Lepeaux, et par leurs amis montagnards qui disaient hautement et publiaient dans leurs journaux, que l'opposition tout entière était monarchique, que le pouvoir allait passer aux royalistes, qu'on allait voir reparaître les Bourbons et les aristocrates, et que c'en était fait de la Révolution.

Ces bruits menaçants, grossis par la peur, étaient crus, surtout à distance, par beaucoup d'honnêtes gens sincèrement dévoués à la Révolution, enthousiastes pour la liberté qu'ils voyaient presque exclusivement dans l'égalité civile, dans le maintien du régime républicain et dans l'indépendance nationale. Le général Hoche, nous l'avons dit, était de ce nombre. Parvenu rapidement, par son mérite, des derniers échelons jusqu'aux premiers, il avait toujours devant les yeux l'ancien ordre de choses où il risquait de végéter dans un rang obscur, les liens qui eussent arrêté son essor et tous les obstacles qu'il eût rencontrés dans une société constituée comme elle l'était sous le régime détruit.

Semblable en cela à la plupart des hommes qui n'ont dû leur élévation qu'à eux-mêmes, il n'aimait pas, en principe, et tenait pour suspects les privilégiés, quels qu'ils fussent, rois ou gentilshommes: il voyait, dans les premiers, des tyrans, dans les seconds leurs soutiens naturels ou leurs complices, dans les priviléges qui les avaient faits ce qu'ils étaient le plus grand obstacle à la liberté, et dans l'abolition de ces priviléges la liberté même. Hoche confondait ainsi l'égalité avec la liberté: il ne s'était pas suffisamment rendu compte des véritables conditions d'existence de la liberté politique, seule garantie de toutes les autres: il paraissait ignorer que la représentation d'un peuple ne saurait être vraiment nationale qu'autant qu'elle est l'expression libre et vraie de la volonté publique: il oubliait enfin que la liberté ne subsiste qu'autant que la loi règne, et que la loi n'est souveraine que si le législateur est inviolable.

Hoche considérait le sort de la République comme lié à la politique du Directoire qui tendait à révolutionner l'Europe et à maintenir les lois révolutionnaires qui proscrivaient les émigrés et qui armaient le gouvernement de pouvoirs extraordinaires: à ses yeux, les vrais patriotes, les seuls défenseurs de la Révolution et de la liberté, étaient les trois directeurs et leurs partisans qui voulaient conserver à tout prix ces lois exceptionnelles; tandis que ceux qui désiraient les abroger et y substituer un régime légal et modéré étaient pour lui des royalistes, des adversaires de la liberté, des ennemis à écraser.

Hoche vint à Paris, il fit part au gouvernement de ses appréhensions touchant les progrès du royalisme au sein des conseils législatifs, et dit qu'il était indispensable d'en triompher au besoin par la force. Il se concerta particulièrement avec Barras et s'offrit avec son armée pour seconder toute entreprise violente des directeurs contre la majorité électorale et la puissance législative. Il dirigea, de concert avec lui, deux de ses divisions commandées par Richepanse, sur Brest, sous prétexte de les faire concourir à une nouvelle expédition d'Irlande: il les fit passer à peu de distance de Paris et les cantonna à La Ferté-Alais, en deçà des limites fixées par la constitution aux troupes qui ne seraient point appelées dans la capitale par l'autorité législative même. L'arrivée de ces troupes aux environs de Paris, et à une distance prohibée, coïncida avec un remaniement ministériel dans lequel Hoche fut désigné comme ministre de la guerre.

Le conseil des *Cinq-Cents* s'en émut: il se crut en péril, et déclara la constitution violée, si les troupes ne rétrogradaient jusqu'aux limites qu'elle avait fixées. Il s'éleva en même temps contre la promotion projetée de Hoche au ministère de la guerre, alléguant qu'il n'avait point l'âge légal pour les fonctions ministérielles, et il exigea que le Directoire rendît compte de sa conduite.

Sur les cinq directeurs, trois seulement voulaient un coup d'État contre les conseils; les deux autres, Carnot et Barthélemy, s'y montraient contraires et persistaient à vouloir demeurer dans la légalité. Carnot avait alors la présidence du conseil directorial: il somma le général Hoche de justifier, devant les directeurs réunis, son absence de son armée, sa présence à Paris et les ordres donnés aux troupes qui avaient franchi la limite constitutionnelle. Hoche allégua son ignorance: il dit que le général Richepanse avait reçu l'ordre de conduire sa division à Brest, et qu'il ignorait sans doute aussi que La Ferté-Alais fût dans le rayon prohibé. Il avait compté sur Barras pour le défendre, et Barras garda le silence. La Reveillère intervint et fit cesser cet interrogatoire sévère et périlleux. Hoche n'étant pas soutenu par le gouvernement, voyant en outre le Directoire incertain et le coup d'État ajourné, fit rétrograder

ses divisions jusqu'en Alsace, quitta Paris et revint dans son quartier général, à Wetzlar.

Mais l'alarme avait été jetée dans la majorité législative qui redoutait avec raison un coup d'État, et les adversaires de Hoche eurent recours à tous les moyens, même aux plus odieux, pour ruiner son crédit et détruire sa popularité. Le général Willot, son ennemi personnel, le dénonça ouvertement dans le conseil des Cinq-Cents comme aspirant au rôle de Marius; un autre membre, Dufresne Saint-Léon, l'accusa de n'avoir versé dans le Trésor public qu'une faible partie des sommes prélevées sur les territoires que son armée occupait, par la commission financière qu'il avait arbitrairement instituée, et il fit entendre que Hoche avait sans doute gardé le reste pour lui et pour son état-major. Hoche, il est vrai, n'avait versé qu'une partie de ces sommes dans les caisses de l'État; il en avait réservé une autre partie pour les besoins éventuels du Gouvernement, et, avec le reste, il avait nourri et entretenu ses soldats, préférant user de ces ressources plutôt que de recourir aux avides fournisseurs et spéculateurs qu'il avait chassés de son armée.

L'illustre général Jourdan, membre des Cinq-Cents, ne put entendre de sang-froid l'accusation calomnieuse dirigée contre celui qu'il considérait comme l'honneur des armées françaises, et, bien qu'appartenant lui-même à la majorité menacée, il se leva indigné et dit: "Souvent les armées auraient péri de misère si les généraux en chef n'avaient usé des contributions faites en pays conquis. J'ai commandé cent cinquante mille hommes, et j'ai la preuve que le gouvernement payait à des fripons cent cinquante mille rations par jour, et que l'armée n'en recevait que dix mille. Il fallait donc que les généraux s'occupassent de faire vivre le reste de l'armée. Il n'est au pouvoir de personne de me faire croire que le général Hoche ait commis un autre crime, et les coupables de son espèce ont droit aux remerciements de la patrie reconnaissante."

Cet éclatant témoignage, donné de si haut à son intégrité, rendit pour Hoche moins amère une calomnie contre laquelle il protesta soudain en demandant un jugement public. Mais les reproches injustes auxquels il s'était vu en

butte dans le sein des conseils législatifs dont il avait excité les alarmes, l'irritèrent profondément. Il crut que la majorité avait résolu sa perte pour être plus libre d'accomplir ses projets contre-révolutionnaires: il voulut rendre à ses adversaires menace pour menace et, ayant réuni ses généraux dans un banquet patriotique pour fêter l'anniversaire du 10 août, dernier jour de la monarchie, il but à la République, et dit: "Amis, la paix va être signée: mais, je ne dois pas vous le dissimuler, vous ne pouvez vous dessaisir encore de ces armes terribles par lesquelles vous avez tant de fois fixé la victoire. Avant de le faire, peut-être aurons-nous à assurer la tranquillité intérieure que des rebelles aux lois de la République essaient de troubler."

Hoche n'alla pas plus avant dans cette voie: déjà la mort était dans son sein, cette mort prématurée qui met les belles actions des gens de bien en sûreté et à couvert des revers de la fortune. Il avait senti à Brest, l'année précédente, les premières atteintes d'un mal inconnu qui redoubla d'intensité à Wetzlar: il tomba bientôt gravement malade, et le bruit se répandit qu'on l'avait empoisonné. Il était, aux yeux des royalistes le plus résolu et le plus vaillant champion du gouvernement républicain: comme tel, il était en butte à de criminelles attaques et il avait précédemment échappé, comme par miracle, à un assasin soudoyé par ses ennemis: on savait sa vie très-menacée, et dans chaque nouvelle crise d'un mal qui semblait inexplicable, on croyait voir les indices d'un attentat contre sa personne.

Déchiré par une toux sèche, brûlé d'un feu intérieur et dévorant, il était en proie à une irritation nerveuse et tombait dans des spasmes dont il sortait épuisé. Il languissait dans cet état si douloureux lorsqu'il apprit l'acte violent du 18 fructidor exécuté contre les conseils législatifs par les trois directeurs, Barras, La Reveillère-Lepeaux et Rewbell. Cette nouvelle impatiemment attendue et dont il ne prévit point les suites, lui causa la joie la plus vive et lui rendit des forces. Le Directoire cependant avait eu recours à d'odieux moyens pour réussir dans son entreprise et s'était condamné à une longue série d'actes tyranniques, sans pouvoir s'arrêter jamais dans la légalité, jusqu'au jour peu éloigné où, à son

tour, il tomba, victime méprisée du coup d'État de brumaire. Hoche ne pressentit point cela, et salua avec enthousiasme la liberté qu'il croyait sauvée par la journée de fructidor, tandis qu'elle était irrévocablement perdue.

5 Peu de jours après, le Directoire destitua le général Moreau, qui avait perdu sa confiance, et donna son armée au général Hoche, qui réunit ainsi le commandement des deux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin. Mais ses forces l'abandonnèrent de nouveau : en proie au feu qui le 10 dévorait, il se disait revêtu, comme Hercule, de la robe empoisonnée du Centaure. Son médecin, Poussielgue, lui ordonnait un repos nécessaire : mais, pour cette nature ardente, dont l'action était l'élément naturel, le repos était une fatigue plus qu'un soulagement. Il parut cependant s'y 15 résigner et se rendit à la foire de Francfort pour se distraire : il y fit connaissance avec un empirique fameux qui promit de le guérir sans le condamner au repos : Hoche prit en secret ses remèdes, et son état fut bientôt désespéré. Il lut son arrêt dans les yeux de Poussielgue, se vit mourir et 20 accepta doucement son sort.

Il voulut revoir une dernière fois ses amis, ses compagnons d'armes, et les reçut d'un air serein, tandis qu'au pied de son lit sa jeune femme étouffait ses sanglots. Il s'entretint une heure avec eux, les remerciant de leur affection, et 25 s'efforçant même de sourire. Il parla aussi des affaires publiques et revint sur le coup d'État de fructidor qu'il jugeait toujours indispensable. Toutefois, mieux éclairé au moment suprême, il reconnut qu'il était heureux qu'aucun des généraux commandant en chef les armées de la Ré- 30 publique n'eût participé de sa personne à cet acte de violence, et qu'Augereau, en l'exécutant, par l'ordre des trois directeurs, eût paru obéir aux pouvoirs civils : une république, dit-il, devant toujours être servie et non protégée par l'épée.

35 Ce dernier effort l'avait épuisé ; il congédia ses lieutenants, et vers le soir il s'endormit. Après quelques heures de repos, il s'éveilla en suffoquant. Il ne parlait plus : il eut une crise terrible et, le 19 septembre 1797, il expira doucement entre les bras de sa femme et du général Debelle, 40 son beau-frère.

Hoche avait à peine atteint vingt-neuf ans et sa renommée comme celle de son jeune et brillant rival, le vainqueur d'Arcole et de Rivoli, remplissait l'Europe. Qui pourrait dire la désolation de ses compagnons d'armes, le désespoir de ses soldats ! L'armée entière fit à son chef de magnifiques et touchantes funérailles. On décida qu'il serait enseveli à Pétersberg dans le camp retranché de Coblentz, à côté d'un jeune héros enlevé comme lui à la fleur de son âge, au milieu d'une glorieuse carrière et qui laissait un grand nom, le général Marceau.

Le convoi funèbre quitta Wetzlar le 21 septembre et se dirigea vers Coblentz. Les aides de camp de Hoche, les généraux et tout l'état-major escortèrent le char, devant lequel étaient portés les étendards et les drapeaux en deuil. Le cortége s'avança ainsi au son lugubre des tambours voilés et au glas funèbre des cloches mises en branle par les habitants des villes et des bourgs qu'il traversait. Les paysans des environs accoururent en foule et firent cortége aussi au général dont ils avaient reçu des témoignages de commisération et qui avait allégé pour eux les charges de la guerre.

Le corps fut reçu avec honneur à Braunfels par le prince souverain, qui l'attendait sur la place publique à la tête de toute sa maison. Lorsqu'il passa au pied des remparts fameux de la citadelle d'Ehrenbreitstein gardée par les Autrichiens, il fut salué par toutes les batteries de la place et par le feu de la garnison rangée en bataille sur les glacis. Le gouverneur sortit des portes pour le recevoir et conduisit le corps jusqu'aux bords du Rhin, entre une double haie formée par les soldats de France et d'Autriche. Le convoi traversa ensuite Coblentz, puis se dirigea vers les hauteurs de Pétersberg où une partie de l'armée était sous les armes pour le recevoir. Là un simple monument, qu'un grand poëte a célébré dans des vers immortels, renfermait les restes de Marceau. Cette tombe modeste pour laquelle Hoche avait souscrit de ses deniers quelques jours avant sa mort, réunit les deux héros. Le corps de Hoche y fut descendu après avoir reçu les adieux de ses compagnons : Le Fèvre, Championnet, Grenier rendirent hommage à leur général dans un langage militaire, simple et vrai : après eux

un grenadier s'avança, présenta l'arme devant le cercueil, y déposa une couronne de chêne, disant: "Hoche, au nom de l'armée, reçois cette couronne;" et il pleura. Ses larmes exprimaient mieux qu'aucune parole les sentiments de tous.

5 Hoche n'était plus, mais il vivait dans le cœur de ses soldats et de ses concitoyens: toute la France se sentit frappée en lui, et la douleur publique se fit jour au milieu des honneurs funèbres que le gouvernement rendit en grande pompe à sa mémoire, le 1er octobre suivant, à Paris. 10 Tous les corps de l'État, le peuple et l'armée furent conviés par le Directoire au Champ de Mars pour cette fête funèbre dans laquelle l'illustre Daunou prononça l'oraison funèbre du héros, et fut l'éloquent interprète des douleurs de la patrie.

15 Telle fut la brillante et trop courte carrière de Lazare Hoche, qui excita l'admiration de tous, même de ses ennemis, et qui obtint la gloire la plus enviable à l'âge où les plus illustres commencent à peine à attirer sur eux l'attention. Il eut à un degré éminent ce caractère particu- 20 lier aux grands hommes de paraître toujours supérieurs à leur situation: plus il montait plus il semblait grand, et l'on est d'accord pour reconnaître que sa fortune, s'il eût vécu, n'aurait eu d'autre limite que celle que le devoir lui eût tracée et qu'il se fût marquée à lui-même. Sa 25 vie entière porte le cachet de la vraie grandeur: en la contemplant, l'âme s'élève et se sent portée à l'oubli de soi, au dévouement, aux grandes actions. Ses traits les plus saillants furent la loyauté, la magnanimité, l'ardent patriotisme, le culte de l'honneur, et une activité dévorante pour 30 laquelle le repos était une intolérable souffrance. A ces grands traits il faut joindre le désintéressement d'une ambition qui n'eut jamais pour but que l'avantage de son pays, une bonté compatissante aux maux des malheureux, une intégrité qui ne comprenait pas qu'il fût possible de n'en pas 35 avoir. "Tu me recommandes, écrivait-il à sa jeune femme, de songer à la fortune de notre enfant: je lui laisserai un nom sans tache: c'est tout ce que je lui dois."

Jamais général ne posséda mieux le cœur de son armée: "Aime, disait-il souvent, si tu veux être aimé:" c'est ainsi, 40 c'est en aimant ses soldats qu'il en était devenu l'idole.

Son bien était le leur, et sa générosité n'avait point de bornes: "Tu aurais dans ta bourse 200,000 francs de plus, lui dit un de ses proches, si tu ne donnais au tiers et au quart tout ce que tu possèdes.—J'aurais un million de moins, répondit Hoche, dans celle de mes amis, si j'en avais besoin." Pour rencontrer à cet égard, parmi les héros de l'histoire, un capitaine digne de lui être comparé, il faut remonter à du Guesclin dont j'ai raconté la vie avant la sienne, et avec qui Hoche eut de nombreux traits de ressemblance: on admire en eux même générosité, même héroïsme, même commisération pour les misérables, égale horreur des fripons et des sangsues du pauvre peuple. Ils eurent l'un et l'autre, devant l'ennemi, la parfaite possession d'eux-mêmes, le coup d'œil rapide et l'inspiration soudaine; ils firent voir un mélange égal de circonspection pour préparer, de fougue pour accomplir, et méprisant la routine, ils firent avancer l'art militaire et montrèrent l'instinct des grandes innovations, mères de la tactique et de la stratégie modernes. Tous deux enfin eurent la bonne fortune de vaincre chaque fois qu'ils commandèrent en chef et l'amer regret de mourir dans leur lit, après avoir passé leur vie au milieu des périls, et sur les champs de bataille.

Hoche eut sur Bertrand du Guesclin le grand avantage de naître à une époque de civilisation plus avancée, et comprit la supériorité que donne la culture des lettres et les jouissances qu'elle procure. Bertrand ne savait pas lire et ne s'en mit jamais en peine: Hoche, au contraire, regretta toujours de n'avoir reçu dans son enfance qu'une instruction trop insuffisante, et il fit tout ce qui était en son pouvoir pour en combler les lacunes. Il lisait, il étudiait dans les camps: les auteurs anciens et surtout les historiens de la Grèce et de Rome eurent pour lui un puissant attrait: il trouvait dans leurs écrits une sève de vertu républicaine dont son âme intègre et fière se nourrissait avec délices, et il se sentait puissamment attiré par ces figures héroïques, par ces grands chefs qui, en déposant leur glorieuse épée, s'honoraient de conduire la charrue. Il gagna beaucoup au commerce de l'antiquité: on s'en aperçoit surtout au style de ses proclamations et de ses ordres du jour dégagés peu à peu de ce ton déclamatoire fort en usage alors dans le langage

officiel, pour atteindre, dans des formes pures et sévères, à une éloquente précision. Hoche arriva au goût par l'application d'un esprit délicat et d'un rare bon sens à l'étude des grands modèles, et après avoir, dans sa première jeunesse, beaucoup lu sans règle et sans choix, il apprit à distinguer, à choisir et à donner d'excellents conseils à sa jeune femme pour la guider dans ses lectures: il cherchait à former son goût en éclairant son esprit, et dans un temps où l'enthousiasme pour Rousseau était à son apogée, Hoche ne donna point une médiocre preuve de bon sens en se préservant de la contagion générale: il sut découvrir l'exagération, le paradoxe, le mensonge même à travers la magie d'un style trop séduisant, et il prit soin de prémunir sa femme contre les périls de cette lecture. Plusieurs lettres de lui sont remplies de détails délicats et charmants; toutes respirent la fierté d'une âme droite, forte, indépendante, et l'on voit dans quelques-unes l'extrême importance qu'il attachait, pour l'éducation des femmes comme pour celle des hommes, à tout ce qui tend à développer de bonne heure dans les caractères la vigueur, l'énergie et la sincérité. Tout en lui tendait au même but: les paroles, les écrits et les actes. Son caractère offre au regard attentif, un type harmonieux et grand dans chaque partie comme dans l'ensemble.

On y trouve aussi quelques ombres: Hoche eut toujours beaucoup de peine à faire violence à sa nature ardente, impétueuse, ennemie de toute contrainte: impressionnable autant que passionné, il passait rapidement d'une résolution à une autre quelquefois opposée, comme à l'époque de l'expédition d'Irlande qu'il abandonna un jour pour l'entreprendre le lendemain. Il était sujet à des abattements d'esprit et à des défaillances temporaires; mais celles-ci provenaient tantôt d'une erreur de son jugement, tantôt d'une irritation excessive ou d'une déception douloureuse, jamais d'aucun vice: bientôt sa haute raison, son cœur ferme et loyal reprenaient l'empire et le ramenaient, dans le droit chemin, à son but véritable. Il eut quelques-uns des préjugés de son temps et de sa situation personnelle: il fit des fautes, il risqua de mettre lui-même en péril la liberté de son pays en croyant la servir: il se trompa, mais de

bonne foi; ses intentions restèrent pures. La liberté qu'il aimait d'un amour plus sincère qu'éclairé lui demeura chère, et les grands principes de 1789 lui furent toujours sacrés. Mais l'expérience lui manquait comme à tous; avec le temps, il aurait reconnu les véritables conditions d'existence de la liberté au sein d'un grand peuple: Hoche eût compris qu'elle ne peut avoir d'autres fondements que le respect des droits de tous, de l'ordre légal et de l'opinion publique sérieusement exprimée: jamais il n'eût préféré son propre avantage au bien de sa patrie, jamais non plus il n'eût élevé sa fortune sur les ruines de la liberté. Il était de la race de ceux qui revivent, pour l'honneur de l'humanité, sous la plume de Plutarque, il appartenait à la grande famille des Cimon, des Phocion, des Paul-Émile, des hommes par qui les Républiques subsistent ou qui meurent avec elles.

FIN.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

NOTE A.

La Terreur à Paris, par M. de Lamartine.

Plus de huit mille suspects encombraient les prisons de Paris un mois avant la mort de Danton. En une seule nuit on y jeta trois cents familles du faubourg Saint-Germain : tous les grands noms de la France historique, militaire, parlementaire, épiscopale. On ne se donnait pas l'embarras de leur inventer un crime. Leur nom suffisait, leurs richesses les dénonçaient, leur rang les livrait. On était coupable par quartier, par rang, par fortune, par parenté, par famille, par religion, par opinion, par sentiments présumés ; ou plutôt il n'y avait plus ni innocents ni coupables, il n'y avait plus que des proscripteurs et des proscrits. Ni l'âge ni le sexe, ni la vieillesse ni l'enfance, ni les infirmités qui rendaient toute criminalité naturellement impossible ne sauvaient de l'accusation et de la condamnation. Les vieillards paralytiques suivaient leurs fils, les enfants leurs pères, les femmes leurs maris, les filles leurs mères. Celui-ci mourait pour son nom, celui-là pour sa fortune ; tel pour avoir manifesté son opinion, tel pour son silence, tel pour avoir servi la royauté, tel pour avoir embrassé avec ostentation la République, tel pour n'avoir pas adoré Marat, tel pour avoir regretté les Girondins, tel pour avoir émigré, tel pour être resté dans sa demeure, tel pour avoir affamé le peuple en ne dépensant pas son revenu, tel pour avoir affiché un luxe qui insultait à la misère publique. Raisons, soupçons, prétextes contradictoires, tout était bon. Il suffisait de trouver des délateurs dans sa section, et la loi les

encourageait en leur donnant une part dans les confiscations. Le peuple, à la fois dénonciateur, juge et héritier des victimes, croyait s'enrichir des biens confisqués. Quand les prétextes de mort manquaient aux proscripteurs, ils épiaient des conspirations vraies ou simulées dans les prisons. Des espions déguisés sous l'apparence de détenus, provoquaient des confidences, des soupirs vers la liberté, des plans d'évasion entre les prisonniers, les inventaient quelquefois, puis les révélaient à l'accusateur public. Ils inscrivaient sur leurs listes de délation des centaines de noms de suspects qui apprenaient leurs crimes par leurs accusations : c'est ce qu'on appelait les *fournées* de la guillotine. Elles faisaient du vide dans les cachots... elles entretenaient la terreur, elles imposaient le silence au murmure. Chaque jour le nombre des charrettes employées à conduire les condamnés à l'échafaud augmentait. A quatre heures elles roulaient par le pont au Change et la rue Saint-Honoré, vers la place de la Révolution. On prolongeait la route pour prolonger le spectacle au peuple, le supplice aux victimes... c'était l'assassinat donné en spectacle et en jouissance à tout un peuple.

(*Histoire des Girondins*, livre LVIe.)

NOTE B.

Conclusions de M. Claude Desprez sur la capitulation dite de Quiberon.

Cette capitulation dont on ne trouve la trace nulle part, dit M. Desprez, sur quel fondement repose le bruit qui en est venu jusqu'à nous? Sur des paroles que l'on prête à Sombreuil après sa conférence avec un chef républicain... Nous aimons mieux en croire Sombreuil lui-même. Deux fois il a parlé de la capitulation sur la foi de laquelle les émigrés avaient déposé les armes : la première, c'est dans la lettre qu'il écrivit à l'amiral Warren ; voici en quels termes : "N'ayant plus de ressources, j'en vins à une capitulation pour sauver ce qui ne pouvait échapper, et le cri général de l'armée m'a répondu que tout ce qui était émigré serait prisonnier de guerre et épargné comme les autres."

La seconde lettre est datée d'Auray et adressée à Hoche : "Toutes vos troupes, lui dit Sombreuil, se sont engagées envers le petit nombre qui me reste, et qui aurait nécessairement succombé ; mais, Monsieur, la parole de ceux qui sont venus jusque dans les rangs la leur donner, doit être chose sacrée pour vous."

On le voit, dans cette seconde lettre comme dans la première, il n'est question que de cris de soldats ou tout au plus

de paroles sans autorité de quelques officiers. Cependant si Sombreuil eût traité avec Hoche ou même avec Humbert, il n'eût pas manqué de le rappeler et de sommer Hoche sur l'honneur de faire respecter les promesses qu'il en avait reçues. La réponse de Hoche à cette dernière lettre de Sombreuil ne nous est point parvenue, mais il fit insérer la lettre à l'amiral Warren avec ces lignes: "Je dois à l'armée de déclarer qu'il y a erreur dans la lettre que je publie: j'étais à la tête des sept cents grenadiers qui prirent M. de Sombreuil et sa division; aucun soldat n'a crié que les *émigrés* seraient traités comme prisonniers de guerre, ce que j'aurais démenti sur-le-champ."

A une si nette affirmation nous n'ajouterons qu'un fait. Quelques mois plus tard, Hoche commandait dans la Vendée. Un de ses divisionnaires, le général Bonnaire, fit fusiller des ennemis qu'il avait pris au château de Saint-Mesmin. On rapporta à Hoche que c'était après leur avoir promis la vie. Hoche, sur-le-champ, le mit aux arrêts. Mieux informé, il leva la punition... "Je pense, lui écrivait-il, que vous ne trouverez pas mauvaise une sevérité exigée par l'honneur..." Et il ajoute: "Il ne pourrait arriver à un homme d'honneur de trahir ainsi la foi jurée."

Concluons donc que, si les émigrés se sont crus sous la protection d'une capitulation, c'est qu'ils ont pris pour eux le pardon promis par les soldats républicains, SEULEMENT AUX PRISONNIERS ENRÔLÉS, que c'est par suite de ce malentendu qu'ils ont livré une vie que d'ailleurs ils ne pouvaient plus défendre; mais proclamons bien haut qu'ils n'ont pas été victimes d'une perfidie.

(CLAUDE DESPREZ, *Lazare Hoche*, p. 214-217.)

NOTE C.

2 *thermidor an IV* (20 *juillet* 1796). *Arrêté du Directoire.*

"Le Directoire, voulant donner un témoignage de son estime au général Hoche, commandant l'armée des côtes de l'Océan, pour les services qu'il a rendus à la patrie et honorer, dans sa personne, les braves défenseurs qui, sous ses ordres, ont terminé la longue et malheureuse guerre de la Vendée et des chouans, arrête:

"Il est fait présent au général Hoche, au nom de la République française, des deux plus beaux chevaux existant dans les dépôts de la guerre, avec leurs harnais; il recevra également une paire de pistolets de la manufacture d'armes de Versailles."

"CARNOT."

NOTE D.

Extrait du projet de Carnot pour l'organisation d'une chouannerie en Angleterre, et dans lequel Hoche puisa les instructions données par lui à la seconde légion des Francs.

"Les hommes employés à cette expédition devront être, autant que faire se pourra, jeunes, robustes, audacieux, d'une âme accessible à l'appât du butin.

"Il faut qu'à l'exemple de ce que faisaient les flibustiers dans les Antilles, ils sachent porter, au milieu de leurs ennemis, l'épouvante et la mort.

. . . . . .

"On pourrait incorporer dans ces troupes les condamnés par jugement aux fers ou à la chaîne en qui l'on reconnaîtrait les dispositions physiques et morales requises pour les individus employés à cette expédition. On assurerait à ces individus la possession du butin qu'ils feraient. On leur en promettrait la jouissance tranquille dans quelques-unes de nos colonies. Il faudrait en outre faire espérer aux condamnés la rémission de leurs peines, en récompense des services qu'ils auraient rendus à la patrie.

"Le premier noyau de ces hommes, au nombre d'environ deux mille, serait organisé en compagnies d'environ cinquante hommes chacune qui auraient leurs officiers et seraient subordonnés à un chef unique chargé de l'ensemble des opérations. Ce chef serait investi d'une très-grande autorité.

. . . . . .

"Il ne faut pas perdre de vue qu'une expédition tentée d'abord avec aussi peu de monde ne peut réussir que par des moyens extraordinaires.

"Il ne faut point de grands approvisionnements en effets d'habillement: les ressources de la troupe seront dans son courage et dans ses armes.

. . . . . .

"Il faut que le débarquement se fasse sur plusieurs points de la côte, soit parce que la désolation et la terreur portées dans une grande étendue de terrain multiplieront aux yeux de nos ennemis la quantité de nos forces, soit parce que les moyens de subsistance en seront plus faciles.

"En arrivant, les chefs s'annonceront, eux et leurs soldats, comme *vengeurs de la liberté* et *ennemis des tyrans.*

. . . . . .

"Il faut que la troupe jure *guerre aux châteaux* et *paix aux chaumières*, et que sa conduite, surtout au début, soit conforme à cette déclaration.

"A mesure qu'ils avanceront, ils ouvriront les prisons, recruteront les détenus, les incorporeront: ils appelleront les ouvriers, les indigents, les mécontents, à faire cause commune avec eux, leur présenteront des armes, des subsistances; leur offriront l'appât du butin. Ils briseront toutes les voitures.

. . . . . .

"Il faut poursuivre l'ennemi à outrance quand il est battu, et ne point faire quartier aux prisonniers.

"Il faut rompre les ponts, couper les communications, arrêter et piller les voitures publiques, brûler tout ce qui appartient à la marine... sommer les communes de rendre leurs armes; exécuter militairement celles qui résisteraient..."

Note E.

Hoche reconnaissait, dit son biographe, M. Bergounioux, qu'un État monarchique comporte peut-être plus de liberté qu'un État républicain, et néanmoins il était fort opposé au rétablissement de la royauté... "Quel que fût le monarque, écrivait Hoche, et par cela seul qu'il serait le monarque, il lutterait contre le principe, contre l'essence de la révolution qui est l'abolition des classes; il serait malgré lui forcé de recréer une noblesse, et la résurrection de cette noblesse deviendrait la cause de sa ruine en irritant le *tiers État* qui ne serait plus TOUT, c'est-à-dire TOUT LE MONDE. La monarchie tomberait par le seul fait de cette tentative. Nouvelle révolution. Il nous faut un gouvernement qui consacre, dans le fait comme dans le droit, le principe de l'égalité... ce gouvernement ne peut être que le gouvernement républicain."

Quant au personnel de ce gouvernement, Hoche ajoute: "Voilà mes idées fondamentales: président électif, rééligible, deux chambres, l'une entièrement élective, l'autre pour moitié seulement."

On voit, dans d'autres documents, combien ses idées sur l'organisation politique en général étaient encore indécises, peu pratiques et parfois même contradictoires. Ainsi, par exemple, son bon sens naturel le mettait en garde contre les dangers inséparables du suffrage universel, il voyait avec raison dans le vote politique moins un droit qu'une fonction, et il n'ignorait pas que toute fonction suppose une certaine capacité au moins présumée dans celui qui la remplit. "Tout homme, disait-il, n'est pas un citoyen," et il craignait de convier la multitude sur la place publique. Le patriotisme n'était pas pour lui une garantie suffisante. "Le peuple qui souffre, écrivait-il au

Directoire, est toujours désireux d'un mieux quelconque, et il croit le trouver en changeant sans cesse." Cependant, malgré ce péril, Hoche adoptait le suffrage universel comme base de l'élection, mais sous la condition d'être réglementé et non exploité, soit par les aristocrates, soit par les démagogues, "desquels, disait-il, la France, vraiment laborieuse, patriote, honnête, aura longtemps à se défendre."

Hoche avait imaginé, dans ce but, un système bon peut-être en théorie, mais fort difficile à mettre en pratique; il voulait que la presse fût libre, mais que les noms propres fussent mis hors de toute discussion et qu'il y eût à l'égard des candidats, dans les élections, abstention absolue du gouvernement et de la presse; il voulait enfin qu'ils ne fussent désignés que par la considération générale et la notoriété publique: "Agir autrement, disait-il à Chérin, serait faciliter les menées de l'aristocratie et de la démagogie. Ce sont deux minorités qu'il faut désarmer et empêcher de faire trop de bruit. C'est servir la liberté que de la restreindre chez qui la réclame pour opprimer." Revendiquer la liberté de la presse en face du suffrage universel et en même temps interdire à la presse toute immixtion dans les élections, c'est une anomalie qui étonne dans un homme d'un sens si droit, et qui ne s'explique que par le défaut de toute expérience pratique.

NOTE F.

Extrait d'une lettre écrite par Hoche à sa femme, le 9 juin 1795, sur l'éducation des filles.

En général l'éducation en France ne vaut rien, celle que l'on donne aux femmes surtout. Nous faisons de nos filles des coquettes étourdies ou des Agnès dont la timidité rebute. Les Anglais s'y connaissent mieux que nous: leurs femmes sont décentes, instruites; elles parlent à propos et ne connaissent pas ce que nous appelons timidité. On laisse aux filles la liberté de sortir, de parler aux hommes: leurs mères leur inspirent de l'horreur pour le vice, de la défiance contre la séduction, et du reste elles ne les traitent pas en esclaves. Aussi remarque bien, ma chère amie, que telle fille qui, lorsqu'elle était chez ses parents timide et ne parlant jamais sans rougir, est à peine mariée qu'elle ne connaît souvent plus de frein. Pourquoi ses parents l'ont-ils traitée en esclave, etc., etc.?

. . . . . .

(*Lettre communiquée.*)

Sa

14
its

c=
M

ca
nu

wo

mi
tea
XI

Ch

it i

sho
how
of

Sia

NOTES.

LIFE OF LAZARE HOCHE.

CHAPTER I.

PAGE 1.

l. 7. *naquit.* The house where Hoche was born is in the Rue de Satory, and now bears the number 18.

Versailles. The town contains some 50,000 inhabitants. It lies 14 miles S. W. of Paris. Its vast palace, the creation of Louis XIV. with its many memories, is the chief feature of the town.

l. 9. *gardechenil,* "kennel-keeper", *chenil* from Low L. *canile; c=ch* as in *chez* from *casa, chien* from *canis,* our kennel is the same word. Most of our words referring to the chase are Norman French.

l. 11. *faubourg* (*vor-burg*), "the suburbs of a town", the *fau* is caused by a fancied derivation from *faux.* Cp. beef-eater, cray-fish and numerous other words.

l. 16. *abbé,* properly abbot, but in the 18th century any one who wore the priest's robe was so called.

Saint-Germain en Laye, in Latin S. Germani Fanum in Ledia, 14 miles N. W. of Paris, and 7 miles N. of Versailles. Its old royal château is interesting to Englishmen as the residence assigned by Louis XIV. to the exiled James II. who died there.

l. 19. *enfant de chœur,* "chorister" Cp. our "Children of the Chapel Royal".

l. 21. *il était soldat.* A noun in apposition has no article in French, it is then equivalent to an adj. Eve and Baudiss, p. 116, § 19.

l. 25. *troupes coloniales.* France had finally lost Canada and India shortly before this period and would need but few such troops. She still however possessed in the East, Pondicherry, Chandernagore, and part of Siam.

l. 27. *Grandes-Indes,* or *Indes Orientales,* includes Burmah and Siam as well as India, besides what we call the East Indies.

PAGE 2.

l. 2. *maniement de l'arme*, "from the manual exercise to field drill".

l. 7. *que relevait*. Note the inversion of verb and nominative (Eve and Baudiss, p. 111, § 11)

(1) After *aussi, à peine, peut-être, au moins*, where the subject is a personal pronoun or *ce*,

(2) In dependent sentences after relatives not in nominative case.

l. 9. *grenadiers*. So called from *grenade*. They were the first or picked company of a regiment and formed the forlorn hope in case of need. They originally carried hand-grenades.

l. 21. *libre carrière*. If *liberté, fraternité, égalité*, was the ideal of the Revolution which men dreamed of and died for but never attained to, *la carrière ouverte aux talents* is the practical reform which is the useful and permanent outcome of it.

l. 22. *génie*, from *ingenium*, hence the masculine gender: so *musée*.

l. 30. *pécule*, Latin *peculium*, which means private property, "savings", especially of a slave, or of a soldier.

l. 38. *journaliers*, "common-place", "everyday".

PAGE 3.

l. 3. *bonnets de police*, "forage caps".

l. 9. *cités alors à tout propos*. Admiration of everything Greek and Roman was carried even into dress. Madame Roland wore sandals. The painter David dressed in a toga.

l. 11. *polémique courante*, "on the questions of the day".

l. 24. *se laissait entraîner*. Note the active infinitive where we use the passive. Eve and Baudiss, § 115, 116.

l. 28. *escrime*, from Italian *schermare*, which is from Old High Ger. *skerman*, "to ward off an attack", the root appears also in *escarmouche*, "skirmish", *scharmützel*, *schirm*. For the *e*, cp. *espace* from *spatium*.

l. 34. *envenimée*, "maliciously reported".

PAGE 4.

l. 2. *injures*, "wrongs", never "injuries".

d'autrui, from *alterius;* in Old Fr. we find *le cheval autrui* without the article.

l. 6. *lorsque s'ouvrit*. Note the inversion, see p. 2, l. 7, note.

l. 10. *que relevait encore*, "which was still further enhanced by".

l. 12. *escouade*, from Italian *squadra* = "square" and "squad"; Latin *quadra;* for the *e*, cp. *escrime* above and for the *s escompter* from *contare*.

CHAPTER II.

l. 29. *contrées*, "districts" or "parts"; must not be translated "country" which is "*pays*". The derivation of the word is interesting.

When the Franks settled in Gaul they needed a Latin word for the German *Die Gegend* and finding none to hand invented *contrata* (gegen= *contra*).

1. 32. *régime féodal*, or as it is generally called, *L'Ancien Régime*.

1. 33. *l'inégale répartition*, &c. All nobles and all the clergy paid no taxes and it must be remembered that the younger sons of a noble were also noble, not commoners as in England, also that besides the parish priests there were all the inmates of the monasteries to be reckoned amongst the clergy. The most onerous taxes were the *taille* or "poll-tax", the *corvée* or "forced labour" and the *gabelle* or salt-tax. See p. 45, l. 20.

1. 35. *confection*, "framing".

PAGE 5.

1. 5. *séculaires*, "time-honoured".

1. 6. *privilégiés*, "the nobles and clergy".

1. 9. *une multitude d'écrits*. The philosophers paved the way for the Revolution. Those who did most to hold up the abuses of the *ancien régime* to ridicule and familiarize men's minds with the ideas of radical reform were Bayle, Voltaire, Rousseau, Diderot and D'Alembert.

1. 16. *À force d'entendre chaque jour déclamer*, "by dint of hearing men declaim every day against the laws in force".

1. 24. *de grands périls et des difficultés*. Cp. Eve and Baudiss, 119, § 23.

1. 27. *prétentions*, "claims".

1. 29. *L'Assemblée nationale et constituante*, see Int. p. xvi; note the small *n* and *c* to *nationale* and *constituante*. Eve and Baudiss, p. 3, § 10.

PAGE 6.

1. 9. *des régiments furent appelés*. A fatal mistake, as the history of our own Great Rebellion had sufficiently proved. Soldiers are the worst answer that can be made to a cry for reform, even an unreasonable one, and as yet in France the reforms demanded were not unreasonable. Still more fatal was the interference of the Sovereigns of Europe to save their brother the King of France from his rebellious subjects. Danton's "Jetons-leur en défi une tête de roi" was the answer to their menace; and Napoleon and the Empire were the outcome of the declaration of Pilnitz. See note, p. 9, l. 13.

1. 19. *la Bastille*. Its site is now called the Place de la Bastille. It is at the east end of the Rue Rivoli. In its centre is the July column which commemorates the Revolution of July 1830. Fourteen prisoners were found within its walls, seven ordinary felons, seven the victims of *lettres de cachet*. Its destruction as typical of a system of oppression and tyranny had been demanded long before. Its fall was received with acclamations by the peoples of Europe.

1. 22. *lettre de cachet*, "a sealed warrant", the counterpart of "letters patent". Mirabeau, whose father had imprisoned him by virtue of one, wrote a book against the iniquity of them.

l. 29. *la troupe*, "the military".

l. 30. *des Invalides.* The French Chelsea or Asylum for worn-out soldiers. The building, on the south of the Seine not far from the Tuileries Gardens, is one of the features of modern Paris. The Great Napoleon lies there in his porphyry sarcophagus—"sur les bords de la Seine au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé".

l. 33. *Suisses*, "the Swiss Guard" whose massacre at the Tuileries on the 10th of August in the following year is alluded to p. 9, l. 36, and to whose memory Thorvaldsen carved the Lion of Lucerne. The guard was first formed by Charles VIII. (1483—1428) and called the Cent Suisses. Another regiment called the Petits Suisses was raised by Louis XIII. The garrison of the Bastille was 80 Invalides and 40 Petits Suisses.

PAGE 7.

l. 3. *qu'elle ne fût forcée.* The *ne* is not really a negative but is the Latin *ne*, as in *timeo ne veniat;* if the *ne* is really negative, *pas* is added. Thus, *je sortirai, à moins qu'il ne pleuve*, "unless it should rain"; but *je resterai, à moins qu'il ne pleuve pas*, "unless it should not rain". Cp. Eve and Baudiss, p. 106, § 42.

l. 7. *la garde nationale.* Siéyès invented the name and Lafayette the tricolor cockade for them. The blue and the red were the old colours of the town of Paris, the white that of the Bourbon Kings. Hence the white cockade mentioned in p. 7, l. 17.

l. 14. *la grande salle de spectacle*, used lately while the Chamber of Deputies has been sitting at Versailles as their place of meeting (1871—1879).

l. 15. *dauphin*, the title of the heir apparent to the throne of France since the acquisition of Dauphinée in 1349. The French King John captured at Poitiers was the first Dauphin.

l. 22. *la disette.* The harvest of 1788 had been disastrous, and the winter which followed extremely severe.

l. 29. *huissier*, "usher", literally door-keeper, from *huis*, which is the Latin *ostium*, *st*=*s*, cp. *dispos* from *dispositus*.

l. 39. *de service*, "on duty".

CHAPTER III.

PAGE 9.

l. 4. *princes français.* The chief of these were the Comte de Provence and the Comte d'Artois brothers of the King and the Prince de Condé with his unhappy son the Duc d'Enghien.

l. 13. *la première coalition.* Its chief members were the Emperor Leopold and the King of Prussia. It was devised at a meeting between their representatives and Condé at Pilnitz in August, 1791.

l. 18. *Varennes*, in the department of the Haute-Marne 18 miles north of Verdun. The king was brought back to Paris amidst crowded but silent streets, the Assembly having placarded the following proclamation: "Celui qui applaudira le roi sera battu, celui qui insultera le roi, pendu". June 20th, 1791.

l. 25. *entamée*, Low Latin, *intaminare*, cp. *contaminare*, "violated".

l. 35. *l'Assemblée*, "the Legislative Assembly". See Introduction, p. xix.

l. 36. *abreuva*, &c. "showered insults upon the king". The word is from the Low Latin *adbiberare*, and contains the same root as our "beverage".

l. 37. *ses défenseurs*, "the Swiss Guards". See Int. p. xx.

l. 38. *Temple*, the old hospital of the Templars in France built 1212, afterwards used as a treasure-house by the Kings of France. It was situated a little to the north of the Bastille.

PAGE 10.

l. 4. *pêle-mêle*, said to be derived from *pelle*, "a shovel", and *mêler*. It is one of those jingling phrases so common in English as *riff-raff*, *hugger-mugger*.

l. 7. *par la complicité*, &c. Opinions differ as to how far Danton was responsible. His name is generally held up to execration with that of Robespierre and Marat, but undeservedly. He was guillotined by Robespierre during the Terror as being too moderate, April 5, 1794. It was he who said in the Convention, "Pour vaincre nos ennemis, que faut-il? de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace", and again, "Les rois nous menacent, jetons-leur en défi une tête de roi". By his energy and eloquence was kindled the spirit of enthusiastic resistance to the foreigner which was soon to astound all Europe on the field of Valmy.

l. 9. *presque tous les prisonniers*. The number of victims was 956 in Paris alone.

l. 21. *il était naturel*, &c. Before the Revolution it was very rarely that any one not of noble birth obtained an officer's commission in the army or navy. Jean Bart is a notable exception.

l. 34. *poids*, Lat. *pensum* which passed through *pesum* to *pois* *e=oi*, cp. *loi* from *legem*. The *d* is a mistake of the grammarians of the 16th century who derived the word from *pondus*.

l. 35. *la Marseillaise* was composed by a young officer called Rouget de L'Isle, whilst in camp at Strasburg at this time. The origin of the name la Marseillaise is as follows. Danton, to drive the foreigner out of France, asked for 400 men who knew how to die. The appeal was answered by 400 Marseillais, who marched from their town to Paris singing Rouget de L'Isle's song. They fulfilled their promise gallantly, but their first act was to take part in the massacre of the Swiss Guards at the Tuileries, Aug. 10th, 1792.

l. 36. *soudoyées*, Low Lat. *soldicare*, from *solidum*, a piece of money, from which are derived *soldat*, *solde*, and *sou*.

l. 39. Cp. Victor Hugo's fine lines;

La Révolution leur criait : "Volontaires,
Mourez pour délivrer tous les peuples vos frères."
Contents, ils disaient oui!
"Allez, mes vieux soldats, mes généraux imberbes!"
Et l'on voyait marcher ces va-nu-pieds superbes
Sur le monde ébloui.

PAGE 11.

l. 18. *La Fayette.* Had fought for the Americans in the War of Independence: was called Scipio Americanus. He opposed the Jacobins and had to fly from France. He was again made general of the National Guard in 1830.

Beurnonville. Fought at Valmy. Under the empire was ambassador at Berlin. In 1814 was one of five members of the Provisional Government. Under Louis XVIII. was created a peer of France.

Custine, born 1740. Served in the Seven Years' War. Guillotined in August 1793 for failing while commander of the army on the Rhine to defend Mayence against the Prussians.

Biron. Like Lafayette, had fought in America, and like Custine fell a victim to the Terror, 1793.

Dumouriez. The hero of the battle of Jemmapes. His fall and flight is related a few pages later. He received a pension from the English Government, and died near Henley-on-Thames.

Kellermann. Won the battle of Valmy together with Dumouriez. Was imprisoned under the Terror, but released on the fall of Robespierre. In 1795 commanded the army of Italy. Napoleon made him Marshal and duc de Valmy. At the Restoration he was made a peer of France.

l. 24. *Valmy.* The Prussians under Brunswick were advancing upon Châlons. Dumouriez barred their way, and Kellermann came to his support. To the surprise of every one the untrained republican levies beat the veteran German troops, Sept. 20, 1792. The poet Goethe was with the staff of the Prussian army. He summed up his impression of the day in the words, "On this spot and on this day begins a new epoch in the history of the world".

l. 25. *à la frontière du Rhin.* He captured Spires, Worms, and Mayence.

Jemmapes. The Austrians naturally operated in the Netherlands, which had belonged to them since the Treaty of Utrecht. They had attacked Lille, and Dumouriez fought the battle of Jemmapes to relieve the town, Nov. 6, 1792.

PAGE 12.

l. 14. *de s'arrêter.* Cp. the speech of Burrhus to Nero in Racine's *Britannicus*, IV. iii.

"Il vous faudra courir de crime en crime,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés,
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés:
Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre,
Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre,
Toujours punir, toujours trembler dans vos projets,
Et pour vos ennemis compter tous vos sujets."

l. 19. *la Confédération germanique*, i.e. Austria, Prussia, and all the other states of Germany which formed part of the Holy Roman Empire.

l. 21. *la Vendée.* See map.

l. 28. *le général Miranda*, a native of Caraccas, who came as a refugee to Paris in 1791. Twice accused before the revolutionary tribunal, and on the second occasion transported. He afterwards raised an unsuccessful revolt in Caraccas, and died at Cadiz in 1816.

PAGE 14.

l. 3. *à la libre concurrence*, "free competition".

l. 10. *le 4 août* 1789. By this legal act of the Assembly the Feudal System or *l'ancien régime* ended in France. Compensation was to be awarded for the privileges, except where they interfered with personal liberty. The king gave his consent, and the Assembly decreed him the title of Restorer of the Liberties of France.

l. 13. *forfaits*, "misdeeds", "crimes," Lat. *foris factum.* Cp. the German prefix *ver* in *verkennen*, *verstehen.*

l. 36. *dont aurait pu.* Note the inversion. See note, p. 2, l. 7. The nominative to *aurait* is of course *chef* in the next line.

PAGE 15.

l. 3. *lui*, i.e. General Le Veneur.

l. 8. *délicatesses*, "refinements".

l. 9. *langage* means "style", "phrases", "expressions". Language in the common English sense of the word is *langue.*

l. 10. *ses lectures*, "his reading".

l. 22. *commerce*, "intercourse".

l. 29. *jacobins.* The political clubs in Paris played an important part in the Revolution. The chief of them were Les Feuillants, the club of the Girondins, les Cordeliers, and the Jacobins, the most violent of all. The Jacobins took their name from an old convent of the Jacobin friars, where they held their meetings.

l. 30. *la Convention.* See Int. p. xxi.

la Commune de Paris. See Int. p. xxi.

l. 37. *les Impériaux.* The Austrians, as the subjects of the Emperor, were so called.

PAGE 16.

l. 6. *Le Comité de salut public.* Beset by the armies of Europe, civil war, and famine, the Convention surrendered itself and the whole country to the Dictatorship of this Committee, which consisted of twelve persons, and was to be renewed by one-fourth of its numbers every month. The same members however were re-elected during the whole of their reign. Its principal members were Barrère, Robespierre, Couthon, St Just, and Carnot. They were elected in August 1793. Their power only came to an end with the reaction of the 9th Thermidor, related further on.

ll. 11, 12. *montagnards...girondins.* The *girondins* were so called because the most celebrated members of this political party, Vergniaud, Guadet, and Gensonné, had been sent to the Assembly by the department of Gironde: they sat on the right side in the Assembly. The *montagnards*, their opponents, occupied the highest benches on the left side, hence the name by which they were designated. The former desired to establish a republic with the forms of a constitutional government, while to the latter the extreme form of democracy seemed to be the best of all governments. Danton, Robespierre and Marat were their chief leaders.

l. 22. *du* 31 *mai.* May 31, 1793. The Girondins had been rash enough to impeach Marat. Danton in revenge attacked them, and by the help of the populace of Paris forced the Convention to decree the arrest of thirty-one of them. A few escaped and tried to raise the provinces against Paris. It was at this crisis that the Committee of Public Safety was elected. See Int. p. xxii.

PAGE 17.

l. 10. *Pitt et Cobourg.* This is the younger Pitt, prime minister of England, 1784—1801. He inherited his father's hatred of France, and like all Tories, regarded the revolutionary movement in France with distrust and alarm. Under his administration England supplied the money for the general war against France which ended with the Treaty of Amiens, 1802. *Cobourg* is the prince of Saxe-Coburg, commander of the Austrian army in the Netherlands. Won the battle of Neerwinden, 1793, lost that of Fleurus, 1794. The two names Pitt, Cobourg are often mentioned together at this time as an object of popular dread and hatred.

l. 12. *faillirent coûter*, "all but cost"; *faillir* is used with *à* and *de* and without a preposition, the last being the most common construction. It is only used in the sense of "all but to do a thing" in the preterite definite and indefinite. *Manquer de* has the same meaning.

l. 15. *rédigea*, "edited". Note that *rédacteur* in French is "editor", and *éditeur* is "publisher".

ll. 22, 23. *les La Rochejaquelein, les Bonchamp, les d'Elbée, les Lescure.* La Rochejaquelein was the best general of the Royalists in Vendée whom he commanded from 1793—94; he was killed in battle. When he was given the command he is said to have used the following words, "Si je recule, tuez-moi; si j'avance, suivez-moi; si je meurs, vengez-moi". Bonchamp had served in America, he was mortally wounded at the battle of Chollet, Oct. 17, 1793. d'Elbée was captured after the battle of Chollet and shot. He had been a lieutenant of cavalry before the Revolution. Lescure had also been a cavalry officer. He was an intimate friend of Larochejaquelein, and was killed in battle, 1793. Notice the *les* before these proper names, which are not really plurals. *Les Lescure* means "such a man as Lescure". Eve and Baudiss, p. 120, § 26.

l. 27. *relations*, "despatches".

l. 28. *des colonnes mobiles*, "flying columns".

PAGE 18.

l. 8. *la réputation de Carnot*, &c. The general commanding at Fleurus was Jourdan. Carnot, as member of the Comité de salut public planned the campaign. Carnot was a captain of Engineers when the Revolution broke out. He sat in the Legislative Assembly, then in the Convention, was then a member of the Comité de salut public, then of the Directory. He was a minister under Napoleon, but opposed the Consulship for life and the Empire, was minister of the Interior during the Hundred Days, and was exiled on the restoration of Louis XVIII. It is a good trait in his character that after the Moscow campaign, though in disgrace, he offered his sword to Napoleon, and being entrusted with the defence of Antwerp held the place until after Napoleon's abdication. Antwerp has erected a statue to him.

l. 16. *Couthon.* Was a lawyer at Clermont when the Revolution broke out. He, with Robespierre and St Just were the violent members of the Comité de salut public. He perished with Robespierre on the 10th Thermidor.

l. 19. *je vous fais passer*, "I send you". *vous* is of course dative.

l. 24. *Quel que*, "whatever", always a predicate, *quel* being declined. *Quelque*, plural *quelques*, "whatever", is always an attribute. Cp. Eve and Baudiss, p. 154, § 108.

l. 39. *Souham.* Served afterwards in the Peninsula against Wellington.

l. 40. *place*, "place", as applied to a town always means stronghold or place of arms.

CHAPTER IV.

PAGE 19.

l. 4. *duc d'York.* Frederick, second son of George III. He lost the battle of Hondschotte and of Turcoing, and was made Field-marshal on his return. In 1799 he again commanded an expedition to Holland and again was defeated twice. In 1809 he was accused of selling commissions and had to resign his command. He was a violent opponent of the Catholic Emancipation Act, which he did not live to see passed.

l. 15. *revêtements*, "retaining wall"; here means the stone facing of the ditches and fortifications.

l. 28. *la garde citoyenne.* Translate, "the train bands of the city".

l. 33. *les mène au travail*, &c. Cp. Marius before the battle of Aquae Sextiae. Smith's *Smaller History of Rome*, p. 170.

l. 37. *la Société populaire*, a republican club formed on the principles of the Cordeliers or Jacobins of Paris.

PAGE 20.

l. 6. *à force de travail*, "by dint of hard work".
actuellement, "at the present moment". Cp. *le jour actuel.*

l. 9. *Houchard.* He was guillotined on the 17th Nov. following for not carrying out, as was said, the commands of the Committee of Public Safety.

l. 10. *Jourdan.* His reputation as a general rests on the victory of Fleurus, 1794. He was made Marshal by Napoleon and lost the battle of Vittoria to Wellington, 1813. He turned his coat at the Restoration and was made a peer of France and Governor of the Invalides. Died 1833.

ll. 11, 13. *Furnes...Hondschotte.* Furnes lies due east of Dunkirk six miles within the frontier of Belgium. Hondschotte lies S.E. of Dunkirk in French territory, but close to the frontier. The French *lieue*=4444 mètres=two and three quarter English miles. Like the *sou* it is still used as a measure but is no longer recognized by the decimal system of France; the kilometre is five-eighths of an English mile.

l. 36. *2 brumaire an II.* For the Republican Calendar, see p. 153.

PAGE 21.

ll. 3, 10. *Valenciennes...Arras...Douai.* On the N.W. frontier of France.

l. 20. *que donne la victoire.* Note that *que* is accusative, and that *victoire* is the nominative to *donne*, or the sense will be missed.

l. 21. *pieds nus.* One can also say *nu-pieds.* Eve and Baudiss, p. 125, § 37. *demi* follows the same rule.

l. 24. *À peine Hoche est-il nommé que.* Translate "no sooner is he appointed than". Eve and Baudiss, p. 224, § 246. Cp. Napoleon's words to the army of Italy, 1796: "Soldiers, you are hungry and naked; the Republic owes you much, but she has not the means to pay her debts. I am come to lead you into the most fertile plains that the sun beholds. Rich stores, opulent towns, all shall be at your disposal. Soldiers! with such a prospect before you can you fail in courage and constancy?"

l. 36. *il veille avec une sollicitude toute paternelle.* What part of speech is *toute?* why feminine? Eve and Baudiss, p. 126, § 40.

PAGE 22.

l. 3. *ni de la hiérarchie ni des droits de l'ancienneté.* Translate "of existing rank, or the rights of seniority".

l. 14. *enflure*, "turgidity", "pomposity".

l. 18. *Pichegru.* Pichegru turned traitor to the Republic soon afterwards and intrigued with the Prince of Condé and the *émigrés.* He was a member of the Council of Five Hundred, 1797, and in 1804, having meanwhile been transported and escaped to England, he returned to France, and with George Cadoudal conspired to assassinate Napoleon. The plot was discovered and he was imprisoned in the Temple, where he either strangled himself or was strangled by the orders of Napoleon.

l. 24. *batte son arrière-ban*, a phrase borrowed from feudal times. Translate "call out its last reserves". It is derived from the Low Latin *aribannum*, a corruption of *heribannum*, from the German *Heer* "army" and *Bann* "summons". The *ari* was corrupted into *arrière* under the

influence of the word *arrière-fiefs*, the vassals who did not hold directly from the king, and thus obtained its meaning of "reserves".

l. 25. *coup de grâce*, a term of chivalry. When a knight was unhorsed his adversary held to his throat the dagger of mercy as it was called, and if quarter was not granted gave him with it the *coup de grâce*, which apparently has been so named on the *lucus a non lucendo* principle.

l. 30. *boulevard*, technically what is now called the *glacis* of a fortress, often used metaphorically, as here, for defences. It is remarkable that in 1871 Prince Bismarck in a speech in the German Parliament said, speaking of this same country, "we will make the Vosges the *glacis* of Germany against France".

l. 39. *Wurmser*, an Austrian general of some note. He was defeated by Napoleon at Roveredo Sept. 4, and Bassano Sept. 8, 1796, and afterwards shut up in Mantua, where in spite of the efforts of Alvinzi he had to surrender, Sept. 2, 1797. He was then in his 73rd year. He died the same year.

PAGE 23.

l. 13. *débloquer*, "to raise the siege of".

l. 18. *Deux-Ponts*. In German *Zweibrücken*. See map.

l. 23. *bouches à feu*, "pieces of ordnance".

l. 32. *mitraille*, "grape-shot".

l. 39. *n'ose*. Note that *pas* is usually omitted after *pouvoir*, *savoir*, *oser*, *bouger*, *cesser*.

PAGE 24.

l. 18. *les représentants*, "representatives". The habit of sending civil representatives to observe and report on the movements of a general had been adopted by the Dutch Republic during the war of the Spanish succession. Marlborough suffered much from the hindrances they put in his way.

l. 19. *Saint-Just*, 1768—1794. Was a member of the Convention in 1792, and became popular from his vehement support of the execution of the king. Was elected a member of the Committee of Public Safety, where he sided with Robespierre, and perished with him, 1794. Camille Desmoulins had said of St Just, "Il s'estime tant, qu'il porte avec respect sa tête sur ses épaules comme un saint-sacrement". St Just replied, "Et moi, je lui ferai porter la sienne comme un St Denis". St Denis, as is well known, is usually represented as a martyr, bearing his head in his hands. St Just kept his word. A few months later he himself fell a victim.

Le Bas, 1766—1794. Like St Just, was the intimate friend of Robespierre. He shot himself on the 9th Thermidor, after trying in vain to defend Robespierre.

l. 29. *à lui faire partager*. This use of *faire* is like the German *lassen*. Cp. *voulez-vous le faire faire?* If the verb which follows is transitive, what would be the nominative to it if it stood in the indicative mood, becomes the dative, e.g. *Il comprend cela. Je lui*

ai fait comprendre cela. Here *lui* is dative because *partager* governs a dative. Eve and Baudiss, p. 161, § 115.

l. 40. *destituer*, "deprive him of his command".

PAGE 25.

ll. 32, 33. *Reischoffen...Freischwiller.* These places and Wörth, or Wert as it is here spelt, were destined to become famous as the scene of the first great defeat of the French in the war of 1870. For the position of Reischoffen see the map. Freischwiller lies between the two, near to Wörth. The battle of Wörth, 6th August, 1870, was fought by the Prussians advancing from the east for the possession of these very heights of Freischwiller which in 1793 were taken by Hoche advancing from the west.

l. 35. *imagine*, "hits upon the idea of".

à l'encan, "to auction", from the Latin *in quantam*, "up to how much". *qu=c* as in *car* from *quare; i=e* as in *en* from *inde.* Another phrase for an auction is *enchère.*

l. 37. *Adjugez!* "Knock them down".

PAGE 26.

l. 20. *son ancien*, "his senior".

l. 25. *le prince de Condé.* See note, p. 9, l. 4.

PAGE 27.

l. 5. *Le Fèvre*, 1755—1820, was the son of a miller, and in 1789, like Hoche, was a sergeant in the Gardes Françaises. Distinguished himself at Fleurus: commanded the grenadiers who on the 18 Brumaire (1799) turned out the Council of Five Hundred. Was made duke of Dantzic in 1807 for taking the town, which was believed impregnable.

Championnet, 1762—1800. Like Le Fèvre was distinguished at Fleurus. In 1799 established the Parthenopean Republic at Naples.

Andreossy, 1761—1828. An excellent artillery officer and skilful diplomatist.

l. 6. *Desaix*, 1768—1800. He accompanied Napoleon to Egypt and administered the province of Upper Egypt, where he was called for his probity *Le Sultan juste.* Was killed at Marengo, and buried in the chapel of the Hospice of the Great St Bernard.

Soult, 1769—1852. Shares with Massena the glories of the battle of Zürich and the defeat of Suwarow, 1799. Was distinguished at Austerlitz, Jena, and Eylau. In 1808 was sent into the Peninsula to oppose Wellington, from which he made a masterly retreat, and only laid down his arms after the abdication of Napoleon. During the Hundred Days he joined Napoleon and played an important part at Ligny and Waterloo. Exiled with the return of the Bourbons he rose to favour again under Louis Philippe and became Minister of War. He represented France at the coronation of Queen Victoria in 1838, and was received with acclamations.

Moreau, 1763—1813. Began life as a lawyer. Commanded successively the armies of the Rhine, of Italy, and of the Rhine a

second time. In 1800 won the victory of Hohenlinden which contributed in no small degree to the peace of Lunéville. Was implicated in the conspiracy of Pichegru and Cadoudal against Napoleon and was banished to the United States. In 1813 he accepted a command in the Russian army, and was killed in the battle of Dresden.

l. 17. *homme de bien*, "a good man".

l. 23. *rompre d'une semelle*, "without flinching". A term in fencing, like our "to budge an inch". *Semelle*=sole of the shoe. The origin of the word is unknown.

l. 29. *le vainqueur de Rocroi*, "the great Condé", 1621—1687. Rocroi, fought in 1643 against the Spaniards, was his first battle as commander in chief. He was only twenty-two years old.

l. 37. *sans entraves*, "unshackled". The word is derived from *trabes*, a log of wood used to hobble animals. *b=v* as in *avant* from *abante*, *avoir* from *habere*.

CHAPTER V.

PAGE 28.

l. 29. *ombrageux*, from *ombrage* (*ombre* "shadow", Lat. *umbra*, *u=o* as in *monde* from *mundus*). *Ombrage* means "suspicion" or "shyness", such as that of horses who start at shadows. *Ombrageux* means "distrustful". Transl. here "jealous".

l. 31. *particulier*, "private".

l. 32. *avis*, "opinion".

PAGE 29.

l. 5. *déni de justice*, "miscarriage of justice".

l. 13. *Madame Roland*, the famous wife of Roland the well-known member of the Girondist party of which she was the life and soul. While her husband was minister of the Interior it was really she who directed the work. When the Girondists fell she was put into prison, and executed in 1793. Her heroic conduct in prison will be noticed later.

l. 14. *Bailly*, 1736—1793. A well-known astronomer and man of science. When the Revolution broke out was one of the deputies of Paris in the States General and was made President, see Introduction, p. xv. He was elected Mayor of Paris, and suddenly losing his popularity in 1791 he was accused before the Revolutionary Tribunal, and executed, 1793. On the scaffold it was cold and he shivered. "*Tu trembles, Bailly*", said one of the executioners. "*Oui*", he replied, "*mais c'est de froid*".

Barnave, 1761—1792. Well known as a barrister when the Revolution broke out. Siding at first with the people he soon grew afraid of the lengths to which they went and became unpopular. He was sent as commissioner to Varennes when the king was arrested on his flight, and made himself still more unpopular and suspected by his undisguised sympathy for the hapless royal family. He was

arrested and imprisoned for fifteen months at Grenoble, then sent to Paris and condemned to death in 1792.

Malesherbes, 1721—1794. A friend of Turgot and a legal reformer. He retired from public life in 1787, but at the age of 72 when the King was on his trial he demanded the honour of being his counsel. His moving eloquence on this occasion served only to send himself and his whole family to the guillotine in 1794.

constituants, "members of the constituent assembly", see Introduction, p. xvi.

l. 16. *Gironde...montagnards*, see p. 16, l. 11.

l. 17. *Danton*, see p. 10, l. 4.

l. 20. *Biron.* Had commanded the army of the Rhine in 1792 and in the next year won a victory against the Vendéens.

Custine, 1740—1793. He was condemned for abandoning Mayence which he had previously won for the Republic.

Luckner, 1722—1794. Had served in the Prussian army under Frederick the Great in the Seven Years' War.

Houchard...Hondschotte, see p. 20, l. 13.

l. 24. *ombrage*, see p. 28, l. 29.

l. 27. *n'osa*, see p. 23, l. 39.

l. 28. *l'abreuva de dégoûts*, "showered insults upon him".

l. 40. *l'épée de Damoclès.* Damocles expressed his envy at the prosperity of Dionysius tyrant of Syracuse; the latter invited him to a banquet where he was served with every luxury but was taught to know the joyless splendour of a tyrant's throne by a sword which all the while hung suspended above his head by a single thread.

PAGE 30.

l. 19. *Thionville*, German *Diedenhofen.* A fortified town on the *Moselle* in Lorraine north of Metz.

PAGE 31.

l. 3. *prôné*, "vaunted", literally "preached up" from Lat. *praeconium* which in ecclesiastical language meant "a sermon". *Praeconium* became *preone* and was then contracted into *prône.* Cp. *securus*=*sûr.*

l. 4. *ne vous fasse.* What case is *vous?* cp. note, p. 24, l. 29.

l. 14. *Je ne mentis jamais.* Notice that *mentis* is in the past tense, "I never lied in my life."

l. 16. *savourait.* Notice the imperfect where we should use the pluperfect. The English language stands alone in using the perfect and pluperfect in such phrases. "I have been here a long while"; *J'y suis depuis longtemps; jamdudum ibi sum; ich bin schon lange da.*

l. 37. *la République une et indivisible.* The Girondins proposed, if the north were invaded and Paris taken, to retire behind the Loire and carry the seat of government to the south. They were suspected not without reason of wishing to rouse the provinces against Paris. The project fell to the ground when the Montagnards decreed the unity and indivisibility of the Republic. This happened at the end of the year 1792.

CHAPTER VI.

PAGE 32.

l. 22. *défiance*, does not mean "defiance", *défiance*, "mistrust", *confiance*, "trust", *confidence* means "a secret"; "defiance" is *défi*.

l. 29. *d'Oneille.* Oneglia, the birth-place of Andrew Doria, on the Gulf of Genoa, taken by the French in '92 and '94. The warrant of arrest, which is still in the possession of Hoche's family, is in Carnot's own hand.

PAGE 33.

l. 12. *tout prévenu*, "every suspected person".

l. 24. *le front serein.* Eve and Baudiss, p. 134, § 60.

l. 26. *ciguë*, "hemlock" Lat. *cicuta* $c=g$ as in *aigu* from *acutus*, *figue* from *ficus*, *uta=ue: uta* became *ud* and was so spelt until the end of the 11th century when the *d* began to be dropped, cp. *vertud*, *cornud* for *vertue*, *cornue*.

l. 31. *lendemain*, from Lat. *in-de-mane:* the *l* is the article which has now coalesced with the word and been forgotten, as in *lierre* from *hedera*. The English words *niche* and *newt* contain the indefinite article.

l. 33. *sans reproche je suis sans crainte.* Hoche's reading often appears in his phrases. One of his heroes must have been Bayard, *le chevalier sans peur et sans reproche.*

l. 55. *c'est vous*, trans. "you all".

PAGE 34.

l. 2. *griefs*, "complaints" from Lat. *grave: v* becomes *f* as in *bœuf* from *bovem: a* became first *e* then *ie*, cp. *nez* from *nasus*, *fièvre* from *febris*.

l. 5. *la chose publique*, a literal translation of *res publica*.

l. 28. *Carmes.* An old monastery of the Carmelite friars then used as a prison, in the *rue Vaugirard.*

l. 29. *Conciergerie.* The prison attached to the Palais de Justice. It was here that prisoners who had been condemned or who were shortly to be brought before the tribunal were confined. The cell in the Conciergerie occupied by Marie Antoinette the night before her execution is now converted into the Sacristy. Besides these two the Luxembourg was one of the principal prisons of Paris at this time.

l. 38. *la progression*, "the rate of increase".

l. 39. *charrettes*, "tumbrils".

PAGE 35.

l. 2. *la place de supplice.* The two chief places where the guillotine was established *en permanence* were la Place de la Révolution, now la Place de la Concorde, and the one mentioned here, la Place Saint-Antoine. On the former spot between January 21, 1793 and May 3, 1795 more than 2800 people perished.

l. 8. *Riouffe.* A girondin and a philanthropist. The extract is from his book called "*Mémoires d'un détenu, pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*".

l. 9. *parlement.* A certain number of superior courts of Justice (there were twelve in all) were distributed in various towns of France. One of their functions was to register the royal edicts. This gave them some opportunity of mingling in politics and the *parlement* of Paris more than once tried to interfere. They must be carefully distinguished from the assembly in France which corresponded to our Parliament and was called the *États généraux.* There is a good note on the Parlements in the *Student's France,* p. 399. See Int. p. xii.

l. 12. *fermiers généraux,* "farmers of the taxes." Cp. the *publicani* of Rome.

l. 20. *fournées,* "batches" from *four* "oven". Cp. *bouchée, potée.*

l. 21. *respectable,* "venerable."

l. 24. *Brienne,* note that proper names have no plural. Eve and Baudiss, p. 120 § 126.

l. 29. *menées ensemble à l'échafaud.* They were accused of having danced at a ball given by the Prussians. The eldest was only eighteen years old.

PAGE 36.

l. 1. *loi des suspects.* This law passed early in 1793, when the dread of invasion was at its height, enacted that all foreigners should be arrested and that the partizans of constitutional monarchy and a limited republic should be imprisoned until the peace.

l. 6. *fût-ce par la mort.* For the inversion of verb and nominative, see Eve and Baudiss, pp. 111, 112. Where *si* or *quoique* are omitted inversion always takes place. Cp. in English "were I"="if I were"; German *wäre ich.*

l. 16. *à divers titres,* "in various ways". Cp. p. 76, l. 22, *à titre d'impôt.*

l. 19. *duchesse d'Aiguillon,* her husband le duc d'Aiguillon had been minister of foreign affairs under Louis XV. He was the rival of Choiseul.

Mme de Fontenay, her maiden name was Thérèse Cabarrus. She was married at the age of fourteen to M. de Fontany but not long after divorced. In trying to escape from France during the Terror she was arrested and brought before Tallien. Struck by her charms he fell in love with her but could not save her from being sent to Paris and imprisoned. Her danger perhaps determined the promptitude of his action on the famous 9th of Thermidor. After that event she married Tallien but was soon divorced from him. She afterwards married the Comte de Caramon. Her Salon was for a long time the most famous in Paris. Napoleon however would never admit her to his court. See Carlyle *French Revolution,* Part III. Book VII. chap. ii.

l. 20. *Joséphine de Beauharnais* 1763—1814. Her first husband was Count Beauharnais by whom she had two children, Eugène and Hortense. Her husband was guillotined and she herself owed her life to Tallien. In 1796 she married Napoleon Buonaparte and in 1809 was divorced by him because she bore him no children. She died a few days after the abdication of Napoleon, of grief it is said at the fall of a man who had treated her so badly.

PAGE 37.

l. 12. *La Révolution...immoler.* A fine sentence as well worded as it is noble in thought.

l. 21. *perspective*, "prospect".

l. 27. *tout prêt.* Cp. note p. 21, l. 36.

l. 32. *Sauf le bon plaisir du Comité*, "with all due respect to the Committee".

l. 38. *Est-ce là de l'insubordination.* Eve and Baudiss p. 139, § 71.

PAGE 38.

l. 2. *Être suprême.* Deism was the order of the day under Robespierre and this was the received expression. Robespierre was guillotined in a sky-blue coat which he had had made for the Festival of the *Être suprême* on the 20 Prairial, year II, June 8, 1794. See Carlyle *French Revolution*, Part III. Book VI. chap. iv.

l. 5. *rémunérateur.* "Dispenser of rewards and punishments".

l. 24. *amer et doux*, "bitter sweet" *oxymoron.* Cp. "a damned saint, an honourable villain", *Romeo and Juliet.* "And faith unfaithful kept him falsely true". Tennyson.

l. 31. *guichetier*, "turnkey", derivation *guichet* which is the same word as our "wicket", cp. *guerre* and "war", *Guillaume* and "William".

PAGE 39.

l. 1. *de la garder toujours.* The watch is still in the possession of Hoche's daughter the Countess des Roys, and marks the hour at which it stopped that day. (Note to 3rd edition, 1870.)

l. 15. *geôlier*, "gaoler", *geôle* was formerly spelt *gaiole* Italian *gabbeula* from Lat. *caveola* properly a "cage" which is still used for prison in English villages. *c=g* as in *gras* from *crassus*, *v* becomes *b* and drops out as in *sonder* from *subundare.*

l. 24. *préconnisé*, is the learned word of which *prôné* is the vernacular: both come from the Lat. *praeco.* These *doublets* as they are called in French are very common. Cp. *meuble* and *mobile*, *hôpital* and *hôtel.*

PAGE 40.

l. 2. *apogée*, "apogee" is the point in the moon's orbit where she is farthest from the earth. The opposite is *perigee* which however is not used metaphorically. (What is the metaphor in the word *zenith* when similarly used?)

la fête consacrée à l'Être suprême. Cp. note p. 38, l. 2.

l. 7. *tenait le couteau suspendu...entière.* A representative named Ruamps, when the law was first proposed in the Convention, said "If this becomes law, it only remains for us to blow our brains out".

l. 11. *de Sûreté générale.* A committee subordinate to the Committee of Public Safety having precisely the same constitution, and consisting of 12 members.

l. 13. *Robespierre, Couthon et St Just.* These three formed a Triumvirate within the Committee of Public Safety. They were generally known as "*les gens de haute main*".

l. 19. *un supplice inventé*, the *guillotine* was an invention (or rather a re-invention as something very similar called the Maiden had been used in Scotland long before) of a Dr Guillotin, or according to others of a M. Louis. It was adopted by the Assembly in 1792.

l. 23. *décemvirs*, he calls by this name the Committee of Public Safety (who in reality were twelve in number), finding an apt parallel for them in the Decemvirs of Rome, who being elected to give Rome a code of laws prolonged their authority into tyranny.

ont promené, "have turned", a somewhat unusual use of *promener*, cp. *promener les yeux sur*.

l. 24. *glaive*, poetical word for "sword", *glaive d'état* "sword of state", Lat. *gladius*.

l. 30. *taxait*, "assessed".

l. 36. *jaillir*, "to break out", Lat. *jaculare*, which became *jaclare* and then *jailler*, *cl*=*il* as in *oreille* from *auricula*.

PAGE 41.

l. 3. *Collot d'Herbois*, best known as head of the revolutionary tribunal at Lyons, where he sent to the guillotine no less than 410 persons and was only exceeded by Carrier at Nantes. In 1793 Lyons, Marseilles, Toulon, Bordeaux and Nantes and other provincial towns in the South revolted against the Convention and suffered terribly from its vengeance. Lyons made some resistance but was taken by Kellermann. The surrender of Toulon to the English and its subsequent recapture are well known.

l. 4. *Barrère.* Perhaps the most contemptible of all the red republican party, a cringing demagogue, a ready speaker, and a shameless turncoat; see Macaulay's well-known essay on him in his Miscellaneous Writings.

l. 6. *Tallien.* 1769—1820. A lawyer's clerk in 1789, he first rose into notice in the Convention as a violent supporter of Marat. His connexion with Mme de Fontenay and his share in the events of 9, 10 Thermidor have been mentioned above, note p. 36, l. 19. His conduct towards the Royalist prisoners at Quiberon is told at length in the book. He sat in the Council of 500, accompanied Bonaparte to Egypt, was taken prisoner by the English, and died in want in 1820.

l. 8. *le bras*, "the right hand".

l. 9. *acolyte*, we should say "satellite". The *acolyte* is properly the attendant whose duty it is to hold the censer for the officiating priest.

l. 10. *du 9 thermidor*, see Introduction p. xxiii. But the whole scene should be read in Carlyle, Part III., Book VI., VII. or Mignet, Chap IX.

l. 12. *fonctionnait*, "plied its task".

l. 15. *André Chénier* was only 32 years old. His crime was protesting in a newspaper against the Terror. His father was Consul at Constantinople, his mother was a Greek and he himself had studied in England and learnt to appreciate Shakespere. Literature lost a true poet in him. His first poem was on the Oath of the Jeu de Paume. Some lines written by him a few days before his death and a fine lyric by his brother Joseph Chénier, *Le Chant du D'part*, are given in *La Lyre Française.*

chantre. *Chantre* and *chanteur* are the same words, but *chantre* is one of the few words derived from the Lat. nominative not the accusative. Note that the Latin accent persists in both words. *Cántor*= *chántre, cantórem*=*chanteúr.* (Has the Latin genitive survived in any words?)

l. 17. *Les Mois.* A poem in imitation of Ovid's *Fasti*, a poetical Calendar.

l. 20. Ah! wonder not, sweet little ones, to view
Some shade of sadness on my pictured brow;
For while the pencil plies its skill, e'en now
I hear the hammer, and I think of you.—J. R.

l. 33. *garrottés*, "bound hand and foot", a word of Spanish origin, *garrot* is said to be a piece of wood for twisting cords tight, like a tourniquet in surgery.

PAGE 42.

l. 1. *enrayé*, "checked", *en* means literally "to put a spoke in the wheel".

l. 7 *sous la caution des*, "on the security of", *caution* from Latin *caver*[illegible] "bail".

PART II.

CHAPTER I.

PAGE 43.

l. 12. *frappés dans leur conscience.* As early as December 2, 1789 the lands of the church had been declared National Property by a decree. It was decreed in 1790 that all ecclesiastics should swear fidelity to the nation and to maintain the civil constitution of the clergy. Those who refused to take this oath were turned out of their benefices and were called *non-assermentés.*

l. 15. *le clergé proscrit.* The Hébertist faction in the Convention had carried a decree that the worship of Reason should be substituted for the Catholic Religion. They were put down by Robespierre [illegible] was an ardent Deist.

l. 20. *le voiturier Cathelineau*, &c. Of most of these enough is said in the text. All except the first three belonged to the nobility. Every one of them either perished in battle or was captured and shot by order of the Committee.

PAGE 44.

l. 15. *chef de partisans*, "partisan leader". Partisan warfare is now more generally called "guerilla war". One would have thought that Jean Cavalier chief of the Camisards 1792—1794 might dispute this title with Charette.

l. 18. *l'attaque de Nantes.* 1793.

l. 23. *Kléber*, 1753—1800, son of a stonemason. It was he who said to his soldiers pointing to a post strongly occupied by the enemy, "Mes enfants, vous vous ferez tuer là". He won the battle of Savenay mentioned below, fought at Fleurus, accompanied Buonaparte to Egypt and Palestine, where he greatly distinguished himself in the battles of Mt. Tabor and Aboukir, and was left to govern Egypt when Napoleon quitted it. He was assassinated at Cairo by a Turk in 1800.

l. 30. *la Manche.* The French name for the English Channel, given to it from its likeness in shape to the sleeve of a dress.

l. 33. *au Mans.* Le Mans capital of the old province of Maine· for this and other places mentioned see the map.

l. 39. *lui fit trouver*, why the dative?

PAGE 45.

l. 4. *en tous sens*, "in every direction".

l. 20. *contrebandiers pour le sel*, "salt smugglers". The *gabelle* or salt tax, affecting as it did even the very poorest, was perhaps the most vexatious of the taxes of the *ancien régime.*

l. 22. *chouette.* A small kind of owl akin to the *chat-huant* or screech owl. The usual and more probable explanation is that Cottereau and his sons used the owl's cry as a signal.

l. 26. *réquisition.* The Convention had decreed a levy *en masse* of the whole unmarried population of France between the ages of 18 and 25.

l. 33. *du Perche*, a district of France lying between Normandy, Maine and Ile de France.

PAGE 46.

l. 15. *Monsieur*, a title given in France to the eldest brother of the reigning monarch. The Comte de Provence at this time held a kind of court at Verona. At the restoration in 1814 he became Louis XVIII. (why not Louis XVII.?). His brother the Comte d'Artois was afterwards Charles X.

l. 34. *exaltée*, "inspired".

CHAPTER II.

PAGE 47.

l. 6. *bourgs*, the *g* is not pronounced according to Littré, nor is the *s* of the plural even before a vowel.

bourg is a village large enough to have a market.

bourgade is a small *bourg* where the houses are scattered, our "hamlet", the derivation is the Ger. *burg*. Like *contrée*, p. 4, l. 29 note, this word was introduced into the language by the Franks.

l. 8. *se croyaient tout permis.* Note that *se* is dative and that *permis* agrees with *tout*.

l. 21. *tint constamment en haleine*, "kept them on the alert".

l. 22. *haleine* from Lat. *anhelare* "to breathe hard", the letters *n* and *l* have been transposed, cp. *sangloter* from *singultare*.

PAGE 48.

l. 13. *il n'affiche pas les vertus*, "does not make a parade of virtue".

l. 24. *à propos*, "at the right time".

l. 39. *Il se faisait violence au dehors*, "outwardly be restrained himself".

PAGE 49.

l. 29. *liberté des cultes*, "freedom of worship".

l. 37. *par politique*, "as a matter of policy".

PAGE 51.

l. 4. *trempée*, "tempered".

CHAPTER III.

l. 27. *ourdie*, Lat. *ordiri*, "woven".

l. 32. *à outrance*, "without quarter".

PAGE 52.

l. 1. *aux républicains*, "which could make the republicans suspect", for the idiomatic use of the dative, see p. 24, l. 29, note.

l. 10. *les abuser*, "deceived them", compare our use of the word "disabuse": "abuse" is so used by Shakspere:

> "The devil . . . . abuses me to damn me".
>
> *Hamlet* II. 2. 632.

PAGE 53.

l. 6. *la présente réquisition*, see Int. p. xxiv.

l. 7. *bons*, "drafts" or "promissory notes", the name arises from the form of such notes, which would begin "*bon pour la somme de*", &c. like our "not exceeding".

l. 8. *jusqu'à concurrence,* "up to the amount of".
deux millions, two million francs=£80,000. To reduce francs to pounds multiply by 4 and cut off the last 2 figures.
l. 31. *elle le fut,* the *le* refers to *signée* above.

PAGE 54.

l. 5. *aveugle.* From *ab-oculus:* a word formed like *amens* and apparently in use in the Low Latin, from which the [illegible] of the French language was derived, as early as Petronius (circ. [illegible]). *b=v* cp. *avant* from *abante, avoir* from *habere; cl=gl* cp. *église* from *ecclesia.*
l. 15. *Bons anciens, n'eussiez-vous pas vu là?* "Would not the good old Greeks and Romans have seen in it, &c.?"
l. 23. *avoir fait grâce à la République,* "that they had let the Republic off easily".
l. 36. *en conséquence,* "accordingly", or "in accordance with their several views".
l. 40. *l'anarchie,* note that the *ch* is soft. It is hard only in *chœur chorale, archange, archiépiscopal* and words recently derived from other languages.

PAGE 55

l. 5. *parcouraient en armes les campagnes.* Under cover of the ordinary assemblies for mass on Sundays and Saints' Days a regular levy was instituted, rendezvous appointed, white cockades distributed and all arrangements made for a new rising.
l. 24. *pelotons,* derived from the Italian *pilotta,* which is from the Latin *pila* "a ball", means a "knot of men", our word *platoon* is derived from the French *peloton.*

PAGE 56.

l. 6. *Que m'importe.* The pronoun is omitted with this verb and with *semble* and *reste* as in *reste à savoir, quand bon vous semblera.*
l. 8. *Morbihan,* see map.
l. 17. *sa compagne,* "wife".
l. 23. *fixèrent la victoire,* "secured the victory".
l. 26. *Panthéon.* A fine church in Paris begun by Louis XV. was to have been called the Church of St Geneviève, but the Assembly on its completion in 1791 gave it the name of the Pantheon and made it the burying-place for great men, placing on it this inscription, "Aux grands hommes la patrie reconnaissante". Mirabeau was the first to be buried there. It is now once more a church.
l. 38. *accaparer,* "to monopolize", derivation *accaparrhare,* from *capere* and *arrha, arrhes,* "earnest money". Its original meaning, therefore, is "to forestall the market".

PAGE 57.

l. 2. *embaucher*, "to gain over". The word *bauche* or *bauge*, means "workshop". *Debaucher* means to entice away from the workshop, and so "demoralise". *Embaucher*="to entice into your own workshop from some one else's".

l. 11. *ne donner aucune prise. prise* derived from the Latin *prensus*, Italian *presa*, means "to give occasion to", "to give them something to take hold of", "to give a handle to".

l. 22. *debout*, "up in arms". *debout* is the opposite of *couché*. Cp. our phrase, "the hunt is up".

PAGE 58.

l. 1. *communes. Commune* is the legal term which includes *bourg*, *bourgade*, *village*, etc. The head of each commune is a *maire*.

l. 13. *en étaient venus aux mains*, "were come to blows".

l. 14. *livré*, why no *s*? What is the rule for the agreement of past participles? Eve and Baudiss, p. 212, § 223.

l. 18. *désormais*. Old French *dès ore mais*, Lat. *de ex hora magis*, "from the present time onwards", "for the future", "henceforward". The synonym *dorénavant* is from *de hora in ab ante*, *encore* from *hanc horam*, *alors* is *à l'ore*, Lat. *ad illam horam*, *lors* formerly *l'ore* from Latin *illa hora*, *or* from Latin *hora*.

l. 27. *je m'en prendrai*, cp. *tu t'en prends à plus dur que toi*, *Petit serpent à tête folle* (La Fontaine). *s'en prendre à* means "to attack", "to quarrel with".

l. 31. *il s'en formait*, an impersonal verb.

l. 36. *mouiller*, "to cast anchor", the word literally means "to wet", and the full phrase is *mouiller l'ancre*, derivation Low Latin *molliare*. *lli=ill*, cp. *bouillir* from *bullire*, *o=ou* as in *nous* from *nos*, *tout* from *totus*.

CHAPTER IV.

PAGE 59.

l. 8. *coalition*. See Table of Events, 1793.

l. 9. *solde*. Latin *solidum*, through the Italian *soldo*, which gives the word *soldat*=mercenary. *Solidum* means "pay" and the French *sou* comes from it.

l. 11. *cadres*, literally "frame", "frame-work". What we should call the skeleton of a regiment=officers and under-officers, from the Latin *quadrum*, "a square". *qu=c* as in *car* from *quare*, *chacun* from *quisque unus*, the change had begun in Latin as the forms *quotidie* and *cotidie* show.

l. 16. *chef d'escadre*, "commodore."

l. 22. *Toulon*. It was here that Bonaparte first attracted notice. The royalists had surrendered it to the English in 1793. It had been retaken by the republicans just at the end of the year.

l. 26. *Dol*. In Brittany, seventeen miles S.E. of San Malo.

PAGE 60.

l. 1. *éprouvés*, "handled".

l. 12. *prince*="prince of the blood".

le comte d'Artois, afterwards Charles X., see note, p. 9, l. 4.

l. 14. *Ce fut une première faute.* "It was a fault to begin with."

l. 23. *rase campagne*, "open country". Derivation Lat. *rasus*, *radere*.

l. 33. *Louis XVII*, better known as the Dauphin, imprisoned with his father in the Temple, he was in 1793 placed with a certain shoemaker called Simon, and died in 1795, not without some suspicions of poisoning, which, however, rest on no proof. He was only 10 years old.

PAGE 61.

l. 4. *presqu'île*, "peninsula".

l. 14. *George Cadoudal*, 1769—1804. The son of a miller. After the pacification, he withdrew to England. In 1803 he returned in secret to Paris, and with Pichegru formed a plot to kill Buonaparte, then First Consul. The plot was discovered. Cadoudal was tried and executed.

l. 24. *métier*, derivation, Lat. *ministerium*. The stages through which the word has passed, are *minsterium*, *misterium*, *mistier*, *métier*. Mark the survival of the accented syllable. For the dropping of the *s*, compare *guêpe* from *vespa*.

PAGE 62.

l. 10. *Quinze jours*, "a fortnight", *huit jours*, "a week", a remnant of the Roman mode of reckoning, which counted the day started from, as well as the day ended with: we still talk of a *tertian ague*, meaning an ague which comes every other day, i.e. as the Romans said every third day.

l. 40. *embossées*, "moored broadside", *bosse* is the name of certain parts of a ship's rigging.

PAGE 63.

l. 1. *boulets*, note that *boulet*="cannon-ball", and that *balle* is "bullet".

l. 26. *qui a laissé du sanglant épisode de Quiberon*, &c. The title of the book is, *Relation historique et souvenirs de Quiberon*.

PAGE 64.

l. 20. *des chasse-marée*, "a lugger", a vessel used especially for the transport of fish, hence its name, *chasser*, "to expedite", and *marée*, "the catch of fish". Compounds of a noun and verb as a rule take *s* for the plural, as *passeports*, *tire-bouchons*, but *marée* in the sense of "catch" is not used in the plural, and this seems to be the reason for the omission of the letter *s*.

PAGE 66.

l. 8. *biscaïen*, the balls used in grape-shot are so called.

l. 19. *sur soixante-quatorze officiers.* Fractional parts are commonly so reckoned in French. It actually describes the fraction as if we said "one over three", for $\frac{1}{3}$.

l. 24. *rade*, "roadstead", it is the same word as the English "road", German, *Reede*, Italian, *rada*. The word seems to have been imported into these languages of Europe by the Norsemen, and to have then meant the tackling of a ship. *Roadstead* was probably the fuller form.

l. 26. *l'amiral.* Milton spells the word *ammiral.* "The mast of some great ammiral," *Paradise Lost*, I. 294. The word properly means "flag-ship", from the Italian *amiraglio.*

l. 31. *ce lambeau sanglant de terre.* The following lines of Mr Matthew Arnold's are interesting as briefly describing with a poet's power the scenery amidst which these events took place.

Far on its rocky knoll descried
Saint Michael's chapel cuts the sky;
I climb'd;—beneath me, bright and wide,
Lay the lone coast of Brittany.

.....

Beneath me on their grassy sweep
Bearded with lichen, scrawl'd and grey,
The giant stones of Carnac sleep
In the mild evening of May.

No priestly stern procession now
Streams through their rows of pillars old;
No victims bleed, no Druids bow;
Sheep make the daisied aisles their fold.

From bush to bush the cuckoo flies,
The orchis red gleams everywhere;
Gold furze with broom in blossom vies,
The furze-scent perfumes all the air.

And o'er the glistening, lonely land,
Rise up, all round, the Christian spires;
The church of Carnac, by the strand,
Catches the westering sun's last fires.

And there, across the watery way,
See, low above the tide at flood,
The sickle-sweep of Quiberon bay,
Whose beach once ran with loyal blood.

(Stanzas composed at Carnac.)

l. 41. *cingler*, another word of Scandinavian origin, meaning "to sail", from *sigla*, "a ship".

PAGE 67.

l. 3. *du côté de la pleine mer.* "On the side of the open sea", i.e. west of the peninsula, see map.

l. 11. *pontons*, "hulks".

PAGE 68.

l. 18. *échelons*, diminutive of *échelle*, "ladder", properly the rungs or rounds of a ladder, translate "steps".

l. 27. *tout ce qui résiste*, literally, "everything which", translate "all who". For this use of *tout*, cp. the German, *Alles spricht davon*, "everybody talks of it".

l. 29. *rebrousse*, derived from *rebours*, which corresponds to what we call the wrong way of hair or stuff. *Rebrousser* means "to stroke the wrong way".

Cp. "La dispute que j'avais avec sa Majesté...c'était à propos du mot *rebrousser chemin* que le roi prétendait mauvais et que je maintenais bon par l'autorité de tous nos meilleurs auteurs."—Boileau.

l. 34. *Il ne s'agissait plus.* "It was no longer a question of".

PAGE 69.

l. 9. *il les firent reculer*, why accusative? Cp. note, p. 24, l. 29.

l. 22. *fort Haliguen.* There were three forts on the peninsula, Penthièvre, Haliguen and St Pierre. Fort Haliguen was in the centre.

esquif, "skiff". The word is of Frankish origin, for the *e* cp. *espérer* from *sperare*.

l. 28. *faire force voiles*, "to crowd all sail". For this use of *force* meaning "a great many", cp. "force gens croient être plaisants et ne sont que ridicules".—Balzac.

PAGE 71.

l. 13. *pensait avoir ému Tallien* &c. According to Rouget de l'Isle, Tallien definitely promised to intercede for the prisoners.

l. 24. *ayant pris pour une convention régulière.* There has been a warm controversy as to whether there was a verbal capitulation or not In the *pièce justificative* at the end of the volume, Appendix B, will be found an extract from M. Desprez, *Life of Hoche*, which bears upon the subject.

PAGE 72.

l. 1. *avant de se dissoudre.* See Introduction, p. xxiv.

l. 7. *battant l'air de route*, "beating a march".

l. 28. *monument funèbre.* The monument is a small chapel. Not many years ago the bones were removed to a neighbouring monastery of Carthusian monks, where a beautiful chapel has been erected over the vault in which they are deposited.

PAGE 73.

l. 1. *des d'Estaing, des de Grasse et des Suffren.* These three were all French admirals of some note. The first of them was guillotined in 1793. De Grasse died in 1788, just before the Revolution, and Suffren, the greatest of the three, fled the country after 1789. Suffren took part in the action when Byng was defeated and Port Mahon lost by the English in 1756, and served against England during the war of American Independence.

l. 2. *immolés.* Note that this word agrees with *compagnons.* The meaning of the whole sentence is that at Quiberon were lost to France sailors who might have turned her subsequent defeats into victories. Note that *des d'Estaing* does not mean d'Estaing and men like him, but as we should say, "*a* d'Estaing, *a* de Grasse, and *a* Suffren".

CHAPTER V.

l. 20. *Louis XVIII.* Quiberon was taken July 21st, the dauphin had died in June, 1795. His rights therefore passed to his uncle, the Count of Provence.

le cordon rouge. The order of S. Louis, as *le cordon bleu* is the order of the Holy Ghost. A military order instituted by Louis XIV. 1693. The conditions were to be a Catholic and to have seen 20 years' service.

l. 33. *moisir,* "to rust", literally, "to turn mouldy"; from the Latin *mucere.* *u=oi,* cp. *croix* from *cruce.*

l. 34. *Prétend-on attendre?* "are they thinking of waiting?"

PAGE 74.

l. 30. *l'île Dieu,* also spelt *D'Yeu.* A little island between Belle Île and la Rochelle, 12 miles from the mainland. Its Latin name was Ogia.

l. 38. *parages.* A word of unknown origin meaning "coasts". It often may be construed "latitude", the word *parage* meaning "rank" is quite different and is derived from the Latin *par,* "equal".

PAGE 75.

l. 11. *la Sèvre Nantaise.* A little river which passes through Vendée and falls into the Loire at Nantes. It is called Nantaise to distinguish it from the Sèvre Niortaise, which, rising in the same department, flows into the Atlantic. The little town Mortagne mentioned below is upon it.

l. 13. *il eût suffi d'une victoire,* "a single victory would have been enough".

l. 16. *Stofflet.* See p. 43, l. 20.

l. 19. *Bernier* was curé of S. Laud at Angers. He refused to take the oath of allegiance in 1790 and therefore lost his benefice. He then joined Stofflet and was the soul of the rebellion so long as any hope remained. When all resistance was over he was the chief instrument on the side of the Vendéens of the pacification. Napoleon made him bishop of Orleans in 1802.

l. 30. *l'historien de la Révolution.* Adolphe Thiers, the late President of the French Republic. The quotation comes from his *Histoire*

de la Révolution française. A quotation, p. 75, l. 7, is from the same book.

PAGE 76.

l. 17. *que lorsque*, to be taken with the *ne* and the *ni* preceding, "only when".

l. 22. *sauf*, "except", as we say "save". It is really an adjective from the Latin *salvus*, and has become a preposition. Cp. *hormis* from *foris missus*.

à titre d'impôt, literally "under the head of a tax". Cp. *à divers titres*, p. 41, l. 15.

l. 28. *curés*, translate "clergy", or "parish priests". Note that this word does not mean *curate* except in the old and stricter sense in which *curate* meant "one who had the cure of souls". "Curate" in French is *vicaire*.

PAGE 77.

l. 4. *Directoire.* See Introduction, p. xxiv. The Convention had ended at last and the moderate Republicans were masters of the field. The new Constitution, known as that of the year III., but only adopted 27 Oct., 1795, 4 Brumaire, an IV., consisted of two assemblies; 1, of the Anciens, 250 in number, each member of which was to be more than 40 years old. 2, the Five Hundred. The executive government consisted of 5 Directors, who were La Reveillère-Lepeaux, Barras, Rewbel, le Tourneur and Siéyès, soon replaced by Carnot.

l. 12. *l'autorité*, "the authorities". Cp. the Italian *podesta* (*potestas*) for "magistrate".

l. 14. *publicistes*, "political writers".

l. 20. (*née Cabarus*). For the society in Madame Tallien's drawing-room see Carlyle, *French Revolution*, Book VII. chap. ii. For her history see note, p. 41, l. 6.

l. 27. *son biographe déjà cité.* Bergounioux, who wrote an essay on the Life of Lazare Hoche and also a Life of him.

l. 30. *quelque puissant qu'il fût.* Distinguish between *quelque* "however", adv. and indeclinable, and *quelque* "whatever", plural *quelques*, always an attribute; *quelque* "some", adj., plural *quelques*. Eve and Baudiss, p. 154, § 108.

PAGE 78.

l. 2. *s'honora en sachant le comprendre.* This use of *savoir* in the sense of "being able to" is of frequent recurrence in the book. Translate "did itself credit by estimating him fairly".

PAGE 79.

l. 19. *l'historien de la Révolution.* Thiers, *Histoire de la Révolution*, Book XXXII.

l. 23. *appointements*, "pay and allowances".

en papier, that is to say "in assignats". The constituent assembly in 1790 declared all the land belonging to the clergy and the estates of all refugee nobles *domaines nationaux*, and upon the security of them issued inconvertible paper money called assignats. Successive issues so lowered their value that in 1796 a Louis d'or, or 24 francs in gold, was worth 8000 francs in assignats. In the same year they were declared of no value at all.

l. 32. *le fardeau*, diminutive of *farde* which meant "bales of goods". The word was once English. Cp. *Hamlet*, "Who would fardels bear?"

PAGE 80.

l. 22. *dis beaucoup de choses en peu de mots*. No nation is so epigrammatic as the French, and perhaps at no time did men so study to speak in epigrams as in that of the Revolution. Cp. Danton's *De l'audace*, p. 10, l. 4, and "*jetons-leur en défi une tête de roi*", Larochejaquelein's "*Si j'avance...*" p. 17, l. 22, and Kléber's "*Mes enfants, vous vous ferez tuer là*", p. 44, l. 23.

l. 32. *Pour avoir l'air et le ton mélancoliques*. "In spite of my air and melancholy accent". For this use of *pour* cp. "*Pour avoir tant étudié il est très-ignorant*". Eve and Baudiss, p. 200, 201. Cp. in English

> "And will not take their flight
> For all the morning light
> Or Lucifer that often warned them thence".
>
> Milton, *Hymn on the Nativity*.

PAGE 81.

l. 1. *sur le Rhin ou sur les Alpes*. This was the year 1796, the year that is of Napoleon's First campaign in Italy. Montenotte was fought April 11th and 12th. What was happening on the Rhine is mentioned further on, p. 91, ll. 30 sqq.

l. 12. *son sol*, the *son* refers to *pays* above.

relancer, a hunting term, "to start from the lair".

l. 16. *bête fauve*, "wild beast", properly a general term for deer of all sorts; Ger. *falb*, English "fallow". It means "yellowish-red". The wild boar was "*la bête noire*", the fox "*la bête rousse*".

l. 32. *côte à côte*, *côte* literally "rib", derived directly from the Latin *costa* as *côté* is derived from the Low Latin *costatum*.

PAGE 82.

l. 1. *sous les fenêtres*, &c. On learning this fact Hoche cashiered the officer.

l. 18. *acculer*. *Acculer*, like *relancer*, is a term of the chase, it means "to bring to bay".

l. 21. *Frotté*. A Royalist chief who has not been mentioned before, of no importance.

PAGE 83.

l. 12. *Il manque à mon bonheur.* "This is all I want to complete my happiness".

l. 28. *le culte,* "public worship". Bonaparte had no sympathy with either the atheism of the Hébertistes or the deism of Robespierre and many other republicans. He did away with the republican calendar and established a concordat with the pope in 1802. Sunday and the four chief festivals of the church were re-established.

PAGE 84.

l. 7. *Monck.* General Monk, who commanded the army of Scotland, advanced into London, Feb. 1660, and in May induced the two Houses to recall king Charles II. upon his signing the Declaration of Breda. He was made Duke of Albemarle. Monk however, unlike Hoche had fought for the king until he was taken prisoner by Fairfax in 1644.

l. 8. *l'épée de connétable.* From the 11th century to 1627 the Constable of France was the highest dignitary in the kingdom. He was commander-in-chief in war and first councillor in peace. It was he who bore the sword of state at the coronation. Such a post with a Du Guesclin, a Bourbon, a Montmorenci for predecessors was no slight bait. Deriv. *comes stabuli* Cp. *Maréchal,* a word of Frankish origin, also meaning "groom."

l. 14. *le héros de brumaire.* Napoleon. See Table of Events, 18 Brumaire

l. 21. *vous donnent le change.* Originally a hunting term, "to put off the scent", translate "to deceive".

l. 24. *l'Hôpital,* 1505—1573. He was chancellor, but resigned his office when he found himself powerless to procure justice for the Huguenots under Charles IX. He died of grief the year after the massacre of St Bartholomew, of which he himself narrowly escaped being a victim, though not a Protestant.

Sully, 1560—1641. The famous minister of Henry IV. and Louis XIII. It was he who called James I. the most learned fool in Christendom.

l. 36. *pistolets d'honneur,* "presentation pistols". See *pièces justificatives,* note C.

CHAPTER VI.

PAGE 85.

l. 15. *défendeurs ou Irlandais unis.* See Introduction, p. xxvi.

l. 23. *de jeunes républiques.* Such as for instance the Batavian Republic, the Cisalpine Republic, the Helvetian Republic.

l. 24. *ses merveilleux exploits en Italie.* In one single year, 1796, Montenotte, April 11—12, Lodi, May 11, Roveredo, Sept. 4, Arcola, Nov. 15—17.

l. 29. *que je te porte envie. Porter,* in this sense, can be used with any word expressing emotion. *Porter affection, honneur, ou respect à quelqu'un.*

l. 34. *les chefs des révolutionnaires irlandais.* Lord Edward Fitzgerald and Wolf Tone. The latter was captured in 1798, and committed suicide in prison. Lord Edward Fitzgerald died of a wound received at his capture two days before the insurrection broke out, May 23, 1798.

PAGE 86.

l. 1. *Saint-Ildephonse.* San Ildefonso. A small town in Spain near Segovia. By the treaty of Bâle, July 22, 1795, peace had been established between France and Spain. Now by the treaty of Saint-Ildephonso, signed August 19, 1796, an offensive and defensive alliance, so far as England was concerned, was concluded between France and Spain. Each power agreed to provide the other, at three months' notice, with fifteen ships of the line, six frigates, and four smaller vessels. Both treaties were the work of the Spanish minister Godoy, who received the title of Prince of the Peace. The first encounter between the English and Spanish fleets was the battle of Cape St Vincent, Feb. 14, 1797.

l. 21. *c'est un reproche pour sa mémoire.* The idea of raising this *légion infernale* as it was called, first occurred to a certain republican general, Laborrolière. Carnot took up the idea when drawing up instructions for a *chouannerie* in England, see Appendix D. The whole question is fully discussed in a pamphlet entitled *Le général de Grouchy et l'Irlande en* 1796.

l. 24. *suppôt*, Latin *suppositus*, "instrument", "tool". Cp. *impôt* from *impositus*.

de ministres perfides. See note on Pitt and Cobourg, p. 17, l. 10.

l. 31. *abuser*, "to delude".

l. 33. *Saverne*, "Severn", Lat. *Sabrina.* The English spelling is also used in French.

PAGE 87.

l. 11. *officiers.* When Hoche paid his first visit to the harbour at Brest he saw many dismantled ships there, and asked what had become of the officers who had once commanded them. Admiral Villaret who was with him answered, "Lost to France, dead at Quiberon".

l. 12. *à leur bord*, "on board their vessels". In French one can say both *retourner à bord*, and *sortir du bord.*

l. 17. *dix mille Anglais.* The report was entirely untrue, there was no real outbreak until May 23, 1798. It was true that the whole amount of English troops was at most 10,000 men.

l. 27. *Villaret.* He had served under Suffren, see p. 82. Had been defeated off Brest by Admiral Howe in June 1, 1794. It was in this engagement that the French vessel *Le Vengeur* refused to lower its flag, and perished with all its crew, who stood on deck singing the Marseillaise. There is a fine lyric by Le Brun, Le Vaisseau le Vengeur, given in M. Masson's *La Lyre Française.*

l. 33. *ministre de la guerre.* Petiet.

PAGE 88.

l. 7. *les conseils législatifs*, i.e. The Ancients and the Five Hundred, see note, p. 77, l. 4.

l. 24. *Grouchy*. This is the famous Marshal of France, (1766—1847). When the Revolution broke out he was a sub-lieutenant, and being a marquis, had to resign his commission. He re-enlisted as a private soldier. His absence from the battle of Waterloo and its fatal consequences, with the controversy arising from it are too well known to need comment here.

le plus ancien, "the senior general".

l. 27. *vaisseaux*, "sail of the line".

l. 30. *contre-amiraux*. Admirals of the third rank, almost the same as rear-admirals of the white in our own navy.

l. 33. *en pleine mer*, "out at sea".

l. 34. *général en chef*, i.e. Admiral Morard de Galles. In the French navy the admiral is not only of the same rank as a general, as with us, but he is actually called *général de marine*. See above, p. 98, l. 32.

PAGE 89.

l. 2. *eurent des avaries*, "sustained some damage". The derivation of the word is curious. It is probably the Ger. *Haferei*, or harbour dues, and has acquired the sense of dues for damage sustained. The English *average* is the same word.

l. 6. *sinistre*, "casualty".

l. 7. *donna sur*, "struck upon".

ll. 4, 8. *Camaret, Raz*. Camaret is a point on the peninsula which forms the southern shore of the harbour of Brest; one of the five lighthouses is on it. Due south of it some leagues away is a cape called the point du Raz, and the passage du Raz lies between this and some little islands off the coast. See map.

l. 11. *le large*, "the offing".

l. 17. *son heureux destin*. We might instance the Spanish Armada, the first attempt in 1744 of the young Pretender, and Napoleon's projected expedition from Boulogne in 1801.

l. 19. *pour peu qu'on veuille réfléchir.....confondue*. "It needs but a little reflection for the mind to be left astounded at." For this use of *pour peu* cp. "*et pour peu qu'on le pousse il est près d'éclater*". Corneille.

l. 28. *inviolable asile*. There is a fine passage, very similar in thought, in *Le Tableau de la France*, which forms the third book of Michelet's *History of France*. "Cette dernière terre du vieux continent est la terre héroïque, l'asile éternel des bannis, des hommes énergiques. Tous ceux qui ont jamais fui la servitude, druides poursuivis par Rome, Gaulois Romains chassés par les barbares, Saxons proscrits par Charlemagne, Danois affamés, Normands avides, et l'industrialisme flamand persécuté, et le calvinisme vaincu, tous ont passé la mer, et pris pour patrie la grande île; *Arva, beata petamus*

arva, divites et insulas.....Ainsi l'Angleterre a engraissé de malheurs, et grandi de ruines."

l. 29. *à la hauteur de l'île d'Ouessant*, "in the latitude of Ushant". *l'Ouessant* means the western island, see map.

PAGE 90.

l. 15. *profonde de vingt-huit kilomètres*, "28 kilometres long".

l. 30. *Bravant les commandements, &c.* Hoche's biographer Bergounioux, and others, have attributed the failure of the expedition to Grouchy. The facts as given here are based upon the pamphlet mentioned above, *Le général de Grouchy et l'Irlande en* 1796, which was written by his son. Grouchy on his return to France denounced Bouvet and procured his dismissal.

l. 33. *mit...le cap sur la France*, "steered towards". *cap* is derived from the Lat. *caput* through the Italian *capo*. The regular French derivative from *caput* is *chef*.

PAGE 91.

l. 10. *d'outre-Manche*. "His great enterprise across the Channel". *Outre* is from the Latin *ultra* which means "beyond". Cp. *Outremer*, the name given to Louis IV. 936—954, because he was educated in England. The second Frankish legion, the infernal legion commanded by Colonel Tale, landed in England and was soon surrounded and captured. The English government, learning the elements of which it was composed, instead of sending them to the hulks, promptly put them back on board ship again and sent them back whence they had come.

CHAPTER VII.

l. 24. *Wattignies*, 1793, see p. 21, l. 26. Jourdan here defeated the Austrians.

Wissembourg, Dec. 26, 1793, see p. 28, l. 15. Hoche defeated Wurmser near here.

Fleurus, June 26, 1794. Jourdan defeated Cobourg. The victory gave Belgium to France.

l. 25. *le Rhin soumis*. After the victory of Wissembourg.

le Danube menacé. By Jourdan, 1796.

l. 32. *Le Fèvre*. See p. 27, l. 5 note.

l. 33. *Richepanse*, 1770—1802. Contributed largely to Moreau's victory at Hohenlinden in 1800.

Ney, 1769. The son of a cooper. Was made duke of Elchingen by Napoleon 1807, and prince of Moscow, 1812. *Le brave des braves*. In 1814 he made his peace with Louis XVIII., and when Napoleon landed from Elba, 1815, he volunteered to bring him "like a wild beast in a cage" to the king's feet. Instead of this he joined him with his troops. He commanded the Old Guard at Waterloo. A general pardon was guaranteed when the allies entered Paris. In spite of that he was arrested, tried before the peers of France, and shot.

Championnet. See p. 27, l. 5.

PAGE 92.

l. 5. *l'archidux Charles.* Younger brother of the Emperor Francis II. of Germany. Fought against Napoleon at Essling, Eckmühl, and Wagram, 1809. Died 1847.

deux batailles. Wurtzbourg Sept. 3, and on the Lahn Sept. 10, 1796.

l. 9. *Beurnonville*, 1752—1821. Sent to arrest Dumouriez 1793, and by him delivered to the Austrians and only released 1795. Was ambassador for a time under the Empire at Berlin, and under Louis XVIII. was made a marshal and a minister.

l. 12. *Dusseldorf...Neuwied.* See map.

l. 14. *Alvinzi.* An incompetent Austrian general.

l. 15. *Rivoli.* Jan. 14, 1797. A village near the Adige, about 14 miles N.E. of Verona.

l. 39. *le suffrage universel.* See appendix E. for some interesting extracts containing Hoche's political views.

PAGE 93.

l. 11. *baillis.* It should be remembered that Hoche's army was in Germany on conquered territory. The *baillis* answer roughly to our county-court judges: German *Kreisrichter.*

l. 12. *chapitres diocésains.* "Bishop's chapter" or court of the diocese.

l. 14. *inamovibles*, "irremovable".

l. 15. *afferma*, "farmed out". That is to say the taxes were collected by *fermiers généraux*, see note p. 35, l. 12, who could sue defaulters before this commission.

l. 28. *un effectif*, "an effective force".

l. 40. *équipage de pont*, "pontoon train".

PAGE 94.

l. 5. *la tête du pont.* A *tête de pont* is an earthwork covering the approach to a bridge. It is sometimes a considerable fortress.

l. 7. *crénelées*, "loop-holed".

l. 20. *Ehrenbreitstein*, literally, "the broad stone of honour", built on a rock 900 feet high, on the right bank of the Rhine just opposite to Coblentz.

l. 38. *le Mein*, the Main. A tributary which joins the Rhine at Mayence (Mainz).

PAGE 95.

l. 12. *Leoben.* In Styria. They were the preliminaries of the treaty of Campo Formio, Oct. 3, 1797, which gave to France Flanders, the boundary of the Rhine, and Mayence, and recognised the Cisalpine Republic.

l. 38. *république batave.* Pichegru, in January 1795, formed Holland into the Batavian Republic, see note, p. 85, l. 15. In 1806 it was made into the kingdom of Holland in favour of Louis Bonaparte.

PAGE 96.

l. 7. *la conspiration.* The events are given in the next chapter.

CHAPTER VIII.

l. 18. *croissante*, when is the present participle declined?
l. 22. *conventionnels*, "members of the Convention".
l. 30. *décrets de fructidor an III.* See Introduction, p. xxv.

PAGE 97.

l. 1. 13 *vendémiaire*, Oct. 5, 1795. What Carlyle calls "the whiff of grape shot" and has described characteristically, Book VII. chap. vii.

l. 8. *régicides.* Those who had voted *death* at the trial of Louis XVI. were so called. The same name was given in English History to the members of the High Court of Justice which condemned Charles I.

l. 10. *des élections nouvelles.* One third of the two assemblies retired by ballot each year and fresh members were elected.

l. 13. *à deux degrés.* The electors nominated not the members of the two assemblies themselves but an intermediate body which elected the assemblies. The members of these intermediate bodies, or Electoral Assemblies as they were called, were obliged to have a small property qualification. The Senate of France and the American Senate of the present day are elected by a similar double process.

l. 25. *des lois révolutionnaires encore en vigueur.* Such as the laws for closing churches, proscribing priests, confiscating the property of all refugees, and condemning them to death if they returned to France.

l. 34. *Barras, Rewbel, et La Reveillère-Lepeaux.* These were the three revolutionary directors. Carnot was a good administrator and a moderate man. Barthélemy, who had taken the place of Letourneur, had been ambassador in Switzerland and was more moderate even than Carnot. New directors were elected by the Legislative Assembly. The ballot decided who should retire.

PAGE 98.

l. 17. *rois ou gentilshommes.* Though Hoche suspected the nobles as a class, this did not prevent his being on intimate terms with many who had served under him or with whom he had come in contact. Compare for instance his friendship for Count Le Veneur pp. 12, 13, 15.

l. 26. *autant qu'elle est*, "in so far as it is".

PAGE 99.

l. 9. *Richepanse.* See note p. 91, l. 33.

l. 11. *La Ferté-Alais.* A small town 7 miles N. E. of Étampes, 18 miles S. of Paris.

l. 12. *des limites fixées par la constitution.* By the constitution of the year III. as the Directory is properly called, troops might not ap-

proach within a radius of 12 leagues of the place where the Chambers were sitting unless summoned by the Legislature.

l. 15. *remaniement*, "reconstruction".

l. 22. *l'âge légal.* Thirty years.

l. 25. *Sur les cinq directeurs*, for this use of *sur* see note p. 77, l. 4.

l. 28. *Carnot avait alors.* The directors took it in turn to preside, like the *Prytaneis* in the Senate at Athens.

PAGE 100.

l. 2. *Wetzlar.* A town on the Lahn in Rhenish Prussia, about 45 miles E. of Coblenz.

l. 7. *général Willot*, mentioned before. See p. 78, l. 27.

l. 9. *aspirant au rôle de Marius.* Marius who a hundred years before Christ had saved Rome from a German invasion by two great victories, afterwards led the Democracy against the Senate. Utterly unlike as the two men were there were just these two points of similarity in their careers: both rose from a humble position and both by their military talents rendered great service to their country.

l. 14. *état-major*, "staff".

l. 17. *les besoins éventuels*, "the contingent wants".

l. 20. *fournisseurs*, "contractors".

PAGE 101.

l. 6. *l'anniversaire du* 10 *août.* Introduction, p. xx., note p. 9, l. 37.

l. 16. *gens de bien.....fortune.* From Plutarch's Lives, Pelopidas, chap. 34. "It is not true, as Aesop says, that the death of the successful man is the hardest of all. On the contrary it is the happiest, for it places the good man's successes in security and removes them from the caprice of fortune". So too Tacitus says of Agricola that he was "*Felix opportunitate mortis*".

l. 24. *assassin soudoyé par ses ennemis.* As he was returning from the theatre at Rennes a shot was fired at him almost point blank, but missed him. The assassin was seized and he confessed that a former Chouan chief had been his accomplice. Hoche interceded for their pardon, but both were executed.

l. 32. *l'acte violent du* 18 *fructidor.* See Introduction, p. xxvi.

l. 37. *odieux moyens.* Such as the transportation to Cayenne of their two colleagues, Carnot and Barthélemy, together with 59 members of the two Councils, and 40 newspaper writers.

PAGE 102.

l. 1. *coup d'État de brumaire.* The 19 *brumaire* year VIII. (November 10, 1799) when Bonaparte on his return from Egypt turned out the Council of Five Hundred then sitting at Saint Cloud, arrested three of the Directors and established the Consulate with himself Siéyès and Decos for Consuls.

l. 6. *Moreau, qui avait perdu sa confiance.* Probably with good reason. It should be remembered that he was afterwards banished from

France for his complicity real or alleged with the plot of Pichegru and Cadoudal in 1804.

l. 16. *empirique*, "quack".

PAGE 103.

l. 2. *son jeune et brillant rival.* Napoleon was one year younger than Hoche.

l. 10. *Marceau.* A brilliant young general of the Revolution; won the battle of Le Mans against the Vendéens in '93. In '96 he was covering Jourdan's retreat upon the Rhine, when he was mortally wounded near Altenkirchen. He was only 27 years old.

l. 14. *deuil*, is derived from the old and almost obsolete verb *douloir*, Latin *dolere*, the present tense of which was *je deul, or je duel.*

l. 16. *au glas funèbre*, "funeral knell". The word *glas* is derived from the Latin *classicum* which means *trumpet call.*

l. 22. *Braunfels.* A small town in Nassau about five miles west of Wetzlar.

l. 34. *des vers immortels*, *Childe Harold*, Canto III., Stanzas 56, 57.

"By Coblentz, on a rise of gentle ground,
There is a small and simple pyramid,
Crowning the summit of the verdant mound;
Beneath its base are hero's ashes hid,
Our enemy's—but let not that forbid
Honour to Marceau! o'er whose early tomb
Tears, big tears, gush'd from the rough soldier's lid,
Lamenting and yet envying such a doom,
Falling for France, whose rights he battled to resume.

"Brief, brave, and glorious was his young career,—
His mourners were two hosts, his friends and foes;
And fitly may the stranger lingering here
Pray for his gallant spirit's bright repose;
For he was Freedom's champion, one of those,
The few in number, who had not o'erstept
The charter to chastise which she bestows
On such as wield her weapons; he had kept
The whiteness of his soul, and thus men o'er him wept."

Hoche's remains are buried by the side of Marceau. A separate monument to him was erected near Andernach, bearing the inscription, "L'armée de Sambre et Meuse à son général en chef Hoche".

PAGE 104.

l. 2. *couronne de chêne.* The civic crown of ancient Rome was of oak, and bore the inscription "ob cives servatos".

l. 12. *Daunou*, 1761—1840, was the first president of the Council of Five Hundred, a distinguished man of letters, and a professor of history at the Collège de France.

PAGE 105.

l. 3. *au tiers et au quart.* As we say "right and left", "to anybody and everybody", "at haphazard". The origin of the phrase is taking people at haphazard. We find in St Simon *en tiers et en quart, no.* 8 = "at a guess, number 8". *et l'on y sait médire et du tiers et du quart*, Molière, *Tartuffe.*

l. 8. *du Guesclin*, 1320– 1380, greatly distinguished himself in the Hundred Years' war between England and France; was captured by the Black Prince at the battle of Navarette, 1367. He was made Constable of France in 1370, and drove the English out of Normandy, Guienne, and Poitou. He died while besieging a castle in Auvergne, the keys of which were laid upon his coffin, 1380.

l. 10. *même*, notice the absence of the article: *même* is so used in animated description, see Eve and Baudiss p. 143, § 80.

l. 12. *sangsues*, "leeches", "blood-suckers".

l. 37. *s'honoraient de conduire la charrue.* Like Cincinnatus. It must be said that Hoche's chief authority seems to have been Plutarch, and that Plutarch's history was apt to be coloured by his imagination.

Il gagna beaucoup au commerce de l'antiquité, "He gained much from his acquaintance with the classics".

PAGE 106.

l. 18. *l'éducation des femmes.* See *Pièces justificatives*, note F.

PAGE 107.

l. 14. *des Cimon, des Phocion, des Paul-Émile. Cimon*, son of Miltiades, fought at Salamis. He was the rival of Pericles. He died while besieging Citium in 449 B.C., just after forcing upon Persia an ignominious peace. *Phocion* was the rival of Demosthenes, who called him the "pruner of his periods". He failed to defend Athens against the troops of Alexander, and was condemned to death by the enraged populace, 317 B.C. *Paul-Émile* is Lucius Aemilius Paulus, consul in the year 216 B.C., together with the incompetent Varro. He fell in the battle of Cannae, after trying in vain to dissuade his colleague from the engagement. For the construction, see note, p. 17, l. 22.

PAGE 108.

l. 3. *faubourg Saint-Germain*, the fashionable quarter of Paris. The *faubourg Saint-Antoine* answered to our East end, and was the stronghold of the Revolution.

l. 5. *parlementaire*, members, that is, of the various parliaments of France. See note, p. 35, l. 9. The posts were often hereditary.

l. 22. *pour avoir affiché*, "for having paraded", see p. 48, l. 13.

l. 24. *dans sa section*, for the Sections of Paris, see Introduction, p. xxi.

PAGE 109.

l. 6. *provoquaient des confidences*, "prevailed on men to tell their secrets".

l. 11. *fournées.* See note, p. 35, l. 20.

l. 15. *pont au Change.* One of the oldest bridges in Paris, leading to the *Palais de Justice*, where it will be remembered the Conciergerie was. It was so called because the money-changers had their stalls there.

l. 16. *place de la Révolution.* See note, p. 35, l. 2.

PAGE **111.**

l. 2. *autant que faire se pourra.* "So far as possible."

l. 4. *filibustiers*, "filibusters", said to be derived from "fly-boat". Descendants of the buccaneers of San Domingo, who were put down by the Spaniards and then settled in the Antilles. The most famous of them was an Englishman named Morgan. Their last exploit was the capture of Cartagena, in South America, 1697.

l. 16. *noyau*, literally, "kernel", or "stone of a fruit", translate "nucleus", which means the same thing; both come from the Latin *nux*.

PAGE **113.**

l. 43. *chez qui*, "in the case of one who".

PAGE **114.**

l. 3. *des Agnès*, a character in Molière's *L'École des Femmes*. The principles of her education are stated in the following lines:

> Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler
> De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre, et filer.

THE REPUBLICAN CALENDAR.

The Convention decreed that the New Era of the world should date from its own commencement, and that therefore Day I. Year I. should be Sept. 22, 1792. They adopted a Calendar composed by Fabre d'Églantine and others, which divided the year into 12 months of 30 days each, with five odd days called Sansculottides and kept as festivals of Genius, Labour, Action, Rewards, Opinion. There was a sixth Sansculottide in Leap Year. The week consisted of 10 days, and was called a Décade; each 10th day or Décadi was a Day of Rest. The months were Vendémiaire (Vintage), Brumaire (Fog), Frimaire (Frost), Nivose (Snow), Pluviose (Rain), Ventose (Wind), Germinal (Buds), Floréal (Flowers), Prairial (Meadows), Messidor (Harvest), Thermidor (Heat), Fructidor (Fruits). Napoleon suppressed this Calendar on September 9, 1804.

In M. Masson's *French Dictionary* the full Calendar is given with its fanciful list of Plants, Flowers, Vegetables, Trees, Domestic Animals and Farm Implements, corresponding with the days of the Republican Year.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

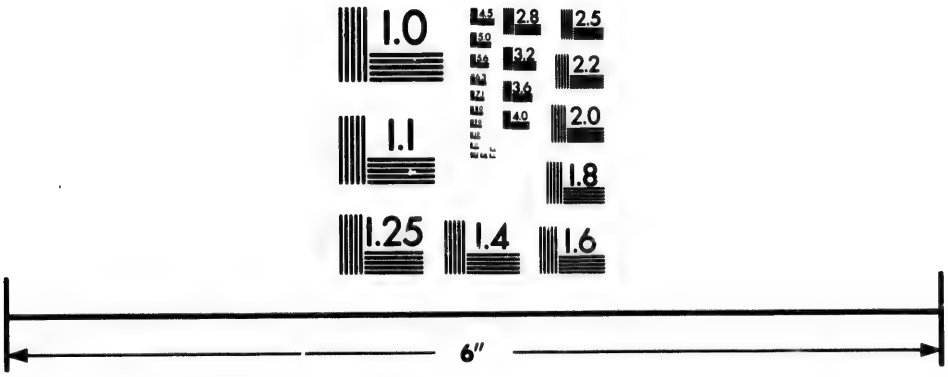

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

INDEX
TO THE NOTES AND INTRODUCTION.

Aiguillon, p. 36, l. 19
Alvinzi, p. 92, l. 14
Ancien Régime, Int. xii. xvii.
Andréossy, p. 27, l. 5
Archiduc Charles, p. 92, l. 5
Arras, p. 21, l. 10
Assemblée (législative), Int. xix.
Assemblée (nationale et constituante), p. 5, l. 29, and Int. xv. xvi. xvii.
assignats, Int. xvii.

Bailly, p. 29, l. 14, and Int. xv. xvi. xviii.
Bâle, treaty of, Int. xxiv.
Barnave, p. 29, l. 13
Barras, p. 97, l. 34
Barrère, p. 41, l. 4
Bastille, p. 6, l. 19, and Int. xvi.
Beauharnais, p. 36, l. 20
Bernier, p. 75, l. 19
Beurnonville, p. 11, l. 15
Biron, p. 11, l. 15
Bonchamp, p. 17, l. 22
Braunfels, p. 103, l. 22

Cabarrus, see Tallien, p. 41, l. 6
Cadoudal, Georges, p. 61, l. 14
Camaret, p. 89, l. 4
Carmes, p. 34, l. 28
Carnot, p. 18, l. 8, Int. xxv.
Carrier and the *noyades*, Int. xxiii.
Championnet, p. 27, l. 5
Charlotte Corday, Int. xxiii.
Chénier, André, p. 41, l. 15
chouans, p. 45, l. 22
Civil constitution of the clergy, Int. xviii.
coalition première, p. 9, l. 13, and Int. xx.
Coburg, p. 17, l. 10
Collet d'Herbois, p. 41, l. 3
Comité de salut public, p. 16, l. 6, and Int. xxii.
Comité de Sûreté générale, p. 41, l. 11, Int. xxii.
Commune of Paris, Int. xxi.
Comte d'Artois, p. 9, l. 4
Comte de Provence, p. 9, l. 4
Conciergerie, p. 34, l. 29
Confédération germanique, p. 12, l. 19.
Constitution of the year III. Int. xxiv.
Convention, Int. xxi.
Council of the Ancients, Int. xxv.
Council of Five Hundred, Int. xxv.
Coup d'État, 18th Fructidor, Int. xxvi.
Couthon, p. 18, l. 16
Custine, p. 11, l. 15, and Int. xxi.

Danton, p. 10, l. 4
Daunou, p. 104, l. 12
de Grasse, p. 73, l. 1
Desaix, p. 27, l. 6
Descent upon Ireland, Int. xxvii.

d'Elbée, p. 17, l. 23.
d'Estaing, p. 73, l. 1
Directoire, p. 77, l. 4, and Int. xxiv. xxv.
Dol, p. 59, l. 26
Douai, p. 21, l. 10
Duke of York, p. 19, l. 4
du Guesclin, p. 105, l. 8
Dumouriez, p. 11, l. 15, and Int. xx. xxi. xxii.
Dusseldorf, p. 92, l. 12

Ehrenbreitstein, p. 94, l. 20
États Généraux, Int. xii.
Execution of the king, Int. xx.

Fête de la Fédération, Int. xviii.
Fitzgerald, lord Edward, Int. xxviii.
Fleurus, p. 91, l. 24, and Int. xxiv.
Flight of the king, Int. xviii.
Fontenay, p. 36, l. 19
Freischwiller, p. 25, l. 32
Frotté, p. 82, l. 21
Furnes, p. 20, l. 11

girondins, p. 16, l. 12, and Int. xix. xx. xxii. xxiii.
Grandes-Indes, p. 1, l. 27
Grouchy, p. 88, l. 7
guillotine, p. 40, l. 24

Haligwen, p. 69, l. 22
Hébertistes, Int. xxiii.
Hondschotte, p. 20, l. 13
Houchard, p. 20, l. 9
Humbert, Int. xxviii.

Ile Dieu, p. 74, l. 30
Insurrection of the 13th Vendémiaire, Int. xxv.
Invalides, p. 6, l. 30
Ireland, state of during French Revolution, Int. xxvii. xxviii.
Irlandais unis, p. 85, l. 15
jacobins, p. 15, l. 29
Jemmapes, p. 11, l. 22, and Int. xxi.
Jeu de Paume, Int. xv.
Jourdan, p. 20, l. 10, and Int. xxiv.

Kellermann, p. 11, l. 15
Kléber, p. 44, l. 23

Lafayette, p. 11, l. 15, and Int. xiv. xvi. xviii.
La Ferté-Alais, p. 99, l. 11
La Reveillère-Lepeaux, p. 97, l. 34
Larochejaquelein or Rochejaquelein, p. 17, l. 22
Le Bas, p. 24, l. 19
Le Fèvre, p. 27, l. 5
Le Mans, p. 44, l. 33
Leoben, p. 95, l. 12
Lescure, p. 17, l. 23
l'Hôpital, p. 84, l. 24
Louis XVII., p. 60, l. 33
Louis XVIII., p. 73, l. 20 (see Comte de Provence) p. 9, l. 4
Luckner, p. 29, l. 20

Malesherbes, p. 29, l. 14
Manche, la, p. 44, l. 30
Marat, Int. xx. xxi. xxiii.
Marceau, p. 103, l. 10
Marseillaise, p. 10, l. 35
maximum, Int. xxiv.
Mein, le, p. 94, l. 38
Mirabeau, Int. xv. xviii.
Miranda, p. 12, l. 28
Monck, p. 84, l. 7
Monsieur, p. 46, l. 15
montagnards, p. 16, l. 12
Moreau, p. 27, l. 6

Nantes, p. 44, l. 18
Necker, Int. xiii. xiv. xvi. xviii.
Neuwied, p. 92, l. 12
Ney, p. 91, l. 33

Oneille, p. 32, l. 29
Ouessant, p. 89, l. 29

Panthéon, p. 56, l. 26
Parlement, p. 35, l. 9, and Int. xii.
Peace of Campo Formio, Int. xxvi.
Perche, p. 45, l. 33
Pétion, Int. xxi. xxii.
Pichegru, p. 22, l. 18
Pilnitz (declaration of), p. 9, l. 13, and Int. xix.

Pitt, p. 17, l. 10, and Int. xx. xxvii.
Pont au Change, p. 109, l. 15.
Prince de Condé, p. 9, l. 4

Quiberon, Int. xxiv.

Reign of Terror, Int. xxii. xxiii.
Reischoffen, p. 25, l. 32
République batave, p. 95, l. 38
Rewbel, p. 97, l. 34
Richepanse, p. 91, l. 33
Riouffe, p. 35, l. 8
Rivoli, p. 92, l. 15
Robespierre, Int. xxi. xxii. xxiii. xxiv.
Rochejaquelein, p. 17, l. 22 (see Larochejaquelein).
Roland, p. 29, l. 13

Saint-Germain (faubourg), p. 108, l. 3
Saint-Germain-en-Laye, p. 1, l. 16
Saint-Ildephonse (treaty of), p. 86, l. 1
Saint-Just, p. 24, l. 19
Sections, Int. xxi. xxv.
September Massacre, Int. xxi.
Sèvre Nantaise, p. 75, l. 11
Siéyès, Int. xiv. xv.
Souham, p. 18, l. 39
Soult, p. 27, l. 6
Suisses, p. 6, l. 33, and Int. xx.
Suffren, p. 73, l. 1.
Sully, p. 84, l. 24
suspects, Int. xxii. xxiii.

Tallien, p. 41, l. 6
Temple, p. 9, l. 38
Thermidor, the 9th and 10th, Int. xxiv.
Thionville, p. 30, l. 22
Tiers État, Int. xii. xiv. xv.
Toulon, p. 59, l. 22

Valenciennes, p. 21, l. 3
Valmy, p. 11, l. 15, and Int. xxi.
Varennes, p. 9, l. 15, Int. xviii.
Versailles, p. 1, l. 7
Versailles (march of the women to), Int. xvii.
veto, Int. xix.
Villaret, p. 87, l. 27

Wattignies, p. 91, l. 24, and Int. xxiii.
Wetzlar, p. 100, l. 2
Willot, p. 100, l. 2
Wissembourg, p. 91, l. 24
Wolfe Tone, Int. xxviii.
Wurmser, p. 22, l. 39

CAMBRIDGE:—PRINTED BY C. J. CLAY, M.A. AT THE UNIVERSITY PRESS.

. xx.

h, Int.

.

t. xxi.
viii.

women

nd Int.

ion

ss.

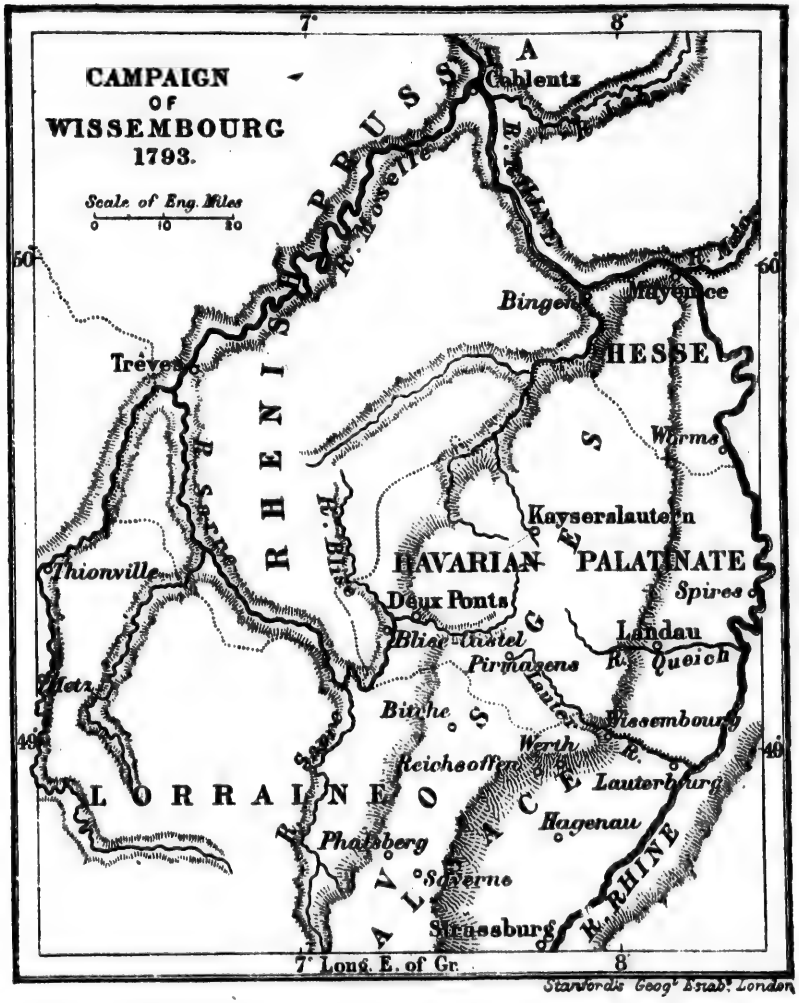
CAMPAIGN
OF
WISSEMBOURG
1793.
Scale of Eng. Miles
0 10 20
Coblentz
R. Moselle
R. Rhine
Bingen
Mayence
HESSE
Trêves
RHENISH PRUSSIA
Worms
Kayserslautern
HAVARIAN PALATINATE
Thionville
Deux Ponts
Spires
Blise-Castel
Landau
Pirmasens
R. Queich
Metz
Bitche
Wissembourg
Werth
Reichsoffen
Lauterburg
LORRAINE
Hagenau
Phalsberg
Saverne
Strassburg
R. Rhine
7° Long. E. of Gr.
Stanford's Geog. Estab. London

BRETAGNE
ANJOU
and
VENDÉE.
Scale of Eng. Miles
0 10 20 30 40 50 60 70 80 90
I. d'Ouessant
Brest
St. Brieuc
St. Malo
Dol
Camaret
BRETAGNE
Rennes
Quimper
Bard
MORBIHAN
Lorient
Auray
Vannes
Quiberon
Savenay
Belle Ile
Nantes
VENDÉE
I. d'Yeu
or Dieu
Auray
Vannes
Hoche's Camp
Carnac
Morbihan
Ft. Penthièvre
Ft. Haliguen
Quiberon Bay
Quiberon
Ft. Neuf
Sarzeau

Stanford's Geogl Estab.t London

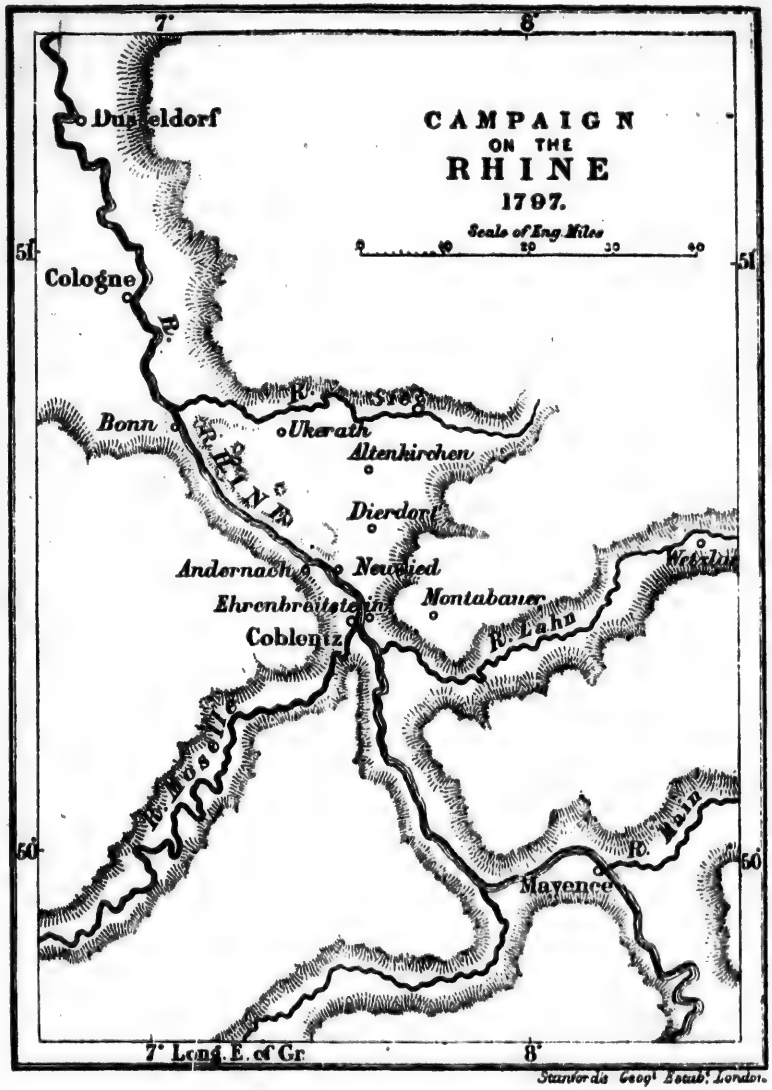

Stanford's Geogl Estab.t London

T

The

The

The

Brev

The

T

The

The

Gree

A

5 0

2/2/

UNIVERSITY PRESS, CAMBRIDGE.
February, 1881.

PUBLICATIONS OF

The Cambridge University Press.

THE HOLY SCRIPTURES, &c.

The Cambridge Paragraph Bible of the Authorized English Version, with the Text revised by a Collation of its Early and other Principal Editions, the Use of the Italic Type made uniform, the Marginal References remodelled, and a Critical Introduction prefixed, by the Rev. F. H. SCRIVENER, M.A., LL.D., one of the Revisers of the Authorized Version. Crown Quarto, cloth gilt, 21*s.*

THE STUDENT'S EDITION of the above, on *good writing paper*, with one column of print and wide margin to each page for MS. notes. Two Vols. Crown Quarto, cloth, gilt, 31*s.* 6*d.*

The Lectionary Bible, with Apocrypha, divided into Sections adapted to the Calendar and Tables of Lessons of 1871. Crown Octavo, cloth, 3*s.* 6*d.*

Breviarium ad usum insignis Ecclesiae Sarum. Fasciculus II. In quo continentur PSALTERIUM, cum ordinario Officii totius hebdomadae juxta Horas Canonicas, et proprio Completorii, LITANIA, COMMUNE SANCTORUM, ORDINARIUM MISSAE CUM CANONE ET XIII MISSIS, &c. &c. juxta Editionem maximam pro CLAUDIO CHEVALLON et FRANCISCO REGNAULT A. D. MDXXXI. in Alma Parisiorum Academia impressam: labore ac studio FRANCISCI PROCTER, A.M., et CHRISTOPHORI WORDSWORTH, A.M. Demy 8vo., cloth, 12*s.*

Fasciculus I. *In the Press.*

The Pointed Prayer Book, being the Book of Common Prayer with the Psalter or Psalms of David, pointed as they are to be sung or said in Churches. Embossed cloth, Royal 24mo, 2*s.*

The same in square 32mo, cloth, 6*d.*

The Cambridge Psalter, for the use of Choirs and Organists. Specially adapted for Congregations in which the "Cambridge Pointed Prayer Book" is used. Demy 8vo. cloth, 3*s.* 6*d.* Cloth limp cut flush, 2*s.* 6*d.*

The Paragraph Psalter, arranged for the use of Choirs by BROOKE FOSS WESTCOTT, D D., Canon of Peterborough, and Regius Professor of Divinity, Cambridge. Fcp. 4to. 5*s.*

Greek and English Testament, in parallel columns on the same page. Edited by J. SCHOLEFIELD, M.A. late Regius Professor of Greek in the University. *New Edition, with the marginal references as arranged and revised by* DR SCRIVENER. Cloth, red edges. 7*s.* 6*d.*

London: Cambridge Warehouse, 17 *Paternoster Row.*

5 000
2/2/81

Greek and English Testament. THE STUDENT'S EDITION of the above on *large writing paper*. 4to. cloth. 12*s*.

Greek Testament, ex editione Stephani tertia, 1550. Small Octavo. 3*s*. 6*d*.

The Gospel according to St Matthew in Anglo-Saxon and Northumbrian Versions, synoptically arranged: with Collations of the best Manuscripts. By J. M. KEMBLE, M.A. and Archdeacon HARDWICK. Demy Quarto. 10*s*.

The Gospel according to St Mark in Anglo-Saxon and Northumbrian Versions, synoptically arranged, with Collations exhibiting all the Readings of all the MSS. Edited by the Rev. Professor SKEAT, M.A. Demy Quarto. 10*s*.

The Gospel according to St Luke, uniform with the preceding, edited by the Rev. Professor SKEAT. Demy Quarto. 10*s*.

The Gospel according to St John, uniform with the preceding, edited by the Rev. Professor SKEAT. Demy Quarto. 10*s*.

The Missing Fragment of the Latin Translation of the Fourth Book of Ezra, discovered, and edited with an Introduction and Notes, and a facsimile of the MS., by R. L. BENSLY, M.A., Fellow of Gonville and Caius College. Cloth, 10*s*.

THEOLOGY—(ANCIENT).

Sayings of the Jewish Fathers, comprising Pirqe Aboth and Pereq R. Meir in Hebrew and English, with Critical and Illustrative Notes; and specimen pages of the Cambridge University Manuscript of the Mishnah 'Jerushalmith'. By C. TAYLOR, M.A., Fellow and Divinity Lecturer of St John's College. Demy Octavo. 10*s*.

Theodore of Mopsuestia's Commentary on the Minor Epistles of S. Paul. The Latin Version with the Greek Fragments, edited from the MSS. with Notes and an Introduction, by H. B. SWETE, D.D., Rector of Ashdon, Essex, and late Fellow of Gonville and Caius College, Cambridge. In two Volumes. Vol. I., containing the Introduction, and the Commentary upon Galatians—Colossians. Demy Octavo. 12*s*.

VOLUME II. *In the Press.*

Sancti Irenæi Episcopi Lugdunensis libros quinque adversus Hæreses, versione Latina cum Codicibus Claromontano ac Arundeliano denuo collata, præmissa de placitis Gnosticorum prolusione, fragmenta necnon Græce, Syriace, Armeniace, commentatione perpetua et indicibus variis edidit W. WIGAN HARVEY, S.T.B. Collegii Regalis olim Socius. 2 Vols. Demy Octavo. 18*s*.

M. Minucii Felicis Octavius. The text newly revised from the original MS. with an English Commentary, Analysis, Introduction, and Copious Indices. Edited by H. A. HOLDEN, LL.D. Head Master of Ipswich School, late Fellow of Trinity College, Cambridge. Crown Octavo. 7*s.* 6*d.*

Theophili Episcopi Antiochensis Libri Tres ad Autolycum. Edidit, Prolegomenis Versione Notulis Indicibus instruxit GULIELMUS GILSON HUMPHRY, S.T.B. Post Octavo. 5*s.*

Theophylacti in Evangelium S. Matthæi Commentarius. Edited by W. G. HUMPHRY, B.D. Demy Octavo. 7*s.* 6*d.*

Tertullianus de Corona Militis, de Spectaculis, de Idololatria, with Analysis and English Notes, by GEORGE CURREY, D.D. Master of the Charter House. Crown Octavo. 5*s.*

THEOLOGY—(ENGLISH).

Works of Isaac Barrow, compared with the original MSS., enlarged with Materials hitherto unpublished. A new Edition, by A. NAPIER, M.A. of Trinity College, Vicar of Holkham, Norfolk. Nine Vols. Demy Octavo. £3. 3*s.*

Treatise of the Pope's Supremacy, and a Discourse concerning the Unity of the Church, by ISAAC BARROW. Demy Octavo. 7*s.* 6*d.*

Pearson's Exposition of the Creed, edited by TEMPLE CHEVALLIER, B.D., late Professor of Mathematics in the University of Durham, and Fellow and Tutor of St Catharine's College, Cambridge. Second Edition. Demy Octavo. 7*s.* 6*d.*

An Analysis of the Exposition of the Creed, written by the Right Rev. Father in God, JOHN PEARSON, D.D., late Lord Bishop of Chester. Compiled for the use of the Students of Bishop's College, Calcutta, by W. H. MILL, D.D. late Regius Professor of Hebrew in the University of Cambridge. Demy Octavo, cloth. 5*s.*

Wheatly on the Common Prayer, edited by G. E. CORRIE, D.D. Master of Jesus College, Examining Chaplain to the late Lord Bishop of Ely. Demy Octavo. 7*s.* 6*d.*

The Homilies, with Various Readings, and the Quotations from the Fathers given at length in the Original Languages. Edited by G. E. CORRIE, D.D. Master of Jesus College. Demy Octavo. 7*s.* 6*d.*

London: Cambridge Warehouse, 17 *Paternoster Row.*

Two Forms of Prayer of the time of Queen Elizabeth. Now First Reprinted. Demy Octavo. *6d.*

Select Discourses, by JOHN SMITH, late Fellow of Queens' College, Cambridge. Edited by H. G. WILLIAMS, B.D. late Professor of Arabic. Royal Octavo. *7s. 6d.*

Cæsar Morgan's Investigation of the Trinity of Plato, and of Philo Judæus, and of the effects which an attachment to their writings had upon the principles and reasonings of the Fathers of the Christian Church. Revised by H. A. HOLDEN, LL.D. Head Master of Ipswich School, late Fellow of Trinity College, Cambridge. Crown Octavo. *4s.*

De Obligatione Conscientiæ Prælectiones decem Oxonii in Schola Theologica habitæ a ROBERTO SANDERSON, SS. Theologiæ ibidem Professore Regio. With English Notes, including an abridged Translation, by W. WHEWELL, D.D. late Master of Trinity College. Demy Octavo. *7s. 6d.*

Archbishop Usher's Answer to a Jesuit, with other Tracts on Popery. Edited by J. SCHOLEFIELD, M.A. late Regius Professor of Greek in the University. Demy Octavo. *7s. 6d.*

Wilson's Illustration of the Method of explaining the New Testament, by the early opinions of Jews and Christians concerning Christ. Edited by T. TURTON, D.D. late Lord Bishop of Ely. Demy Octavo. *5s.*

Lectures on Divinity delivered in the University of Cambridge. By JOHN HEY, D.D. Third Edition, by T. TURTON, D.D. late Lord Bishop of Ely. 2 vols. Demy Octavo. *15s.*

GREEK AND LATIN CLASSICS, &c.

(*See also* pp. 12, 13.)

The Bacchae of Euripides, with Introduction, Critical Notes, and Archæological Illustrations, by J. E. SANDYS, M.A., Fellow and Tutor of St John's College, and Public Orator. Crown Octavo, cloth. *10s. 6d.*

M. T. Ciceronis de Natura Deorum Libri Tres, with Introduction and Commentary by JOSEPH B. MAYOR, M.A., Professor of Classical Literature at King's College, London, together with a new collation of several of the English MSS. by J. H. SWAINSON, M.A., formerly Fellow of Trinity College, Cambridge. Demy Octavo, cloth. *10s. 6d.*

The Agamemnon of Aeschylus. With a translation in English Rhythm, and Notes Critical and Explanatory. By BENJAMIN HALL KENNEDY, D.D., Regius Professor of Greek. Crown 8vo. 6*s.*

The Theætetus of Plato by the same Editor. [*In the Press.*

P. Vergili Maronis Opera, cum Prolegomenis et Commentario Critico pro Syndicis Preli Academici edidit BENJAMIN HALL KENNEDY, S.T.P., Graecae Linguae Professor Regius. Cloth, extra fcp. 8vo, red edges, price 5*s.*

A Selection of Greek Inscriptions, with Introductions and Annotations by E. S. ROBERTS, M.A., Fellow and Tutor of Caius College. [*Preparing.*

Select Private Orations of Demosthenes with Introductions and English Notes, by F. A. PALEY, M.A., Editor of Aeschylus, etc. and J. E. SANDYS, M.A., Fellow and Tutor of St John's College, and Public Orator in the University of Cambridge.

Part I. containing Contra Phormionem, Lacritum, Pantaenetum, Boeotum de Nomine, Boeotum de Dote, Dionysodorum. Crown Octavo, cloth. 6*s.*

Part II. containing Pro Phormione, Contra Stephanum I. II.; Nicostratum, Cononem, Calliclem. Crown Octavo, cloth. 7*s.* 6*d.*

M. T. Ciceronis de Officiis Libri Tres with Marginal Analysis, an English Commentary, and Indices. Third Edition, revised, with numerous additions, by H. A. HOLDEN, LL.D., Head Master of Ipswich School. Crown Octavo, cloth. 9*s.*

Plato's Phædo, literally translated, by the late E. M. COPE, Fellow of Trinity College, Cambridge. Demy Octavo. 5*s.*

Aristotle. The Rhetoric. With a Commentary by the late E. M. COPE, Fellow of Trinity College, Cambridge, revised and edited by J. E. SANDYS, M.A., Fellow and Tutor of St John's College, and Public Orator. 3 Vols. Demy 8vo. £1 11*s.* 6*d.*

ΠΕΡΙ ΔΙΚΑΙΟΣΥΝΗΣ. The Fifth Book of the Nicomachean Ethics of Aristotle. Edited by HENRY JACKSON, M.A., Fellow of Trinity College, Cambridge. Demy 8vo, cloth. 6*s.*

Pindar. Olympian and Pythian Odes. With Notes Explanatory and Critical, Introductions and Introductory Essays. Edited by C. A. M. FENNELL, M.A. late Fellow of Jesus College. Crown 8vo. cloth. 9*s.*

The Isthmian and Nemean Odes by the same Editor. [*Preparing.*

London: Cambridge Warehouse, 17 *Paternoster Row.*

SANSKRIT AND ARABIC.

Nalopâkhyânam, or, The Tale of Nala; containing the Sanskrit Text in Roman Characters, followed by a Vocabulary and a sketch of Sanskrit Grammar. By the Rev. THOMAS JARRETT, M.A., Regius Professor of Hebrew. Demy Octavo. 10*s.*

Notes on the Tale of Nala, by J. PEILE, M.A., Fellow and Tutor of Christ's College. Demy 8vo. 12*s.*

The Poems of Beha ed dîn Zoheir of Egypt. With a Metrical Translation, Notes and Introduction, by E. H. PALMER, M.A., Lord Almoner's Professor of Arabic in the University of Cambridge. 3 vols. Crown Quarto. Vol. II. The ENGLISH TRANSLATION. Paper cover, 10*s.* 6*d.* Cloth extra, 15*s.* [Vol. I. The ARABIC TEXT is already published.]

MATHEMATICS, PHYSICAL SCIENCE, &c.

Mathematical and Physical Papers. By GEORGE GABRIEL STOKES, M.A., D.C.L., LL.D., F.R.S., Fellow of Pembroke College and Lucasian Professor of Mathematics. Reprinted from the Original Journals and Transactions, with additional Notes by the Author. Vol. I. Demy 8vo, cloth. 15*s.* Vol. II. *In the Press.*

Mathematical and Physical Papers. By Sir W. THOMSON, LL.D., D.C.L., F.R.S., Professor of Natural Philosophy, in the University of Glasgow. Collected from different Scientific Periodicals from May, 1841, to the present time. [*In the Press.*

A Treatise on Natural Philosophy. Volume I. Part I. By Sir W. THOMSON, LL.D., D.C.L., F.R.S., Professor of Natural Philosophy in the University of Glasgow, and P. G. TAIT, M.A., Professor of Natural Philosophy in the University of Edinburgh. Demy 8vo. cloth, 16*s.*

Part II. *In the Press.*

Elements of Natural Philosophy. By Professors Sir W. THOMSON and P. G. TAIT. Part I. *Second Edition.* 8vo. cloth, 9*s.*

An Elementary Treatise on Quaternions. By P. G. TAIT, M.A., Professor of Natural Philosophy in the University of Edinburgh. *Second Edition.* Demy 8vo. 14*s.*

A Treatise on the Theory of Determinants and their Applications in Analysis and Geometry. By ROBERT FORSYTH SCOTT, M.A., of Lincoln's Inn; Fellow of St John's College, Cambridge. Demy 8vo. 12*s.*

Counterpoint. A practical course of study. By Professor G. A. MACFARREN, Mus. Doc. Second Edition, revised. Demy 4to. cloth. 7*s.* 6*d.*

The Analytical Theory of Heat. By JOSEPH FOURIER. Translated, with Notes, by A. FREEMAN, M.A., Fellow of St John's College, Cambridge. Demy 8vo. 16*s.*

The Electrical Researches of the Honourable Henry Cavendish, F.R.S. Written between 1771 and 1781, Edited from the original manuscripts in the possession of the Duke of Devonshire, K.G., by J. CLERK MAXWELL, F.R.S. Demy 8vo. cloth, 18*s.*

Hydrodynamics, a Treatise on the Mathematical Theory of Fluid Motion, by HORACE LAMB, M.A., formerly Fellow of Trinity College, Cambridge; Professor of Mathematics in the University of Adelaide. Demy 8vo. cloth, 12*s.*

The Mathematical Works of Isaac Barrow, D.D. Edited by W. WHEWELL, D.D. Demy Octavo. 7*s.* 6*d.*

Illustrations of Comparative Anatomy, Vertebrate and Invertebrate, for the Use of Students in the Museum of Zoology and Comparative Anatomy. Second Edition. Demy 8vo. cloth, 2*s.* 6*d.*

A Catalogue of Australian Fossils (including Tasmania and the Island of Timor), by R. ETHERIDGE, Jun., F.G.S., Acting Palæontologist, H.M. Geol. Survey of Scotland. Demy 8vo. 10*s.* 6*d.*

A Synopsis of the Classification of the British Palæozoic Rocks, by the Rev. ADAM SEDGWICK, M.A., F.R.S., with a systematic description of the British Palæozoic Fossils in the Geological Museum of the University of Cambridge, by FREDERICK MCCOY, F.G.S. One vol., Royal Quarto, cloth, Plates, £1. 1*s.*

A Catalogue of the Collection of Cambrian and Silurian Fossils contained in the Geological Museum of the University of Cambridge, by J. W. SALTER, F.G.S. With a Preface by the Rev. ADAM SEDGWICK, F.R.S. With a Portrait of PROFESSOR SEDGWICK. Royal Quarto, cloth, 7*s.* 6*d.*

Catalogue of Osteological Specimens contained in the Anatomical Museum of the University of Cambridge. Demy 8vo. 2*s.* 6*d.*

Astronomical Observations made at the Observatory of Cambridge by the Rev. JAMES CHALLIS, M.A., F.R.S., F.R.A.S., Plumian Professor of Astronomy from 1846 to 1860.

Astronomical Observations from 1861 to 1865. Vol. XXI. Royal Quarto, cloth, 15*s.*

LAW.

An Analysis of Criminal Liability. By E. C. CLARK, LL.D., Regius Professor of Civil Law in the University of Cambridge, also of Lincoln's Inn, Barrister at Law. Crown 8vo. cloth, 7*s.* 6*d.*

London: Cambridge Warehouse, 17 Paternoster Row.

A Selection of the State Trials. By J. W. WILLIS-BUND, M.A., LL.B., Barrister-at-Law, Professor of Constitutional Law and History, University College, London. Vol. I. Trials for Treason (1327—1660). Crown 8vo., cloth. 18*s*. Vol. II. [*In the Press.*

The Fragments of the Perpetual Edict of Salvius Julianus, Collected, Arranged, and Annotated by BRYAN WALKER, MA., LL.D., Law Lecturer of St John's College, and late Fellow of Corpus Christi College, Cambridge. Crown 8vo., cloth. *Price* 6*s*.

The Commentaries of Gaius and Rules of Ulpian. (*New Edition.*) Translated and Annotated, by J. T. ABDY, LL.D., late Regius Professor of Laws, and BRYAN WALKER, M.A., LL.D., Law Lecturer of St John's College. Crown Octavo, 16*s*.

The Institutes of Justinian, translated with Notes by J. T. ABDY, LL.D., and BRYAN WALKER, M.A., LLD., St John's College, Cambridge. Crown Octavo, 16*s*.

Selected Titles from the Digest, annotated by BRYAN WALKER, M.A., LL.D. Part I. Mandati vel Contra. Digest xvii. 1. Crown Octavo, 5*s*.

Part II. De Adquirendo rerum dominio, and **De Adquirenda** vel amittenda Possessione, Digest XLI. 1 and 2. Crown 8vo. 6*s*.

Part III. De Condictionibus, Digest XII. 1 and 4—7 and Digest XII. 1—3. Crown 8vo. 6*s*.

Grotius de Jure Belli et Pacis, with the Notes of Barbeyrac and others; accompanied by an abridged Translation of the Text, by W. WHEWELL, D.D. late Master of Trinity College. 3 Vols. Demy Octavo, 12*s*. The translation separate, 6*s*.

HISTORICAL WORKS.

Life and Times of Stein, or Germany and Prussia in the Napoleonic Age, by J. R. SEELEY, M.A., Regius Professor of Modern History in the University of Cambridge. With Portraits and Maps. 3 vols. Demy 8vo. 48*s*.

Scholae Academicae: some Account of the Studies at the English Universities in the Eighteenth Century. By CHRISTOPHER WORDSWORTH, M.A., Fellow of Peterhouse; Author of "Social Life at the English Universities in the Eighteenth Century." Demy Octavo, cloth, 15*s*.

History of Nepāl, translated from the Original by MUNSHI SHEW SHUNKER SINGH and Pandit SHRĪ GUNĀNAND; edited with an Introductory Sketch of the Country and People by Dr D. WRIGHT, late Residency Surgeon at Kāthmāndū, and with numerous Illustrations and portraits of Sir JUNG BAHĀDUR, the King of Nepāl, and other natives. Super-Royal Octavo, 21*s*.

The University of Cambridge from the Earliest Times to the Royal Injunctions of 1535. By JAMES BASS MULLINGER, M.A. Demy 8vo. cloth (734 pp.), 12*s.*

History of the College of St John the Evangelist, by THOMAS BAKER, B.D., Ejected Fellow. Edited by JOHN E. B. MAYOR, M.A., Fellow of St John's. Two Vols. Demy 8vo. 24*s.*

The Architectural History of the University and Colleges of Cambridge, by the late Professor WILLIS, M.A. With numerous Maps, Plans, and Illustrations. Continued to the present time, and edited by JOHN WILLIS CLARK, M.A., formerly Fellow of Trinity College, Cambridge. [*In the Press.*

CATALOGUES.

Catalogue of the Hebrew Manuscripts preserved in the University Library, Cambridge. By Dr S. M. SCHILLER-SZINESSY. Volume I. containing Section I. *The Holy Scriptures;* Section II. *Commentaries on the Bible.* Demy 8vo. 9*s.*

A Catalogue of the Manuscripts preserved in the Library of the University of Cambridge. Demy 8vo. 5 Vols. 10*s.* each.

Index to the Catalogue. Demy 8vo. 10*s.*

A Catalogue of Adversaria and printed books containing MS. notes, preserved in the Library of the University of Cambridge. 3*s.* 6*d.*

The Illuminated Manuscripts in the Library of the Fitzwilliam Museum, Cambridge, Catalogued with Descriptions, and an Introduction, by WILLIAM GEORGE SEARLE, M.A., late Fellow of Queens' College, and Vicar of Hockington, Cambridgeshire. 7*s.* 6*d.*

A Chronological List of the Graces, Documents, and other Papers in the University Registry which concern the University Library. Demy 8vo. 2*s.* 6*d.*

Catalogus Bibliothecæ Burckhardtianæ. Demy Quarto. 5*s.*

MISCELLANEOUS.

Lectures on Education, delivered in the University of Cambridge in the Lent Term, 1880. By J. G. FITCH, Her Majesty's Inspector of Schools. Crown 8vo. 6*s.*

Statuta Academiæ Cantabrigiensis. Demy 8vo. 2*s.*

Ordinationes Academiæ Cantabrigiensis. New Edition. Demy 8vo., cloth. 3*s.* 6*d.*

Trusts, Statutes and Directions affecting (1) The Professorships of the University. (2) The Scholarships and Prizes. (3) Other Gifts and Endowments. Demy 8vo. 5*s.*

A Compendium of University Regulations, for the use of persons in Statu Pupillari. Demy 8vo. 6*d.*

London: Cambridge Warehouse, 17 *Paternoster Row.*

The Cambridge Bible for Schools.

GENERAL EDITOR: J. J. S. PEROWNE, D.D., DEAN OF PETERBOROUGH.

THE want of an Annotated Edition of the BIBLE, in handy portions, suitable for school use, has long been felt.

In order to provide Text-books for School and Examination purposes, the CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS has arranged to publish the several books of the BIBLE in separate portions, at a moderate price, with introductions and explanatory notes.

Some of the books have already been undertaken by the following gentlemen:

Rev. A. CARR, M.A., *Assistant Master at Wellington College.*
Rev. T. K. CHEYNE, M.A., *Fellow of Balliol College, Oxford.*
Rev. S. COX, *Nottingham.*
Rev. A. B. DAVIDSON, D.D., *Prof. of Hebrew, Free Church Coll. Edinb.*
Rev. F. W. FARRAR, D.D., *Canon of Westminster.*
Rev. A. E. HUMPHREYS, M.A., *Fellow of Trinity College, Cambridge.*
Rev. A. F. KIRKPATRICK, M.A., *Fellow and Lecturer of Trinity College.*
Rev. J. J. LIAS, M.A., *late Professor at St David's College, Lampeter.*
Rev. J. R. LUMBY, D.D., *Norrisian Professor of Divinity.*
Rev. G. F. MACLEAR, D.D., *Warden of St Augustine's Coll. Canterbury.*
Rev. H. C. G. MOULE, M.A., *Fellow of Trinity College, Cambridge.*
Rev. W. F. MOULTON, D.D., *Head Master of the Leys School, Cambridge.*
Rev. E. H. PEROWNE, D.D., *Master of Corpus Christi College, Cambridge, Examining Chaplain to the Bishop of St Asaph.*
The Ven. T. T. PEROWNE, B.D., *Archdeacon of Norwich.*
Rev. A. PLUMMER, M.A., *Master of University College, Durham.*
Rev. E. H. PLUMPTRE, D.D., *Professor of Biblical Exegesis, King's College, London.*
Rev. W. SANDAY, D.D., *Principal of Bishop Hatfield Hall, Durham.*
Rev. W. SIMCOX, M.A., *Rector of Weyhill, Hants.*
Rev. ROBERTSON SMITH, M.A., *Professor of Hebrew, Aberdeen.*
Rev. A. W. STREANE, M.A., *Fellow of Corpus Christi College.*
The Ven. H. W. WATKINS, M.A., *Archdeacon of Northumberland.*
Rev. G. H. WHITAKER, M.A., *Fellow of St John's College, Cambridge.*
Rev. C. WORDSWORTH, M.A., *Rector of Glaston, Rutland.*

Now Ready. Cloth, Extra Fcap. 8vo.

THE BOOK OF JOSHUA. By the Rev. G. F. MACLEAR, D.D. With Two Maps. Cloth. 2*s.* 6*d.*

THE FIRST BOOK OF SAMUEL. By the Rev. A. F. KIRKPATRICK, M.A. Cloth. 3*s.* 6*d.*

London: Cambridge Warehouse, 17 Paternoster Row.

THE BOOK OF JEREMIAH. By the Rev. A. W. STREANE, M.A. Cloth. 4*s.* 6*d.*

THE BOOK OF JONAH. By Archdeacon PEROWNE. With Two Maps. Cloth. 1*s.* 6*d.*

THE GOSPEL ACCORDING TO ST MATTHEW. By the Rev. A. CARR, M.A. With Two Maps. Cloth. 2*s.* 6*d.*

THE GOSPEL ACCORDING TO ST MARK. By the Rev. G. F. MACLEAR, D.D. With Two Maps. Cloth. 2*s.* 6*d.*

THE GOSPEL ACCORDING TO ST LUKE. By the Rev. F. W. FARRAR, D.D. With Four Maps. Cloth. 4*s.* 6*d.*

THE GOSPEL ACCORDING TO ST JOHN. By the Rev. A. PLUMMER, M.A. With Four Maps. Cloth. 4*s.* 6*d.*

THE ACTS OF THE APOSTLES. Part I., Chaps. I.—XIV. By the Rev. Professor LUMBY, D.D. Cloth. 2*s.* 6*d.*

THE EPISTLE TO THE ROMANS. By the Rev. H. C. G. MOULE, M.A. Cloth. 3*s.* 6*d.*

THE FIRST EPISTLE TO THE CORINTHIANS. By the Rev. J. J. LIAS, M.A. With a Plan and Map. Cloth. 2*s.*

THE SECOND EPISTLE TO THE CORINTHIANS. By the Rev. J. J. LIAS, M.A. With a Plan and Map. Cloth. 2*s.*

THE GENERAL EPISTLE OF ST JAMES. By the Rev. E. H. PLUMPTRE, D.D. Cloth. 1*s.* 6*d.*

THE EPISTLES OF ST PETER AND ST JUDE. By the Rev. E. H. PLUMPTRE, D.D. Cloth. 2*s.* 6*d.*

Preparing.

THE SECOND BOOK OF SAMUEL. By the Rev. A. F. KIRKPATRICK, M.A.

THE BOOK OF ECCLESIASTES. By the Rev. E. H. PLUMPTRE, D.D. [*Immediately.*

THE BOOKS OF HAGGAI AND ZECHARIAH. By Archdeacon PEROWNE.

In Preparation.

THE CAMBRIDGE GREEK TESTAMENT
FOR SCHOOLS AND COLLEGES,

with a Revised Text, based on the most recent critical authorities, and English Notes, prepared under the direction of the General Editor,

THE VERY REVEREND J. J. S. PEROWNE, D.D.,
DEAN OF PETERBOROUGH.

THE GOSPEL ACCORDING TO ST MATTHEW. By the Rev. A. CARR, M.A. [*Nearly ready.*

The books will be published separately, as in the Cambridge Bible for Schools.

London: Cambridge Warehouse, 17 Paternoster Row.

THE PITT PRESS SERIES.

ADAPTED TO THE USE OF STUDENTS PREPARING FOR THE

UNIVERSITY LOCAL EXAMINATIONS, AND THE HIGHER CLASSES OF SCHOOLS.

I. GREEK.

The Anabasis of Xenophon, Book VII. With a Map and English Notes by ALFRED PRETOR, M.A., Fellow of St Catharine's College, Editor of Sophocles (Trachiniæ) and Persius. *Price* 2*s.* 6*d.*

—— **Books I. III. IV. and V.** By the same Editor. *Price* 2*s. each.* **Books II. and VI.** *Price* 2*s.* 6*d.* each.

Luciani Somnium Charon Piscator et De Luctu. (*New Edition with Appendix.*) With English Notes, by W. E. HEITLAND, M.A., Fellow of St John's College, Cambridge. *Price* 3*s.* 6*d.*

Agesilaus of Xenophon. The Text revised with Critical and Explanatory Notes, Introduction, Analysis, and Indices. By H. HAILSTONE, M.A., late Scholar of Peterhouse, Cambridge, Editor of Xenophon's Hellenics, etc. *Price* 2*s.* 6*d.*

Aristophanes—Ranae. With English Notes and Introduction by W. C. GREEN, M.A., Assistant Master at Rugby School. Cloth. 3*s.* 6*d.*

Aristophanes—Aves. By the same Editor. *New Edition.* Cloth. 3*s.* 6*d.*

Euripides. Hercules Furens. With Introduction, Notes and Analysis. By J. T. HUTCHINSON, M.A., Christ's College, and A. GRAY, M.A., Fellow of Jesus College, Cambridge. *Price* 2*s.*

The Heracleidæ of Euripides, with Introduction and Critical Notes by E. A. BECK, M.A., Fellow of Trinity Hall. [*In the Press.*

II. LATIN.

P. Vergili Maronis Aeneidos Liber VIII. Edited with Notes by A. SIDGWICK, M.A., Tutor of Corpus Christi College, Oxford. *Price* 1*s.* 6*d.*

—— **Books VI. VII. X. XI. XII.** By the same Editor. *Price* 1*s.* 6*d. each.*

—— **Books VII. VIII.** bound in one volume. *Price* 3*s.*

—— **Books X. XI. XII.** bound in one volume. *Price* 3*s.* 6*d.*

M. T. Ciceronis de Amicitia. Edited by J. S. REID, M.L., Fellow of Gonville and Caius College, Cambridge. *Price* 3*s.*

M. T. Ciceronis de Senectute. Edited by J. S. REID, M.L., *Price* 3*s.* 6*d.*

London: Cambridge Warehouse, 17 *Paternoster Row.*

PITT PRESS SERIES (*continued*).

Gai Iuli Caesaris de Bello Gallico Comment. VII. New Edition, revised. With Maps and Notes by A. G. PESKETT, M.A. Fellow of Magdalene College, Cambridge. *Price* 2*s.*

Gai Iuli Caesaris de Bello Gallico Comment. I. II. With Maps and Notes by the same Editor. *Price* 2*s.* 6*d.*

Gai Iuli Caesaris de Bello Gallico Comment. IV., V. By the same Editor. *Price* 2*s.*

Quintus Curtius. A Portion of the History (Alexander in India). By W. E. HEITLAND, M.A., Fellow and Lecturer of St John's College, Cambridge, and T. E. RAVEN, B.A., Assistant Master in Sherborne School. With Two Maps. *Price* 3*s.* 6*d.*

P. Ovidii Nasonis Fastorum Liber VI. With Notes by A. SIDGWICK, M.A. Tutor of Corpus Christi College, Oxford. *Price* 1*s.* 6*d.*

M. T. Ciceronis Oratio pro Archia Poeta. By J. S. REID, M.L., Fellow of Gonville and Caius College, Cambridge. *Price* 1*s.* 6*d.*

M. T. Ciceronis pro L. Cornelio Balbo Oratio. By J. S. REID, M.L., Fellow of Gonville and Caius College. *Price* 1*s.* 6*d.*

Beda's Ecclesiastical History, Books III., IV., printed from the MS. in the Cambridge University Library. Edited, with a life, Notes, Glossary, Onomasticon, and Index, by J. E. B. MAYOR, M.A., Professor of Latin, and J. R. LUMBY, D.D., Norrisian Professor of Divinity. *Price* 7*s.* 6*d.*

M. T. Ciceronis in Q. Caecilium Divinatio et in C. Verrem Actio. With Notes by W. E. HEITLAND, M.A., and H. COWIE, M.A., Fellows of St John's Coll., Cambridge. *Price* 3*s.*

M. T. Ciceronis in Gaium Verrem Actio Prima. With Notes by H. COWIE, M.A., Fellow of St John's Coll. *Price* 1*s.* 6*d.*

M. T. Ciceronis Oratio pro L. Murena, with English Introduction and Notes. By W. E. HEITLAND, M.A., Fellow of St John's College, Cambridge. Second Edition. *Price* 3*s.*

M. T. Ciceronis Oratio pro Tito Annio Milone, with English Notes, &c., by the Rev. JOHN SMYTH PURTON, B.D., late Tutor of St Catharine's College. *Price* 2*s.* 6*d.*

M. T. Ciceronis pro Cn. Plancio oratio by H. A. HOLDEN, LL.D., Head Master of Ipswich School. *Price* 4*s.* 6*d.*

M. Annaei Lucani Pharsaliae Liber Primus, with English Introduction and Notes by W. E. HEITLAND, M.A., and C. E. HASKINS, M.A., Fellows of St John's Coll., Cambridge. 1*s.* 6*d.*

London: Cambridge Warehouse, 17 *Paternoster Row.*

PITT PRESS SERIES (*continued*).

III. FRENCH.

Lazare Hoche—Par ÉMILE DE BONNECHOSE. With Three Maps, Introduction and Commentary, by C. COLBECK, M.A., late Fellow of Trinity College, Cambridge; Assistant Master at Harrow School. *Price* 2*s.*

Histoire du Siècle de Louis XIV. par Voltaire. Chaps. I.—XIII. Edited with Notes Philological and Historical, Biographical and Geographical Indices, etc. by GUSTAVE MASSON, B.A. Univ. Gallic., Assistant Master of Harrow School. and G. W. PROTHERO, M.A., Fellow and Lecturer of King's College, Cambridge, Examiner for the Historical Tripos. *Price* 2*s.* 6*d.*

——— **Part II. Chaps. XIV.—XXIV.** By the same Editors. With Three Maps. *Price* 2*s.* 6*d.*

Le Verre D'Eau. A Comedy, by SCRIBE. With a Biographical Memoir, and Grammatical, Literary and Historical Notes, by C. COLBECK, M.A., late Fellow of Trinity College, Cambridge; Assistant Master at Harrow School. *Price* 2*s.*

M. Daru. par M. C. A. SAINTE-BEUVE (Causeries du Lundi, Vol. IX.). With Biographical Sketch of the Author. and Notes Philological and Historical. By GUSTAVE MASSON, B.A. Univ. Gallic., Assistant Master and Librarian, Harrow School. *Price* 2*s.*

La Suite du Menteur. A Comedy by P. CORNEILLE. With Notes Philological and Historical by the same. *Price* 2*s.*

La Jeune Sibérienne. Le Lépreux de la Cité D'Aoste. Tales by COUNT XAVIER DE MAISTRE. With Biographical Notices, Critical Appreciations, and Notes, by the same. *Price* 2*s.*

Le Directoire. (Considérations sur la Révolution Française. Troisième et quatrième parties.) Par MADAME LA BARONNE DE STAËL-HOLSTEIN. With Notes by the same. *Price* 2*s.*

Fredégonde et Brunehaut. A Tragedy in Five Acts, by N. LEMERCIER. With Notes by the same. *Price* 2*s.*

Dix Années d'Exil. Livre II. Chapitres 1—8. Par MADAME LA BARONNE DE STAËL-HOLSTEIN. With Notes Historical and Philological. By the same. *Price* 2*s.*

Le Vieux Célibataire. A Comedy, by COLLIN D'HARLEVILLE. With Notes, by the same. *Price* 2*s.*

La Métromanie, A Comedy, by PIRON, with Notes, by the same. *Price* 2*s.*

Lascaris, ou Les Grecs du XVE Siècle, Nouvelle Historique, par A. F. VILLEMAIN, with a Selection of Poems on Greece, and Notes, by the same. *Price* 2*s.*

PITT PRESS SERIES (*continued*).

IV. GERMAN.

Zopf und Schwert. Lustspiel in fünf Aufzügen von KARL GUTZKOW. With a Biographical and Historical Introduction, English Notes, and an Index. By H. J. WOLSTENHOLME. B.A. (Lond.), Lecturer in German at Bedford College, London, and Newnham College, Cambridge. *Price 3s. 6d.*

Goethe's Knabenjahre. (1749—1759.) **Goethe's Boyhood:** being the First Three Books of his Autobiography. Arranged and Annotated by WILLIAM WAGNER, Ph. D late Professor at the Johanneum, Hamburg. *Price 2s.*

Hauff, Das Wirthshaus im Spessart. By A. SCHLOTTMANN, Ph.D., Assistant Master at Uppingham School. *Price 3s. 6d.*

Der Oberhof. A Tale of Westphalian Life, by KARL IMMERMANN. With a Life of Immermann and English Notes, by WILHELM WAGNER, Ph.D., late Professor at the Johanneum, Hamburg. *Price 3s.*

A Book of German Dactylic Poetry. Arranged and Annotated by WILHELM WAGNER, Ph.D. *Price 3s.*

Der erste Kreuzzug (1095—1099) nach FRIEDRICH VON RAUMER. THE FIRST CRUSADE. Arranged and Annotated by WILHELM WAGNER, Ph. D. *Price 2s.*

A Book of Ballads on German History. Arranged and Annotated by WILHELM WAGNER, PH. D. *Price 2s.*

Der Staat Friedrichs des Grossen. By G. FREYTAG. With Notes. By WILHELM WAGNER, PH. D. *Price 2s.*

Goethe's Hermann and Dorothea. With an Introduction and Notes. By the same Editor. *Price 3s.*

Das Jahr 1813 (THE YEAR 1813), by F. KOHLRAUSCH. With English Notes by the same Editor. *Price 2s.*

V. ENGLISH.

The Two Noble Kinsmen, edited with Introduction and Notes by the Rev. Professor SKEAT, M.A., formerly Fellow of Christ's College, Cambridge. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price 3s. 6d.*

Bacon's History of the Reign of King Henry VII. With Notes by the Rev. Professor LUMBY, D.D., Fellow of St Catharine's College, Cambridge. Cloth, extra fcap. 8vo. *Price 3s.*

Sir Thomas More's Utopia. With Notes by the Rev. Professor LUMBY, D.D. *Price 3s. 6d.*

Locke on Education. With Introduction and Notes by the Rev. R. H. QUICK, M.A. *Price 3s. 6d.*

Sir Thomas More's Life of Richard III. With Notes, &c., by Professor LUMBY. [*Nearly ready.*

Other Volumes are in preparation.

London: Cambridge Warehouse, 17 Paternoster Row.

University of Cambridge.

LOCAL EXAMINATIONS.

Examination Papers, for various years, with the *Regulations for the Examination*. Demy Octavo. 2*s.* each, or by Post 2*s.* 2*d.* (*The Regulations for the Examination in* 1881 *are now ready.*)

Class Lists for Various Years. 6*d.* each, by Post 7*d.* After 1877, Boys 1*s.* Girls 6*d.*

Annual Reports of the Syndicate, with Supplementary Tables showing the success and failure of the Candidates. 2*s.* each, by Post 2*s.* 2*d.*

HIGHER LOCAL EXAMINATIONS.

Examination Papers for 1880, *to which are added the Regulations for* 1881. Demy Octavo. 2*s.* each, by Post 2*s.* 2*d.*

Reports of the Syndicate. Demy Octavo. 1*s.*, by Post 1*s.* 1*d.*

TEACHERS' TRAINING SYNDICATE.

Examination Papers for 1880, *to which are added the Regulations for* 1881. Demy Octavo. 6*d.*, by Post 7*d.*

CAMBRIDGE UNIVERSITY REPORTER.

Published by Authority.

Containing all the Official Notices of the University, Reports of Discussions in the Schools, and Proceedings of the Cambridge Philosophical, Antiquarian, and Philological Societies. 3*d.* weekly.

CAMBRIDGE UNIVERSITY EXAMINATION PAPERS.

These Papers are published in occasional numbers every Term, and in volumes for the Academical year.

VOL. VIII. Parts 87 to 104. PAPERS for the Year 1878—9, 12*s. cloth.*
VOL. IX. ,, 105 to 119. ,, ,, 1879—80, 12*s. cloth.*

London:
CAMBRIDGE WAREHOUSE, 17 PATERNOSTER ROW.
Cambridge: DEIGHTON, BELL AND CO.
Leipzig: F. A. BROCKHAUS.

CAMBRIDGE: PRINTED BY C. J. CLAY, M.A. AT THE UNIVERSITY PRESS.

b

ns for
s. 2d.
.)
1877,

Tables
ch, by

lations

1*d.*

lations

---

of Dis-
ophical,

PERS.
m, and

s. cloth.
s. cloth.

ROW.

RESS.